
HENRY COSTON
Les 200 Familles
AU POUVOIR

OUVRAGES DE HENRY COSTON

• DICTIONNAIRE DE LA POLITIQUE FRANÇAISE.

Cet ouvrage, fruit de longues années de travail et de recherches, contient tout ce que l'Honnête homme de notre temps doit connaître de la politique française. Il y trouvera — classés de A à Z — plusieurs milliers d'articles et de notices sur : les doctrines et les doctrinaires ; les hommes et les militants politiques ; les partis ; les clubs ; les groupes de l'extrême-droite à l'extrême-gauche ; les journaux et les revues, leurs dirigeants, rédacteurs ou commanditaires ; les instruments de propagande (presse, radio, télévision) ; les éditeurs et les agents de publicité, etc., ainsi que la nomenclature complète des gouvernements français depuis 1789, avec les noms de tous les présidents, ministres, sous-secrétaires d'Etat. Nomb. ill., relié toile rouge. Tome I .... 120 F
Tome II .... 120 F

• DICTIONNAIRE DES DYNASTIES BOURGEOISES ET DU MONDE DES AFFAIRES.

Voici classées par ordre alphabétique, les notices des grandes dynasties bourgeoises aux origines fort diverses — françaises ou étrangères — qui occupent, certaines depuis la fin du XVIIIe siècle, une position dominante aussi bien dans l'industrie, le commerce ou la banque que dans la politique, l'administration ou la diplomatie. Nomb. ill., hors texte, relié toile rouge .... 120 F

• LE SECRET DES DIEUX

Walter Rathenau, ancien conseiller de Guillaume II, puis ministre de la République allemande, signataire du fameux pacte germano-sociétique de Rapallo, déclarait un jour : « Trois cents hommes, dont chacun connaît tous les autres, gouvernent les destinées du continent européen, et choisissent leurs successeurs dans leur entourage ». Vous trouverez la clé des événements dans ce livre d'une documentation étonnante .... 36 F

• L'EUROPE DES BANQUIERS.

L'Europe qu'on nous fabrique sera-t-elle celle des peuples, unis pour la défense de l'Occident ? Ou celle des banques et des trusts associés pour l'exploitation de nos dépouilles ? Les trafics, les combinaisons, les complicités des journaux et des politiciens (France, Angleterre, Italie, Allemagne, Bénélux) placés sous un impitoyable projecteur .... 36 F

• LE RETOUR DES « 200 FAMILLES ».

Partant du fameux slogan lancé par le Front Populaire, l'auteur nous décrit avec une minutie d'horloger le mécanisme de l'opération qui consiste à faire payer aux classes moyennes des villes et des campagnes, ce que les puissances d'argent ont dû céder à la marée de 1936 et à celle de 1944. Nombreux tableaux en couleur .... 36 F

• ONZE ANS DE MALHEUR, 1958-1969.

Le règne du général de Gaulle, année par année .... 24 F

• LA FRANCE A L'ENCAN.

Notre pays vendu en moceaux comme dans une braderie : C'est ce que vous montre le document exceptionnel sur les agissements de la finance cosmopolite .... 24 F

• LA HAUTE FINANCE ET LES RÉVOLUTIONS.

Les révolutions ne sont pas spontanées. Elles ne naissent pas comme des champignons, en une nuit, sous un arbre. L'auteur nous le prouve et nous dit qui a fourni les fonds indispensables aux entreprises révolutionnaires de France (1789) et de Russie (1917), d'Italie (marche sur Rome de Mussolini) et d'Allemagne (Hitler) .... 15 F

PUBLICATIONS HENRY COSTON

Les 200 Familles au pouvoir

DERNIERS OUVRAGES PARUS
DU MEME AUTEUR :

Les Financiers qui mènent le monde (Diffusion : La Librairie Française).

Traduit en espagnol :

Con Dinero se rueda el Mundo (Samaran Ediciones, Madrid).

La Haute Banque et les trusts (Diffusion : La Librairie Française).
Le retour des « 200 Familles » (Diffusion : La Librairie Française).
L'Europe des banquiers (Diffusion : La Librairie Française).

Traduit en espagnol :

La Europa de los Banqueros (Libreria Editorial Argos, Barcelone).

Dictionnaire des dynasties bourgeoises (Alain Moreau, éditeur).
Un Etat dans l'Etat (La Librairie Française).
Les 200 Familles au pouvoir (Diffusion : La Librairie Française).

EN COLLABORATION avec Gilberte Coston :

L'A.B.C. du journalisme (Clubinter-Presse).
Le Journalisme en 30 leçons (Lectures Françaises).

AVEC DIVERS COLLABORATEURS :

La France à l'encan (Lectures Françaises).
La République du Grand Orient (Lectures Françaises).
La Haute Finance et les révolutions (Lectures Françaises).

Traduit en italien :

L'alta finanza e le rivoluzioni (Edizioni di Ar, Padoue).

Les technocrates et la synarchie (Lectures Françaises).
Partis, journaux et hommes politiques (Lectures Françaises).
Dictionnaire des pseudonymes, tomes I et II (Lectures Françaises).
Le Secret des Dieux (Lectures Françaises).

Traduit en espagnol :

El Secreto de los Dioses (Editorial Almena, Buenos Aires).

Onze ans de malheur (Lectures Françaises).
Dictionnaire de la politique française, tomes I et II (Diffusion : La Librairie Française).
Les causes cachées de la 2e Guerre mondiale (Lectures Françaises).

HENRY COSTON

Les 200 Familles au pouvoir

PUBLICATIONS HENRY COSTON

DIFFUSION : LA LIBRAIRIE FRANÇAISE
27, rue de l'Abbé-Grégoire - 75006 PARIS

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE : DEUX CENTS EXEMPLAIRES SUR ALFA NUMÉROTÉS DE 1 A 200 PLUS MILLE EXEMPLAIRES NUMÉROTÉS DE 201 A 1 200, RÉSERVÉS AUX SOUSCRIPTEURS AINSI QUE QUELQUES EXEMPLAIRES HORS COMMERCE H. C., LE TOUT CONSTITUANT L'ÉDITION ORIGINALE

Imprimé en France

Veuillez adresser toute communication concernant cet ouvrage à Henry Coston — B.P. 92-18, 75862 Paris Cedex 18

Introduction

Il est de bon ton, aujourd'hui, de considérer « les 200 Familles » comme un mythe, et la gauche n'est pas la moins acharnée à répandre cette contre-vérité. C'est que, depuis l'époque où fut lancée par Edouard Daladier, au congrès radical-socialiste de 1934, le cri d'alarme dont le Front populaire devait faire, l'année suivante, un slogan, des rapprochements se sont produits. Ce que certains conservateurs considèrent comme une « alliance contre nature » est devenu très fréquent de nos jours. La collusion entre le Gros Argent et la Démagogie est aujourd'hui trop évidente pour qu'elle puisse être niée sérieusement. Certes, la presse communiste dénonce encore des « patrons de combat », mais il s'agit là des seuls patrons qui se refusent encore à participer à la quête permanente des services de publicité de L'Humanité *ou de* La Vie ouvrière. *Ceux qui versent leur généreuse obole sous forme d'annonces aux journaux marxistes sont traités avec plus de ménagement. Tout récemment, un journal de droite* (1) *et un écrivain de combat* (2) *ont dressé qui, la liste des annonceurs de la presse liée au P.C.F., qui, les ressources financières dudit parti. C'est instructif et révélateur.*

Il arrive cependant que telle ou telle firme soit prise à partie par le quotidien communiste bien qu'elle ne figurât

(1) *Initiative nationale*, organe du P.F.N.
(2) Jean Montaldo : *Les Finances du P.C.F.*, Paris, 1977. Un hebdomadaire parisien. *Le Hérisson* (10 mars 1977) nous apprend, d'autre part, qu'un dirigeant du département du personnel et des relations sociales de *Peugeot* a dit : « Si nous donnons de la publicité à *L'Humanité*, c'est que nous avons constaté que ce journal est moins virulent lorsque nous y publions des placards publicitaires. »

point sur sa liste noire. *C'est, le plus souvent, une simple erreur, imputable au trop grand zèle de rédacteurs inexpérimentés ; un numéro suivant rectifie le tir. Pendant de longues années, M. Marcel Dassault, aujourd'hui tabou pour la presse de droite, fut honteusement ménagé par les journaux communistes — ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Il faut probablement en rechercher la raison dans le geste que le père du* Mirage *avait fait, en mai 1946, en faveur de* L'Humanité *: un gros chèque peut avoir l'effet apaisant d'un soporifique.*

Il est un autre exemple, plus significatif encore : celui du trust multinational Unilever. *Dans son numéro du 11 septembre 1960,* L'Humanité-Dimanche *publia un grand article sur l'intoxication par la margarine qui venait de faire de nombreuses victimes en Hollande.*

« Tout le monde connaît l'histoire de cette margarine hollandaise, écrivait M. Robert Lechêne, dans le quotidien communiste. Par contre, peu de monde a su le nom exact de cette margarine. Elle s'appelle "Planta", mais un étrange silence s'est fait sur "Planta", car elle est fabriquée par un trust hollando-britannique singulièrement puissant, Unilever.

(...) *C'est un colorant nouveau, intégré au* Planta, *qui serait responsable des intoxications constatées. Le mythe de la "richesse des tropiques sur votre table" y a perdu quelques plumes (ou quelques palmes). Alors, il n'y a donc pas dans la margarine que "de belles huiles ensoleillées tirées de beaux fruits gorgés de soleil" ? Il y a donc aussi des produits chimiques. Bien sûr, et pas seulement de ça, et pas seulement là. »*

L'article, qui occupait la moitié de la 6e page du journal, avec un titre sur huit colonnes, se terminait par ces mots :

« ... Les trusts de la mangeaille, comme les autres, n'ont pas toujours le plus grand respect des lois qui ne leur conviennent pas. »

Vous vous doutez des remous que l'article provoqua dans le monde ouvrier, parmi les lecteurs du journal communiste, grands consommateurs de margarine. La direction du trust ne fut pas longue à réagir. Dans son numéro du 23 octobre suivant, l'organe officiel du P.C.F. vantait, sur un bon quart de page — au tarif habituel de la publicité — les « qualités » exceptionnelles de « Planta ». Au-dessous d'un grand cliché occupant toute la largeur de la 7e page, on pouvait lire :

« En un an 56 millions de paquets de Planta *vendus en France.*

Planta *est sur la table de millions de Français.*

L'explication d'un tel succès est simple : les millions de femmes qui achètent régulièrement leur paquet de Planta *ont chacune leurs raisons : finesse de goût, fraîcheur, légèreté... mais toutes, absolument toutes, sont d'accord sur un point :* la qualité *de "Planta". »*

*Bien entendu, la branche française d'*Unilever, *c'est-à-dire* Astra-Calvé, *ne figure pas sur la liste des trusts à nationaliser...*

Ces accommodements avec le ciel expliquent le mutisme à peu près total de la Gauche sur les "200 Familles". Les nationalisations prévues, je l'explique plus loin, n'auront aucun effet sur la puissance réelle des oligarchies financières. On attend le nouveau Daladier qui répéterait aujourd'hui, dans un congrès de la Gauche que :

« Deux cents familles sont maîtresses de l'économie française et, en fait, de la politique française »,

ou qui confirmerait que :

« L'influence des deux cents familles pèse sur le système fiscal, sur les transports, sur le crédit »,

et qui ajouterait que :

« Les deux cents familles placent au pouvoir leurs délégués "et" interviennent sur l'opinion publique, car elles contrôlent la presse » (3).

Il arrivait parfois aux professeurs et aux médecins qui animaient alors les partis républicains et socialistes d'avoir des sursauts d'indépendance et d'honnêteté qui sont com-

(3) Sténographie officielle du Congrès radical-socialiste de Nantes, journée du 28 octobre 1934.

plètement ignorés des technocrates et des « fils à papa », leurs dirigeants d'aujourd'hui. Les chaînes dorées de la finance ne paralysent pas seulement les politiciens centristes et libéraux ; depuis que la Gauche s'est donnée pour chefs d'anciens factotums de financier ou d'affairiste, voire des gendres de banquier, le combat contre l'Argent s'est changé en collaboration avec l'Argent.

— C'est l'évolution naturelle des choses, me disait l'an dernier un ancien parlementaire socialiste désabusé. Les Jacobins et les Régicides, après avoir réclamé une démocratie dure et pure, n'ont-ils pas sombré dans le plus abject des opportunismes lorsque Bonaparte eut étranglé la Iʳᵉ République ? Et, plus près de nous, les résistants de 1944 ne se sont-ils pas associés aux pires exactions qu'ils condamnaient au temps de Vichy ?

Cela nous conduit à examiner ensemble l'évolution de cette bourgeoisie révolutionnaire, dont les membres les plus favorisés par la fortune ont formé les 200 Familles.

C'est avec la Révolution et l'Empire qu'apparurent les dynasties bourgeoises dont les richesses provenaient de la spéculation sur les assignats, les biens nationaux, les fournitures aux armées.

« Véritables aventuriers de la société nouvelle, a dit l'historien Albert Soboul, ces hommes, par leur esprit d'entreprise et leur goût du risque, revivifièrent la classe dirigeante ; ils firent souche de bourgeois. »

Sous l'impulsion de Napoléon, parfois même sur son ordre, la classe bourgeoise, anoblie ou pas par lui, se rapprocha de la noblesse traditionnelle. L'Empereur cherchait à réaliser une fusion réelle entre l'ancienne classe dirigeante et la nouvelle. C'est à cette fin qu'il fit procéder par Savary, son ministre de la Police, à la fameuse « Conscription des filles » qui conduisit les préfets à faire l'inventaire des demoiselles à marier avec « signalement physique, intellectuel et moral », et naturellement aussi de « leur dot présumée » et des « espérances d'héritage », de « la nature » et de « la situation des biens ». Que d'unions furent ainsi conclues sans que l'on tînt compte des intentions des futurs époux et de leurs familles ! On fit épouser à Mlle de Coigny, le général Sébastiani, aux demoiselles d'Arberg, le général Klein et le général Mouton, futur comte de Lobau, à Mlle de La Rochefoucauld, le comte Aldobrandini, beau-frère de Pauline Bonaparte.

Avec la Monarchie de Juillet, les alliances matrimoniales, qui étaient aussi des mariages d'intérêts, se sont multipliées entre la bourgeoisie d'argent et les deux noblesses, l'ancienne et la nouvelle. Au cours de la seconde moitié du XIXᵉ siècle, ces unions sont pratique courante. C'est l'époque où deux Rothschild, les deux sœurs, filles de banquier, deviennent, l'une duchesse de Gramont, l'autre princesse de Wagram.

Très tôt, ces dynasties bourgeoises se sont intéressées à la politique. Détenteurs du pouvoir économique, elles ne pouvaient négliger les élections : pour mieux défendre leurs intérêts, il fallait bien qu'elles pénètrent dans les assemblées. Au début, la bourgeoisie d'affaires se heurta aux tenants de l'économie traditionnelle, dont l'agriculture est la base. Ceux-ci restaient tout naturellement fidèles aux principes chrétiens d'ordre et de charité ; celle-là était, au contraire, la championne du libéralisme et du progrès. Pour créer des conditions économiques favorables à son enrichissement, la bourgeoisie d'affaires souhaitait une politique libérale, donc un changement de régime. La chute des Bourbons, encouragée par elle, permit au fils de Philippe-Egalité, qui symbolisait les aspirations du capitalisme naissant, de monter sur le trône.

Sous Louis-Philippe, les grands travaux, la transformation des moyens de transport, les premiers chemins de fer augmentèrent considérablement les richesses des industriels, des négociants et des financiers, tandis que la fortune des terriens avait tendance à diminuer.

Avec le régime censitaire qui ne donnait le droit de vote qu'aux Français jouissant d'une certaine aisance, se trouvaient en présence, dans les assemblées parlementaires, les représentants des deux camps, celui de l'économie terrienne et celui de l'économie capitaliste. Les uns entendaient conserver les traditions de la France : c'étaient les légitimistes ; les autres souhaitaient une évolution rapide de l'économie leur permettant, avec le développement du

machinisme et des échanges internationaux, d'accroître leurs richesses et leur puissance : ils étaient favorables aux Orléans. Le point d'appui des premiers était l'Eglise catholique, avec ses principes d'ordre et d'autorité empreints de charité. Les seconds, souvent voltairiens, parfois juifs ou francs-maçons, s'opposaient à l'Eglise et acceptaient la République ; on les retrouva derrière le mouvement de laïcité que les loges maçonniques venaient de lancer.

Voici Sedan et la chute de l'Empire : l'arrivée au pouvoir de Thiers marque la victoire des seconds sur les premiers. La lamentable affaire du drapeau blanc permet d'écarter le comte de Chambord et de réduire à l'impuissance les tenants de l'économie traditionnelle. Désormais les capitalistes industriels et financiers sont républicains : tous veulent que se maintienne la forme politique la plus favorable à leurs affaires. N'est-ce pas sous la République qu'ils ont le plus d'avantages ? N'y détiennent-ils pas à la fois le pouvoir politique et le pouvoir économique ? Le Ralliement, prôné par le cardinal Lavigerie et le pape Léon XIII, en 1892, donne le coup de grâce aux tenants de l'économie traditionnelle. Ces derniers résistent naturellement au mot d'ordre de l'Eglise et refusent tout d'abord d'« accepter la constitution pour changer la législation ». Ils créent l'Union pour la France chrétienne où se retrouvent les légitimistes les plus affirmés et quelques orléanistes inquiets. Mais, sous la pression du Vatican, ce mouvement doit bientôt disparaître et le ralliement du légitimiste Albert de Mun donne le signal de la retraite. La Droite, c'est désormais Jacques Piou, son véritable chef au parlement. Dès lors, le parti du progrès l'emporte sur le parti de la tradition, et les conservateurs comme les progressistes sont liés aux mêmes intérêts. Les unions matrimoniales précipiteront la fusion des terriens, ruinés par l'évolution économique, et des gens d'affaires, enrichis par le progrès. Georges Ohnet, dans son fameux Maître de forges, *décrit parfaitement le processus de l'opération qui livre le château à l'usine et le notable de province à l'homme d'affaires.*

L'équilibre est rompu entre les deux groupes qui se sont furieusement opposés pendant plus d'un siècle. Les assauts du nationalisme populaire de Drumont, puis du nationalisme intégral de Maurras seront incapables de bousculer l'adversaire solidement campé dans la République : grâce à la franc-maçonnerie, celui-ci a noyauté les administrations, les partis de gauche, le socialisme même, et Girardin vient de lui livrer la presse en la rendant tributaire de la publicité.

L'affaire Dreyfus, qui divise la France en deux camps, est l'occasion pour le Grand Capital de renforcer son emprise sur les républicains et les socialistes. En dotant ces derniers de journaux comme L'Humanité, *que Jean Jaurès put créer grâce aux subsides de quelques banquiers* (4), *les oligarchies financières devaient s'assurer très longtemps la neutralité des chefs bourgeois du prolétariat. Des alliances matrimoniales consolideront cette entente de la ploutocratie et du socialisme au point de rendre inopérantes, en maintes circonstances, les mesures qui seront prises, sous la pression des masses, contre la féodalité de l'Argent : la petite-fille du leader socialiste Jules Guesde, devenue Mme Charles Schneider, a longtemps géré le trust de la famille de son mari et en est toujours la présidente d'honneur (Le Creusot des « marchands de canons » comme disaient les socialistes de la Belle Epoque). M. Jean Forgeot, lui aussi socialiste, quitta le service du président socialiste de la République, Vincent Auriol, pour devenir le bras droit de Mme Schneider à la direction du trust (voir chapitre XVI).*

A la tête de Publicis, *la plus importante agence de publicité française après* Havas *(nationalisé), se trouve le milliardaire Marcel Bleustein-Blanchet dont l'épouse est, elle aussi, petite-fille d'un* leader *socialiste, membre de la Commune, Edouard Vaillant. L'une des filles de M. et Mme Bleustein-Blanchet est devenue la femme de l'avocat Robert Badinter, supporter du Parti socialiste de M. Mitterrand.*

L'un des adjoints du premier secrétaire du P.S., M. Alain Savary, député socialiste de Saint-Pierre-et-Miquelon, puis de la Haute-Garonne, ancien secrétaire général adjoint du P.S.U. et secrétaire national du Parti socialiste, président

(4) J'ai donné dans *La Haute Finance et les Révolutions* toutes les précisions sur l'aide financière des Louis-Dreyfus et des Rothschild au *leader* socialiste.

du Conseil de la Région Midi-Pyrénées, est le gendre d'un banquier : sa femme, Hélène, est la fille de M. Paulin Borgeaud, fils de l'un des fondateurs du Crédit Commercial de France, *le patron de la* Banque Borgeaud *et des* Raffineries François.

Le fils d'un autre chef socialiste de la Belle Epoque, qui fut président de la République, il y a un demi-siècle, Alexandre Millerand, a épousé l'héritière d'un riche banquier : l'avocat Jacques Millerand s'est, en effet, marié avec la fille de M. Christian Lazard, l'un des associés de Lazard frères et Cie, *branche française de la célèbre banque internationale.*

Enfin, dernier exemple de la collusion matrimoniale des gens de finances et des chefs du socialisme, le ménage Pierre Brossolette. Héros de la Résistance, socialiste et franc-maçon, le journaliste Pierre Brossolette avait épousé, alors qu'il collaborait au Quotidien, *la fille d'un directeur de banque, Mlle Gilberte Bruel, futur sénateur socialiste de la Seine. De cette union naquirent deux enfants, dont un fils, Claude. Ancien élève de l'E.N.A., celui-ci devint inspecteur des Finances et collaborateur de ministres socialistes. Il était membre de la S.F.I.O. et s'apprêtait à entrer au cabinet du ministre socialiste des Affaires économiques et financières, Paul Ramadier, lorsqu'il épousa Mlle Sabine Goldet. Bien qu'elle portât le même patronyme qu'une candidate marxiste dans le 6e arrondissement de Paris, l'épouse de Pierre-Brossolette n'appartient pas au prolétariat, ni même à la petite bourgeoisie : elle est la fille de l'un des « patrons » de l'industrie pétrolière, feu André Goldet, fils de Henri Goldet, né Goldschmidt, tous deux gros actionnaires* des Pétroles Jupiter (*anciens* Ets Les Fils de Deutsch de la Meurthe) *aujourd'hui* La Shell Française. *Le beau-père de M. Claude Pierre-Brossolette fut en outre vice-président des* Aciéries électriques d'Ugine, *puis administrateur de* Péchiney-Ugine-Kuhlmann, *de* Shell-Berre *et du trust rothschildien* Le Nickel.

Pendant de longues années, la bourgeoisie d'argent occupa dans les assemblées, le devant de la scène politique : des Louis Aubert, des Audiffret-Pasquier, des Bardoux, des Paul Bénazet, des Bischoffsheim, des Brincard, des Cointreau, des Diebolt-Weber, des Dion, des Carnot, des Casimir Périer, des Dupuy, des Fould, des Hachette, des Hennessy, des Japy, des Jourdain, des Laroche-Joubert, des Lasteyrie, des Lederlin, des Yves Le Trocquer, des Levy-Alphandéry, des Lillaz, des Lebaudy, des Gaston Menier, des Messimy, des Moustier, des Nicolle, des Henry-Paté, des Patenôtre, des Peyronnet, des Plichon, des Stern, des Reille, des Schneider, des Stuhl, des Taittinger, des Thoumyre, des Ulrich, des Viellard, des Wallach, des Weiller, des Wendel, et même des Rothschild ont siégé dans les assemblées parlementaires ; ils étaient aussi bien sur les travées de droite que sur celles de gauche ou du centre et se réclamaient, parfois successivement, du Bloc des Gauches ou de l'Union nationale.

Mais la montée du socialisme et, malgré une évolution marquée du clergé, la méfiance d'une fraction importante du monde catholique, surtout après l'encyclique Quadragesimo Anno *de Pie XI, obligèrent la bourgeoisie d'affaires à agir dans la coulisse. La lumière crue des tréteaux et des tribunes la contraignit à quitter la scène politique. Peu à peu, il ne resta qu'un très petit nombre de grands bourgeois dans les assemblées parlementaires, adoptant d'ailleurs les étiquettes les plus variées, allant du républicain de gauche à la gauche radicale, le terme « gauche » étant désormais la sauce qui fait passer le poisson.*

La puissance que confère l'argent assura longtemps encore aux 200 Familles la neutralité des chefs bourgeois du prolétariat. Elle leur permit aussi, en redorant quelques blasons, de se concilier les bonnes grâces des derniers grands « terriens » guettés par la ruine. Hormis la minorité brouillonne et agitée que représentaient alors les socialistes révolutionnaires, orgueilleuse et surannée de la frange réactionnaire, nul ne s'insurgea plus désormais contre la féodalité nouvelle. Avec des hauts et des bas, les événements qui ont secoué la France depuis plus de quarante ans n'ont pas beaucoup modifié cette situation. Le retour au pouvoir du général De Gaulle, puis l'entrée à l'Elysée de son ancien ministre des Finances après un court intermède pompidolien, ont même singulièrement renforcé l'hégémonie du gros argent. Les liaisons d'intérêts autant que les liaisons de

famille lui assurent une suprématie à peine discutée dans la politique et l'économie du pays.

S'il est vrai qu'entre le communisme et les 200 Familles il y a du monde en France, il faut reconnaître que ce monde-là reste honteusement passif devant l'agressivité de l'un et le mépris hautain des autres.

CHAPITRE PREMIER

Le gouvernement aux mains des 200 Familles

CE n'est pas un ministère, c'est un conseil d'administration ! titrait *Lectures françaises* au lendemain de l'entrée de M. Giscard d'Estaing à l'Elysée (1). Le fait est que nous avions rarement vu autant d'hommes d'affaires, d'administrateurs de sociétés, de fils, de gendres ou de cousins de financiers dans un gouvernement de la Ve.

Le choix des membres du premier cabinet de la présidence Giscard d'Estaing ne pouvait surprendre que les plus naïfs de nos concitoyens — ou les plus ignorants. En votant pour l'un ou l'autre des candidats qui briguaient le fauteuil présidentiel que la disparition de Georges Pompidou laissait vacant, ceux de mes lecteurs qui veulent bien prendre en considération ce que j'écris ne pouvaient ignorer qu'ils apportaient leur suffrage, donc leur soutien, à un homme du Système. C'est à leur intention que, dans *Lectures françaises*, à la veille de l'élection présidentielle, le dessinateur Schneider résumait mon point de vue en une caricature qui fit sensation dans certains milieux sans pour autant les inciter à plus de prudence. On y voyait un gros homme grimaçant, appuyé sur un coffre-fort et le cigare aux lèvres, manipulant trois masques de carnaval représentant chacun le visage des trois principaux candidats et se demandant :
— *Lequel vais-je mettre, finalement ?*

De quel masque, le mystérieux chef d'orchestre allait-il se couvrir le visage ? S'il est vrai que M. Giscard d'Estaing,

(1) *Lectures françaises* (directeur : Henry Coston, B.P. 92-18, 75862 Paris Cedex 18). N° 206, juin 1974, p. 5.

comme l'écrivait alors *Libération*, était le « *candidat des 200 Familles* », le maire de Bordeaux et le député de la Nièvre de l'étaient pas moins.

Malgré les apparences et malgré les divergences profondes dans la forme et l'expression, ces trois candidats étaient bien les poulains de groupes financiers, parfois rivaux, mais singulièrement unis pour la défense des sacro-saints intérêts et des privilèges du Grand Capital cosmopolite.

Les liens de M. Chaban-Delmas avec le *trust vert* (la maison *Hachette*) dépendant lui-même de « la banque trop puissante dans un Etat trop faible » (la *Banque de Paris et des Pays-Bas*) étaient déjà connus en 1974. On savait également que son conseiller — son cornac — M. Simon Nora, était le directeur général de la *Librairie Hachette*. La visite impromptue du candidat gaulliste au baron Guy de Rothschild, président du *Fonds Social Juif Unifié*, à laquelle *Le Canard enchaîné* fit une publicité dont le maire de Bordeaux se serait volontiers passé, confirma l'allégeance de M. Chaban-Delmas à l'une des plus puissantes banques européennes.

Eliminé dès le premier tour, l'ancien Premier ministre laissa face à face le représentant de la Droite libérale et le porte-parole de la Gauche. Tout autant que « cher Jacques », le candidat de l'Union de la gauche était le prisonnier des puissances d'argent. Certes, en particulier à droite, on parla surtout de ses attaches avec le Parti communiste français, mais ses liens avec les cercles financiers n'en étaient pas moins solides, ce qui ne pouvait gêner le parti de M. Marchais depuis longtemps habitué à certains compromis profitables (2). Ancien homme de droite rallié par ambition au Parti socialiste, M. François Mitterrand n'a pas rompu avec d'anciennes habitudes. Jadis au service du « patron » de l'*Oréal-Monsavon*, pour le compte de qui il dirigeait il y a une trentaine d'années le magazine *Votre Beauté*, M. Mitterrand changea de camp lorsqu'il comprit que l'avenir n'était pas du côté du cagoulard Eugène Schueller, compromis avec Eugène Deloncle pendant l'occupation (3), ni du côté de Gabriel Jeantet et de Simon Arbellot, qui avaient été ses parrains lorsqu'il fut décoré de la Francisque par le maréchal Pétain.

(2) Depuis certain gros chèque que le richissime Bloch-Dassault versa en mai 1946 à *L'Humanité*, on sait bien que les communistes ne refusent pas l'argent capitaliste. Les grandes firmes participent généreusement au financement de *L'Humanité* sous forme de publicité, je le répète.

A peine eut-il fait acte de candidature que plusieurs hommes d'affaires importants, parlant au nom de leurs amis, proclamèrent publiquement leur attachement à M. Mitterrand et invitèrent leurs pairs à voter pour lui. L'appui de M. Jean Filippi, fidéi commissaire des intérêts *Louis-Dreyfus* de 1953 à 1971 — lui était déjà acquis, le sénateur radical de la Corse appartenant au Mouvement des Radicaux de gauche dont il est le délégué permanent auprès du Parti communiste français. Mais le patronage du promoteur immobilier Jean-Claude Aaron était nouveau. On disait bien que ce dernier avait offert, gracieusement, les somptueux et vastes bureaux — 800 mètres carrés — que le candidat de la Gauche et son comité électoral occupaient alors dans la Tour Maine-Montparnasse ; ce n'était là qu'une présomption. Lorsque M. Aaron fit publiquement connaître son sentiment, on ne put douter.

Ce fils de famille — son père était le président des banquiers près la Bourse de Paris et sa mère appartient à une famille qui occupa une place de choix sous la Troisième République (4) — fut le conseiller écouté d'un secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil (cabinet Georges Bidault) avant de se lancer dans la promotion immobilière, en 1951. Il est considéré comme le N° 1 de la Construction, surtout depuis que M. de Balkany lui a cédé une partie de ses affaires. Il présida pendant plusieurs années la Fédération nationale des constructeurs et il est, depuis bientôt quatorze ans, vice-président de la Chambre syndicale parisienne des constructeurs. (J'en parle plus longuement dans le cha-

(3) L'industriel Schueller (beau-père de M. André Bettencourt, ministre des IVe et Ve Républiques), fut l'un des dirigeants du *M.S.R.* dès sa fondation, avec Deloncle.

(4) Jean-Claude Aaron, né à Marseille le 2 août 1916, est le fils de Raoul Aaron et de Mme, née Jeanne Reinach, de la famille de Salomon Reinach, de l'Institut, et de Théodore Reinach, ancien député de Chambéry.

pitre XIII concernant les centres commerciaux et MM. de Balkany). Il est, en outre, l'animateur réel du *Consortium immobilier de France* depuis 1963. C'est donc un personnage considérable du monde des affaires qui apportait son soutien à M. Mitterrand.

Mais il y avait aussi M. Jérôme Seydoux, l'un des « patrons » du trust international *Schlumberger Ltd*, qui prit publiquement le parti du candidat de la Gauche, malgré son alliance avec les communistes : « Manier le spectre du communisme, déclarait-il, est l'une des attitudes qui me choquent le plus. Et accuser les communistes de vouloir rendre la société française collectiviste est tout à fait faux. D'abord, parce qu'ils n'en ont pas les moyens. Ni probablement la moindre envie. »

Issu d'une famille de la haute bourgeoisie entichée de noblesse — les Seydoux ont été autorisés à ajouter à leur nom celui des Fornier de Clausonne, famille anoblie en 1774 (*Journal officiel* du 5 août 1934, page 8133) dont ils descendent par leur mère — M. Jérôme Seydoux avait alors quarante ans (5). Ancien collaborateur des banquiers new-yorkais *Istel, Lepercq and C°*, il était l'associé-gérant de la banque *de Neuflize, Schlumberger, Mallet*, le P.D.G. de la *Compagnie des Compteurs*, de la *Compagnie des compteurs Schlumberger*, de la *Sté Malbramque-Serseg* et l'un des membres du conseil d'administration de la *Cie Deutsch*, d'*Istel Fund*, de la *Centrale de verreries*, de la *S.N. des Ets Gaumont* ; il a conservé la plupart de ces postes, et administre, en outre, *B.S.N.-Gervais-Danone.* Sa sœur, Véronique, a épousé M. Philippe Rossillon, cofondateur du mouvement technocratique *Patrie et Progrès* (qui prit le nom de *Nouvelle Ecole*, en 1964). Il est l'un des « hommes qui comptent », comme disent les journaux économiques et financiers.

L'un de ses amis, son associé dans la gestion ou la direction de plusieurs affaires dépendant de la banque *de Neuflize, Schlumberger, Mallet*, figurait également dans ce comité de patronage un peu spécial : M. Antoine Riboud.

(5) Cf. *Le Point*, 13 mai 1974. Jérôme, Pierre Seydoux, né à Paris le 21 septembre 1934, est le fils de M. René Seydoux Fornier de Clausonne, et de Mme, née Geneviève Schlumberger.

Cet homme d'affaires entreprenant et heureux est connu comme l'un des tenants de la gauche depuis une bonne vingtaine d'années. J'ai découvert sa participation active à la propagande progressiste, en tout cas de gauche, en 1956, lorsque je remarquais son nom, auprès de représentants du trust *Schneider* (Le Creusot), dans la liste des gros actionnaires du journal *L'Express* (6). Il fit beaucoup parler de lui, voici quelques années, lorsqu'il tenta de mettre la main sur *Saint-Gobain.* Entré pendant la guerre dans l'industrie du verre (7), il en est aujourd'hui le N° 1. Quand il apporta son appui à M. Mitterrand, il était déjà le P.D.G. de *B.S.N.* — devenu *B.S.N.-Gervais-Danone* — des *Eaux minérales d'Evian*, de la *Sté moderne des boissons*, et de la *Sté européenne des brasseries*, vice-président de *Mecaniver* (Bruxelles) et administrateur de nombreuses autres sociétés dont nous aurons l'occasion de parler dans notre chapitre sur les trusts alimentaires (voir chapitre XI). Il figurait aussi au conseil d'administration de diverses banques et trusts comme *Paribas* (Cie financière), *Crédit Lyonnais*, *Rhône-Poulenc*, *Price.*, *Philips*, *Eurofrance*, etc. (Les annuaires financiers en énuméraient une quinzaine en 1976.) Il est considéré au C.N.P.F. comme l'une des têtes pensantes de la gauche milliardaire. C'est probablement à ce titre qu'il figure parmi les animateurs du *Club Echanges et Projets*, créé en 1973 par une dizaine de personnalités groupées autour d'un ancien conseiller de M. Chaban-Delmas, alors chef du gouvernement, promu oracle du Parti socialiste en matière sociale et économique : M. Jacques Delors, directeur adjoint à la *Banque de France*. A ce club pour riches bourgeois de gauche adhèrent : MM. Jean-Michel Belorgey, maître des requêtes au Conseil d'Etat, sorti de l'E.N.A. en 1968, haut fonctionnaire de la Santé publique, Jean-Michel Bloch-Lainé, inspecteur des Finances, sous-directeur à la direction du Trésor, fils de l'ancien P.D.G. du *Crédit Lyonnais* et petit-fils d'un associé-gérant de la

(6) Voir *La Haute Banque et les trusts*, par Henry Coston, Paris, 1958, pages 81, 84 et 86.

(7) Il avait alors vingt-trois ans. Né à Lyon le 24 décembre 1918, Antoine, Paul Riboud est le fils d'un banquier, M. Camille Riboud, et de Mme, née Hélène Frachon, qui appartenait à une famille de verriers.

banque *Lazard frères et Cie* ; M. François Dalle, président de *L'Oréal*, membre de l'association *Entreprise et Progrès*, à la fois synarchique et « socialiste », ainsi que des personnages beaucoup moins fortunés mais qui occupent néanmoins une position dominante, chacun dans sa profession, en tout cent vingt membres environ versant une cotisation annuelle égale à 10 % du montant de leur impôt sur le revenu.

M. José Bidegain appartient à ce club. Egalement intéressé, pendant plusieurs années, à la propagande de *L'Express*, au point d'accepter de présider (en second) le conseil de surveillance de ce groupe de presse dès 1971, M. José Bidegain appuya la candidature de M. Mitterrand. Depuis une quinzaine d'années au moins, M. Bidegain est acquis à la Gauche. A la tête du Centre des jeunes patrons, il est souvent apparu comme un « révolutionnaire », ce qui ne l'empêcha pas d'entrer au Comité directeur du C.N.P.F. en 1961 et de devenir membre du bureau de l'organisme du patronat sept ans plus tard, à trente-trois ans (8). En 1964, M. Bidegain fit partie du brain-trust du socialiste Gaston Defferre au sein d'*Horizon 80* et d'*Objectif 65*, les groupes créés par le maire de Marseille pour promouvoir sa candidature à l'Elysée. Délégué général du Centre national des dirigeants d'entreprises, puis de l'association *Entreprise et Progrès*, tout en présidant la commission d'information économique du VI[e] plan, il fut l'un des animateurs du Centre national d'information pour la productivité des entreprises. Il appartint, de 1953 à 1971, au conseil municipal de Pau. Résumant ses idées dans une interview accordée à *Notre République*, hebdomadaire des gaullistes de gauche (5 avril 1963), il déclarait notamment : « Le syndicalisme ouvrier doit être associé à l'échelon de la définition des objectifs et de la politique des entreprises. » La mise en pratique de ces conceptions dans l'entreprise ex-*Lip*, dite *Sté européenne d'horlogerie et d'équipement*, devait aboutir à un échec.

---

(8) M. José, Jean Bidegain, fils de l'industriel Georges Bidegain, et de Mme, née Denise Jaureguiberry, est né à Buenos Aires le 16 mai 1925.

Moins tapageur, moins voyant que lui, M. Claude Perdriel fut — est toujours — l'un des *supporters* efficaces du candidat de la Gauche en 1974. Comme M. Mitterrand, il fut touché par la grâce socialiste à l'âge mûr (9). Jusque-là, il avait évolué dans les eaux capitalistes de *Worms*, puis du baron Edmond de Rothschild, dont il était le bras droit pour les affaires immobilières. Il fut président de la *Sté française d'assainissement* et de la *Cie valoisienne de constructions industrielles* et directeur général adjoint de *Cogi-Alu*. En 1964, il fut introduit à *France-Observateur* par Jean Daniel, époux de son ex-femme, et devint le P.D.G. du *Nouvel Observateur* — nouveau titre de l'hebdomadaire fondé par M. Claude Bourdet.

Ayant l'ambition de doter la Gauche d'un quotidien de doctrine et de combat, M. Perdriel a lancé *Le Matin de Paris*, dont le premier numéro a paru le 1[er] mars 1977.

Les premiers fonds ont été fournis par *Le Nouvel Observateur* et ses amis. Les statuts de la société éditrice du journal, la s.a. *Le Nouveau Quotidien*, déposés le 21 décembre 1976 à l'étude de M[e] Le Pavec, notaire à Paris, précisent que « les huit millions de francs correspondant à la libération de la totalité des 40 000 actions de numéraires de la société *Le Nouveau Quotidien* avaient été versés par huit personnes futurs actionnaires et souscripteurs desdites actions et que cette somme avait été déposée à la *Société continentale des banques* ».

En fait, ce n'est pas 8 millions de francs, mais seulement 2 millions, soit 200 millions d'anciens francs qui ont été versés.

---

(9) Né au Havre le 25 octobre 1926, M. Claude, Jean, Marcel Perdriel avait trente-huit ans lorsqu'il devint le « patron » du *Nouvel Observateur*.

Voici d'ailleurs l'état des versements :

	Nombre d'actions	*Montant de la souscription*	*Versements effectués (libération du 1/4)*
Le Nouvel Observateur du Monde S.A. dont le siège est à Paris 2e, 11, rue d'Aboukir, représenté par son P.D.G., M. Claude Perdriel	39 980	7 996 000	1 999 000
M. Claude Perdriel, 35, rue Vaneau, Paris 7e	5	1 000	250
M. Philippe Vianney, 10, rue Saint-Senoch, Paris 17e	5	1 000	250
M. Roger Colombani, 68, avenue de Saxe, Paris 15e	5	1 000	250
M. Jacques Deshayes, 24, avenue Pierre-Grenier, à Boulogne.	2	400	100
M. Gilles Martinet, 82, boulevard Flandrin, Paris 16e	1	200	50
M. Bernard Villeneuve, 11, rue de la Tour, Paris 16e	1	200	50
M. Jean Cohen, 3, rue de Marignan, Paris 7e	1	200	50
	40 000	8 000 000	2 000 000

M. Perdriel qui est, naturellement, fort bien introduit dans les milieux d'affaires — on n'a pas été le proche collaborateur d'un Rothschild sans avoir appris à tirer parti d'excellentes et puissantes relations — compte-t-il sur le patronat pour assurer la relève des premiers souscripteurs et fournir les millions qui remplaceront les gros sous des militants socialistes et progressistes du début ? Au moment où certaines grandes firmes s'inquiètent du succès de l'Union de la Gauche aux élections prochaines, il peut paraître opportun de convaincre les plus effrayés qu'un versement substantiel au seul quotidien de la Gauche non communiste pourrait être une assurance contre certains risques...

En tout cas, *Le Matin de Paris* a conclu, dès mars 1977, un accord avec le journal le plus représentatif de la City : *The Financial Times.* En vertu de ce contrat le journal du grand capitalisme britannique met à la disposition de la Gauche française son vaste réseau de correspondants économiques et financiers, c'est-à-dire pratiquement ses relations avec les milieux bancaires et industriels qui règnent sur la City. Et l'on sait que la City est la plaque tournante du capitalisme favorable au progressisme ainsi qu'à la coexistence pacifique avec le communisme international. Je l'ai expliqué longuement dans « *Les Financiers qui mènent le monde* ».

Le *Financial Times* existe depuis 1888. Son « editor », Max Henry Fisher, né à Berlin en 1922, réfugié en Angleterre au début du nazisme, est chargé des liaisons avec l'étranger. Il est, en outre, ce qui montre son importance, membre de la *Tricontinentale,* cette fameuse synarchie internationale dont je parle plus loin (chapitre III).

Dans son livre « *The New Anatomy of Britain* » (édition 1976), l'écrivain Anthony Sampson donne ces indications sur le propriétaire du *Financial Times,* Lord Cowdray :

« *Lazard* (celui de Londres) fait partie de l'énorme empire financier de Lord Cowdray, l'un des hommes les plus riches de Grande-Bretagne. Cowdray est l'héritier de la fortune pétrolière de son arrière-grand-père, Weetman Pearson, qui a fondé la *Mexican Eagle Oil company,* englobée plus tard dans *Shell-Mex.* Sa principale compagnie, *S. Pearson and Sons,* est devenue société anonyme en 1969, estimée à 70 millions de livres. Mais Cowdray en demeure le président, son cousin par alliance Pat Gibson est vice-président, et sa sœur jumelle Mme Campbell Preston demeure présidente de *Westminster Press.* Les intérêts de Cowdray (outre d'importants « holdings » à l'étranger) comprennent un monopole virtuel de la presse financière britannique (avec le *Financial Times* et la moitié des actions de l'*Investor's Chronicle* et *The Economist*), la chaîne de journaux provinciaux de *Westminster Press,* les éditions *Longman* et, par leur biais, les *Livres Penguin.* »

Suit cette note :

« Il (Cowdray) n'apparaît pas souvent chez *Lazard* (dont il possède les deux tiers) ; il laisse la direction de la banque à son président, Lord Poole. Poole est par lui-même une figure bien connue de la City. Il est devenu un maître de la politique et de la finance ; durant douze ans, il fut une

figure dominante dans l'organisation du parti conservateur, et fut sans doute l'un de ses plus efficaces organisateurs... »

Lazard de Londres est l'ancienne branche anglaise de la banque internationale *Lazard*, qui conserve ses branches française et américaine, la banque britannique étant toujours liée avec les deux autres grâce au banquier Michel David-Weill, à la fois associé de *Lazard frères et Cie*, de Paris et de New York, et administrateur de *Lazard Brothers and Co*, de Londres.

La société *The Financial Times Ltd*, au capital de 1 800 000 livres, est dirigée par : Lord Gibson of Penns Rocks (Richard Patrick Tallentyre), administrateur de diverses sociétés du groupe, dont *Pearson and Son* et *Westminster Press Ltd* ; M. Brooke (Christopher Roger Ettrick), administrateur de 17 sociétés industrielles, financières et commerciales ; Fisher (Max Henry), déjà cité ; Johnson (Christopher Louis McIntosh), administrateur de *The Oil Daily Ltd* et de quatre autres sociétés ; Cox (Allan George), directeur de *St Clements Press* ; Gorman (Michael Christopher) ; et Franck Taylor, administrateur de *Pearson Longman*, d'*Evening Mail*, de *Southern Publishing Co* et de six autres sociétés.

L'énorme consortium *Pearson*, au conseil duquel se trouve le banquier parisien David-Weill, déjà cité, publie une centaine de journaux, magazines et revues, dont *The Banker*, *The Birmingham Post*, *The Oxford Mail*, *The Catholic Herald* — mais oui ! —, et contrôle la *Yorkshire Television Ltd*, *The National Press Agency*.

Le groupe *Longman*, qui dépend de lui, édite des livres gauchistes.

Cette association Capital-Révolution ne pouvait que séduire le directeur d'un quotidien parisien « socialiste », ancien bras droit (dans l'immobilier) d'un richissime banquier et, d'autre part, « patron » du journal financier *La Presse économique*.

Un autre familier du baron Edmond de Rothschild était au nombre des protecteurs de M. Mitterrand : M. Gilbert Trigano (10). Patron du *Club Méditerranée* et de la

(10) Né à Saint-Maurice (Seine), le 28 juillet 1920, M. Gilbert Trigano est issu d'une famille israélite algérienne.

société qui porte son nom, M. Trigano est fort lié avec M. Georges Dayan, l'homme de confiance du premier secrétaire du Parti socialiste : M. Jean-François Dayan, son fils, a épousé la dernière fille de M. Trigano. P.D.G. du *Club Méditerranée* et des *Villages de vacances*, administrateur de *Trigano Vacances* et membre du conseil de surveillance de la *Compagnie financière*, le groupe bancaire du baron Edmond de Rothschild, il est l'un des membres du conseil d'administration de la Chambre de commerce France-Israël. Il est considéré à juste titre, depuis de longues années, comme le plus renommé des « marchands de vacances ». En raison de l'énorme budget de publicité de son groupe, il exerce une influence considérable sur les *mass media*.

Un confrère de M. Aaron apporta aussi son appui à M. Mitterrand en 1974 : M. Claude Alphandéry. Petit-fils de l'ancien député de la Haute-Marne, Georges Lévy-Alphandéry, qui dirigea longtemps le *Petit Haut-Marnais*, quotidien radical de l'Est, M. Claude Alphandéry ne cachait pas non plus ses tendances de gauche. A la Libération, il présidait le Comité de Libération de la Drôme qui se distingua dans l'épuration des partisans du maréchal Pétain. Quelque temps expert à l'O.N.U., il entra dans les affaires à quarante ans (11) et fut nommé administrateur-directeur général de l'*Immobilière-Construction de Paris*, puis P.D.G. de cette colossale entreprise contrôlée par la famille de sa mère. Il est également administrateur de plusieurs sociétés immobilières, notamment de la *SAGI*, et P.D.G. de la *Banque de la Construction et des Travaux Publics*. Il préside depuis 1969 la Commission de l'habitation créée en vue de l'établissement du VI[e] plan.

M. André Rousselet (12), qui rêvait lui aussi de doter la Gauche d'un grand journal, était au nombre des supporters de la candidature Mitterrand. Ancien député de la Fédération de la Gauche démocrate et socialiste (Haute-Garonne,

(11) Né à Paris le 29 novembre 1922, fils du trésorier-payeur général Pierre Lévy-Alphandéry, et de Mme, née Sophie, Alice Weil, l'actuelle président de la *Société privée financière et immobilière (SOFIM)*.

(12) M. André, Claude, Lucien Rousselet est le fils d'un magistrat ; il est né à Nancy le 1[er] octobre 1922.

2e circonscription) en 1967-1968, ce haut fonctionnaire de l'administration préfectorale pantoufla en 1960 pour devenir président de la *Cie parisienne de gestion automobile,* puis P.D.G. de la *Sté nouvelle des autoplaces G7* et de la *Cie parisienne de gestion automobile de la gare de l'Est,* et enfin de la *Copagau* (depuis 1968) et de la *Sté parisienne des locations de véhicules* (depuis 1970). C'est lui qui avait la haute main sur les fonds de la propagande présidentielle de M. Mitterrand.

Personnalité dirigeante de l'ancienne Union de la Gauche démocrate et socialiste, membre du contre-gouvernement Mitterrand en 1966, M. Pierre Uri, 66 ans, fut, lui aussi, un ferme soutien de la candidature Mitterrand. Cet ancien haut fonctionnaire international, directeur de la division économique de la C.E.C.A., devint, à cinquante ans, le directeur pour l'Europe de la puissante banque *Lehmann Brothers,* de New York. Il est l'un des participants du Bilderberg, l'organisation synarchique internationale dont les agissements ont été révélés par MM. Pierre de Villemarest et Jacques Bordiot et qui compte parmi ses animateurs le baron Edmond de Rothschild, dont M. Pierre Uri est l'un des principaux collaborateurs, mais aussi M. Uri lui-même, ainsi que le député-maire socialiste de Marseille, M. Gaston Defferre, l'ancien ministre radical Maurice Faure, et beaucoup d'autres personnages importants comme, assure Jacques Bordiot dans *Une main cachée dirige,* qui est mine de renseignements précieux, M. Valéry Giscard d'Estaing lui-même (13).

Il y avait aussi, parmi les personnalités du monde des affaires qui apportèrent publiquement leur appui au candidat Mitterrand : MM. Henri Mulsant, P.D.G. d'entreprise de matériel de manutention ; Jacques Robin, directeur

(13) *Le Canard enchaîné,* toujours bien informé, affirmait dans son numéro du 13 avril — ce livre étant déjà sous presse — que le président de la République devait assister « à la très discrète "Conférence de Bilderberg" qui réunira l'élite du monde occidental à la fin du mois en Angleterre, à Torquay, dans le Devon » (*Lectures françaises* avait annoncé cette réunion secrète quelques jours plus tôt, dans son numéro d'avril 1977). *Le Canard enchaîné* ajoutait que participeraient à cette assemblée « quatre-vingt-dix invités triés sur le volet, le gratin de la finance, de la gamberge politique, de l'industrie ».

général de société, administrateur des *Ets Vautheret, Gros et Laforge* ; Michel Gouilloud, P.D.G. d'une filiale de compagnie pétrolière ; et Louis Kaluszyner, directeur général d'une société de distribution de produits de loisirs et culture.

Originaire de Pologne (14), entré à vingt-trois ans au Commissariat à l'énergie atomique, cet ingénieur fonda sa propre entreprise en 1955 après un stage assez long chez *Sadir Carpentier* et à la *Sté R.B.V.-Radio industrie.* P.D.G. de la *Société d'applications industrielles de la Physique* pendant dix ans, il devint directeur général de la division nucléaire de la firme *Schlumberger instruments et systèmes* jusqu'en 1973, puis, l'année suivante, il entra à la *F.N.A.C.,* la fameuse entreprise de *discount* animée par un ancien militant socialiste, M. André Essel, séduit par les beautés du Système capitaliste.

Le « roi de la publicité », M. Bleustein-Blanchet, trop habile pour se compromettre, avait cependant un pied — ou un œil — dans le camp Mitterrand : son propre gendre, Me Robert Badinter, avocat de grandes affaires, qui représentait le comité électoral du candidat socialiste auprès de la commission de contrôle du scrutin.

Du côté de M. Valéry Giscard d'Estaing, les supporters furent plus discrets. Ils ne firent aucune déclaration publique, ne donnèrent aucune interview à la presse, mais leur aide financière fut au moins aussi importante que celle qui fut apportée aux autres deux grands candidats. C'est que les 200 Familles ont reconnu en lui le représentant idéal de leurs intérêts. Toute sa famille n'est-elle pas dans les affaires ?

Par sa grand-mère maternelle, il est apparenté aux Georges-Picot, qui occupent dans les grandes compagnies et les banques une position exceptionnelle depuis plus d'un siècle (*Suez, Pont-à-Mousson, Saint-Gobain, Banque de l'Indochine, Providence,* etc). Son grand-père Bardoux, sénateur libéral du Puy-de-Dôme, administrait deux dou-

(14) M. Louis, Lazare Kaluszyner est né à Wlodzimierz (Pologne) le 31 octobre 1927, de M. Abram Kaluszyner, commerçant, et Mme, née Golda Weinzyb.

zaines de sociétés financières, industrielles ou commerciales.

Son père, Edmond Giscard d'Estaing, est à la tête de grandes firmes depuis un demi-siècle. Avant la guerre, il administrait des sociétés coloniales et portuaires (voir le « *Dictionnaire des Dynasties bourgeoises* ») ; pendant l'occupation, arborant fièrement la Francisque du maréchal Pétain, il présidait notamment la compagnie d'assurances *Le Phénix* ; de nos jours, il siège au conseil du *Crédit Foncier de France*, de *Bergougnan*, de *Kléber-Colombes*, de *Carbone-Lorraine*, d'*Air France*, après avoir présidé la société créée pour percer le tunnel routier sous le Mont-Blanc. Il est, en outre, président de la *Société financière pour la France et les pays d'Outre-mer*.

Le frère du président de la République, M. Olivier Giscard d'Estaing, qui fut de 1968 à 1973, député des Alpes-Maritimes, est administrateur de la filiale française du trust américain *I.B.M.*, de *Sodico McCann Erikson* (*Interpublic France*), de *Trailor* ; il fut P.D.G. de *Gibbs Hill-France* et vice-président mondial de la Jeune Chambre internationale.

Son oncle, René Giscard d'Estaing, marié à une Carnot (d'une famille connue dans la politique et les produits chimiques), lui aussi décoré de la Francisque du maréchal Pétain, décédé en 1945, était le père de M. Jacques Giscard d'Estaing, ancien directeur financier du Commissariat à l'énergie atomique, administrateur de sociétés du secteur nucléaire du trust *Schneider* (voir chapitre XVI), ainsi que de M. François Giscard d'Estaing, directeur général de la *Banque française du commerce extérieur*, administrateur de *Nadella S.A.* et membre du conseil de surveillance de l'*Entreprise Jean Lefebvre*.

Un autre cousin, M. Philippe Giscard d'Estaing, a été nommé (selon *Le Monde* du 18 juin 1976), le même jour, administrateur de la *Sté française des téléphones Erickson* et de la *Sté Le Matériel téléphonique*, dont il est devenu, quelques heures après, vice-président-directeur général. Bel exemple de népotisme !

En épousant la petite-fille et héritière des Schneider, du Creusot, M. Valéry Giscard d'Estaing est entré dans la famille des fameux « marchands de canons ». Les entreprises *Schneider*, étroitement associées avec le trust du baron belge Empain, contrôlent tout un secteur de la métallurgie française ainsi que, pour une bonne part, le domaine nucléaire français.

A peine intronisé, le nouveau président constitua un gouvernement. M. Jacques Chirac, un protégé-commandité de M. Marcel Dassault, qui avait permis, par son ralliement, l'élection de M. Giscard d'Estaing, devint Premier ministre. Presque tous les autres ministres appartenaient au même milieu, sinon au même parti.

L'homme fort du cabinet, l'ami intime et le soutien fidèle du président, M. Michel Poniatowski, était administrateur de la firme de champagne *Veuve Clicquot-Ponsardin*, dont sa femme, née Gilberte de Chavagnac, est une très importante actionnaire. Il appartenait également au conseil d'administration de la *Sté Debresse Dulac*. Issu d'une vieille famille polonaise, qui a donné à la France un maréchal, à l'Autriche un feldmarschal, et à la Pologne un roi et un primat, M. Poniatowski porte le titre de prince. Mais il s'agit là d'un titre étranger, ce qui explique qu'il ne figure pas dans le *Catalogue de la Noblesse française contemporaine* (Paris, 1959). Les Poniatowski actuels, qui ont essaimé en Europe et en Amérique, ne descendent pas du roi Stanislas-Auguste, ni du maréchal Joseph Poniatowski : ceux-ci n'ont jamais contracté d'alliance et n'ont donc pas eu de postérité légitime. André Poniatowski, père du maréchal de Napoléon, était devenu prince du Saint-Empire en 1765. Les Poniatowski de France, branche à laquelle appartient le ministre de l'Intérieur, sont patriciens de Florence avec le titre de *principi* di Monte Rotondo (depuis 1847) et princes autrichiens — depuis 1850. Père de Ladislas Poniatowski, qui a épousé une fille du baron Olivier Guichard, député gaulliste (voir plus loin), le prince Michel Poniatowski est le beau-frère de l'écrivain catholique Michel de Saint-Pierre, ce dernier ayant épousé la sœur de sa femme.

Le ministre des Armées nommé dans ce premier gouvernement de la présidence Giscard d'Estaing, appartient également au monde des affaires : M. Jacques Soufflet, au moment de sa désignation, président de la *Société générale des transports départementaux*, après en avoir été le vice-

président (cette firme est devenue, en 1971, la *Société générale de transports et d'industrie*). Il avait été précédemment directeur d'*Air-Transport* et il présidait la *Société de Transports S.T.A.*

Son prédécesseur, rue Saint-Dominique, M. Robert Galley, avait le portefeuille de l'Equipement. Marié à la fille du maréchal Leclerc de Hauteclocque, il appartient donc, par sa femme, à la famille de Wendel, sa belle-mère, née Thérèse de Gargan, étant une descendante de Marguerite de Wendel (qui épousa le baron Théodore de Gargan) et une importante actionnaire de la Sté *Les Petits-Fils de F. de Wendel*, holding familial qui contrôle l'empire sidérurgique de Wendel.

Aux Finances était placé un homme de confiance du président Giscard d'Estaing, M. Jean-Pierre Fourcade. Ce banquier, qui abandonna la direction générale du *Crédit industriel et commercial* pour la rue de Rivoli, où il devait faire le travail que l'on sait, était également P.D.G. de l'*Epargne mobilière* et administrateur de la *Banque transatlantique* et de la *Sté commerciale d'affrêtement et de combustibles*.

M. Christian Bonnet avait le portefeuille de l'Agriculture. Lorsqu'il fut élu député du Morbihan, cet homme d'affaires démocrate-chrétien présidait la *Sté Les Grandes Marques de la Conserve*, au Maroc, ainsi que la Chambre syndicale des fabricants de conserves du Morbihan ; il était, en outre, vice-président de la Fédération nationale de la conserverie de produits de la mer. Il a abandonné ces fonctions par la suite, mais il n'en conserve pas moins des intérêts importants dans cette industrie.

Le ministère du Commerce et de l'Artisanat était confié à M. Vincent Ansquer, P.D.G. d'une manufacture de chaussures, les *Ets Chaudière et Cie*, depuis 1952, après avoir travaillé pour le compte d'un groupe industriel en Guinée pendant quatre ans. Il était également l'un des animateurs, en Vendée, de la Jeune Chambre Economique.

Son collègue à l'Industrie était un supporter fidèle du président : le comte Michel d'Ornano, le maire de Deauville, « patron » de la firme *Jean d'Albret-Orlane*, parfums et produits de beauté, et fils du comte Guillaume d'Ornano, administrateur des parfums *Coty*, cofondateur de la firme

Lancôme (15), P.D.G. de *Jean d'Albret-Orlane*, ancien vice-président du Syndicat national de la parfumerie française et propriétaire d'un grand élevage de pur sang et d'une célèbre écurie de courses. Par son épouse, le nouveau ministre de l'Industrie, est apparenté aux Contades : la comtesse Michel d'Ornano, née Anne de Contades, descendante d'un maréchal de France sous Louis XVI, est la sœur du comte Arnold de Contades (ex-gendre de M. Jean Prouvost, ancien « patron » de *Paris-Match* et du *Figaro*), dirigeant des entreprises de presse de son ex-beau-père.

Quant au ministre de la Coopération, M. Pierre Abelin, son nom figure dans les annuaires financiers depuis une bonne trentaine d'années. Le gouvernement du maréchal Pétain l'avait nommé à la tête du Comité d'organisation des cacaos, chocolaterie et confiserie ; il était d'ailleurs l'un des dirigeants de l'Union française des industries exportatrices, du Comité d'exportation de l'industrie cotonnière, du Groupement national d'importation des cacaos et de la Chambre syndicale des chocolatiers et confiseurs. A la Libération, il participa à la direction du journal financier *La Tribune économique* tout en poursuivant sa carrière politique au M.R.P., le parti démocrate-chrétien de l'époque. Il a appartenu à un grand nombre de conseils d'administration, depuis celui des *Ets Rouzaud* — la fameuse « *Marquise de Sévigné* », que les Rothschild ont accaparée depuis — jusqu'au conseil du *Matériel Téléphonique* (filiale française du trust *I.T.T.*) ; il fut vice-président des *Chemins de fer franco-éthiopiens* et, ce qui revêt un caractère exceptionnel pour un politicien qui se dit défenseur des classes moyennes, il fut P.D.G. de la *Sté française de supermarchés*, de 1961 à 1972.

D'autres ministres ou secrétaires d'Etat appartenaient

(15) *Lancôme* a été absorbé par le trust *L'Oréal* à l'automne 1975 en même temps que les *Parfums Guy Laroche* et *Gervilly* (cf. *Les Petites Affiches*, 16 septembre 1975). La firme *L'Oréal*, fondée par feu Eugène Schueller, le compagnon de combat d'Eugène Deloncle, de la Cagoule et du M.S.R., est passée sous le contrôle du trust international *Nestlé* depuis que Mme Bettencourt, née Schueller, femme de l'ancien ministre, leur a cédé la majorité des actions de l'entreprise familiale (1974). L'un des patrons de *Nestlé-Alimentana*, M. Arthur Fürer, siège d'ailleurs au C.A. de *L'Oréal*.

aux mêmes milieux d'affaires. M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, ministre des Réformes, dont les liens avec le trust *Schneider* du Creusot, commanditaire de *L'Express* il y a vingt ans, peuvent expliquer cette promotion insolite — et d'ailleurs provisoire ; M. Aymar Achille-Fould, secrétaire d'Etat aux P. et T., héritier des Fould, les riches banquiers du Second Empire et de la Troisième République, qui est ou fut administrateur ou gérant d'une dizaine de sociétés, dont la *SOCOMI*, la *Foncière de l'Hôtel Continental*, la *Nigeria and Trading C°*, les vins *de Luze et Cie*, de Bordeaux, et la *Sté commerciale de matériel industriel* ; M. René Tomasini, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre (chargé des relations avec le parlement), ancien président de *Séquifrance* (*Sté française financière d'investissement*), de la *Sacodec* (prises de participations dans les affaires industrielles et financières) et d'*Industria* (importante société de personnel intérimaire) ; M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'Outre-mer, cohéritier des *Etablissements Soisson et James* (manufacture de vêtements) ; M. Paul Granet, secrétaire d'Etat à la Fonction publique, ancien directeur général de la *Société de technique immobilière* et homme de confiance de M. Francis Bouygues, le grand entrepreneur de travaux publics ; M. Gabriel Peronnet, secrétaire d'Etat à l'Environnement, que le *Who's Who* qualifie, sans donner de détails, d'« administrateur de sociétés » ; André Postel-Vinay, secrétaire d'Etat auprès du ministre du Travail (travailleurs immigrés), qui fut, avec M. André Debray, de la *Banque de Paris et des Pays-Bas*, et M. François Bloch-Lainé, le banquier (fils d'un associé de la banque *Lazard frères*), financiers des mouvements de Résistance.

Les remaniements ministériels n'ont pas modifié la tendance du gouvernement : M. Servan-Schreiber, démissionnaire, ne fut pas remplacé à ce poste créé pour lui, mais son *alter ego*, Mme Françoise Giroud, également de *L'Express*, est entrée au gouvernement ; M. Pierre-Christian Taittinger, P.D.G. de l'*Hôtel Lutétia*, vice-président de l'*Hôtel Concorde-Lafayette*, administrateur de la *Cie commerciale et viticole champenoise* (*Champagne Taittinger*), de *Ripolin-Georget-Freitag* et de la *Banque de l'Union occidentale*, est devenu secrétaire d'Etat à l'Intérieur ; éminence grise du président Giscard d'Estaing depuis plusieurs années, M. Lionel Stoléru, participant actif du groupe synarchique Bilderberg, a pris le secrétariat d'Etat chargé des travailleurs manuels ; M. Robert Boulin, administrateur de la *Cie française de l'Afrique occidentale* et de la *Sté Heinz-Perrier*, conseiller du groupe *Leven* (*Source Perrier*) pour les questions laitières, fut ministre chargé des relations avec le parlement ; il est, depuis peu, délégué aux Finances ; M. Christian Beullac, administrateur de la *Sté de matériel agricole et de travaux publics*, de la *Sté nouvelle de roulements*, de la *Sté des Aciers fins de l'Est*, de la *F.A.S.A.* (Espagne), de la *S.B.F.M.* de Lorient, de la *C.P.I.O.* de Nantes, de *Renault Finance S.A.* (Suisse), P.D.G. de *Renault Industrie, Equipement et Techniques*, a été nommé ministre du Travail ; M. René Monory, président de sociétés (machines agricoles, automobiles), est ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat depuis le remaniement du gouvernement Barre (avril 1977) ; Jean-Jacques Beucler, P.D.G. de la *Sté métallurgique de Corbenay*, ancien président du Centre des Jeunes Patrons de Luxeuil, a été nommé secrétaire d'Etat à l'Intérieur, chargé des collectivités locales ; Mme Christiane Scrivener, qui est devenue secrétaire d'Etat à l'Economie et aux Finances (Consommation), est la femme de M. Pierre Scrivener, ancien associé de *K.S. Cate*, « patron » de la *Sté Pija* et ancien trésorier de la Fédération des Jeunes chefs d'entreprises ; Mme Hélène Missoffe, nommée récemment secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Santé et de la Sécurité sociale, est l'épouse de l'ancien ministre François Missoffe, ancien administrateur de *Harriet Hubbard Ayer*, filiale du trust *Unilever*, et P.D.G. de la Sté *Japon Investissements* et *Japon Pacific Fund*, elle-même fille du comte de Mitry, président d'honneur de *Wendel-Sidelor*, administrateur d'une dizaine de grandes sociétés métallurgiques, et de Mme, née Marguerite de Wendel, donc directement issue des 200 Familles ; et enfin M. Jean François-Poncet, ancien vice-président et directeur général de la firme *J.-J. Carnaud et Forges de Basse-Indre* et de *Marne-Wendel*, a été nommé secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères.

A quelque temps de là, le président Giscard d'Estaing appela M. François-Poncet auprès de lui, pour remplacer

M. Claude Pierre-Brossolette au secrétariat général de la présidence de la République. Le fils du martyr de la Résistance occupait ce poste de confiance depuis l'installation de M. Giscard d'Estaing à l'Elysée. Bien qu'il ait été socialiste comme son père et sa mère, M. Claude Pierre-Brossolette appartient, par son mariage, aux 200 Familles. Il a, en effet, épousé en 1953 la fille d'un magnat du pétrole, feu André Goldet, fils d'une Dlle Deutsch de la Meurthe (*Pétroles Jupiter*), administrateur de la *Shell française*, de *Péchiney-Ugine-Kuhlmann* et P.D.G. de la *Sté de gérance des intérêts privés* (Holding des héritiers Deutsch de la Meurthe). Son successeur, M. François-Poncet, appartient, lui, par son mariage également, à la famille de Wendel ; il est, en effet, le gendre du comte Emmanuel de Mitry, descendant de François de Wendel et animateur du holding regroupant les intérêts familiaux des Wendel dans la métallurgie. La sœur du nouveau secrétaire général de la Présidence fut quelque temps l'épouse du promoteur immobilier Robert de Balkany, et sa belle-sœur, Marie-Thérèse Missoffe, est entrée dans le gouvernement en mars dernier, nous venons de le voir.

La brouille du président de la République avec son Premier ministre Chirac et la démission fracassante de ce dernier provoquèrent, en août 1976, la nomination d'un nouveau chef de gouvernement. L'Elysée choisit M. Raymond Barre, un personnage inconnu du grand public, vivant en marge du monde politique, qui prit en même temps que la charge de Premier ministre, le portefeuille de l'Economie et des Finances (16). Pourquoi ce choix ? On supposa que ce professeur, qui n'avait jamais été élu à une fonction publique, avait été désigné en raison de ses connaissances, qu'il était un technicien des finances et de

(16) Contrairement à l'attente de certains observateurs, le conseiller économique de M. Giscard d'Estaing, M. Lionel Stoléru, ne devint pas ministre des Finances : il conserva le secrétariat d'Etat auprès du ministre du Travail (travailleurs immigrés) qu'il avait obtenu dans le précédent gouvernement. M. Stoléru, attaché au cabinet de M. Giscard d'Estaing, ministre de l'Economie et des Finances (1969-1974), puis son conseiller technique à l'Elysée (1974-1976), est une personnalité marquante de la Communauté israélite et du groupe de Bilderberg.

l'économie, voire même un technocrate. Mais lorsqu'on apprit — *Lectures françaises* fut l'un des très rares organes de presse qui le révélèrent — que M. Raymond Barre, qui avait occupé la vice-présidence de la Commission de la Communauté Européenne, appartenait à la mystérieuse Trilatérale, on comprit mieux : M. Giscard d'Estaing ne faisait que ratifier le choix que cette nouvelle Synarchie internationale avait fait pour la France comme elle allait le faire, pour les Etats-Unis, avec un autre de ses membres, M. Jimmy Carter.

Contrairement à M. Chirac qui, par son épouse, née Bernadette Chodron de Courcel, est apparenté aux 200 Familles, notamment aux banquiers de Nervo, M. Barre, fils de commerçants, ancien collaborateur du ministre de l'Industrie et du Commerce (M. J.-M. Jeanneney, 1959-1962) et devenu ministre du Commerce extérieur à l'occasion d'un remaniement ministériel du cabinet Chirac, n'appartient pas aux dynasties bourgeoises. Mais il est du même bord, si l'on peut dire, puisqu'il est l'adepte d'une société politico-financière internationale qui émane des « 200 Familles » d'Amérique, d'Europe et du Japon. Nous verrons plus loin (chapitre III) que le fait est d'une importance capitale.

Ce n'est pas l'effet du hasard qu'autant de gens d'affaires soient placés à la tête du pays par le président Giscard d'Estaing. Le lecteur un peu attentif aura remarqué l'enchevêtrement des familles, leur imbrication très poussée, qui met en évidence une volonté réelle d'accaparement et de domination. La présence, par exemple, d'héritiers des Schneider et des Wendel, des Fould et des Deutsch de la Meurthe, dans les avenues du pouvoir est, à ce point de vue, révélatrice.

Mais si, avec l'actuel chef de l'Etat, c'est la fraction la plus connue du Grand Capital qui domine, il serait hasardeux d'en déduire que la disparition de M. Giscard d'Estaing et de ses ministres — suivie de leur remplacement par l'équipe de M. Mitterrand — modifierait profondément la situation de notre pays. La France ne ferait que changer de maîtres : le Système restant en place, on verrait bien vite d'autres hommes d'affaires ou d'autres fidéicommissaires de la « Finance anonyme et vagabonde » s'emparer des sièges abandonnés par leurs actuels occupants. Les com-

manditaires de l'opération Mitterrand ne sont pas plus désintéressés que les bénéficiaires de l'opération Giscard d'Estaing, et, sous la bannière du « socialisme », on assisterait à la confiscation de la « victoire des travailleurs » par d'autres maîtres aussi néfastes que ceux que nous avons aujourd'hui.

Car ce ne sont pas les individus, agents plus ou moins intéressés du Système, qu'il faut éliminer, mais le Système lui-même.

Vingt-deux années après la publication des « *Financiers qui mènent le monde* », je répéterai ce que j'écrivais alors : les « capitalistes » ne sont dangereux pour la Nation que parce qu'il n'y a plus d'Etat pour juguler le capitalisme.

CHAPITRE II

L'Argent et la Politique

Sous la IV[e] République, le pouvoir des parlementaires était, *théoriquement*, souverain. Autrement dit, M. Durand, électeur moyen, avait l'impression, à la lecture de la Constitution démocratique adoptée en 1946, qu'il avait remplacé le Roi ou l'Empereur du temps jadis. Le parlement qu'il élisait faisait les lois, agréait les ministres. Avec le retour au pouvoir du général De Gaulle et la nouvelle constitution que l'homme du 18 juin fit voter en 1958, les prérogatives des parlementaires ont été singulièrement amoindries. A tel point que sous le proconsulat gaullien, les députés et les sénateurs ne faisaient qu'entériner les décisions prises à l'Elysée.

Cette situation se serait probablement maintenue jusqu'à la mort du grand homme si sa malencontreuse phrase sur « le peuple dominateur et sûr de lui-même » ne lui avait aliéné une fraction influente de l'opinion et la quasi-totalité des *mass media*. Alors que le mouvement poujadiste, au temps de sa puissance, n'avait jamais pu les mobiliser en totalité, les commerçants et artisans parisiens baissèrent avec ensemble leur rideau de fer à la veille d'un référendum qui, pourtant, ne concernait pas leurs professions, marquant ainsi leur hostilité au pouvoir ; cette fois, les boutiquiers juifs, qui s'étaient abstenus lorsque Pierre Poujade le leur avait demandé, firent grève avec les autres marchands. Le 27 avril 1969, par 11 966 000 « non » contre 10 669 000 « oui », l'électorat français signifiait au général De Gaulle sa désapprobation à propos d'une affaire relativement mineure :

« Le vote de la communauté juive contre celui qui avait dénoncé Israël comme l'agresseur n'a pas été, semble-t-il, sans influence », devait écrire un peu plus tard l'excellent observateur politique du *Monde* (1).

Plus net encore que M. Viansson-Ponté, l'académicien François Mauriac, admirateur du Général et son supporter fidèle, n'hésita pas à accuser les Israélites d'avoir voté en masse contre la réforme proposée par le chef de l'Etat dans l'espoir de provoquer son départ :

« Ce que personne n'ose rappeler, tant on a peur d'être accusé d'antisémitisme, c'est qu'il y eut une autre cause au triomphe des « non » au référendum : ce fut la politique du Général à l'égard d'Israël. Je regrette de ne pas avoir gardé certaines lettres où des amis juifs, fervents gaullistes, devenaient d'un seul coup des adversaires implacables (2). »

Après la disparition de la scène politique du fondateur de la Vᵉ République et sans que la constitution ait été modifiée, les députés et les sénateurs reprirent quelque importance. On ne sollicite pas encore leur avis quand le président de la République choisit ses ministres, mais on en revient peu à peu aux fameux dosages fort en honneur sous les précédentes républiques. On tolère même qu'ils modifient ou édulcorent certains projets, qui tiennent tant à cœur au chef de l'Etat et aux 200 Familles.

Il s'ensuit que le parlement, assemblées négligeables il y a dix ans, est redevenu une puissance avec laquelle il faut compter. C'est, naturellement, par lui que l'opposition entend provoquer les changements inscrits au « Programme commun ». Aussi, la voyons-nous fourbir ses armes en vue de la prochaine consultation électorale.

Ce qui est dit au chapitre précédent à propos du gouvernement est également applicable au parlement. La majorité y est aussi soumise aux puissances d'argent que le cabinet. Les oligarchies financières comptent dans les deux chambres autant de créatures que dans les ministères Chirac et Barre ou dans les avenues du pouvoir. Les

(1) P. Viansson-Ponté, *Le Monde*, 12 janvier 1970.
(2) Le Bloc-Notes de François Mauriac, *Le Figaro littéraire*, 24 novembre 1969.

vrais indépendants n'y sont pas plus nombreux que sous les précédents régimes. Cela tient au mode d'élection, et à l'état d'esprit des électeurs, trompés par leurs directeurs de conscience.

Faut-il rappeler qu'une campagne électorale coûte cher, même si la collectivité prend à sa charge l'envoi aux électeurs des professions de foi des candidats et quelques autres menus frais. Certains journaux ont dit que M. Giscard d'Estaing avait dépensé plusieurs milliards d'anciens francs pour se faire élire et que MM. Chaban-Delmas et Mitterrand en avaient gaspillé guère moins pour se faire battre. Il faut aussi beaucoup d'argent pour faire une campagne, quand on est candidat député. Cela représente quelques dizaines de millions anciens si l'on ne dispose pas d'un appareil comparable à celui du Parti communiste, lequel ne manque pas de moyens financiers non plus.

Rares sont les candidats qui trouvent, dans leur propre famille, les fonds indispensables. Il leur faut donc faire appel à ceux qui sont réputés « avoir les moyens ». Ce sont parfois de petits industriels locaux, des négociants du cru, qui ne seraient pas mécontents d'avoir ainsi « leur » député, c'est-à-dire un élu capable de faire aboutir certaines démarches et, au besoin, pouvant les effectuer lui-même pour leur compte. Mais, le plus souvent, le candidat est dirigé sur une caisse centrale, une véritable caisse noire alimentée par les trusts et les banques et, dès lors, quiconque profite de cette manne, devient l'obligé de ceux qui la lui donnent. Ces grands dispensateurs de fonds électoraux se sont appelés, dans le passé : Comité Mascuraud, Union des Intérêts économiques, ou Comité des Forges. De nos jours, le C.N.P.F. et certaines grandes chambres syndicales distribuent eux-mêmes les milliards de la corruption. Les bénéficiaires en sont aussi bien les candidats de droite que ceux de gauche ou du centre. Ils n'ont pas de préférence, l'essentiel étant de s'attacher ainsi les futurs élus.

Certes, ces aspirants députés n'ont pas pris d'engagements fermes ; il est probable que nombre d'entre eux ont alors l'arrière-pensée de suivre leur voie, une fois au parlement, sans se soucier de leurs commanditaires. Mais

ils comprendront bien vite que s'ils veulent être réélus il leur faudra satisfaire les intérêts de ceux qui leur ont permis d'entrer au parlement en finançant leur élection, et qui ne le feraient plus, à l'avenir, si les élus ne faisaient pas ce qu'ils attendent d'eux. Vous pouvez désintéresser à bon compte un homme fortuné de votre région qui vous a versé des subsides lors de votre campagne électorale : un ruban rouge, souvent, suffira. Mais il en va tout autrement lorsqu'il s'agit des « gros », des organismes capitalistes qui vous ont largement ou même plus parcimonieusement « arrosé ». Pour ceux-là, il faut des avantages plus tangibles. D'où les votes favorables à certains secteurs économiques, l'acceptation de subventions publiques à diverses firmes industrielles et les interventions profitables à tel ou tel groupe exportateur ou importateur.

L'élu modeste, effacé, soucieux du bien commun — il en existe sur tous les bancs — ne sera pas d'un grand intérêt : les trompettes de la renommée, qui ne sonnent que pour les hommes du Système, ne retentiront pas pour lui. Sans appui, il perdra vite le prestige que lui valut, dans sa circonscription, une brillante élection ; il sera battu à la consultation suivante. Par contre, le parlementaire ambitieux et point trop scrupuleux sur les services à rendre aux puissances d'argent sera assuré, sauf gros imprévu, d'une carrière longue et profitable ; non seulement il aura droit aux articles élogieux de la presse locale ou régionale, mais aussi aux citations fréquentes et non moins bienveillantes dans les grands journaux de Paris, et il bénéficiera des avantages que les trusts accordent aux hommes qui les servent : pour celui-ci, un siège d'administrateur de société ou une sinécure moins voyante, pour celui-là, s'il est avocat, des dossiers à étudier. Les parlementaires les plus en vue n'échappent pas à la règle, à moins qu'ils n'aient une fortune personnelle les mettant à l'abri des tentations.

N'allez pas croire que les parlementaires qui acceptent ces largesses du monde des affaires aient conscience de trahir les devoirs de leur charge. Pas du tout : ils sont souvent persuadés que c'est la règle du jeu et qu'ils servent, en fin de compte, les intérêts de la nation, puisque le Système est l'expression la plus satisfaisante de la plus authentique des démocraties. Ils ne s'aperçoivent pas qu'ils sont ainsi tombés dans les rets des oiseleurs de la finance. J'ai connu, il y a bientôt quarante ans, un ancien parlementaire qui me fit l'aveu de sa surprenante naïveté. Combien en est-il encore qui confondent, de bonne foi, les intérêts du pays et ceux de leur milieu ou du groupe qui les a accueillis !

Il existe, il est vrai, sous la Ve République, assez peu de députés-hommes d'affaires. On cite, bien sûr, le cas de ce parlementaire réputé, qui, encore simple avocat sans cause, vécut aux crochets d'un confrère et n'avait pas un costume convenable à se mettre à la Libération, et qui fêta son premier milliard en 1955 et son deuxième à la chute de la IVe République. Mais c'est l'exception.

Le scandale de Panama et l'affaire Stavisky sont loin. La Ve République n'a connu que quelques krachs immobiliers qui n'ont éclaboussé qu'une demi-douzaine de députés. D'ailleurs, les responsables de ces déconfitures n'avaient qu'un lointain rapport avec les oligarques qui dominent notre économie ou qui règnent à la Bourse. Il leur manquait d'avoir réussi leur coup pour être jugés dignes de faire leur entrée dans le cercle fermé des 200 Familles.

Jean Galtier-Boissière, le fondateur du *Crapouillot*, a publié, voici un quart de siècle, une liste des parlementaires liés aux milieux d'affaires. Ce ne sont plus les mêmes aujourd'hui, à de très rares exceptions, mais leur nombre est sensiblement analogue. Ils ne sont qu'une minorité ceux qui, au vu et au su de tous, occupent un ou plusieurs postes d'administrateurs ; le plus souvent, ils passent, aux yeux de leurs collègues et de leurs électeurs, pour des techniciens avisés, ce qui leur permet d'occuper les meilleures places dans les commissions parlementaires. Parmi les quelque quatre cent quatre-vingts députés qui siègent à l'Assemblée nationale, combien en est-il qui sont capables d'aborder les questions économiques, financières et fiscales avec compétence ? D'ailleurs, s'ils devaient étudier sérieusement tous les projets de loi, tous les dossiers soumis aux commissions, quand pourraient-ils s'occuper des affaires de leurs électeurs ?

Dans les commissions, dont ils sont membres, ils se bornent généralement à choisir un collègue qui fera le rapport ou qui, plutôt, viendra leur présenter celui qu'aura établi pour lui la Chambre syndicale ou le *lobby* intéressé. Vous seriez surpris par le nombre de décisions importantes, adoptées par le parlement, qui ont été pratiquement imposées par les grands intérêts économiques.

La tâche des représentants de ces grands intérêts privés est grandement facilitée par une même origine sociale et, surtout, par une formation universitaire commune aux dirigeants des trusts et aux élus de la nation. Ils sont souvent proches parents. Ou bien, ils ont été ensemble dans certains cabinets ministériels. D'autres, qui dirigent aujourd'hui de très grandes entreprises, ont été naguère les collaborateurs de ministres. M. Ambroise Roux, l'une des personnalités marquantes du C.N.P.F. (patronat), dont il est vice-président, fut directeur du cabinet d'un ministre de l'Industrie et du Commerce (1952-1954), avant de devenir le grand patron de très puissantes sociétés comme la *Compagnie Générale d'Electricité,* le *Crédit Commercial* ou *Pechiney-Ugine-Kuhlmann.* Son cas n'est pas unique.

Il y a aussi les parentés ; elles ont une grande importance, les intérêts familiaux faisant souvent oublier l'intérêt général. Le cas des Giscard d'Estaing est connu : j'en parle plus particulièrement dans le chapitre sur l'industrie nucléaire. Les « incompatibilités parlementaires » ne concernent pas les députés et les sénateurs qui ont le bonheur d'avoir une épouse fortunée ou un proche parent dans les affaires. En ce domaine, la légalité n'est d'ailleurs que très rarement respectée : M. Marcel Dassault et le général Guillain de Bénouville, par exemple, sont depuis des années parlementaires et dirigeants de firmes travaillant pour l'Etat, ce que la loi interdit. Lorsqu'un homme politique abandonne, volontairement, ses fonctions de P.D.G. ou d'administrateur de sociétés, il est assuré de les retrouver un peu plus tard ; d'ailleurs, en fait, ses liens avec les intérêts économiques particuliers ne sont pas rompus : ils sont seulement masqués. J'ai donné de nombreux exemples de parlementaires-affairistes ou de parlementaires-financiers dans « *Le Secret des Dieux* » ; le lecteur qui désire plus de détails sur ce point particulier pourra se reporter utilement au livre.

Le financement des partis explique, également, certaines complicités : qui pourrait prétendre que les représentants au parlement d'une formation politique soutenue par tel groupe industriel ou bancaire reste insensible aux appels du bailleur de fonds ? Le Système capitaliste est d'autant mieux défendu par les partis que ceux-ci sont tributaires des puissances d'argent. L'Association de documentation économique et sociale (A.D.E.S.), qui collectait, en 1962, les fonds pour l'U.N.R. gaulliste, ne manquait pas, le cas échéant, de rappeler à l'ordre les parlementaires qui négligeaient par trop les sacro-saints intérêts de la ploutocratie. Après l'A.D.E.S., il y eut le C.N.E.R.E.S., puis la T.E.M.A. et Presse Publicité Promotion : M. André Campana, le journaliste du *Figaro* et de FR 3, qui cite ces organismes discrets, affirme qu'ils ont drainé des milliards vers les caisses électorales du parti gaulliste (3).

Le trésorier de l'U.D.R. gaulliste, M. Pierre Ribes, député des Yvelines et P.D.G. de la *Compagnie générale fiduciaire,* fit un jour cette confidence que rapporte M. Campana à propos des fonds alimentant la caisse de son parti : « Les fonds secrets ? C'est mineur. Les industriels qui nous aident ? C'est vrai, mais c'est surtout parce que nous défendons un certain type de société... » La société capitaliste, naturellement.

Le quêteur, auprès des oligarchies financières, ce n'est pas M. Ribes : c'est un certain M. Pierre Figeac, ancien ingénieur chez *Rateau* (affaire Rothschild), puis au trust pétrolier *Shell,* devenu président des Jeunes cadres français, que M. Campana nous présente comme un « spécialiste de l'édition et du judo », entré « à trente-cinq ans, sur proposition du gouvernement » au Conseil économique et social. M. Marcel Dassault, qui a commandité le journal corrézien de M. Jacques Chirac, est probablement parmi les gros bailleurs de fonds du R.P.R., le nouveau parti gaulliste qui a succédé fin 1976 à l'U.D.R.

(3) A. Campana, *L'Argent secret,* Paris, 1976 (pages 44-46). Il est fait allusion dans ce livre aux imprudences du député René Tomasini.

L'avionneur n° 1, qui passe pour un « homme de droite » — sans doute parce que son bras droit, le général de Bénouville, fut jadis antisémite et camelot du roi et qu'il est à l'origine de sa conversion au catholicisme — fait parfois des générosités à tel ou tel journal ou mouvement national, comme la banque *Worms* subventionne des organismes anticommunistes ou les « patrons » de *Viniprix* s'intéressent à des publications traditionalistes. Mais l'extrême-droite présente trop peu d'intérêt aux yeux des oligarchies financières pour qu'elle soit traitée sur le même pied que le centre, la gauche ou même les libéraux. Une aumône ou un pourboire, c'est tout ce que valent les nationalistes d'aujourd'hui. Pourquoi, d'ailleurs, en serait-il autrement ? Depuis trente ans, ne sont-ils pas la piétaille qui reçoit les coups sans que l'on ait eu besoin de la mobiliser, encore moins de lui faire des concessions ou des promesses ?

Le financement des Républicains Indépendants, le mouvement giscardien, est assuré de la même manière. Les bailleurs de fonds sont souvent différents, mais pas toujours. Les groupements patronaux, notamment le C.N.P.F. préfèrent les giscardiens aux gaullistes ; mais ils versent aux deux caisses — à celles des centristes, des radicaux et de la gauche aussi, d'ailleurs, mais peut-être avec plus de discrétion.

M. Michel Poniatowski a déclaré à M. Campana que le budget annuel de la Fédération Nationale des Républicains Indépendants, qu'il présida plusieurs années durant, s'élevait à 650 millions d'A.F., en incluant les dépenses des comités de soutien à Valéry Giscard d'Estaing, le Club Perspectives et Réalités et Génération sociale et libérale (jeunes giscardiens). Il s'agit là, naturellement, du budget normal, pour une année sans consultation électorale. Lorsqu'il y a un effort financier exceptionnel, par exemple en 1974, année de V.G.E. à l'Elysée, ou de 1977, année des élections municipales, un budget spécial est prévu.

Officiellement, le trésorier des Républicains Indépendant est M. Pierre Schaeffer, mais, en fait, il s'appelle Victor Chapot. Ce M. Chapot fut, en quelque sorte, le véritable « caissier général » de la campagne présidentielle de 1974. Officiellement, il n'est que « chargé de

mission » à la Présidence de la République ; mais il est beaucoup plus que cela : c'est l'homme de confiance de M. Giscard d'Estaing pour toutes les questions concernant la recherche et la gestion des fonds destinés à la propagande giscardienne. Agé de soixante ans — il est né le 19 décembre 1916 à Saint-Julien, dans la Haute-Loire — il débuta comme fonctionnaire de l'Enregistrement en 1938, végéta dans cette administration sous l'Etat Français, n'en devint inspecteur qu'après la Libération. Administrateur civil au ministère des Finances en 1946, remarqué par M. Giscard d'Estaing, alors inspecteur des Finances, il devint son collaborateur dès que celui-ci entra au gouvernement. Il fut chef de cabinet de V.G.E., alors secrétaire d'Etat aux Finances en 1959, le resta lorsque celui-ci devint ministre des Finances en 1962, fut nommé successivement sous-directeur rue de Rivoli et contrôleur d'Etat d'*Air Inter* en 1963, et revint auprès de son protecteur, toujours comme chef de cabinet, en 1969. Il est aujourd'hui trésorier-payeur général (nommé en 1970) en même temps qu'administrateur de la *Sofirad*, de *Radio Monte-Carlo*, d'*Europe N° I* et de *Sud-Radio*.

Pour mieux camoufler l'organisation financière des Républicains Indépendants, une organisation spéciale fut créée il y a deux ans par le député Chinaud : le Groupement interprofessionnel d'information économique et sociale (G.I.I.E.S.).

M. Roger Chinaud, qui fut quelque temps le porte-valise de M. Marcel Dassault entre Paris et Tel Aviv, est l'un des leaders du mouvement giscardien. Agé de quarante-deux ans, ce fils de fonctionnaire milita d'abord dans les milieux fédéralistes européens du Nord et devint secrétaire général adjoint de la Fédération Nationale des Républicains Indépendants en 1968, puis secrétaire général en 1975. Entre temps, il fut élu député de son parti dans le 18ᵉ arrondissement de Paris en 1973. (Sa défaite aux élections municipales de mars 1977 a quelque peu terni son image de marque.)

Le G.I.I.E.S. ne « tape » pas les grandes entreprises. Il a un procédé plus ingénieux de leur soutirer des sommes qui pourront, très officiellement, figurer dans les frais généraux des sociétés : il leur vend des abonnements

à un petit bulletin (500 F par an) et il organise, pour leur personnel, des stages d'un coût très élevé. Le scandale provoqué par les révélations, à son propos, du *Canard enchaîné* (4) aurait, paraît-il, beaucoup gêné l'exploitation de ce filon. De toute manière, soit par conviction, soit pour ne pas indisposer le Pouvoir, le Patronat et les banques versent des sommes considérables au mouvement du président de la République.

Parmi les entreprises qui semblent se montrer les plus généreuses, à l'endroit des partis, se trouvent probablement les compagnies pétrolières. Officiellement, elles nient naturellement subventionner qui que ce soit. Malheureusement pour elles et heureusement pour la vérité historique, il existe des documents qui prouvent l'intérêt que les pétroliers portent à ceux qui fabriquent ou conduisent l'opinion. J'en donnerai ici deux exemples : celui du *Temps de Paris* et celui de *Total.*

Le Temps de Paris était un journal quotidien, lancé il y a une vingtaine d'années, très exactement le 17 avril 1956. L'intention de ses promoteurs était de damer le pion au journal *Le Monde* qui, à tort ou à raison, passait pour neutraliste et favorable au rapprochement avec l'Est. C'était l'époque où le capitalisme français ne voyait que par l'Amérique : il a beaucoup changé depuis comme en témoignent les profitables contrats signés par de grandes firmes françaises avec la Russie soviétique et ses satellites. Une société fut donc constituée le 15 mars 1956, chez Maître Champetier de Ribes, notaire à Paris, par M. Philippe Bœgner, un ancien collaborateur de M. Jean Prouvost à *Paris-Match* qui passait alors pour un prodigieux animateur de presse. Directeur du nouveau journal, M. Bœgner était assisté pour la rédaction, par M. André Guérin, un ancien rédacteur du *Canard enchaîné,* devenu après la guerre rédacteur en chef de *L'Aurore* après un stage assez long à *L'Œuvre* de Marcel Déat.

La *Société Parisienne de Presse, d'Information et de Publication,* qui édita *Le Temps de Paris,* était une société anonyme au capital de 400 millions de francs. Outre diverses personnalités du monde industriel ou financier,

(4) Cf. *Le Canard enchaîné,* 4 avril 1975.

liées à la maison *Michelin,* à la *Banque Hoskier,* au trust de presse Dupuy, à la banque *Worms,* figuraient sur la liste des fondateurs, M. Robert André, président de l'*Union des Chambres syndicales des pétroles,* qui apportait 60 millions. Il dut en verser un peu plus, car cette expérience désastreuse, qui ne dura guère plus de deux mois — *Le Temps de Paris* n'eut que 66 numéros — coûta en tout 800 millions et les fondateurs furent obligés de combler le déficit. Naturellement M. Robert André n'avait pas pris ces millions dans sa poche...

L'affaire *Total* est un peu différente, car elle est d'origine italienne. Mais la suite démontra qu'elle intéressait aussi notre pays. En 1976, on découvrait en Italie qu'une firme pétrolière transalpine, la *Total italiana,* avait fourni des fonds importants au Parti démocrate-chrétien d'Italie. Cela fit grand bruit chez nos voisins où l'on ne tarda pas à mettre en cause la *Compagnie française des Pétroles,* dont la *Total italiana* n'est qu'une filiale. L'éditorialiste de la revue professionnelle, *Pétrole-Information,* commentant l'événement et cherchant à justifier les pratiques de *Total italiana,* écrivait ces lignes lourdes de sens :

« Il n'y a pas qu'en Italie que des contributions sont dépensées. Un peu partout dans le monde, les partis politiques sont pour la plupart tenus à bout de bras par des industriels qui voient là un moyen de se prémunir contre les lendemains qui déchantent. Plus près de nous, en France même, on ne compte plus les dirigeants patronaux qui, il y a deux ans, à l'occasion de l'élection présidentielle, distribuaient équitablement des enveloppes de la main droite et de la main gauche, comme ils le font à l'occasion de toutes les élections. Et les bénéficiaires de ces prébendes ne s'en plaignent pas (5). »

Le service chargé des rapports des pétroliers avec les partis politiques et la presse est installé au siège de l'*Union des chambres syndicales du pétrole,* avenue Kléber à Paris. Celui du patronat français est au siège même du C.N.P.F., avenue Pierre-I[er]-de-Serbie, dans le 8[e] arrondissement de Paris. Son « patron », que l'on ap-

(5) « La Paille et la Poutre », in *Petrole-Information,* 29 avril 1976.

pelle, je ne sais trop pourquoi, le Pharaon, est, depuis une trentaine d'années, le conseiller discret et écouté du président de l'organisme patronal dont il est le délégué.

Né à Mexico le 6 décembre 1913, M. Aimé Aubert — tel est son nom — était, sous l'Etat français, chef régional des Compagnons de France. Flairant le vent, il abandonna le pétainisme pour le gaullisme et fut chargé de mission des Forces Françaises combattantes à partir de 1943 ; sa conduite courageuse dans la clandestinité lui valut la médaille de la résistance. Il dirigea quelques mois la revue *Actualités* après la Libération et entra au C.N.P.F. en 1947. Officiellement donc, M. Aubert n'est qu'un collaborateur du président du Conseil National du Patronat Français, chargé du service des études législatives. Mais il est, en vérité, le grand dispensateur des fonds plus ou moins secrets de l'organisme patronal.

Inconnu du public, le Pharaon est un personnage célèbre dans les cabinets ministériels et les milieux parlementaires. On le sait agissant et efficace. Si bien que, nous dit M. Campana, « quand un projet gênant est fortement amendé par l'Assemblée nationale, on a coutume de dire : « Aubert a bien travaillé. » Il connaît les parlementaires, surtout ceux du centre — du centre-droit et du centre-gauche — et il se tient au courant des événements électoraux dans les provinces, prenant contact, par personnes interposées, au début, avec les étoiles qui montent et les jeunes loups de la politique. Il est aussi très bien informé sur les partis et les syndicats dont l'action est dommageable aux intérêts du Grand Capital. Le P.C.F., la C.G.T., la C.F.D.T., naturellement, mais aussi les mouvements gauchistes, voire les groupuscules fascisants : c'est que, depuis l'attentat de la rue de Tilsitt, dont la responsabilité incombe à des activistes de droite, la grande industrie se méfie autant des « fascistes » que des « anarchistes ». Il y eut, jadis, des accommodements avec certains éléments d'extrême-droite et d'extrême-gauche, mais on n'est jamais sûr de bien contrôler les réactions de ce petit monde d'« en dehors ». On se souvient, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, du meurtre de cet ancien dirigeant du C.N.P.F., Henri Lafond, président de la *Banque de l'Union Parisienne,* retrouvé dans une mare de sang à Neuilly le 6 mars 1963. Pour ses pairs, le banquier n'était pas la victime d'un commando gauchiste...

Les fonds dont dispose le Pharaon sont très importants. Mais bien malin qui, en dehors de lui et de très hauts dirigeants de l'organisme patronal, pourrait le dire. Dans son livre, M. Bernard Brizay, qui a étudié de très près le C.N.P.F., évalue son budget à 2 milliards et demi d'A.F. en 1974, ce qui est peu. Certaines chambres syndicales, certaines fédérations ont, en effet, un budget bien supérieur ; et pourtant, ces organisations ne sont, elles-mêmes, que des membres cotisants du C.N.P.F.

On peut donc en conclure, comme le fait M. Campana, que ce n'est pas l'argent officiel du Conseil National du Patronat Français qui sert à subventionner les hommes politiques, les partis et les journaux : « Le rôle du C.N.P.F. et d'Aimé Aubert est pourtant capital : il consiste à aiguiller. A aiguiller et à servir de courroie de transmission entre ceux qui en ont (de l'argent) et ceux qui en cherchent (6). »

Les sommes les plus importantes sont naturellement fournies par les riches fédérations, membres du Conseil National du Patronat Français, comme la Fédération du Bâtiment ou des Travaux Publics, ou le groupe des industries métallurgiques.

La Fédération nationale du Bâtiment passe pour avoir un budget dix fois supérieur à celui du C.N.P.F. Son président, M. René Lamigeon, un Limousin de soixante-quatre ans — il est né à Limoges le 25 mai 1913 — est également vice-président du C.N.P.F. et trésorier de la Fédération internationale européenne de la construction. Il siège au Conseil économique et social et administre plusieurs banques (*Banque populaire du Centre, Comptoir des Entrepreneurs, Banque corporative du Bâtiment et des Travaux publics, Banque de l'Entreprise, Compagnie Française de l'Epargne et du Crédit*) et diverses sociétés financières et industrielles.

Son ami, M. Philippe Clément, né à Paris le 18 mai 1922, également conseiller économique et social ainsi que vice-président du C.N.P.F., préside le Syndicat professionnel des

(6) *Op. cit.*, p. 85.

entrepreneurs de travaux publics de France et la Fédération nationale des travaux publics. Il est le P.D.G. des *Entreprises Léon Chagnaud et Fils*, vice-président de la *Société Clément et Cie*, administrateur de la *Mutuelle-Vie*, de l'*Orfèvrerie Ercuis*, de l'*Omnium de participation bancaire* et de la *Banque de construction et l'équipement.* Enfin, il préside la *Société de gestion du fonds commun de placement des industries du bâtiment et des travaux publics.*

Quant au Groupe des Industries Métallurgiques de la Région parisienne, c'est un polytechnicien, P.D.G. de la *Société Luchaire*, de la *Technique Electronique* et de la *Société Lu-Brun et Associés* qui le dirige. Né à Paris le 23 février 1917, M. Jean-Jacques Wilmot-Roussel a été vice-président de *Sofitel* ; il administre les *Forges de Boulogne, Sofma* et *Bamarac.*

Le Pharaon, qui connaît les besoins du moment — les campagnes électorales coûtent cher — réunit les représentants des riches organismes professionnels, fait les comptes et fixe la part de chacun. Malgré la crise, il a bien fallu que chacune d'elles s'exécute.

Mais il y a, au sein des grandes organisations patronales, des animateurs qui font « cavalier seul ». C'est le cas de M. Emmanuel Lepoyvre, représentant la puissante Union des industries métallurgiques et minières. Si nous en croyons *Le Canard enchaîné*, il serait infiniment plus agressif que ses pairs et ne se contenterait pas de subventionner tel ou tel parti ou tel ou tel candidat. Lors de la dernière élection présidentielle, il aurait payé le tirage à plus de 100 000 exemplaires d'un journal gratuit intitulé *France-Matin*, tout entier consacré à démolir M. Mitterrand. L'affaire fit grand bruit et aurait incité M. Lepoyvre à plus de discrétion et de prudence.

A gauche, les bailleurs de fonds sont moins connus :
— « La solidarité du Fric », me disait un vieux journaliste financier, incite ceux qui émargent au C.N.P.F., à la boucler. » Il faut dire que, la plupart du temps, les hommes d'affaires de droite et ceux de gauche sont complices : ils défendent les mêmes intérêts et, en cas de difficultés, ils se dédouaneront mutuellement.

On sait cependant que de nombreux banquiers et industriels ont soutenu M. François Mitterrand en 1974 (voir notre chapitre 1[er]). On a appris depuis que de gros commerçants comme le marchand de tableaux Wildenstein, qui subventionne également les centristes, et de riches publicitaires comme M. Jean-Claude Decaux, soutiennent financièrement les Radicaux de Gauche. Mais, c'est à un entrepreneur de travaux publics, qui passe pour franc-maçon, que le mouvement de M. Robert Fabre, le troisième associé de l'Union de la Gauche, doit son installation très moderne dans un immeuble cossu de la rue de Grenelle. Ce M. Manuel Diaz, né à Abres (Espagne), le 10 novembre 1924, est P.D.G. de la *Société européenne d'entreprises* et administrateur de plusieurs autres grandes affaires telles que : la *Sté d'études pour la restauration, l'hôtellerie et le commerce par les autoroutes urbaines*, de l'*Urbaine de travaux*, de *S.E.F.I.*, de la *S.E.G.A.T.*, de *Cofiroute*, de la *Sté générale d'entreprise*, etc. Il est, en outre, membre de la section de l'expansion intérieure et de la Coopération du Conseil économique et social.

— Je pèse 15 milliards d'A.F., a-t-il coutume de dire à tous propos (7). Le fait est qu'il a les moyens, comme on dit, et qu'il se montre généreux envers le Mouvement des Radicaux de Gauche. Avec son ami Sampierro Quilici, un industriel d'Aix-en-Provence, il fournit à peu près la moitié du budget du parti de M. Robert Fabre.

Du moins, il fournissait... car, aux dernières nouvelles, M. Manuel Diaz — « travaillé » par son ami Henri Caillavet, le sénateur franc-maçon de Lot-et-Garonne, qui pactise ouvertement avec la présidence de la République — serait passé du côté des radicaux pro-giscardiens ; il a même été reçu à l'Elysée en janvier 1977. Cela fait partie de la grande manœuvre maçonnique d'enveloppement de V.G.E., commencée peu avant l'entrée de celui-ci à l'Elysée, lorsque, ministre de l'Economie et des Finances, il fut reçu en grandes pompes à la Grande Loge de France, où il fit une conférence en tenue blanche. La bienveillance de la présidence de la République ne peut qu'être une précieuse référence pour les entreprise que l'on « tape ».

Les autres organisations du centre gauche qui font

(7) *Le Canard enchaîné*, 2 février 1977.

partie de la majorité présidentielle bénéficient des largesses de riches sympathisants. Ceux qui savent comment *L'Express* a été transformé en quotidien éphémère au temps du mendésisme et du Front républicain, avec les fonds du trust *Schneider* (Le Creusot) entre autres (8) se doutent, que de ce côté-là, le parti de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber est assuré d'un minimum confortable. Ses alliés ex-démocrates-chrétiens, groupés autour de M. Jean Lecanuet, sont soutenus par le banquier Edmond de Rothschild, le marchand de tableaux Wildenstein et quelques autres. Le groupuscule de M. Jacques Soustelle peut compter sur le lobby sioniste autant que sur M. Marcel Dassault et son collaborateur le général Guillain de Bénouville, ses amis des heures difficiles. Il est vrai que ceux-ci se sont montrés assez souvent généreux à l'endroit du Parti socialiste : c'est, en effet, M. Marcel Dassault qui subventionnait l'hebdomadaire socialiste *Démocratie*, en accord avec les Israéliens et qui hébergeait l'O.U.R.S. et, au début, le C.E.R.E.S., deux organismes du Parti socialiste. Il est vraisemblable que M. Alain Gomez se montre généreux à l'endroit du Parti socialiste : P.D.G. de *Saint-Gobain Desjonquères* et de *Saint-Gobain emballage*, le mari de la « patronne » des stylos *Waterman* est l'un des fondateurs du C.E.R.E.S.

Depuis *L'Humanité* de Jean Jaurès, fondée avec l'argent d'une dizaine de banquiers dreyfusards (9), ce parti a une longue tradition de sympathies capitalistes. Au temps de Léon Blum, les fonds qui servirent au lancement du *Populaire* ne venaient pas davantage des militants ouvriers (10). De nos jours, avec M. François Mitterrand, les seules cotisations des membres ne suffiraient pas à couvrir les frais énormes de l'appareil socialiste, surtout en période électorale. Nous avons vu (chapitre I[er]) que des hommes d'affaires influents ont soutenu la candidature Mitterrand en 1974.

M. Campana nous conte une histoire qui en dit long

(8) Tous les documents sur *L'Express* ont été publiés dans *La Haute Banque et les trusts* et *L'Europe des Banquiers*.

(9) et (10) Dans *La Haute Finance et les Révolutions*, le lecteur trouvera des détails sur les subsides capitalistes aux milieux révolutionnaires, notamment entre 1900 et 1940.

sur les ressources exceptionnelles du Parti socialiste. M. François Mitterrand n'était pas encore le secrétaire général du parti, mais ce qu'on offrait au candidat de la gauche, alors, pourquoi ne le donnerait-on pas au chef du P.S. aujourd'hui ?

« En 1965, écrit M. André Campana, un matin, alors qu'il avait annoncé sa candidature à la présidence de la République, le leader de la gauche reçoit dans une enveloppe un chèque de 5 millions d'anciens francs, envoyé par le Syndicat des producteurs de pétrole, dont le secrétaire général était à l'époque M. Jean Meo (11). François Mitterrand remet le chèque dans l'enveloppe et le renvoie à l'expéditeur avec le commentaire suivant : « Ils ont donné deux fois plus à l'U.D.R. Je ne me contenterai pas de ses restes. » Au téléphone, il précise : « Envoyez-moi la même somme qu'à l'U.D.R., peut-être alors pourrais-je examiner votre proposition. » Nous ignorons la suite : M. Campana ne le dit pas (12). Mais il reproduit les déclarations du responsable financier de la campagne présidentielle de M. Mitterrand en 1974, d'où il ressort que trois syndicats patronaux liés au C.N.P.F. ont versé, l'un 250 000 F (25 millions d'A.F.), les deux autres 60 000 F (6 millions d'A.F.) chacun. Naturellement, il y eut des versements individuels, recueillis notamment par M. Georges Dayan, fidèle compagnon du *leader* de la Gauche, chargé des contacts « délicats », ou par M. Olivier Mitterrand, fils d'un de ses frères, fort bien introduit dans les milieux de la production cinématographique.

L'homme de confiance de M. Mitterrand, pour ces affaires-là, est M. André Rousselet, président et administrateur de sociétés (voir chapitre précédent), qui fut chef de cabinet du garde des Sceaux Mitterrand sous la IV[e] République. C'est un ami de M. Antoine Veil, l'époux de Mme Simone Veil, ministre de la Santé des gouvernements Chirac et Barre. Il abandonna la carrière administrative pour

(11) M. Jean Meo fut directeur général adjoint, puis directeur général (1964-1972) de l'*Union générale des pétroles* (U.G.P.) devenue *Elf-Union* ; il est aujourd'hui P.D.G. d'*Avenir Publicité*, la grande firme dépendant d'*Havas*, après avoir dirigé le groupe *France-Soir*.

(12) *Op. cit.*, p. 116.

les affaires après le faux attentat de l'Observatoire qui ridiculisa son « patron ». Avec l'aide de M. Pigozzi, de *Simca,* il devint le dirigeant d'une entreprise de taxis G 7, créa *G 7 - Frêt,* prit le contrôle d'*Euroccasion* et de la Galerie de tableaux Paul Ambroise, rue Royale. Il reconnaît avoir dépensé, pour la campagne présidentielle de 1974, plus de 9 millions (900 millions d'A.F.). Sans compter, naturellement, les sommes déboursées par les sections et les militants socialistes locaux pour la propagande. Heureusement pour M. Mitterrand que ces « rentrées » sont venues remplacer, au bon moment, les fonds des syndicats socialistes allemands promis mais jamais remis, le scandale Guillaume qui éclaboussa le chancelier Willy Brandt, ayant incité la puissante *Deutscher Gewerkschaffsbund* à plus de prudence (13).

Depuis l'élection présidentielle de 1974, le Parti socialiste a le vent en poupe. Les 200 Familles se rendent parfaitement compte que la gauche peut l'emporter aux élections législatives prochaines. Comme en 1936, avec Léon Blum, elles seront bien obligées de s'accommoder d'un gouvernement néo-Front populaire et, dès maintenant, elles prennent leurs précautions. Sans cesser d'aider financièrement les giscardiens, les chiraquiens et les centristes, elles se montrent certainement plus généreuses qu'auparavant avec M. Mitterrand et ses amis. M. Michel Poniatowski, dont les moyens d'information ne sont pas négligeables, on en conviendra, puisqu'il disposait de la police, a déclaré un jour : « A l'heure actuelle, le grand patronat continue d'aider Mitterrand. *Elf-Erap,* par exemple, a pris une page entière de publicité dans *L'Unité* au mois de juin 1976 (14). »

Cela explique sans doute la présence de chefs d'entreprise autour de la société de pensée que M. Jacques Delors, ancien collaborateur de M. Chaban-Delmas passé au P.S., a fondée sous le nom d'Echanges et Projets. Mais il est

(13) Le fameux Guillaume, secrétaire du Chancelier allemand, fut arrêté pour espionnage au profit de l'Allemagne de l'Est. Les sociaux-démocrates estimèrent que ce n'était pas le moment de remettre de l'argent à un candidat socialiste français qui était lié aux communistes et qui avait leur appui officiel.

(14) Cité par André Campana, *op. cit.,* m. 115.

bien difficile de repérer leurs versements d'argent. Par contre, quand il s'agit de la presse, les commandites laissent des traces, de même que les ordres de publicité.

CHAPITRE III

Une mystérieuse et puissante Société

LORS du remaniement du cabinet Jacques Chirac, le 12 janvier 1976, dans la liste des nouveaux ministres, figurait — outre M. Lionel Stoléru, dirigeant de la communauté israélite et éminence grise de V.G.E. — M. Raymond Barre, nommé ministre du Commerce extérieur. Cette promotion surprit ceux qui, ne plongeant jamais le regard dans les coulisses, ne connaissent pas les tireurs de ficelles de la politique. Lorsque l'on apprit que M. Barre était l'un des membres européens de la mystérieuse Trilatérale, on comprit mieux une nomination qui ne devait rien à la fantaisie bien connue de notre président.

Rares ont été les journaux qui ont souligné cette affiliation d'un ministre, devenu Premier ministre, à cette nouvelle Synarchie internationale. A vrai dire, la presse, hormis *Le Monde diplomatique, Monde et Vie, Politique Hebdo, La Lettre d'Information* de Pierre de Villemarest, et naturellement quelques publications amies alertées par *Lectures françaises,* n'a soufflé mot de la création d'une puissante société internationale, à la fois politique, économique et financière, qui devait porter Jimmy Carter à la Maison Blanche (1).

Le Monde diplomatique, qui n'avait pas vu de rapport entre l'affiliation de M. Raymond Barre à la Trilatérale

(1) La *Trilatérale* tire son nom de l'entente politico-financière de groupes d'Amérique du Nord, d'Europe et du Japon. Lire « Comment se fabrique un président des U.S.A. », par Henry Coston, in *Lectures françaises,* n° 236, décembre 1976.

et son accession à Matignon, soulignait le rôle de cette organisation dans l'ascension rapide du gouverneur de Georgie :

« ... La candidature de M. Jimmy Carter, expliquait ce journal, a été préparée de longue main et soutenue jusqu'à la victoire par des hommes qui représentent le plus haut niveau de puissance. Parmi eux, les présidents de la *Chase Manhattan Bank,* de la *Bank of America,* de *Coca-Cola, Bendix, Caterpillar, Lehman Brothers, Sears & Roebuck, Texas Instruments, Exxon, Hewlett-Packard, C.B.S.,* etc. Ces hommes, avec quelques universitaires, des syndicalistes (aciérie, automobile) et seulement dix hommes politiques — dont bien entendu M. Jimmy Carter et le nouveau vice-président, M. Walter Mondale — constituent la branche américaine de la « Commission trilatérale », créée en 1973 par M. David Rockefeller et dirigée, jusqu'à une date récente, par le professeur Zbignew Brzezinski, principal conseiller de M. Jimmy Carter. »

Il s'agit bien, on le voit, des homologues américains de nos 200 Familles. Regroupant les hommes qui comptent — du moins ceux qui sont jugés capables de comprendre un grand dessein et de travailler à sa réalisation, en Amérique, en Europe et au Japon —, la Trilatérale entend se servir du système démocratique pour établir sa puissance. Mais elle estime que les démocraties occidentales tendent à devenir « ingouvernables ». Sans doute, les conditions favorables ont-elles permis aux sociétés démocratiques d'accomplir des performances exceptionnelles au cours du précédent quart de siècle, mais les circonstances ne sont plus les mêmes aujourd'hui en raison même des succès de la démocratie. La Trilatérale le dit clairement dans son rapport « *The Crisis of Democracy* » (2).

« Plus un système est démocratique, plus il est exposé à des menaces intrinsèques. »

Et de constater que :

« Au cours des années récentes, le fonctionnement de la démocratie semble incontestablement avoir provoqué

(2) « *The Crisis of Democracy,* Report on the Governability of Democracies to the Trilateral Commission », New York University Press, 1975.

un effondrement des moyens traditionnels de contrôle social, une délégitimation de l'autorité politique et une surcharge d'exigences adressées au gouvernement qui excèdent sa capacité de les satisfaire (3). »

La machine lancée sur la pente écrase les groupes sociaux pour lesquels elle avait été créée, du moins officiellement, et ceux-ci se révoltent :

« Le fonctionnement effectif du système politique démocratique requiert habituellement une certaine apathie de la part d'individus et de groupes de non-participants. Jadis, chaque société démocratique avait une population marginale plus ou moins importante, numériquement, qui ne participait pas activement à la vie politique. Cette marginalisation est, en elle-même, antidémocratique, mais elle fut l'un des facteurs qui ont permis à la démocratie de fonctionner normalement (4). »

En France, le suffrage censitaire cher aux grands bourgeois du règne de Louis-Philippe, qui écartait des urnes les masses populaires, avait également favorisé les oligarchies financières.

« Le danger, expliquent les rapporteurs de la Trilatérale, réside dans la surcharge du système politique d'exigences qui étendent ses fonctions et minent son autorité (5). »

Constatant que l'« autorité fondée sur les hiérarchies, la compétence et la fortune... a été soumise à une rude attaque » (6), les animateurs de la Trilatérale regrettent visiblement que la grande bourgeoisie ne soit plus l'assise du régime et que les classes moyennes et populaires n'acceptent plus la tutelle de la première. Ah ! il est devenu bien difficile de gouverner depuis que, dans chaque pays, les 200 Familles, les dynasties bourgeoises doivent partager le pouvoir avec d'autres jusqu'ici tenus à l'écart ou dans la soumission ! Il y a longtemps que nous savions que, selon la formule de notre ami Jacques Ploncard d'Assac, « Démocratie = Ploutocratie », mais il est remarquable que les ploutocrates eux-mêmes en conviennent.

(3) *Ibid.*, p. 8.
(4) (5) *Ibid.*, p. 114.
(6) *Ibid.*, p. 115.

Le péril ne vient pas de l'extérieur, estiment les auteurs du rapport de la Trilatérale, car ils ne redoutent pas « une subversion intérieure de droite ou de gauche, bien que ces deux risques puissent exister » ; ils redoutent le danger que représente « la dynamique interne de la démocratie elle-même dans une société hautement scolarisée, mobilisée et participante » (7).

Il y a donc urgence à mettre un terme à cette situation dangereuse : de même qu'il y a « des limites potentiellement désirables à la croissance économique », il y a « des limites potentiellement désirables à l'extension indéfinie de la démocratie politique » (8). Pour cela, il faut bâillonner les individus qui, par la parole ou par l'écrit, s'en prennent au Système établi par la démo-ploutocratie :

« Un défi important, souligne-t-elle, est lancé par les intellectuels et par les groupes proches d'eux, qui affirment leur dégoût de la corruption, du matérialisme et de l'inefficacité de la démocratie, en même temps que de la soumission des gouvernements démocratiques au capitalisme de monopole. »

Les ploutocrates se sentent plus menacés aujourd'hui par ces critiques indépendants qu'ils ne l'ont été, dans le passé, « par les cliques aristocratiques, les mouvements fascistes et les partis communistes » (9). Ils regrettent que la presse échappe souvent au contrôle exercé par la bourgeoisie capitaliste et que des journalistes « tendent à s'organiser pour résister à la pression des intérêts financiers et gouvernementaux » (10). Aussi faut-il agir de telle sorte que le gouvernement, celui des banques et des trusts, naturellement, conserve « le droit et la possibilité pratique de retenir l'information à sa source » (11).

La Trilatérale en arrive à souhaiter le vote d'une loi sur la presse, analogue à la loi antitrust : « Quelque chose de comparable apparaît maintenant nécessaire en ce qui concerne les medias » (12). Museler la presse libre comme on a déjà asservi la grande presse est l'un des objectifs de

(7) (8) *Ibid.*, p. 115.
(9) *Ibid.*, pages 6 et 7.
(10) *Ibid.*, p. 35.
(11) (12) *Ibid.*, p. 182.

la Trilatérale. Depuis près de deux siècles, c'est, en France, l'intention des Dynasties bourgeoises, qui sont presque parvenues à leurs fins, puisque désormais ce n'est que dans de petits journaux, ou dans des livres comme celui-ci, que la vérité peut être dite.

N'importe quel ploutocrate voulant jouer les penseurs aurait pu écrire ce que nous venons de lire. Mais ses opinions personnelles n'auraient qu'une importance relative. Ici, il ne s'agit pas d'un homme, mais d'un groupe puissant, réunissant des personnalités de premier plan, représentant elles-mêmes des groupes sociaux ou professionnels considérables. D'ailleurs, en plaçant à la tête du gouvernement français un homme de la Trilatérale, M. Giscard d'Estaing, membre des Dynasties bourgeoises et héritier des 200 Familles, montre le cas qu'il fait des exigences de cette mystérieuse organisation internationale. L'examen de la liste de ses membres va vous convaincre que le président de la République sait ce qu'il fait, qu'il n'est pas dupe d'apparences trompeuses.

Un ami américain bien placé m'a fait tenir un exemplaire de la brochure donnant la composition du comité de la Trilatérale et la liste de ses affiliés (13).

La position qu'occupent, dans les affaires de leur pays respectif, ces personnalités donne une idée de l'importance de la Trilatérale. L'examen attentif de la liste des affiliés confirme qu'il s'agit bien d'une organisation exceptionnellement influente, d'une force peu commune :

I.W Abel, président de *l'United Steelworkers of America*, le puissant syndicat ouvrier de l'acier ;

David M. Abshire, chairman du Georgetown University Center for Strategic and International Studies ;

Graham Allison, professeur à l'Université Harvard ;

Doris Anderson, editor du *Chatelaine Magazine* ;

John B. Anderson, membre de la Chambre des Représentants ;

Ernest C. Arbuckle, *chairman* de la *Wells Fargo Bank* ;

(13) « *The Trilateral Commission.* A Private North American-European-Japanese Initiative on Matters of Common Conserve », 345 East 46th Street, New York, N.Y. 10017.

J. Paul Austin, *chairman* de la *Coca-Cola Company*, le grand trust multinational de la boisson à la mode ;

George W. Ball, associé de *Lehmann Brothers*, l'une des plus grandes banques d'affaires israélites de New York (jadis représentée en France par M. Pierre Uri, l'un des conseillers financiers de M. François Mitterrand) ;

Michel Belanger, président du Stock Exchange de Montréal ;

Russell Bell, directeur du Canadian Labour Congress ;

Lucy Wilson Benson, ancienne présidente de la League of Women of the United States ;

Robert W. Bonner, de la firme *Bonner and Fouks*, de Vancouver ;

Robert R. Bowie, professeur à l'Université de Harvard ;

Zbigniew Brzezinski, conseiller du président de la République ;

William Brock, sénateur des E.U. ;

Harold Brown, président de l'Institut de technologie de Californie, secrétaire à la Défense des Etats-Unis ;

John Brademas, membre de la Chambre des Représentants ;

James E. Carter, l'actuel président des Etats-Unis ;

Lawton Chiles, sénateur des E.U. ;

Waren Christopher, associé à la firme *O'Melveny and Myers ;*

Alden W. Clausen, président de la *Bank of America* ;

William T. Coleman (décédé), ancien secrétaire du Department of Transportation ;

Barber B. Conable, membre de la Chambre des Représentants ;

Richard N. Cooper, professeur à l'Université Yale ;

John C. Culver, sénateur des E.U. ;

Gérald Curtis, de l'Institut de l'Est asiatique (Université de Columbia) ;

Lloyd N. Cutler, associé de *Wilmer, Cutler and Pickering* ;

Archibald K. Davis, *chairman* de la *Wachovia Bank and Trust Company* ;

Emmet Dedmon, vice-président et directeur de la *Field Enterprises Inc* ;

Louis A. Desrochers, associé de *McCuaig and Desrochers* ;

Peter Dobell, directeur du Centre parlementaire pour les Affaires étrangères et le Commerce extérieur ;

Hedley Donovan, rédacteur en chef de *Time* ;

Daniel J. Evans, gouverneur de Washington ;

Gordon Fairweather, membre du parlement ;

Donald M. Fraser, membre de la Chambre des Représentants ;

Richard N. Gardner, professeur à l'Université Columbia ;

Patrick E. Haggerty, *chairman* de *Texas Instruments* ;

William A. Hewitt, *chairman* de la firme *Deere and C°* ;

Alan Hockin, vice-président de la *Toronto-Dominion Bank* ;

Richard Holbroocke, éditeur de *Foreign Policy Magazine* ;

Thomas L. Hughes, président du Carnegie Endowment for International Peace ;

J.K. Jameison, ancien président du trust pétrolier *Exxon Corp.* ;

Edgar F. Kaiser, président de la *Kaiser Resources Ltd* ;

Lane Kirkland, secrétaire-trésorier des Syndicats ouvriers AFI-CIO ;

Sol M. Linowitz, associé de *Coudert Brothers* ;

Bruce K. Mac Laury, président de la *Federal Reserve Bank of Minneapolis* ;

Claude Masson, professeur à l'Université Laval ;

Paul W. McCracken, professeur à l'Université du Michigan ;

Walter F. Mondale, sénateur, vice-président de la République des Etats-Unis ;

Lee L. Morgan, président de *Caterpillar Tractor Company* ;

Kenneth D. Naden, président du Conseil national des Coopératives de fermiers ;

Henry D. Owen, directeur du programme d'études de politique étrangère de la Brookings Institution ;

David Packard, *chairman* de la *Hewlett Packard Company* ;

Jean-Luc Pépin (décédé), ancien président de l'Anti-Inflation Board of Canada ;

John H. Perkins, président de la *Continental Illinois National Bank and Trust C°* ;

John G. Peterson, président de la banque *Lehmann Brothers* ;

Edwin O. Reischauer, professeur à l'Université Harvard, ancien ambassadeur au Japon ;

Eliot L. Richardson (décédé), ancien secrétaire d'Etat au Commerce ;

David Rockefeller, de la famille des richissismes pétroliers, fondateur de la Trilatérale, président de la *Chase Manhattan Bank* ;

Robert V. Roosa, associé de *Brown Bros, Harriman and C°* ;

William M. Roth, de la *Roth Properties* ;

William V. Roth, sénateur U.S. ;

Carl T. Rowan, chroniqueur ;

Henry B. Schacht, président de la *Commins Engin C°* ;

William W. Seranton, ancien gouverneur de Pennsylvanie ;

Gerard C. Smith, de *Wilmer, Cutler and Pickering* ;

Anthony Solomon, consultant ;

Robert Taft, sénateur républicain de l'Ohio ;

Arthur R. Taylor, président de *Columbia Broadcasting System* ;

Arthur R. Vance, associé de *Simpson, Thacher and Barlett*, secrétaire d'Etat du président Carter ;

Paul C. Warnke, associé de Clifford, Warnke, Glass, McIlwain and Finney ;

Marina von N. Whitman, professeur à l'Université de Pittsburg ;

Carroll L. Wilson, professeur à Alfred P. Sloan School of Management ;

Arthur M. Wood, *chairman* de *Sears, Roebuck and C°* ;

Leonard Woodoock, président de l'United Automobile Workers, le grand syndicat ouvrier de l'automobile.

Outre quelques politiciens, professeurs, journalistes et dirigeants de syndicats, la Trilatérale compte donc les présidents et animateurs de très grandes firmes ou ban-

ques américaines, qui sont au sommet de la pyramide capitaliste américaine.

Au Japon, la *Banque de Tokyo*, *Sumitomo*, *Nippon Steel C°*, *Sony*, *Toyota* occupent, par le truchement de leurs dirigeants, la première place :

Simio Hara, *chairman* de la *Banque de Tokyo*, et son adjoint Yusuke Kashiwagi, ancien collaborateur du ministre des Finances ;

Norischige Hasegawa, président de la *Sumitomo Chemical C° Ltd* ;

Shozo Hotta, *chairman* de la banque *Sumitomo* ;

Akib Morita, président de la *Sony Corp.* ;

Eiji Toyoda, président de la *Toyota Motor C° Ltd* et de l'Assemblée japonaise des constructeurs d'automobiles ;

aux côtés desquels se trouvent :

Yoshiya Ariyoshi, président de *Nippon Yusen Kaisha* ;

Yoshishige Ashihara, président de la *Kansai Electric Power C°* ;

Toshiwo Doko, président de la Fédération des organisations économiques du Japon ;

Jun Eto, de l'Institut de Technologie de Tokyo ;

Shinkichi Eto, professeur à l'Université de Tokyo ;

Chujiro Fujino, président de la *Mitsubishi Corporation* ;

Shintaro Fukushima, président de *Kyodo News Service* ;

Noboru Gotoh, président de la *Tokyu Corporation* ;

Toru Hagiwara, ancien ambassadeur du Japon à Paris ;

Yukitaka Haraguchi, président du Comité central exécutif de la Fédération des unions ouvrières des mines métalliques ;

Norishige Hasegawa, président de la *Sumitomo Chemical C°* ;

Yoshio Hayashi, membre de la Diète ;

Teru Hidaka, président de la *Yamaichi Securities C°* ;

Kazushige Hirasawa, commentateur politique de la TV japonaise NHK ;

Hidco Hori, président de l'*Employment Promotion Projects Corporation* ;

Shenichi Ichimura, professeur d'économie à l'Université de Kyoto ;

Hiroki Imazato, président de *Nippon Seiko K.K.* ;

Yoshihiro Inayama, président de la Corporation japonaise de l'Acier ;

Kaoru Inouye, président de la banque *Dai-Ichi Kangyo* ;

Rokuro Ishikawa, vice-président de la *Kajima Corporation* ;

Tadao Ishikawa, professeur de Sciences politiques à l'Université de Keio ;

Yoshizana Iwasa, président du Conseil économique Japon-U.S.A. ;

Motoo Kaji, professeur d'économie à l'Université de Tokyo ;

Fuji Kamiya, directeur de l'Institut des Relations internationales modernes de l'Université de Keio ;

Yusuke Kashiwagi, représentant du président de la *Banque de Tokyo* ;

Ryoichi Kawai, président de *Komatsu* ;

Katsuji Kawamata, président de la *Nissan Motor C°* ;

Kazutaka Kikawada, président de la *Tokyo Electric Power C°* ;

Kiichiro Kitaura, président de la Cie d'assurances *Nomura* ;

Koji Kobayashi, président de la *Cie électrique nippone* ;

Kenichiro Komai, président de *Hitachi* ;

Shinichi Kondo, ancien ambassadeur au Canada ;

Fumihiko Kono, de la *Mitsubishi Heavy Industries* ;

Masataka Kosaka, professeur de droit à l'Université de Kyoto ;

Fumihiko Maki, associé de *Maki* ;

Shigeharu Matsumoto, président de la Maison internationale du Japon ;

Masaharu Matsushita, présidente de la *Cie électrique Matsushita* ;

Kiichi Miyazawa (décédé), ancien ministre des Affaires étrangères ;

Takashi Mukaibo, professeur de l'Université de Tokyo ;

Kinhide Mushakoji, professeur à l'Université Sophia ;
Yonosuke Nagai, professeur de sciences politiques à l'Institut de Technologie de Tokyo ;
Shigeo Nagano, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Japon ;
Eiichi Nagasue, membre de la Diète ;
Toshio Nakamura, président de la banque *Mitsubishi* ;
Ichiro Nakayama, président de l'Institut du travail du Japon ;
Sohei Nakayama, de la *Banque industrielle du Japon* ;
Yoshihisa Ohjimi, vice-président de l'*Arabian Oil C°*, ancien vice-ministre de l'Industrie et du Travail international ;
Saburo Okita, président de la Fondation de coopération économique d'outre-mer ;
Kiichi Saeki, de l'Institut de technologie et d'économie ;
Kunihiko Sasaki, président de la *Bank Fuji* ;
Ryuji Takeuchi, ancien ambassadeur des Etats-Unis, collaborateur du ministre des Affaires étrangères ;
Seiji Tsutsumi, président de *Seibu Department Store* ;
Kogoro Uemura, président honoraire de la Fédération des Organisations économiques (Keidanren) ;
Tadao Umesao, directeur de Musée national d'ethnologie ;
Nobuhiko Ushiba, ancien ambassadeur aux Etats-Unis, collaborateur du ministre des Affaires étrangères ;
Jiro Ushio, président du trust électrique *Ushio* ;
Shogo Watanabe, président de la Cie d'assurances *Nikko* ;
Takeshi Watanabe, président de la *Trident International Finance* de Hong Kong, ancien président de la *Banque de développement asiatique* ;
Kizo Yasui, de *Toray Industries.*

Les hommes qui comptent, au Japon, appartiennent donc à la Trilatérale.

En Europe, ce sont principalement des personnalités de l'Europe du Marché commun qui sont affiliées à cette organisation :

L'industriel italien Giovanni Agnelli, le « patron » de *Fiat* ;
Piero Bassetti, un autre Italien, qui préside le gouvernement régional de Lombardie ;
Umberto Colombo, directeur du comité pour la politique scientifique de l'O.C.D.E. ;
Guido Colonna di Paliano, président de la Rinascente, ancien membre de la Commission de la Communauté Européenne ;
Francesco Compagna, sous-secrétaire d'Etat au Mezzogiorno ;
Francesco Forte, professeur de sciences financières à l'Université de Turin ;
Giuseppe Glisenti, directeur des affaires générales à la Rinascente ;
Arrigo Levi, directeur du quotidien la *Stampa* de Turin ;
Cesare Merlini, directeur de l'Institut italien pour les affaires internationales ;
Edigio Ortona, ancien ambassadeur d'Italie à Washington.

Ceci pour notre sœur latine. En Allemagne fédérale, plusieurs affiliés de la Tricontinentale occupent une position dominante :

Kurt Birrenbach, membre du Bundestag, président de *Thyssen Vermoegensverwaltung* ;
Fritz Dietz, président de l'Association allemande pour le commerce de gros international ;
Werner Dollinger et Herbert Ehrenberg, membre du Bundestag ;
Karl Hauenschild, président de l'Union des ouvriers de la Chimie, du Papier et de la Céramique ;
Karl Kaiser, directeur de l'Institut de la Société allemande pour la politique étrangère ;
Le comte Otto Lambsdorff, membre du Bundestag ;
Eugène Loderer, président de l'Union allemande des ouvriers de la métallurgie ;
Alwin Münchmeyer, président de la Fédération bancaire allemande ;

Gerhard Schröder, membre du Bundestag, ancien ministre de la République fédérale ;

Hans-Günther Sohl, président de l'Union fédérale de l'industrie allemande, président du comité des directeurs d'*Auguste Thyssen Hütte A.G.* ;

Theo Sommer, rédacteur en chef de *Die Zeit* ;

Heins-Oskar Vetter, président de la Fédération allemande des syndicats ;

Otto Wolff von Amerongen, président du trust *Otto Wolff*, et de la Chambre de Commerce.

En Grande-Bretagne aussi, les membres de la Trilatérale sont des personnalités marquantes de la politique et des affaires.

Le comte of Cromer, ancien ambassadeur aux Etats-Unis, associé de *Baring Bros and C°* ;

M. H. Fisher, rédacteur en chef du *Financial Times* ;

Sir Reay Geddes, président du trust *Dunlop* ;

Lord Harlech, ancien ambassadeur aux Etat-Unis, président de *Harlech Television ;*

John Loudon, président du trust pétrolier *Royal Dutch* ;

Evan Luard, membre du Parlement ;

Sir F.S. McFadzean, directeur du trust pétrolier *Royal-Dutch-Shell* ;

Reginald Maudling, ancien chancelier de l'Echiquier, membre du Parlement ;

Sir John Pilcher, ancien ambassadeur au Japon ;

Julian Ridsdale, membre du Parlement, président du groupe parlementaire anglo-japonais ;

Sir Franck K. Roberts, conseiller et directeur d'*Unilever*, conseiller aux affaires internationales des *Lloyds* de Londres ;

Sir Eric Roll, directeur de la banque *S.G. Warburg and C°* ;

Andrew Shonfield, directeur du Royal Institute of International Affairs ;

G.R. Storry, du St Antony's College d'Oxford (Far East Centre) ;

J.A. Swire, président de *John Swire and Sons* ;

A.F. Tuke, président de la *Barclays Bank International* ;

Sir Kenneth Younger, ancien directeur du Royal Institute of International Affairs, ancien ministre d'Etat aux Affaires étrangères ;

Sir Philip de Zulueta, directeur d'*Antony Gibbs Holdings*, ancien collaborateur du Premier ministre de Sa Majesté.

La Trilatérale compte également des membres dans divers pays européens :

Le parlementaire danois P. Nyboe Andersen ;

Frederick Boland, chancelier de l'Université de Dublin, ancien président de l'Assemblée générale de l'O.N.U. ;

Barry Desmond, membre de la Lower House de la République irlandaise ;

Marc Eyskens, commissaire général de l'Université catholique de Louvain ;

Jozef P. Houthuys, président de la Confédération des Syndicats chrétiens de Belgique ;

Daniel E. Janssen, directeur général adjoint de l'*Union Chimique belge* ;

Michael Killeen, directeur de Industrial Development Authority de la République irlandaise ;

André Kloos, président de la radio et télévision socialiste V.A.R.A., ancien président de la Fédération des Syndicats néerlandais ;

Max Kohnstamm, directeur de l'European University Institut de Florence ;

Le baron Léon Lambert — surnommé le « Rothschild belge », d'ailleurs parent des banquiers parisiens — président de la *Cie Bruxelles Lambert pour la finance et l'industrie*, la grande banque de Belgique ;

Michael O'Kennedy, ancien ministre de la République d'Islande ;

Pierre Pescatore, diplomate et professeur de droit, membre de la Cour de Justice de la Communauté Européenne ;

Jean Rey, ancien député de Liège au parlement belge, cofondateur de l'Entente Libérale Wallone, ancien président de la Communauté Economique Européenne et de

l'Euratom, président du trust pétrolier *Sofrina* et du Mouvement européen ;

Mary T.W. Robinson, membre du Sénat de la République d'Irlande ;

John Christian Sannes, directeur de l'Institut norvégien des Affaires internationales ;

Myles Staunton, membre de la Lower House de la République d'Irlande ;

Thorvald Stoltenberg, secrétaire aux Affaires internationales des Syndicats norvégiens ;

Otto Grieg Tidemand, armateur, ancien ministre de la Défense, ancien ministre des Affaires économiques de Norvège ;

Luc Wauters, président de la *Kredietbank*, de Bruxelles.

Quant aux affiliés français, ils étaient au moment où parut cette plaquette confidentielle de la Trilatérale, au nombre de dix-sept :

Georges Paul Berthoin, ancien secrétaire privé de Jean Monnet, « le père de l'Europe », président de la Trilatérale pour l'Europe ;

René Bonety, ancien conseiller économique et social, membre du Comité économique et social des Communautés européennes, attaché au service des études économiques d'*Electricité de France*, membre du bureau confédéral de la Confédération française démocratique du travail ;

Jean-Claude Casanova, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, directeur d'études et de recherches à la Fondation nationale des sciences politiques, ancien conseiller technique de Joseph Fontanet, ministre de l'Education nationale ;

Michel Crépeau, avocat, député-maire de La Rochelle, ancien vice-président du Parti radical-socialiste, dirigeant du Mouvement des Radicaux de Gauche ;

Michel Debatisse, ancien secrétaire général de la Jeunesse agricole catholique et du Centre national des jeunes agriculteurs, vice-président de la Fédération des producteurs de lait et de l'Union générale des coopératives agricoles françaises, président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles, du Comité économique et social d'Auvergne, de l'Institut de formation des cadres paysans, du Conseil de l'Agriculture française, de la Safer-Auvergne, du groupement d'aménagement des exploitations agricoles GAMEA, de la Société d'investissement et de participation SODIPAR, administrateur de la *Somival* et de la *Caisse de crédit agricole du Puy-de-Dôme*, conseiller économique et social et membre du Comité économique et social de la Communauté économique européenne, ainsi que membre de la Commission des Classes moyennes créée en 1976 par M. Jean-Pierre Prouteau, Grand-Maître du Grand Orient de France, à l'instigation de l'Elysée ; il fut, en outre, membre du conseil supérieur du Plan ;

Paul Delouvrier, membre du comité exécutif de la Trilatérale, fils de banquier, inspecteur général des Finances, ancien collaborateur de ministres (Lepercq, R. Pleven, René Mayer), ancien directeur de la division des Finances de la C.E.C.A., ancien délégué général du Gouvernement général de l'Algérie, ancien préfet de la région parisienne, président d'*Electricité de France*, membre du conseil de direction de l'Institut d'études politiques de Paris, président du Foyer d'accueil international de Paris, de Plan-Construction, de l'Association pour le développement industriel de l'Ouest atlantique, etc. ;

Pierre Esteva, inspecteur des Finances, ancien collaborateur de ministres (A. Pinay, W. Baumgartner, G. Pompidou, M. Couve de Murville, F.-X. Ortoli), ancien directeur du *Crédit National*, administrateur de l'*U.A.P.*, du *Crédit Universel*, de *Foncier Crédit*, membre du conseil de surveillance de *Peugeot S.A.* et de la *Sequanaise de banque*, P.D.G. d'*U.A.P.-Investissements* et président de la *SICAV Convertibles ;*

René Foch, membre du comité exécutif de la Fédération nationale des Républicains indépendants ;

Jacques de Fouchier, inspecteur des Finances, président de la *Banque de Paris et des Pays-Bas* ainsi que de la *Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas*, administrateur de nombreuses sociétés financières et industrielles : *Paribas International, Crédit Foncier de France, Crédit National, B.S.N.-Gervais-Danone, Thomson-Brandt, Thomson-C.S.F., Cie Française des Pétroles, Banque Ame-*

ribas, Péchiney-Ugine-Kuhlmann, Schlumberger Ltd, Rand Selection Corp., Xeros Corp., Rhône-Progil, Parcor ; il est, également, membre du conseil supérieur du Plan et du Conseil national pour le développement des grandes écoles ;

Michel Gaudet, membre du Comité exécutif de la Trilatérale, conseiller d'Etat, ancien collaborateur de ministre (Tinguy du Pouët), conseiller juridique de la C.E.C.A. puis directeur général du service juridique de la Commission des Communautés européennes jusqu'en 1969, président de la Fédération française des sociétés d'assurances, président du groupe Marché commun du Comité européen des assurances et administrateur de la *Sté financière pour l'expansion des télécommunications FINEXTEL* ;

Jean-Philippe Lecat, maître des requêtes au Conseil d'Etat, ancien député de la Côte-d'Or, ancien secrétaire d'Etat et ministre, porte-parole du Gouvernement puis de la Présidence de la République, conseiller général de Nolay ;

Robert Marjolin, l'un des « Sages » de la technocratie française, ancien chef de mission du Comité Français de Libération Nationale aux Etats-Unis (pendant la guerre), adjoint de M. Jean Monnet, ancien commissaire général adjoint au Plan Monnet, ancien secrétaire général de l'O.C.D.E., ancien vice-président de la Commission de la Communauté Economique Européenne, ancien secrétaire général du Comité d'études pour la République, ancien vice-président de la délégation française dans les négociations sur le Marché commun et l'Euratom, administrateur de la *Shell française*, de la *Royal Dutch*, d'*Utilico*, de *Rolenco* et de *Robesco* (sociétés néerlandaises), membre du conseil consultatif européen de la *General Motors* ;

Roger Martin (père de Mme Jean-Jacques Chaban-Delmas, la belle-fille de l'ancien Premier ministre), ancien P.D.G. de la *Cie de Pont-à-Mousson*, président de la *Cie de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson*, administrateur de la *Cie financière de Suez*, de la *Sté lyonnaise des eaux et de l'éclairage*, d'*Electricité de France*, de *Rhône-Poulenc*, de *Pricel*, de l'*Agence Havas*, d'*International Saint-Gobain*, membre du conseil international de la *Morgan Guaranty Trust C°*, membre du conseil consultatif européen de *General Motors* et vice-président de l'Institut de développement industriel ;

Bernard Pagezy, P.D.G. des *Assurances du Groupe de Paris A.G.P.*, vice-président de l'*Union d'assurances et de capitalisation du secteur privé* et de la *Cie du Midi*, administrateur des *Brasseries et Glacières de l'Indochine*, de la *Sté d'assurances MACL-Minerve*, de la *Paternelle S.A.*, de *Schneider S.A.*, de la *S.N.C.F.*, etc. ;

Le baron Edmond de Rothschild, surnommé « le riche » parce qu'il est le plus fortuné des Rothschild, président de la *Cie Financière*, d'*Israël European C°*, d'*Israël General Bank*, d'*Israël Corporation Ltd*, de la *Banque Privée* (Genève), de la *Banca Private* (Lugano), de *Promotex*, administrateur de la *Cie Bruxelles-Lambert*, de la *De Beers*, de la *Banque Rothschild*, président pour l'Europe de l'Emprunt de l'Etat d'Israël, véritable chef du *lobby* sioniste en Europe en même temps que membre influent du groupe Bilderberg (14) ;

Roger Seydoux Fornier de Clausonne (frère de Jérôme Seydoux, *supporter* de François Mitterrand à l'élection présidentielle de 1974, beau-frère de Philippe Rossillon, cofondateur du Mouvement *Patrie et Progrès*), ancien ambassadeur à Tunis, Rabat et Moscou, ancien délégué de la France à l'O.N.U. et à l'O.T.A.N., président de la *Banque de Madagascar et des Comores*, administrateur de *Soresim*, de *Sotrepo* et de l'*Union industrielle de crédit*, président de la Fondation de France ;

Raymond Barre, professeur à la faculté de droit et de sciences économiques de Caen et à l'Institut d'études politiques de Paris, ancien directeur de cabinet du ministre J.-M. Jeanneney, vice-président de la Commission des

(14) Ce groupe de financiers et de politiciens, présidé par le prince Bernhard des Pays-Bas, mis en sommeil à la suite du scandale des pots-de-vin (*Lockheed*) auquel fut mêlé le mari de la reine de Hollande, s'est réuni à huis clos en avril 1977 à Torquay (station balnéaire du Devonshire), circonscription dont le député est Sir Frederik Bennett, du parti conservateur, membre du comité de direction du groupe Bilderberg. (Voir le rôle de cette organisation internationale politico-financière dans « Une main cachée dirige » de Jacques Bordiot, édité par la Librairie Française.) J'ai dit (chapitre II) que, selon *Le Canard enchaîné*, le président Giscard d'Estaing devait y prendre part.

Communautés européennes, membre du conseil général de la *Banque de France.*

La plupart de ces personnalités sont inconnues du grand public, hormis M. Barre, devenu Premier ministre de la République Française. Elles n'en contrôlent pas moins les rouages essentiels de leur pays respectif, parfois sont-elles aux leviers de commande des organismes supra-nationaux. C'est dire l'influence qu'elles peuvent exercer discrètement dans les hautes sphères de la politique mondiale. La présence parmi elles de M. Raymond Barre explique l'ascension imprévue de ce dernier.

Les Français, qui ont délégué leurs pouvoirs à M. Giscard d'Estaing en l'envoyant à l'Elysée, ont cru qu'ils avaient, en quelque sorte, par président interposé, désigné le Premier ministre. Il n'en est rien : en faisant ce choix inattendu, le chef de l'Etat a tout simplement déféré aux désirs des fameux financiers qui, dans la coulisse, mènent le monde.

CHAPITRE IV

La spoliation légalisée de l'épargne

La question des nationalisations préoccupe, en ce début d'année 1977, un grand nombre de Français. Le « programme commun » de la Gauche, adopté par le Parti communiste, le Parti socialiste et le Mouvement des Radicaux de Gauche, prévoit, en effet, la nationalisation d'un certain nombre de grandes entreprises et des établissements financiers considérés comme secteurs clés de l'industrie et de la banque. Si les partis de gauche l'emportaient aux prochaines élections législatives, neuf trusts (*Dassault, Rhône-Poulenc, I.T.T.-France, Thomson-Brandt, Honeywell-Bull, Péchiney-Ugine-Kuhlmann, Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, C.G.E., Roussel-Uclaf*) et toutes les banques françaises seraient nationalisés. Cette mainmise de l'Etat sur ces importantes sociétés industrielles et financières équivaudrait-elle à une spoliation déguisée des actionnaires ?

C'est la question que l'on est en droit de se poser lorsqu'on sait comment les communistes, d'une part, et les socialistes, d'autre part, comptent indemniser les porteurs d'actions.

Les intentions socialistes sont connues : M. Jacques Attali (1), conseiller de M. François Mitterrand, les a révé-

(1) Attali (Jacques, José), né à Alger le 1er novembre 1943, fils de Simon Attali, et de Mme, née Fernande Abecassis, polytechnicien (major de la promotion 1963), ancien élève de l'E.N.A., ingénieur des mines, est auditeur au Conseil d'Etat, maître de conférences de sciences économiques à l'Ecole polytechnique et professeur d'économie politique à l'Ecole nationale des Ponts et

lées le 10 février dernier au quotidien économique *Les Echos*. Le principe de l'indemnisation est établi par le « programme commun », mais le remboursement immédiat en espèces est exclu. Le Parti socialiste propose d'échanger les actions des sociétés nationalisées contre des obligations. On sait que toute obligation est amortissable, c'est-à-dire qu'elle doit obligatoirement être remboursée au bout d'un certain nombre d'années. Or, M. Attali a indiqué que, le Parti socialiste ayant renoncé au remboursement, il proposerait des « titres nouveaux, non amortissables, participatifs, à revenu indexé, librement échangés par le marché financier (la Bourse), qui en fixera le cours en fonction de leur niveau de revenus, c'est-à-dire de l'efficacité de la stratégie des entreprises et de la politique industrielle. »

Le P.C.F. fait, lui, des propositions différentes. Le secrétaire de son comité central, M. Charles Fiterman, dans *Les Echos* du 11 février, indique que son parti a opté pour la formule d'« obligations remboursables sur vingt ans par annuités constantes sur la base du cours des trois dernières années précédant la nationalisation et produisant un intérêt dont le taux sera établi en concordance avec ceux pratiqués pour les emprunts obligataires. » M. Fiterman ne veut pas que l'on verse des dividendes « comme si rien ne s'était passé » : « Cela reviendrait à faire des gros possédants, explique-t-il, les bénéficiaires privilégiés de l'effort des travailleurs et de la nation (...). Les gros porteurs, tels MM. Dassault, de Wendel, Peugeot, Rothschild, Gillet et quelques centaines d'autres, verront leur situation réservée et examinée (...) en tenant compte, notamment, des fonds publics reçus, de leurs mouvements de fonds avec l'étranger

---

Chaussées. Membre du Parti socialiste, conseiller écouté de M. François Mitterrand, il appartient au fameux groupe Bilderberg et assista à la conférence internationale de cette organisation synarchique à Cesme, en Turquie, les 25, 26 et 27 avril 1975 (où il retrouva son ami Stoleru, éminence grise du président Giscard d'Estaing, aujourd'hui secrétaire d'Etat auprès du ministre du Travail). Il est, en outre, avec Me Badinter et les barons Guy et David de Rothschild, membre du Comité directeur du Conseil Représentatif des Juifs de France. Le Grand Rabbin d'Alger, Maurice Eisenbeth, qui connaissait bien les Attali, fait figurer leur famille dans son ouvrage *Les Juifs d'Afrique du Nord* (Alger, 1936, pages 87 et 88).

et de toute action contraire à l'intérêt national dont ils se seraient rendus coupables. »

Si je comprends bien, les socialistes proposent de remettre aux porteurs d'actions un morceau de papier comparable à une obligation qui ne serait jamais remboursée ! Il n'y a pas grande différence avec la solution communiste ; tout ce qu'on peut dire, c'est que la manière est plus hypocrite.

Car enfin, qu'est-ce qu'une action ?

C'est, dit M. J. Escarra, dans son *Manuel de Droit commercial*, un titre représentant une fraction du capital social. L'action est donc une forme particulière de la propriété. Le porteur est copropriétaire des biens de la société. Ainsi, en cas de dissolution, la liquidation de la société permet à chaque actionnaire de recevoir la part qui lui revient.

Prenons un exemple :

Vous êtes propriétaire de 10 actions de la société X dont le capital social est de 5 millions de F. Chacune de vos actions est au prix nominal de 50 F, ce qui équivaut à la cent millième (100 000e) partie de l'avoir total de la société X. Supposons que la liquidation des biens de la société s'élève, en chiffre rond, à 100 millions de F. Vos 10 actions représenteront donc la dix millième partie de ces 100 millions, soit 10 000 F. (Au cours de la Bourse, avant la liquidation, chacune de vos actions valait en raison des menaces qui pesaient sur les sociétés un peu moins de 10 000 F.) La différence entre la valeur nominale, imprimée sur le titre au moment de l'émission, et le prix que vous encaisserez, représente une plus-value, certes, mais qui est, le plus souvent, le résultat de l'inflation monétaire : on vous rembourse en francs dévalués ce qui a été payé, au moment de l'émission, en francs ayant une valeur beaucoup plus grande.

Le plan Attali, qui a la préférence de M. François Mitterrand, ne prévoit pas le remboursement, mais l'échange de vos actions, représentant chacune la 100 000e partie des biens de la société X, par des certificats ou des bons portant intérêts. Le gouvernement de la Gauche ne remboursera pas vos dix actions à leur juste valeur comme cela se produirait si la société était dissoute et liquidée. Cessant d'être copropriétaire de l'entreprise, vous n'aurez entre les mains

que dix feuilles de papier attestant que vous êtes créanciers de la société pour une somme déterminée et que lesdites feuilles vous donnent droit à un intérêt de 10 ou 12 % calculé sur une somme qui sera arbitrairement fixée. La dépréciation de la monnaie aidant, vous vous trouverez bientôt réduit à la portion congrue, comme disait ma grand-mère. Les communistes sont plus francs : ils ne prévoient, pratiquement — soyons lucides — aucune véritable indemnisation. Donc, en fait, socialistes et communistes, s'ils étaient en mesure d'appliquer le « programme commun », pratiqueraient une véritable spoliation de l'épargne sous prétexte de juguler les monopoles.

— Si je comprends bien, me dira alors le lecteur, vous êtes hostile aux nationalisations. Comment, alors, espérez-vous mettre à la raison ces féodaux modernes que sont les financiers, leurs alliés et leurs complices, puisqu'ils conserveront la direction des mastodontes de l'industrie et de la banque visés par le « programme commun » ?

Je tiens à préciser tout de suite que je ne suis pas hostile à toutes les nationalisations. Il est évident que les services publics doivent rester la propriété de l'Etat, et j'entends par services publics les colossales entreprises qui travaillent uniquement pour la Nation. Vous remarquerez que les *Messageries Hachette*, qui sont pourtant un service public, ne sont pas visées par l'Union de la Gauche, non plus d'ailleurs que l'industrie atomique, laquelle est un service public au premier chef. Je ne crois pas, d'ailleurs, que les nationalisations prévues au « programme commun » puissent vraiment être efficaces. MM. Mitterrand, Marchais et Fabre se font des illusions s'ils espèrent détruire la puissance du Grand Capitalisme en nationalisant cette dizaine de grandes sociétés et ces banques, toutes françaises quant à leur statut juridique, alors qu'ils ne pourront toucher aux banques étrangères, ni aux sociétés multinationales. Je constate d'autre part que les fameuses nationalisations du Front populaire et de la Libération n'ont pas réduit les grands monopoles à l'impuissance : les banques nationalisées sont devenues les réservoirs et les guichets des autres banques, de l'industrie et du grand négoce. Pourquoi voudriez-vous que les nationalisations que les chefs de la Gauche rêvent de provoquer en 1978,

s'ils parviennent au pouvoir, produisent de meilleurs effets, aient des résultats plus satisfaisants ? Aux représentants des 200 Familles actuellement aux leviers de commande des grandes affaires succéderaient des technocrates qui, sauf exceptions rares, seraient les proches parents, les fils ou les gendres, les frères ou les neveux, les oncles ou les cousins des P.D.G. et des administrateurs actuellement en place.

Les monopoles ne seraient pas détruits, ils ne feraient que changer de « patrons ». Oublierait-on que la très grande majorité des hauts fonctionnaires qui acceptent des postes de direction dans les sociétés nationalisées n'ont qu'une idée : « pantoufler », c'est-à-dire devenir les dirigeants d'entreprises du secteur privé, les fidéicommissaires d'hommes d'affaires nationaux ou internationaux dans les conseils d'administration des grandes sociétés non nationalisées ?

Faut-il donner quelques exemples d'inspecteurs des Finances et de dirigeants d'entreprises nationalisées qui se sont mis au service des oligarchies financières ?

M. Wilfrid Baumgartner, gouverneur de la *Banque de France* pendant près de douze ans, ancien ministre des Finances, fut ensuite président du trust *Rhône-Poulenc*, administrateur de *Péchiney-Ugine-Kuhlmann*, des *Chargeurs Réunis*, de *La Paternelle*, de *Denain-Nord-Est-Longwy* et des *Assurances du Groupe de Paris A.G.P.*

M. Henry Bizot, président du *Comptoir National d'Escompte de Paris*, puis de la *Banque Nationale de Paris*, quitta le secteur nationalisé pour devenir un haut employé de la haute banque au conseil d'administration de la *B.N.C.I.-Afrique*, de *Pricel* et d'*Alsthom*.

M. François Bloch-Lainé, fils d'un associé de la *Banque Lazard*, président du *Crédit Lyonnais* nationalisé, de 1967 à 1974, est actuellement administrateur de *Péchiney-Ugine-Kuhlmann* et du *Crédit Foncier franco-canadien*.

M. Jacques Brunet, ancien directeur général du *Crédit National*, qui fut également vice-président de la *Caisse Nationale de l'Energie*, est devenu vice-président du conseil de surveillance de la *Compagnie Bancaire*, administrateur du *Crédit Commercial de France*, de *Seichimé*, P.D.G. de *Finextel*, de *Roussel-Uclaf* et de *Roussel-Nobel*.

M. Pierre Calvet, hier sous-gouverneur de la *Banque de*

France, puis vice-président de la *Banque Nationale de Paris*, est aujourd'hui président d'honneur et administrateur d'*Idéal Standard*, après en avoir été le président.

M. Jacques Certeux, ancien directeur général du *Gaz de France*, est P.D.G. de la *Sté de banque et de participations* et administrateur de *Sofragaz*.

M. Jacques de Fouchier, avant d'être le président de la *Banque de Paris et des Pays-Bas* et l'administrateur de quatorze grandes sociétés (*Paribas International, B.S.N.-Gervais-Danone, Thomson-Brandt, Péchiney-Ugine-Kuhlmann, Xerox, Rhône-Progil*, etc.), fut sous-directeur du Trésor de l'Etat français à Vichy.

M. Henri Deroy, qui fut gouverneur du *Crédit foncier de France*, a quitté ce poste officiel pour devenir vice-président, puis président de la *Banque de Paris et des Pays-Bas* ; il est maintenant administrateur d'une dizaine de sociétés : *Parisbas International, Banque Ottomane, Raffinerie de sucre de Saint-Louis, Hachette*, etc.

M. Guillaume Guindey, ancien directeur adjoint du Trésor, a « pantouflé » en 1972 et est devenu président de la *Cie internationale des Wagons-Lits*, P.D.G. de la *Finextel*, administrateur de la *Paternelle*, de la *Cie Générale des Eaux* et de *Penarroya*.

M. Maurice Lauré, passé de l'Inspection des Finances à la *Banque de Madagascar* et à la *Banque d'Etat du Maroc*, devenu président de la *Société Générale* nationalisée, est également administrateur de *Vallourec*, des *Ciments français*, de l'*European American Bank and Trust*, de l'*American Banking Corp.*, de *C.I.I.-Alcatel*, et censeur du trust *Schneider* (Creusot).

M. Jean-Maxime Lévêque, conseiller de l'Elysée en 1960-1964, « pantoufla » au *Crédit Commercial de France* dont il est le P.D.G. ; il préside également l'*Union de banques pour l'équipement*, est vice-président d'*Elysées-Valeurs* et administrateur d'*Isorel*, des *Galeries Lafayette*, de *Nobel-Bozel*, de *SOPAD*, de la *Cie financière Delmas-Vieljeux* et de diverses autres sociétés importantes.

Le comte Alof de Louvencourt, nommé à l'inspection des Finances par un gouvernement de Front populaire, est administrateur de la *Société Générale de presse*.

M. Emmanuel Monick, gouverneur de la *Banque de France*, a quitté ses fonctions officielles pour s'asseoir dans le fauteuil présidentiel de la *Banque de Paris et des Pays-Bas*.

M. Pierre Moussa, ancien attaché des ministres Tanguy du Pouët et Robert Buron, fut P.D.G. de *Setilex*, administrateur de la *Sopad*, de la *Banque de Paris et des Pays-Bas*, P.D.G. de *Cofimer* et de *Cogel*, membre du conseil de surveillance de la *Cie Bancaire*, membre du comité consultant de la *Librairie Hachette*, président de la *Cie foncière Stein et Roubaix*, administrateur du *Crédit du Nord et Union Parisienne*, des *Entreprises Campenon-Bernard*, du *Club Méditerranée*, des *Chargeurs réunis*, de l'*Union financière et bancaire*, du *Trust Investment Fund*, de la *Cie internationale des Wagons-Lits*, de la *Bank of America International*, de *S.G. Warburg*, de *Warburg-Paribas*, etc.

Le marquis Henry d'Ormesson, frère du directeur du *Figaro*, ancien directeur général adjoint de la *Banque centrale des Etats de l'Afrique équatoriale et du Cameroun*, préside la *Sté française financière et immobilière*, administre la *Sapar*, la *Sté d'énergie nucléaire franco-espagnole*, la *Société belgo-française d'énergie nucléaire mosane* et la *Sté d'énergie nucléaire de Kaisersugst*.

M. Georges Plescoff n'est plus seulement président des *Assurances Générales de France* nationalisées, mais aussi administrateur de la *Cie Française des voitures de Paris*.

M. Jean Saint-Géours, ancien collaborateur de M. Pierre Mendès-France, est passé du *Crédit Lyonnais*, dont il fut directeur général, à la *Sté de Banque et de Participations* qu'il préside, au *Club Méditerranée*, à l'*Immobilière-Construction de Paris*, à *Finextel*, à la *Grande Paroisse*, comme administrateur, et est devenu, lui aussi, censeur du trust *Schneider* (Le Creusot).

M. Jean Saltes, ancien sous-gouverneur de la *Banque de France*, puis P.D.G. du *Crédit National*, est aujourd'hui P.D.G. de la *Sté d'études et de développement S.A.D.* et de *Pyral*, ainsi qu'administrateur de *Fulmen*, de l'*Electro-Banque*, des *Ets G. Leroy* et de la *Cie européenne d'accumulateurs*.

M. Pierre-Paul Schweitzer, ancien sous-gouverneur de la *Banque de France*, est P.D.G. de *Petrofigaz*, président de la *Banque Ameribas*, puis de la *Bank of America international*

à Luxembourg, vice-président de la *Bank of America International Ltd*, à Londres, ainsi qu'administrateur-conseiller du trust *Unilever*.

M. Yves Thomazeau fut directeur général adjoint du *Comptoir National d'Escompte* devenu la *Banque Nationale de Paris* (secteur nationalisé) ; il siège maintenant au conseil d'administration des *Mines et fonderies de zinc de la Vieille Montagne*, de la *Cie Générale de participations et d'entreprises* et au conseil de surveillance du *Crédit mobilier industriel SOVAC*.

M. Claude Tixier, hier vice-président de la très officielle *Banque Européenne d'investissements* est aujourd'hui vice-président de la *Banque Worms*, d'*Unibail*, et administrateur de dix sociétés dont *La Préservatrice-Accidents*, *La Foncière-Vie*, *Lafarge-Maroc* et l'*Internationale Bank für Aussenhandel*, de Vienne.

J'arrête là cette énumération, qui deviendrait fastidieuse s'il fallait la poursuivre. D'ailleurs, un volume comme celui-ci ne suffirait pas si je devais donner la liste de tous les hauts fonctionnaires — notamment les préfets et les sous-préfets — qui ont quitté le service de l'Etat ou des sociétés nationalisées pour devenir les dirigeants de grandes firmes industrielles et commerciales, de compagnies d'assurances et de banques. Ces exemples, pris au hasard, devraient suffire à prouver ce que j'affirme, à savoir que les hauts fonctionnaires placés à la tête des entreprises nationalisées brûlent d'envie — à quelques exceptions près — de devenir les hauts employés des financiers ou des trusts : c'est, évidemment, beaucoup plus profitable.

Mais, dites-moi, dans quelle mesure peut-on leur faire confiance ? Les moins fermes d'entre eux, avant leur entrée dans le secteur privé, ne sont-ils pas tentés d'être trop compréhensifs ou complaisants à l'endroit de groupes dont ils espèrent, pour un peu plus tard, un poste important ou une belle sinécure ? Cela expliquerait, voyez-vous, certains marchés profitables passés par de grandes firmes du secteur privé avec les entreprises de l'Etat...

Non, décidément, les nationalisations — inévitables dans telle ou telle branche de notre économie, surtout lorsqu'il s'agit d'un service public, je le répète — ne sont pas la solution. Elles sont, malgré tout, onéreuses pour les contribuables, ruineuses pour les petits actionnaires et inopérantes quant à la mise au pas des féodalités modernes.

— Alors, me direz-vous, quel moyen peut-on envisager pour mettre fin à cette insupportable tyrannie de l'Argent, pour rogner les griffes du Grand Capital, pour secouer le joug des « 200 Familles » ?

Je vais vous répondre en reproduisant ce que j'écrivais en tête du premier de mes livres (2) sur les puissances financières :

« Je n'attends pas que le phénomène disparaisse brusquement. Pas davantage que le système s'effondre de lui-même. Trop de malins tirent parti de l'un pour répudier l'autre.

Je ne demande pas non plus la mort du pécheur, ni même sa condamnation. Les Fouquier-Tinville de la Révolution future auraient trop de mal à traduire les justiciables devant les tribunaux d'exception. Beaucoup de ces "grands coupables" sont morts ; ils échapperaient donc aux rigueurs de leurs lois rétroactives (3). Quant aux vivants, ils sauraient bien, le cas échéant, composer avec le Pouvoir ou mettre leur précieuse personne à l'abri d'une éventuelle épuration. MM. de Rothschild et Worms leur ont montré comment on se tirait d'affaire en 1940 et en 1944.

Je ne suis pas certain, d'ailleurs, que tous ces "capitalistes" soient à rejeter de la Société de demain. Je pense même que plusieurs d'entre eux sont parfaitement valables, qu'ils feraient d'excellents commis, qu'ils défendraient avec autant de dévouement et de conscience les intérêts supérieurs de l'Etat qu'ils en mettent aujourd'hui à servir ceux de la Finance cosmopolite.

Car ce ne sont pas les hommes qui sont en cause, mais le système. Les "capitalistes" ne sont dangereux pour la Nation que parce qu'il n'y a plus d'Etat pour juguler le capitalisme.

(2) Cet ouvrage, *Les Financiers qui mènent le monde*, paru en 1955, eut 14 éditions successives. Il est aujourd'hui épuisé.

(3) La rétroactivité des lois, trouvaille géniale du Garde des Sceaux provisoire d'un gouvernement également provisoire, n'a pas fini de servir les petites vengeances des gens au pouvoir.

Je conçois deux manières de gouverner un pays :

Le Pouvoir fait alliance avec le peuple pour contraindre les Grands à se plier aux disciplines de l'Etat. Cette politique fut celle des rois de France à l'égard de la Féodalité et de la Noblesse.

Ou bien, le Pouvoir fait alliance avec les Grands pour maintenir le peuple dans l'obéissance. C'est la politique pratiquée dans presque tous les pays de la Chrétienté par les Régimes qui se sont succédés depuis un siècle.

En France, le Pouvoir n'est plus l'allié, c'est-à-dire l'égal des Grands : il s'est incliné devant leur puissance. Ce suzerain s'est fait vassal. Il a abdiqué et s'est donné des maîtres.

Gardons-nous de tomber dans le piège de Marx et de confondre le capitalisme et la propriété. L'un n'est que la caricature de l'autre.

"Le Capitalisme, disait Edouard Drumont, ressemble à la Propriété comme l'œuvre d'un faussaire habile ressemble à une pièce authentique. L'un des parchemins est la vérité, l'autre est le mensonge ; ils sont non seulement différents, mais fondamentalement opposés ; ils sont le contraire et la négation l'un de l'autre.

"Le capitalisme ressemble à la propriété comme le sophisme ressemble au raisonnement, comme Caïn peut-être ressemblait à Abel.

"La Propriété est le *droit* à la possession d'une chose. La Possession séparée de ce *droit* a un air de famille avec la Propriété. Parfois on serait tenté de les confondre ; mais la première n'est en réalité qu'un fait matériel qui ne nous oblige aucunement au respect.

"Tout le monde conviendra que je suis propriétaire de ce que mon travail a produit, ou de ce qui m'a été donné en échange et comme équivalent de mon travail, que ce soit une maison, des meubles, de l'argent.

"Mais qu'un vol, une fraude, un dol, ait fait parvenir à mon détriment cette même chose en d'autres mains, cette possession constitue-t-elle pour le ravisseur un droit quelconque, sinon le droit d'être puni ? Peut-il arguer de la possession qui est son crime pour établir à son profit la propriété qui est un droit ?" (4).

(4) Edouard Drumont : *La France juive devant l'opinion.*

La fortune de tout un peuple, raflée, retenue, gérée par quelques-uns, est devenue, grâce au système capitaliste basé sur la société anonyme, un instrument de domination. »

Ce qu'il faut donc, en premier lieu, c'est réformer la société anonyme, instrument de domination des oligarchies financières. Il ne faut plus que l'actionnaire soit la vache à lait des 200 Familles. De même, il est injuste que les travailleurs en salopette, en blouse blanche ou en veston, que les ouvriers, les cadres de l'industrie ou du commerce, les employés ne soient pas intéressés à la bonne marche de l'entreprise et à ses résultats financiers. A la lutte des classes préconisée par Marx et Lénine, il faut substituer la coopération des classes.

Ce ne sera pas aisé : les 200 Familles s'opposent à cette association du Capital, de l'Intelligence et du Travail avec autant d'entêtement que les communistes. Ceux-ci perdraient alors tout espoir de renverser la société traditionnelle, qui survit, tant bien que mal, aux blessures qui lui sont faites, et d'établir un système analogue à celui que maintient en Russie la police et l'armée ; celles-là devraient abandonner la plus grande partie des profits qu'elles tirent d'un Système qui met à leur discrétion les capitaux fournis par l'épargne française et, très souvent aussi, par l'Etat lui-même.

Ce qui frappe, à notre époque, ce n'est pas seulement la concentration des richesses, parfois scandaleuses, mais « l'accumulation d'une énorme puissance, d'un pouvoir économique discrétionnaire, aux mains d'un petit nombre d'hommes qui d'ordinaire ne sont pas les propriétaires, mais les simples dépositaires et gérants du capital qu'ils administrent à leur gré.

« Ce pouvoir est surtout considérable chez ceux qui, détenteurs et maîtres absolus de l'argent, gouvernent le crédit et le dispensent selon leur bon plaisir. Par là, ils distribuent en quelque sorte le sang à l'organisme économique dont ils tiennent la vie entre leurs mains, si bien que, sans leur consentement, nul ne peut survivre.

« A son tour, cette accumulation de forces et de ressources amène à lutter pour s'emparer de la puissance ; et ceci, de trois façons : on combat d'abord pour la maîtrise éco-

nomique ; on se dispute ensuite le pouvoir politique dont on exploitera les ressources et la puissance dans la lutte économique ; le conflit se porte enfin sur le terrain international » (5).

Je constate toujours avec regret l'ignorance du public pour tout ce qui touche aux questions d'argent. Il ne comprend pas qu'un « petit nombre d'hommes », qui ne sont que de simples dépositaires, disposent à leur gré de la masse énorme d'argent dont il est, lui, le public, le véritable propriétaire. Cela me conduit à examiner, une fois encore, le fonctionnement de la société anonyme. Car, j'insiste particulièrement sur ce point, c'est grâce au système de la société anonyme que les financiers se sont rendus maîtres des grandes affaires dont, cependant, ils ne possèdent qu'une infime partie du capital.

Vous pensez bien que ce n'est pas avec son seul argent qu'un banquier, fût-il aussi riche que Rothschild, a pu construire, par exemple, nos grands réseaux de chemins de fer dont chaque kilomètre de voie coûtait 400 000 francs-or. Les millions ne suffisaient plus, il fallait des milliards.

C'est alors qu'on découvrit, tout bonnement, qu'il y avait « *quelqu'un de plus riche que M. de Rothschild : M. Tout-le-Monde* ». De cette constatation naquit l'idée d'intéresser un plus grand nombre de gens à cette entreprise, d'en faire des copropriétaires. La société anonyme, qui ne servait guère qu'au financement de certaines compagnies de navigation, reçut son statut : une loi, promulguée en 1867, autorisa toutes les entreprises à se transformer en sociétés anonymes, donc *à faire appel au public.*

Grâce à cette nouvelle législation, les financiers allaient pouvoir développer leurs affaires... avec l'argent des autres.

La manipulation des assemblées générales qui élisent les administrateurs permet aux oligarchies financières de se maintenir à la tête des grandes entreprises et, partant, de régenter l'économie française et de dominer l'Etat.

Au moment de la constitution d'une société importante, le capital se trouve naturellement aux mains des fondateurs. Ceux-ci, qui appartiennent généralement aux banques et aux trusts, nomment les administrateurs qui resteront en

(5) Encyclique *Quadragesimo Anno.*

place pendant six ans. Il ne sera fait appel à l'épargne publique qu'une fois la direction en place. L'augmentation de capital va donc, théoriquement, enlever la majorité aux fondateurs et à leurs hommes de confiance qui occupent les postes de direction. Je dis bien théoriquement, car, en fait, il n'y aura rien de changé. L'éventualité d'une éviction brutale des administrateurs par l'assemblée générale des actionnaires ne se produira pas. Les financiers et leurs fidéicommissaires connaissent trop bien le mécanisme des assemblées générales de société pour avoir quelque inquiétude. Ils savent s'en servir au mieux des intérêts qu'ils représentent. S'ils devaient être évincés — cela s'est déjà vu — ce serait par un autre groupe capitaliste et non par les actionnaires isolés, détenteurs *en commun* de la majorité absolue, donc *souverains* en titre, mais dans l'impossibilité d'exercer leur souveraineté !

Tous les ans, sur convocation du conseil d'administration, l'assemblée générale est réunie. On lui soumet des rapports, on lui fait approuver le bilan, on l'invite à nommer les administrateurs.

De qui se compose l'assemblée générale ? De tous les actionnaires présents ou représentés. Or, les porteurs d'actions sont en majorité des rentiers, des propriétaires terriens, des paysans, des commerçants et des petits industriels, fort éloignés géographiquement du siège de la société dont ils sont actionnaires et peu soucieux d'effectuer un voyage coûteux pour assister à une assemblée générale. *Aussi se font-ils représenter.* Ils signent un *pouvoir* en blanc qu'ils remettent à leur banque, laquelle l'adresse au conseil d'administration de la société. Celui-ci inscrit sur les feuilles timbrées qui lui sont remises, le nom d'une ou plusieurs personnes devant assister à l'assemblée. Ce sont ces personnes, inconnues des porteurs d'actions, mais très dévouées aux dirigeants de la société, qui représenteront les actionnaires à l'assemblée générale. De cette manière, le Conseil est sûr de la majorité. Les choses se passent entre soi. La gestion de l'entreprise est approuvée sans discussion et la désignation des administrateurs s'effectue comme prévu par le groupe financier qui contrôle l'affaire.

Ainsi, grâce à cette législation libérale, le conseil d'administration gouverne aux lieu et place des actionnaires et en

leur nom, dispose à sa guise des biens de la société et, n'ayant personnellement que très peu d'actions (6), il n'encourt pratiquement aucun risque. Le public, qui se fait une idée fausse du *capitaliste,* s'imagine que celui-ci est un personnage riche, qui a acheté avec sa fortune personnelle les usines et les entreprises qu'il dirige. C'est une erreur.

Les véritables propriétaires, ce sont les petites gens, ces travailleurs économes et prudents qui cherchent à placer leurs économies pour assurer l'aisance de leurs vieux jours et si possible l'établissement de leurs enfants.

Ils sont des millions en France et c'est le produit de leur épargne qui permet de financer l'équipement d'une société moderne. Ainsi chez la plupart de nos compatriotes, le capital et le travail se confondent. Exproprier le premier, ce serait dépouiller le second.

(6) Pour être administrateur, il faut posséder quelques actions seulement — souvent dix ou vingt suffisent —. Mais le conseil d'administration se partage 5 % des bénéfices, ce qui représente, dans certains cas, des dizaines de millions d'anciens francs par administrateur. Or, plusieurs de ces hommes d'affaires siègent dans trois, cinq, dix conseils d'administration. C'est interdit par la loi ? Bien sûr, mais la loi n'a pas prévu de sanctions. Alors ?

CHAPITRE V

Les mass media au service du Grand Capital

La concentration industrielle et commerciale favorisée par les technocrates et les hauts fonctionnaires aboutit à l'élimination des petites et moyennes entreprises familiales mais aussi, dans certains cas, à l'étranglement de la liberté d'expression. C'est notamment le cas de deux groupes qui méritent qu'on s'y attarde pour bien comprendre les conséquences de cette mainmise du Grand Capital sur le secteur « Presse-Livre ».

Les journaux, la radio et la télévision ont été prolixes sur l'affaire du *Figaro* et sur celle de *France-Soir,* mais ils l'ont été infiniment moins sur M. Hersant, le nouveau « patron » de ces deux quotidiens parisiens. Ils ont souligné ce qu'il y avait d'anormal dans la prise de possession de ces mastodontes de la presse par un seul homme, mais ils n'ont guère manifesté de curiosité pour le personnage lui-même (hormis quelques rares confrères plus soucieux de démolir un concurrent ou un adversaire politique, jadis pétainiste et antisémite, que d'expliquer un phénomène social inquiétant).

Par exemple, ils ont omis de dire que M. Robert Hersant, à ses débuts, avait pour commanditaire le financier Haïm-David Igoin, homme de confiance de l'Union soviétique, arrêté par la D.S.T. en 1955 pour ce motif (et bientôt relâché), qui administrait pour le compte du Kremlin plusieurs sociétés françaises : *Société Parisienne de Banque, Cie France-Navigation, Sté Européenne pour l'Industrie et le Commerce, Sté Industrielle et Commerciale des Produits Récupérés, Sté d'Exploitation des Procédés Lafaille, Sté de*

Location des Sièges Dossiers, Sté de Construction d'Ouvrages Préfabriqués, Sté Parisienne de Banque, devenue *Cie Financière de Paris, Consortium du Nord, Cie Française de Cultures et de Participations,* etc. (1).

A l'époque, M. Hersant (2) publiait l'*Auto-Journal.* En 1957, il racheta *Le Courrier du Centre* (ex-*Courrier-Liberté*) de Limoges, puis divers quotidiens départementaux du Berry, du Limousin, de l'Auvergne, du Périgord, du Poitou. Il les fusionna et en fit *Centre-Presse.* Ce fut le début de son trust de presse, qui compte aujourd'hui, après l'achat du quotidien conservateur-libéral et la prise de contrôle du journal parisien vespéral, acquis par M. Paul Winkler qui en a cédé 50 % à M. Hersant :

13 quotidiens : *France-Soir* (700 000 ex.), *Le Figaro* (470 000), *Nord-Matin* (128 000), *Nord-Eclair* (110 000), *Paris-Normandie* (183 000), *Le Havre Presse* (24 000), *L'Eclair de Nantes* (33 000), *La Liberté du Morbihan* (20 000), *Centre-Presse* (87 000), *Le Berry républicain* (47 000), *La Nouvelle République des Pyrénées* (20 000), *France-Antilles* et *Le Journal de la Réunion* ;

9 hebdomadaires ou bi-hebdomadaires :

La Voix du Bocage (Vire) ; *Le Courrier de l'Eure* (Le Neubourg) ; *Le Pont-Audemer* (Pont-Audemer) ; *La Liberté de la Vallée de la Seine* (Poissy) ; *Le Pays d'Auge* (Lisieux) ; *La Renaissance du Bessin* (Bayeux) ; *Les Nouvelles de Falaise* (Falaise) ; *L'Action Républicaine* (Dreux) ; *Le Journal d'Elbeuf* (Elbeuf) ;

10 magazines techniques et spécialisés :

L'Auto-Journal ; Sport-Auto ; Les Cahiers du Yachting ;

(1) Dans ces deux dernières sociétés, liées à la Banque Française de la rue Vivienne, M. Igoin avait placé l'un de ses fidéi-commissaires, l'ancien sénateur Lanet, un secrétaire d'Etat du gouvernement Mendès-France (1954-1955).

(2) Notons que M. Hersant est un ancien *supporter* de M. Mendès-France et un ami de M. Edgar Faure, qui a joué un rôle important dans les négociations concernant *Le Figaro.* Cf. *Le Canard enchaîné,* 25 juin 1975.

Bateaux ; La Revue nationale de la Chasse ; La Pêche et les Poissons ; Points de Ventes ; Market ; Votre tricot ; La Bonne Cuisine ;

1 agence de presse : l'*AGPI,* récemment créée, et 1 agence de publicité : *Publi-Print.*

Il faut y ajouter une imprimerie offset : *Offprint,* rue Olivier-Métra, à Paris, et un grand nombre d'autres imprimeries, celles des journaux rachetés par le groupe et six nouveaux centres d'impression mis en place pour tirer *Le Figaro* et *France-Soir,* dont les pages sont envoyées en province par fac-similé.

Lorsqu'on apprit que M. Hersant avait des vues sur *Le Figaro* — dont le rachat à M. Jean Prouvost exigeait le versement de 7 milliards d'A.F. — M. Noël Jacquemart demanda, dans son *Echo de la Presse* : « D'où vient l'argent ? ».

De mon côté, dans *Lectures françaises,* rappelant les liens de M. Hersant et du financier Igoin, je fis remarquer que le *Consortium du Nord,* l'une des entreprises financières de l'homme de confiance des Soviets en France, avait pour vice-président l'ancien sénateur Joseph Lanet, qui fut l'un des secrétaires d'Etat du gouvernement Mendès-France et l'actuel animateur des fameux *Clubs pour un nouveau Contrat Social,* fondés et présidés par M. Edgar Faure.

« Or, ai-je fait remarquer, si nous en croyons certains bruits, dont la presse hebdomadaire se fait l'écho, M. Hersant aurait eu l'appui de l'actuel président de l'Assemblée Nationale lors de l'entrée au *Figaro* de l'ancien chef du *Jeune Front* antisémite.

« On connaît les sympathies de M. Edgar Faure, qui est l'un des rares politiciens français parlant russe, pour l'Union soviétique. On sait, également, que l'Elysée, qui a placé M. Edgar Faure sur le perchoir du Palais-Bourbon, fait des avances répétées au Kremlin. La présence, au *Figaro,* d'un homme aussi bien "relationné", ne peut qu'être agréable aux princes qui nous gouvernent. Le *Bulletin quotidien* ne fait que confirmer nos propres infor-

mations lorsqu'il écrit : "Le soutien moral donné à cette opération par l'Elysée et le gouvernement semble avoir largement facilité l'obtention des fonds nécessaires auprès des banques" pour l'achat du *Figaro.* Citant ces lignes *Le Monde* du 29 juin 1975 ajoute : "De même, le président de la République aurait insisté auprès de M. Jean d'Ormesson pour qu'il conserve, après l'arrivée du nouveau propriétaire, ses fonctions de président du directoire du *Figaro.*" On sait que l'appel de M. Giscard d'Estaing a été entendu... »

L'accaparement du *Figaro,* puis celui de *France-Soir* a provoqué, je l'ai dit, de sérieux remous dans la presse et dans les milieux politiques.

Puis, peu à peu, les clameurs se sont tues, et les journalistes qui s'étaient trop vigoureusement insurgés contre M. Hersant ont dû vider les lieux. D'autres, et non des moindres, partiront à leur tour.

La victoire de l'empereur de la presse française est donc totale. Une fois de plus, l'Argent, ce mauvais maître, impose sa loi.

●

Dans un autre secteur, celui du livre, une mésaventure analogue a bouleversé en 1974 toute une profession et singulièrement affecté la liberté d'expression. De même que les journalistes doivent se plier aux exigences de leur « patron » — à de rares exceptions près, celui-ci n'est que l'agent, l'associé ou le complice des oligarchies financières — de même les écrivains sont conduits à passer sous les fourches caudines de ceux qui éditent et vendent leurs œuvres.

J'ai longuement expliqué dans « *Les Financiers qui mènent le monde* » et dans « *Le Secret des Dieux* » comment *Hachette,* qui contrôle une grande partie de la distribution, exerce une dictature discrète mais réelle sur la pensée française. Je n'y reviendrai pas, renvoyant le lecteur

(3) *Dossier C... comme combines,* par Nicolas Fournier et Edmond Legrand, Editions Alain Moreau, Paris, page 44.

à ces deux ouvrages qui expliquent le mécanisme de l'opération (4). Au demeurant, si la direction du *trust vert* a été quelque peu modifiée, si M. Gérard Worms est aujourd'hui directeur général de cette énorme entreprise et s'est assis dans le fauteuil qu'occupait alors feu Meunier du Houssoye, les habitudes ont été conservées et le contrôle qu'exerçait déjà la « banque trop puissante dans un Etat trop faible » — je veux dire *Paribas* — n'a fait que se renforcer. On peut donc affirmer, sans crainte d'exagération, que l'édition française est, aux trois quarts, dominée par Hachette.

Le monopole Hachette — notamment et très officiellement, dans les bibliothèques de gares et du métro parisien — est considéré par les écrivains lucides comme un véritable attentat à la liberté d'opinion. Des hommes de lettres comme Huysmans et Maupassant, Mirbeau et Barbey d'Aurevilly, des journalistes comme Drumont et Rochefort, des hommes politiques aussi différents que Barrès, Clemen-

(4) Notons simplement que le trust *Hachette* contrôle (ou détient des intérêts importants) dans :

1. *S.E.E.* (pour la petite histoire, je dirai que ce sigle ne recouvre aucune définition concordante), où *Hachette* (60 %) est associé au baron Edmond de Rothschild (40 %), holding qui possède 85 % du capital de la *Société Nouvelle d'Information et de Publicité,* laquelle contrôle : la *Compagnie française de périodiques,* intéressée dans *Paris-Match* (dirigé par M. Filipacchi), *Télé-7 jours, Parents,* etc. ;

2. le groupe *Femmes d'aujourd'hui* (14,5 % du capital) ;

3. les *Publications modernes spécialisées* (*Moto-Journal*) (50 pour cent) ;

4. *France-Editions et Publications,* qui publie *France-Dimanche, Le Journal du Dimanche, Elle,* et qui contrôle : la *S.J.P.P.,* éditrice du *Courrier du Val-de-Marne,* et la *S.E.P..E,* propriétaire de 50 % des actions du *Nouvel Economiste ;*

5. *Edimonde,* dirigé par M. Paul Winkler (qui « racheta » *France-Soir* à *Hachette* pour le céder en partie à M. Hersant) ; cette entreprise édite : *Confidences,* le *Journal de Mickey, Mickey Poche, Picsou Magazine* et le *Journal de Babar ;*

6. *Presse et informations,* société publiant *Le Point* et *Vie Publique ;*

7. les *Editions Radio,* éditrices de *Hi-fi Magazine, La Nouvelle revue du son* et quatre autres revues spécialisées : *Toute l'électronique ; Electronique Actualités ; Electronique et Micro-Electronique Industrielle ;* et *Automatique et Informatique Industrielle.*

ceau, Deroulède et Millerand se sont, jadis, indignés du droit que la maison *Hachette* s'arrogeait déjà dans le domaine de la pensée. J'ai raconté, ailleurs, comment l'éditeur Baudinière, qui avait connu de gros tirages avec les romans de Maurice Dekobra, dut passer sous les fourches caudines de M. Tessou, alors haut fonctionnaire du *trust vert* (5) pour pouvoir doubler un cap difficile. Hachette lui faisait jusqu'à 60 % d'avances, déduction faite de la remise du diffuseur (plus de la moitié du prix de l'ouvrage) sur les volumes qu'il remettait aux Messageries Hachette, à condition qu'il soumette chaque manuscrit retenu par le comité de lecture des Editions Baudinière à l'approbation d'un censeur de la puissante maison. Aucun des livres dits « exclusivité Hachette » ne pouvait paraître sans un accord formel. Que de bons livres, trop peu conformistes, ont été ainsi écartés depuis cinquante ans et plus !

C'est cette censure que Drumont jugeait intolérable :

« De quel droit, écrivit-il un jour (les patrons de la Maison Hachette) exercent-ils sur les livres qui traitent des questions sociales une censure qu'ils n'exercent pas sur les obscénités ? De quel droit se permettent-il d'empêcher le public de lire un ouvrage irréprochable en tous points sous le rapport des mœurs, et qui n'a que le tort de pas être suffisamment respectueux pour les Rothschild ? De quel droit greffent-ils, sur le privilège de percevoir une certaine somme par chaque volume, la fonction toute morale d'examiner le contenu de ce volume et de juger s'il peut circuler librement ? »

A la fin du siècle dernier, il se trouvait encore des écrivains pour s'indigner, des journalistes pour soulever l'opinion publique, des députés pour interpeller le gouvernement. De nos jours, hormis *Carrefour* (en 1967), *Lectures Françaises* et quelques autres feuilles indépendantes, il n'y a plus de protestataires. Pour le Français désabusé de l'an de grâce 1977, le monopole Hachette est, comme la foudre, une calamité qui lui vient du ciel. Le malin s'est muni d'un paratonnerre. Que les autres se débrouillent...

(5) Nom donné avant la guerre à *Hachette* en raison de la couleur verte de ses voitures et de la devanture de ses dépôts.

Depuis quelques années, la situation est plus alarmante encore. Hier, il se trouvait des libraires assez courageux ou simplement connaissant leur métier et bons commerçants qui, se passant du *trust vert*, commandaient directement à l'éditeur le livre jugé trop non conformiste pour être diffusé par la voie normale. Ce sont ces quelques centaines de libraires qui ont permis à des dizaines de milliers de nos contemporains de lire ce que les financiers qui mènent le monde veulent leur cacher.

Pour briser cette opposition latente au monopole, pour empêcher que trop de livres puissent se vendre en dehors du circuit, un malin au service des trusts et des banques eut une idée de génie : retirer aux petits libraires une partie de leur clientèle, donc provoquer à plus ou moins longue échéance leur disparition. Pour ce faire, deux moyens : la vente par correspondance à prix avantageux et les magasins de *discount*.

C'est ainsi que furent créés, ici et là, des entreprises offrant à prix réduits, les derniers ouvrages à succès des grands éditeurs. Comme par hasard, la plus connue de ces nouvelles sociétés de vente par correspondance est une filiale de la maison Hachette : *Le Livre de Paris*.

Quant aux magasins de *discount*, qui font des remises atteignant 20 % sur les nouveautés de librairie, ils n'appartiennent jusqu'ici qu'à une seule entreprise : la *F.N.A.C.*, dont l'élan s'est trouvé freiné par la levée de boucliers qu'a suscité, à Paris principalement, l'ouverture du magasin géant de Montparnasse.

Paraissant peu attentifs à l'évolution du commerce, les petits et moyens libraires se sont alors rendu compte du danger que faisait courir à leurs entreprises familiales, la création de magasins vendant à prix *cassé* le dernier roman à succès.

— Veut-on nous étrangler ? questionnèrent les plus inquiets.

En janvier 1974, M. Plaine, président de la Fédération des Syndicats de libraires, établit un rapport à l'intention de ses confrères pour leur expliquer ce que quelques amis et moi clamons depuis des années — sans que beaucoup de libraires se donnent la peine de le répéter, — à

savoir que la liberté d'expression est en danger lorsque les libraires sont eux-mêmes menacés.

« La concentration dans la distribution du livre risque d'influer profondément sur la production, expliquait-il. L'éditeur, contraint par la réduction de ses débouchés, sera de plus en plus enclin à publier ce qui se vend plutôt que ce qui témoigne de l'état d'une société, d'une pensée en évolution, ou d'une recherche de forme. »

« ... Je ne pense pas que notre action, face à l'entreprise de la F.N.A.C., soit seulement la défense d'une corporation. C'est la liberté d'expression qui se trouve en jeu, et cela parce que le livre n'est pas un produit de consommation comme les autres. Il est un instrument de prise de conscience et un facteur d'évolution. »

Oui, le livre n'est pas une marchandise comme les autres.

Le livre est une force. Il sert, disait Léon Daudet, « de brandon aux incendiaires ». Mais ajoutait l'écrivain nationaliste :

« Le mal que les livres ont fait, font et feront, d'autres livres peuvent le combattre, comme le prouvent les Evangiles, et après les Evangiles, tant d'ouvrages enseignant aux humains les moyens d'acquérir la paix et le bonheur en se dépouillant de l'ambition et des passions corruptives. »

Mon vieil ami Pierre Fontaine, l'auteur de prophétiques ouvrages sur le pétrole, disait de son côté que :

« Le livre devient le seul moyen d'informer honnêtement le public. »

Vous ne pouvez songer à vous emparer de la radio ou de la télévision pour débourrer les crânes, ni même, pour l'instant, à fonder un quotidien bien à vous dans chacune de nos provinces. Par la publicité (Bleustein-Blanchet) et la distribution (Hachette), les grands journaux — et aussi les moins grands — sont, pour la plupart, entre les mains de ceux qui veulent écraser les petites et moyennes entreprises en même temps que l'opposition nationale.

Le livre est donc, aujourd'hui, le seul refuge de l'écrivain politique indépendant.

« L'utilité du livre, écrit André Figueras, c'est qu'il approfondit ce que l'article ne peut qu'effleurer. Un livre seul peut empoigner un problème, apporter des preuves, construire une solution. Et puis encore, la supériorité du livre, c'est comme l'aurait fait remarquer André Gide, qu'il se relit (...)

Le livre est le meilleur facteur de vérité. Et comme la vérité est déchirante pour ceux dont elle révèle le vrai visage, ceux-là, bien sûr, savent que le livre est leur ennemi premier. »

En dénonçant la *F.N.A.C.*, les libraires indépendants ne faisaient pas que se défendre ; ils défendaient aussi les écrivains et les éditeurs, du moins ceux qui font passer les intérêts supérieurs de la nation avant leurs petites combinaisons personnelles. C'était s'attaquer là à un gros morceau, comme on dit ; lutte d'autant plus difficile qu'elle était, au début, un combat d'aveugles à voyants. Que savaient-ils de la *F.N.A.C.*, ces libraires intrépides qui se lançaient à l'assaut de la nouvelle Bastille ?

Dans *Lectures françaises* de février 1974, après une enquête sérieuse, j'apportais les premiers éléments d'un dossier que les principaux intéressés devaient ensuite utiliser pour éclairer l'opinion. Le client, tout heureux de bénéficier d'une ristourne importante, serait amené à réfléchir lorsqu'il comprendrait que, finalement, il peut lui aussi être la victime (6).

Ce que ce client ne ferait probablement pas pour un commerçant, même sympathique, ne serait-il pas amené à l'entreprendre pour défendre ses libertés et, partant, l'indépendance de ceux qui les défendent contre ceux qui les menacent ?

(6) L'augmentation considérable du prix des livres, depuis quelques années, est la conséquence directe des rabais faits par les éditeurs aux maisons de *discount* et aux supermarchés qui vendent au rabais. Contraints de faire à ceux-ci des remises beaucoup plus importantes que celles qui sont consenties aux libraires, les éditeurs ont été amenés à majorer le prix officiel des volumes. On remarquera, d'autre part, que l'on retrouve toujours les mêmes groupes financiers, qu'il s'agisse des magasins de livres à « prix cassé » ou des grandes surfaces, car le but recherché est le même : faire disparaître les petites et moyennes entreprises pour laisser aux trusts le monopole de la fabrication et de la distribution.

Les révélations de *Lectures françaises* furent comme un coup de projecteur donné dans la coulisse de la *F.N.A.C.* On découvrit alors, tapis dans l'ombre des grandes affaires, les véritables tireurs de ficelles. On s'aperçut que la *F.N.A.C.*, qui s'était présentée au début comme une « Fédération d'Achats des Cadres » était une société anonyme au capital de plusieurs milliards d'anciens francs dont les dirigeants effectifs appartenaient aux oligarchies financières. Exactement comme le *trust vert*, avec lequel la *F.N.A.C.* est d'ailleurs liée.

Certes, le P.D.G. de l'entreprise est bien M. André Essel, un ancien secrétaire national des Jeunesses socialistes qui créa la maison avec son ami Max Théret. Mais les bailleurs de fonds, ceux qui ont permis à la *F.N.A.C.* de se développer, de créer des magasins à Paris et en province, de dicter ses conditions aux éditeurs, ne sont ni M. Essel, ni M. Théret. Ils s'appellent Thierry de Vogüé, Daniel Schmidt, Jacques-Henri Gougenheim et François Moureau ; ce sont les représentants des grands intérêts économiques liés aux 200 Familles. Jugez-en :

M. Thierry de Vogüé, fils du comte Bertrand de Vogüé, des champagnes *Vve Clicquot* — la célèbre maison dont Mme Michel Poniatowski est une importante actionnaire — et petit-fils du marquis Louis de Vogüé, président de la *Cie de Suez*, est l'un des cadres supérieurs de la *Banque de Paris et des Pays-Bas* et l'administrateur de *Materna* et de *Prénatal* ; il administre la *F.N.A.C.* pour le compte du groupe *Paribas* ;

M. Daniel Schmidt est, lui aussi, un haut employé du groupe *Paribas* ; il est le directeur-adjoint de la *Banque de Paris et des Pays-Bas* et siège au conseil d'administration de *Prénatal, Bonduelle, Dim, Fisuma, Sté commerciale de l'Ouest africain, Brasseries de Maubeuge, Cie belge de participations Paribas, Uni Printemps.*

Ancien élève de l'Ecole polytechnique, M. Jacques-Henri Gougenheim est un technocrate de valeur qui, entré à la Cie d'assurances *L'Union* en 1960 a gravi allégrement les échelons et est devenu directeur général-adjoint de l'*Union des Assurances de Paris* (*U.A.P.*), le plus important groupe d'assurances de France ; il préside, en outre, la *Sicav Placements institutionnels*, et siège au C.A. de la

Séquanaise de banque, de *Tubest S.A.*, de la *Cie Gle des Voitures à Paris*, d'*Actanéa*, d'*America Valor*, de *Ferodo SAF*, du *Crédit Foncier* de *France*, de *Slivafrance*, etc.

Quant à M. François Moureau, il représente au conseil de la *F.N.A.C.*, la *Séquanaise de banque* (établissement financier de l'*U.A.P.*) dont le président était alors M. Dominique Leca, à la fois administrateur de l'*U.A.P.*, de la *Banque de Paris et des Pays-Bas* et du trust *Hachette*. (Ce dernier a pour vice-président le président d'honneur de la *Banque de Paris et des Pays-Bas*.)

On comprend, dès lors, que la F.N.A.C. puisse disposer de capitaux énormes, ses administrateurs étant les représentants des grandes affaires.

Charles Maurras avait raison lorsqu'il écrivait, au début du siècle :

« Voici la vie, l'expérience. Et voici la faiblesse humaine enfin sentie. La sensibilité se mêle à la pensée. En organisant de profonds retours sur nous-mêmes : ce mécanisme des mœurs modernes qui s'institue ! cette distribution nouvelle des énergies qui tend à effacer vie moyenne et classes moyennes ! ce char électrique qui passe, redivisant le monde en glèbe et en patriciat ! Il faut être stupide comme un conservateur ou naïf comme un démocrate pour ne pas sentir quelles forces tendent à dominer la terre. Les yeux créés pour voir ont déjà reconnu les deux antiques forces matérielles : l'Or et le Sang (7). »

Si les libraires et leurs clients, si les auteurs et leurs lecteurs ne réagissent pas, ce sera, pour le public, l'assujettissement au seul bourrage de crâne officiel. Plus d'éditeurs indépendants, plus de libraires de quartier ou de bourg, donc plus d'écrivains libres, plus d'écrits non conformistes ; les Français seront un peuple de robots conduits par des ordinateurs.

(7) Charles Maurras : *L'Avenir de l'Intelligence*, Paris, 1905, p. 11.

CHAPITRE VI

L'art et la manière de piéger les classes moyennes

L'HISTOIRE du XX[e] siècle révèle que le mécontentement, la ruine, la détresse des classes moyennes conduisent immanquablement celles-ci à rejoindre les partis extrémistes. L'Italie et l'Allemagne en ont donné un exemple frappant. Dans un pays comme la France, où l'épuration massive de 1944 a, pour de longues années, réduit la droite à l'impuissance en « liquidant » physiquement ses chefs et ses cadres, le communisme pourrait être le grand bénéficiaire de la prolétarisation des classes moyennes. D'autant plus que la déchristianisation du pays faciliterait grandement la manœuvre doucereuse du Parti communiste français et de ses alliés.

Pour détourner ces millions de Français inquiets de la « tentation fasciste » ou de la fascination marxiste, les 200 Familles intriguent. Leur représentant à l'Elysée pense qu'il serait urgent d'accrocher les wagons des classes moyennes à la puissante locomotive des trusts. D'où la création récente d'un organisme propre à coiffer cette masse de Français du commerce, de l'artisanat, de la paysannerie, des cadres industriels, des petits et moyens fonctionnaires et des professions libérales démoralisés par le Fisc et étranglés par les grandes affaires.

Ces manigances ne sont pas nouvelles. A la veille de la guerre, au temps du gouvernement Blum, une tentative de noyautage analogue eut déjà lieu : il s'agissait alors de prendre la tête de la résistance au gouvernement Blum

pour éviter que les classes moyennes ne versent dans une opposition virulente par réflexe anti-Front populaire.

L'opération était conduite par un journaliste, M. Robert Pecquery dit Jacques La Brède, qui avait créé dans cette intention, à la fois une association de classes moyennes et un hebdomadaire, *Demain*. Radical modéré, M. La Brède était membre de la loge *La Clémente Amitié* depuis plusieurs années ; il y avait été affilié à l'époque où, n'étant pas encore journaliste, il exerçait la profession de remisier à la Bourse de Paris. Assez opportuniste pour virer de bord lorsque le vent tourne, il devait diriger la rédaction de *Paris-Soir*, en 1941-1943, lorsque M. Eugène Gerber, un autre franc-maçon, affilié, lui, à la loge *Thélème*, eut pris la direction générale de ce quotidien parisien.

L'entreprise de M. La Brède lancée en 1937 était commanditée par M. Hirsch-Montmartin, qui passait également pour appartenir à la franc-maçonnerie, comme son père, le financier Salomon Hirsch, ancien vénérable de la loge *L'Unité maçonnique*. Richissime, M. Hirsch-Montmartin était alors consul d'Autriche à Paris — c'était avant l'Anschluss — et administrateur de plusieurs grandes sociétés industrielles, dont la *Cie des Lampes*. Il agissait en accord avec un Comité de vigilance qu'avaient créé diverses personnalités influentes au Consistoire israélite de Paris soucieuses de détourner les classes moyennes de l'antisémitisme (1) que provoquait l'arrivée au pouvoir de Léon Blum, flanqué d'une cinquantaine d'autres israélites, ministres, sous-secrétaires d'Etat, directeurs, chefs ou attachés de cabinet. L'écrivain Henri Béraud venait d'en publier la liste, en décembre 1936, dans un article retentissant de *Gringoire*.

Malgré les millions de M. Hirsch-Montmartin et l'habi-

(1) Dans une lettre datée du 12 avril 1937, M. Robert Schuman (rien de commun avec le président du Conseil de la IV[e] République), secrétaire du Centre de Documentation et de Vigilance créé par les membres du Consistoire Central et du Consistoire de Paris, écrivait à un correspondant d'Alger : « ... Je vous recommande vivement la lecture (de) « Demain », publié par l'un de nos coreligionnaires désireux de prendre la défense des classes moyennes où sévit l'antisémitisme et qui réussira ainsi à gagner la confiance d'éléments modérés qu'une politique révolutionnaire aurait rejetés vers l'extrême droite antisémite. »

leté de M. La Brède, l'association de classes moyennes en question ne réunit jamais plus de 4 000 adhérents, recrutés principalement dans la communauté israélite parisienne, et l'audience de *Demain* resta insignifiante. Au bout de quelques mois, le journal disparut et le groupement fut mis en sommeil.

A quarante ans de distance, l'entreprise actuelle aura-t-elle plus de succès, même lancée avec la bénédiction de l'Elysée ? En tout cas, elle bénéficie de complicités nombreuses, de circonstances favorables et, probablement, de fonds importants. Pour que le coup de filet ne laisse échapper personne, l'opération est conduite dans plusieurs directions — et par plusieurs groupes.

C'est M. Prouteau qui dirige, en fait, l'un de ceux-ci : M. Guy Henninot, président des P.M.E. de Paris venait de lancer son Syndicat national des classes moyennes dont l'indépendance risquait de compromettre la manœuvre ; il fallait donc faire vite. En confiant cette tâche à M. Prouteau, le président de la République a conscience de travailler à la réalisation de la grande concentration républicaine qu'il projette et qui, unissant sur le plan parlementaire et gouvernemental, giscardiens, radicaux, centristes et socialistes, rejetterait dans l'opposition un P.C.F. diminué et un R.P.R. écœuré et impuissant. La personnalité même de M. Prouteau indique que c'est bien de cela qu'il s'agit.

Depuis que M. Giscard d'Estaing a été reçu, en grande pompe, à la Grande Loge de France — cela remonte à janvier 1974, quelques mois avant l'élection présidentielle — on sait qu'il compte beaucoup sur le concours de la franc-maçonnerie pour détacher les socialistes de leurs alliés communistes et les rapprocher de ses partisans. Ce n'est pas pour rien que, dans les avenues du Pouvoir, on parle souvent de « socialisme à la suédoise ». Déjà le 7 octobre 1974, c'est-à-dire moins de cinq mois après son élection, M. Jean Daniel, du *Nouvel Observateur*, notait que, selon les diplomates et les ministres européens, « M. Giscard d'Estaing prévoit pour la France et pour l'Europe un avenir "socialiste" ». Dans un article du *Monde*, M. Etienne Hirsch, ancien président de la commission de l'Euratom, confiait le 3 novembre 1976 que « le président de la République souhaite pour la France l'avènement d'un parti social-démocrate ». Ce socialisme-là ne gêne aucunement les oligarchies financières : il a l'avantage de ménager les puissances d'argent tout en apaisant les éléments les plus remuants de la gauche.

En février 1977, plusieurs journaux et revues, notamment *Le Canard enchaîné* et *Lectures françaises*, se sont fait l'écho de bruits relatifs à l'initiation maçonnique prochaine de M. Valéry Giscard d'Estaing à la Maçonnerie du Rite écossais. Il se peut que l'intéressé hésite aujourd'hui à sauter le pas et à « recevoir la lumière » en raison des remous que l'annonce de son initiation a provoqués dans les milieux de la majorité, surtout parmi les catholiques et les *droitiers*, mais les contacts fréquents de l'Elysée avec les deux grandes obédiences maçonniques (2) indiquent bien que le président recherche la collaboration active des francs-maçons pour triompher des obstacles que la gauche unie ou M. Chirac et ses amis dressent sur son chemin.

Donc, le 29 juillet 1976, un arrêté du ministre du Commerce et de l'Industrie, créait le Conseil Supérieur des Classes Moyennes, dont M. Jean-Pierre Prouteau, ci-devant Grand Maître au *Grand Orient de France*, est le principal dirigeant. Cette décision officielle faisait de ce dernier le chargé de mission de l'Elysée pour cette tâche bien précise. M. Prouteau, que peu de gens connaissent, est âgé de quarante-six ans. Il a appartenu pendant huit ans à la Marine nationale avant de faire carrière dans l'informatique et est devenu directeur général adjoint de la *Société d'information, de conseil et de recherches opérationnelles*, filiale de la *Caisse Nationale de Crédit agricole*. De formation radicale — il devait présider quelque temps les Jeunesses radicales-socialistes d'Indre-et-Loire — M. Prouteau participa, il y a vingt ans, au côté de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, à la création des Anciens d'Algérie, association qu'il présida en 1959-1960 et qui réunissait des adversaires résolus de l'Algérie française. C'est probablement dans ces milieux « schreibériens » qu'il a pris contact avec les sergents recruteurs de la Maçonnerie. En 1961, il

(2) Lire : « Giscard franc-maçon ? », in *Lectures françaises*, n° 239, mars 1977.

était initié, et en une dizaine d'années, il gravissait les échelons qui séparent le premier grade (apprenti) du 32e (Sublime Prince du Royal Secret). Vénérable de loge et membre du Conseil philosophique des Chevaliers Kaddosch *Les Amis Bienfaisants*, il entra au Conseil de l'Ordre du *Grand Orient de France*, en devint bientôt le Grand Trésorier, puis, en 1973, le Grand Maître.

C'est donc à une très haute personnalité maçonnique que le président de la République a confié le soin de mener la subtile opération politique qui consiste à rallier au Système, avec son Centre National de Coopération interprofessionnelle, les cadres, les membres des professions libérales, les petits industriels, les commerçants, les artisans et la masse des agriculteurs. L'organisation de M. Prouteau revendique une soixantaine de comités départementaux. *Le Monde* du 2 mars 1977 lui rattachait le traditionnel Comité national de liaison et d'action des classes moyennes (C.N.C.M.), fondé en 1947 par M. Roger Millot (ancien président de l'Institut international des Classes Moyennes et délégué général de la Confédération Générale des Cadres), et dirigé aujourd'hui par M. Michel Habar, président de l'Union nationale des professions libérales et conseiller économique et social.

Mais il ne semble pas que les premiers résultats obtenus par M. Prouteau aient pleinement satisfait M. Giscard d'Estaing et les grands intérêts capitalistes qu'il représente. Sans doute le ci-devant Grand Maître du *Grand Orient* a-t-il déjà rallié nombre de francs-maçons au dessein giscardien et jeté les bases d'un groupe capable de noyauter les classes moyennes ; mais il s'agit d'aller vite car le temps presse, les élections sont proches et il ne faut pas négliger la possibilité d'un retour offensif de la masse la plus active des commerçants et artisans, groupée aujourd'hui autour de M. Gérard Nicoud et de ses amis. Le poujadisme, qui ébranla la IVe République, est un phénomène qui peut se reproduire ; mieux organisé qu'en 1956, le mouvement risque alors d'entraîner cette fois les cadres et les professions libérales qui n'avaient pas compris, il y a vingt ans, que leur sort est lié à celui des boutiquiers et des laboureurs.

Soucieux de mobiliser à leur profit ces millions d'électeurs révoltés contre le Système, de canaliser leur colère,

pour la détourner des vrais responsables, en un mot de les encadrer solidement, le Pouvoir a suscité d'autres organismes que celui de M. Prouteau. Ce que celui-ci fait dans un secteur influencé par la franc-maçonnerie, d'autres le feront dans les organisations professionnelles des villes et des campagnes. C'est ainsi que l'on créa les Groupes Initiatives et Réflexion (G.I.R.), nés de l'entente de cinq dirigeants de groupements syndicaux : les Petites et Moyennes Entreprises, la Confédération Générale des Cadres, l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers, la Confédération des Syndicats Médicaux Français et la Fédération Nationale d'Exploitants Agricoles.

Si M. Léon Gingembre, président des P.M.E. semble avoir lancé l'idée des G.I.R., il n'en est ni le seul dirigeant, ni même le principal animateur. Ce rôle revient à M. Michel Debatisse, un chef paysan qui flirtait naguère avec la gauche et qui paraît aujourd'hui pactiser avec la droite libérale et gaulliste.

La carrière de M. Debatisse est, pour beaucoup, un sujet d'étonnement. Originaire de Palladuc, dans le Puy-de-Dôme, où il vit le jour en 1929, ce fils de petit agriculteur milita pendant de longues années dans les milieux démocrates-chrétiens : dès 1950, il écrivait dans *Jeunes Forces rurales* et, de 1954 à 1957, il était le secrétaire général de la Jeunesse Agricole Catholique (J.A.C.), dont les tendances gauchisantes étaient très affirmées. En 1958, il devint le secrétaire général du Centre National des Jeunes Agriculteurs et le resta jusqu'en 1964, date à laquelle il fut porté au secrétariat général (comme adjoint) de la F.N.S.E.A. Entre temps, cet actif syndicaliste paysan avait été nommé au conseil de direction du Fonds d'Orientation et de Régulation des Marchés de l'Etat (F.O.R.M.A.), au conseil (vice-président) de la Fédération des Producteurs de Lait, à la présidence de la Confédération française de l'Aviculture. Par la suite, il a occupé d'autres postes importants : secrétaire général de la Confédération nationale de l'élevage, secrétaire général, puis président de l'Institut des cadres paysans. Dans le chapitre sur la Trilatérale (chapitre III) le lecteur trouvera la liste de ses fonctions actuelles. Cette carte de visite de M. Michel Debatisse, pourtant copieuse, serait incomplète si l'on n'y ajoutait pas un titre qu'ignorent les diction-

naires biographiques, rédigés par les intéressés eux-mêmes ou sous leur dictée, celui de membre de cette synarchie internationale fondée par le financier David Rockefeller sous le nom de *Trilatérale.*

J'ai dit (chapitre III) ce qu'est cette organisation internationale. Il s'agit, à n'en pas douter, avec le groupe Bilderberg et le C.F.R., dont parle mon ami Jacques Bordiot dans *Une main cachée dirige*, de l'un des instruments les plus efficaces des oligarchies financières internationales. Le fait que M. Debatisse soit membre de cette mystérieuse société ne peut qu'inquiéter ceux qui, c'est mon cas, redoutent le piégeage des classes moyennes par les oiseleurs de la Finance. La défense des classes moyennes exige de la part de ceux qui s'en chargent une indépendance que ne possèdent ni M. Debatisse, affilié de la très discrète Trilatérale, ni M. Prouteau, adepte de la non moins secrète franc-maçonnerie et l'un de ses plus hauts dirigeants.

CHAPITRE VII

Vers le monopole de la distribution ?

L'EMBRIGADEMENT des classes moyennes dans des associations étroitement contrôlées par les représentants des oligarchies financières aurait pour effet, s'il était réussi, de priver les petites et moyennes entreprises, tant industrielles que commerciales ou artisanales, de leur alliés naturels. Sans le soutien des cadres, de la paysannerie et des professions libérales — menacés au même titre qu'eux, mais quelque peu ménagés, pour l'instant du moins — les petites et moyennes entreprises sont vouées à l'écrasement. Je l'ai dit, voici une vingtaine d'années, dans « *Les Financiers qui mènent le monde* », et les intéressés, pour la plupart, ne m'ont pas cru. Je me souviens d'une conversation avec un commerçant de l'alimentation qui prenait mes avertissements pour des arguments de polémique. Pour lui, l'ennemi n'était pas le capitalisme tantaculaire que je dénonçais dans mon livre, mais le percepteur. J'eus beaucoup de mal à lui faire comprendre que le Fisc ne faisait que faciliter la tâche des trusts.

— Vous ne voyez, cher Monsieur, lui disais-je, que l'arme qui est braquée sur vous. Ce revolver qui vous menace ne serait pas dangereux pour vous s'il était rangé dans un tiroir. Mais il est pointé sur votre poitrine et vous devez savoir dans la main de qui l'arme se trouve. Votre ennemi, ce n'est pas l'objet dangereux mais bien l'homme qui le manipule. Autrement dit, le contrôleur des impôts n'est que l'instrument. C'est l'arme qui est dirigée contre vous. L'ennemi véritable, c'est celui, ce sont ceux qui le

dirigent, qui le lancent contre votre entreprise familiale. Le contrôleur ne fait qu'appliquer les règlements ; il ne les fait pas. C'est en haut lieu que ceux-ci sont élaborés. Ce sont les technocrates de la rue de Rivoli, ces hauts fonctionnaires, ces inspecteurs des Finances liés à la Finance et aux trusts (voir le chapitre IV de ce livre), qui préparent la réglementation que les agents fiscaux appliquent. Les mesures qui vous mettent en fureur parce qu'elles sont injustes, qui favorisent les « gros » au détriment des « petits », ce sont eux qui les mettent au point.

Abasourdi, mon interlocuteur avait du mal à me croire :

— Vous exagérez, me dit-il. Pourquoi ces gens, qui ne me connaissent pas, voudraient-ils la disparition de mon commerce ?

— Ils ne veulent pas spécialement la mort de votre entreprise, mais ils désirent modifier les structures de l'appareil commercial ; les technocrates du ministère des Finances sont convaincus que le rendement de l'impôt serait bien supérieur si le Fisc n'avait affaire qu'à de grandes entreprises. Ils sont persuadés que les entreprises familiales fraudent, qu'elles ne paient pas assez d'impôts parce qu'elles sont insuffisamment contrôlées. C'est pourquoi ils excitent les contrôleurs locaux contre les « fraudeurs ». Je ne suis pas assez naïf pour croire que parmi les commerçants et les artisans il n'y a pas de fraudeurs. Mais la vente sans facture, par exemple, se pratique aussi chez les gros (l'affaire des « ferrailleurs » de Lyon devait le confirmer quelques années plus tard) et les artifices comptables sont couramment employés par les très grandes firmes pour dissimuler des bénéfices... prélevés, au passage, par des dirigeants peu scrupuleux qui lèsent à la fois le Fisc et les actionnaires. Dieu sait ce que recouvrent certains frais généraux des mastodontes de l'industrie et du commerce !

Donc, ce n'est pas votre maison de commerce qui est visée, mais l'ensemble des moyennes et petites maisons, des entreprises familiales que l'on se passe de père en fils. Elles sont considérées par la Haute Administration comme « inadaptées » au commerce moderne. Elles doivent donc disparaître. Tous les moyens seront bons pour y parvenir

puisque le but à atteindre, lui, répond à de légitimes préoccupations.

Ajoutez à cela que les hauts fonctionnaires qui élaborent ces règlements aussi absurdes qu'odieux sont, le plus souvent, les futurs dirigeants des grandes entreprises qui profitent de la concentration industrielle et commerciale, donc de la disparition des petites et moyennes usines, des petites et moyennes maisons de commerce, que nombre de ces technocrates sont les proches parents des « patrons » des banques et des trusts, et vous comprendrez mieux les mobiles qui peuvent les faire agir.

— Oh ! moi, dit alors ce petit commerçant, vous savez... Je m'en sortirai toujours. Voyez ce saucisson, poursuit-il en me montrant un magnifique échantillon de sa production personnelle, ma clientèle n'en veut pas d'autre. C'est moi qui le fabrique. Bien sûr, j'ai du mal à trouver du personnel et je ne sais combien de temps je pourrai encore en faire moi-même, mais je connais un confrère qui me fournira alors une marchandise équivalente. Voyez-vous, Monsieur, malgré tout, je tiendrai le coup. Je n'ai personnellement rien à craindre...

J'ai revu ce charcutier il y a quelques années. Il se souvenait de notre conversation et c'est lui-même qui remit, comme on dit, l'affaire sur le tapis.

— Vous aviez raison, me dit-il. Je tiens toujours, mais c'est devenu très dur pour ma femme et pour moi. Mes enfants n'ont pas voulu reprendre le commerce que mon père m'avait cédé et qu'il tenait lui-même de mon grand-père, le père de ma mère. Je n'ai plus de commis. Je ne puis plus fabriquer ces saucissons et ces pâtés que la clientèle appréciait et qui faisaient la renommée de ma maison. Alors, j'achète chez *Olida* ou ailleurs. Ce n'est plus la même chose. Mes clientes me l'ont dit. Je me suis aperçu qu'elles n'en achetaient plus que rarement...

— Naturellement. Tant que vous pouviez fournir des produits de qualité, que la clientèle appréciait d'autant plus qu'elle savait que vous les fabriquiez vous-même et qu'on ne les trouvait pas ailleurs, elle vous était fidèle. Du jour où elle a découvert que le saucisson *Olida*, par exemple, que vous lui offrez maintenant, est également vendu dans les autres magasins, elle n'a aucune rai-

son, hormis la sympathie ou l'habitude, de l'acheter chez vous.

— Eh oui ! les supermarchés, par exemple, en vendent aussi, bien sûr...

— Ils en vendent et, souvent, à un prix plus bas que le vôtre.

Mon interlocuteur a convenu que cela arrivait parfois, pour certains produits de grande consommation — « la grande cavalerie », selon son expression — qui étaient vendus bien meilleur marché par l'industrie alimentaire aux supermarchés qu'aux commerçants locaux :

— Les grandes surfaces, a-t-il conclu, cassent les prix pour attirer la clientèle. Ils éliminent ainsi peu à peu la concurrence des petits. Lorsqu'il ne restera plus qu'elles, le marché leur appartiendra. Elles exerceront un véritable monopole et pourront vendre le prix qu'elles voudront ou presque. De toute manière, beaucoup plus cher que nous. Quant à la qualité...

Voici, posé, une fois de plus, le problème des grands magasins, des super et hypermarchés, des « grandes surfaces », comme on dit, qui se sont multipliés depuis des années au point qu'il a fallu voter une loi pour limiter leur nombre, sous la pression des organisations professionnelles et des petites et moyennes entreprises.

Celles-ci, soulignant les conséquences fiscales, économiques et sociales, de la prolifération des grandes surfaces, avaient fait observer qu'elle entraînait :

— la disparition de milliers de petites maisons de commerce ;

— l'inégalité des conditions concurrentielles, qui ne permettent pas aux commerçants indépendants d'avoir des prix compétitifs et les vouent à la fermeture de leur magasin à plus ou moins brève échéance ;

— et, enfin, l'aggravation des charges fiscales qui pèsent sur le commerce des villes en raison de l'installation de grandes surfaces à la périphérie, dont les charges incombent en partie aux municipalités, donc en fin de compte aux contribuables et au commerce local lui-même.

La loi Royer, qui devait endiguer le flot supercapitaliste dans le secteur du commerce, est probablement appliquée, mais elle ne suffit pas à empêcher l'ouverture de nouvelles « grandes surfaces », encore moins à réduire leur nombre. Tout ce qu'elle est parvenue à faire, c'est de limiter les créations :

Au cours de l'année 1974, il y en a eu 30 % de moins que l'année précédente. Mais l'année suivante la revue du trust vert *Entreprise* (10 avril 1975) notait avec satisfaction que dans le secteur de la distribution « les gros l'emportent ».

Il y avait, selon l'*Atlas LSA 1976*, 2 876 supermarchés et 305 hypermarchés à la date du 1er janvier 1976. L'édition 1977 de cet annuaire indique leur nombre au début de cette année : 3 246 et 337 (1). On voit que le frein de la loi Royer n'a pas été très efficace. Ce n'est pas sans raison que M. Gérard Nicoud déclarait, en mars dernier, à un journaliste de la Guadeloupe, M René Cazimer-Jeanon : « La prolifération des grandes surfaces est dangereuse. A mon sens, c'est une tentative de monopolisation des circuits de distribution. »

L'engouement des consommateurs pour les grandes surfaces est-il justifié ? Ces clients ne sont-ils pas, tout bonnement, les victimes d'un matraquage publicitaire continu qui annihile leurs réflexes de défense ?

Un débat qui eut lieu sur la 3e chaîne de la télévision le vendredi 19 mars 1976, à partir de 20 h 30, et auquel participèrent, notamment, M. Ansquer, ministre du Commerce et de l'Artisanat, M. Gérard Nicoud, porte-parole des petits commerçants, et M. Denis Defforey, directeur général des supermarchés Carrefour, est particulièrement révélateur.

Il m'a confirmé que la prolifération des « grandes surfaces » — favorisée par les technocrates malgré la loi Royer — ne profitait pas au grand public, mais à un très petit nombre d'hommes d'affaires entreprenants et astucieux agissant en accord avec les banques et les trusts,

(1) Les hypermarchés ont une superficie supérieure à 2 500 m² ; celle des supermarchés est de 400 à 2 500 m². Il existe aussi environ 6 000 superettes dont la superficie varie de 120 à 400 m² et autant de « libre service » ayant moins de 120 m².

parfois pour leur compte, en tout cas avec leur soutien financier.

— Etes-vous moins cher que les petites boutiques ? demande le meneur de jeu.

— Oui, répond catégoriquement M. Gérard Seul, directeur général d'*Euromarché.*

Plus nuancé, M. Denis Defforey, après avoir reconnu que ses magasins ne sont pas « moins chers toute l'année », sur tous les produits, « à cause des ventes promotionnelles ponctuelles » déclare qu'ils sont cependant « en moyenne, moins chers ».

Le Monde, qui rendait compte de l'émission dans son numéro des 21 et 22 mars 1976, ajoutait :

« Les achats (une dizaine de produits alimentaires de base) faits par Jean Peyzieu, réalisateur de l'émission télévisée consacrée vendredi aux "petits et grands commerces" le montrent : les hypermarchés sont de 10 à 15 % moins chers que les boutiques, encore que tel petit commerçant affilié à une centrale d'achat pratique des prix plus bas de 4 % que son grand concurrent voisin. Au demeurant, c'est logique : les commandes massives des *"grands"* leur valent d'importantes ristournes des producteurs et les frais de livraison sont moins élevés...

Ils étaient tous là, les grands et les petits du commerce de détail alimentaire, de M. Gérard Nicoud à M. Edouard Leclerc, de M. Dagoret (Confédération générale de l'alimentation de détail) à M. Kerimel (président des Coop), sans oublier les contrôleurs des prix — un peu gênés, manifestement, d'exercer leur métier si décrié sous l'œil vigilant des caméras —, le directeur des prix et le ministre du Commerce et de l'Artisanat. Tout y est passé : le non-respect de l'affichage des prix, le service et le contact humain dans les petites boutiques, l'animation frénétique des grandes surfaces et l'obstination des consommateurs à confondre prix élevé et bonne qualité. »

L'exposé du leader du CIDUNATI mit les « gros » du commerce dans leurs petits souliers, en particulier quand il expliqua comment les « grandes surfaces » pratiquaient avec leurs fournisseurs :

« Les grandes surfaces ont pris à la gorge beaucoup de producteurs. Pris à la gorge, comment ? Mais simplement

par les 120 jours ou 90 jours fin de mois (2). Egalement par les services : elles exigent parfois du producteur qu'il fasse mettre lui-même, par ses employés, sur les rayons. Elles cassent les prix au maximum... »

En achetant par grosses quantités, elles obtiennent des conditions auxquelles le petit commerçant ne peut prétendre.

« Je dois vous dire, poursuivit M. Nicoud, que si, parfois, c'est plus cher chez le petit commerçant — pas toujours, notamment pour les produits frais — la marge bénéficiaire du petit commerçant est inférieure à celle de la grande surface. »

Quant à la fraude...

Dans son numéro du 29 janvier 1975, *Minute* publiait ces lignes qui n'ont reçu aucun démenti :

« La commission du commerce intérieur et des prix de l'Assemblée des Chambres de commerce en France a ouvert une enquête sur les conditions spéciales dont les fabricants font bénéficier les grandes surfaces et qui éliminent les petits commerçants.

« Certes, c'est la loi naturelle du négoce que plus les commandes passées portent sur de gros marchés et plus les prix consentis par les fabricants deviennent avantageux.

« Mais la commission d'enquête aurait obtenu des éléments établissant qu'indépendamment des règles communément admises, il y a bel et bien eu action concertée pour étrangler le petit commerce. »

Mais revenons à l'émission télévisée du 19 mars 1976 et écoutons la suite de l'intervention de M. Nicoud.

« Quand vous êtes, par exemple, poursuivit le porte-parole des petits commerçants, à 36 kilomètres de la grande surface, vous prenez votre voiture. Vous allez acheter 15 000 anciens francs de marchandises ; vous faites à peu près 1 500 à 2 000 francs de bénéfices par rapport à un achat analogue chez un petit commerçant, mais votre petite voiture dépense 50 anciens francs au kilomètre.

(2) Les « gros » paient 90 jours ou 120 jours après la livraison, si bien qu'ils « travaillent » en partie, avec l'argent de leurs fournisseurs, ce que ne peuvent faire les petites entreprises.

Sans compter la perte de temps — une demi-journée de perdue ! — cela vous a coûté 1 800 francs anciens, donc pas moins cher. Il y a le problème social qu'il ne faut pas oublier ; la moitié des familles françaises n'ont pas de voitures et les 2/3 des Français habitent en zone rurale... »

Pour illustrer ce point particulier de la vente en milieu rural, un film a été projeté, dans le cadre de cette émission, sur la « tournée » de 30 km qu'un jeune boulanger-épicier de l'Ardèche, M. Yves Riou, fait plusieurs fois par semaine pour ravitailler des villages dispersés. S'il n'y avait plus que des supermarchés, les villages isolés ne seraient pas ravitaillés. La concentration commerciale a provoqué la disparition des petits magasins d'alimentation dans les petites agglomérations. Le ministre Ansquer promit alors de financer l'installation d'épiceries dans les communes rurales.

— Le commerce est aussi un service public, concluait le rédacteur du *Monde* qui rendait compte du débat télévisé.

La présentation d'un autre film, sur les supermarchés, et le commentaire qui l'accompagnait, ont fait ressortir les astuces des grandes surfaces pour piéger les naïfs consommateurs.

Je résume les remarques du commentateur :

Les couleurs doivent contribuer à exciter le désir d'acheter ; le blanc, le jaune, l'orangé sont largement employés ; des lampes fluorescentes spéciales accentuent la *couleur rouge de la charcuterie.*

Pas de supermarchés, ni d'hypermarchés sans musique ; la règle, c'est de créer une atmosphère euphorisante. Aux extrémités des gondoles, on met les articles en promotion. Evidemment, les têtes de gondoles sont suffisamment éloignées des rayons où se trouvent normalement les articles — pour que vous n'ayez pas le courage ou la curiosité d'aller comparer. Au cas où vous auriez évité les têtes de gondoles, vous buteriez sur d'autres gondoles placées au milieu d'allées dans certains magasins, et portant des articles dont on veut pousser la vente. Le rangement sur les rayons est en général assez étudié : les articles les moins chers sont placés très haut ou très bas ; au milieu, bien signalés, à la portée de la main et des yeux

les articles plus intéressants pour le magasin : 4,75 et 4,10 en haut et en bas, 7,50 au milieu.

L'astuce, là, devient de la ruse. On n'a plus affaire à un commerçant, mais à un roublard.

Poursuivons :

La hauteur, note le commentateur, varie en revanche, auprès des caisses. Les friandises sont placées au bas des rayons ou des gondoles ; les enfants les ont à portée de la main pendant que les mères attendent le moment de payer.

Dans certains supermarchés ont été installées des caméras pour observer les clients et enregistrer leur comportement. Il ne s'agit pas de surveiller d'éventuels voleurs, mais de surprendre les réactions des consommateurs pour en tirer des enseignements. Des psychologues, des spécialistes du marketing étudieront les films ainsi réalisés et prêteront une attention particulière aux hésitations de la clientèle. On perfectionnera ainsi l'éventail des techniques destinées à persuader les ménagères de mettre dans leur panier des produits dont elles n'ont pas toujours besoin. On modifiera ici la présentation de tel produit, on changera tel autre de place pour obtenir un meilleur rendement. La tentation est l'un des leviers puissants des rois du commerce sur l'opinion des consommateurs.

Cela explique les dépenses, souvent inconsidérées, que font les clients des grandes surfaces. *Que Choisir ?*, la revue de l'Union Fédérale des Consommateurs, faisait cette constatation dans son numéro de mars 1976 :

« 61 % des gens ne comptabilisent pas au fur et à mesure le prix des articles déposés par eux dans le chariot : 39 % le font plus ou moins rapidement, 58,5 % sont surpris par le montant de leurs achats lorsqu'ils paient à la caisse. »

Cette même revue de consommateurs observait, d'autre part, que, contrairement à ce que l'on voudrait faire croire au public, ce ne sont pas les petits commerçants qui commettent le plus souvent des irrégularités mais bien les gros.

« L'an dernier, note *Que Choisir ?*, sur quatre mois de contrôle, les enquêteurs de la Direction Générale de la concurrence et des prix ont relevé dans le commerce plus

de 7 % d'infractions à la réglementation, mais c'est dans les magasins de petite surface qu'ils ont dressé le moins de procès-verbaux. »

L'épicier du coin se conduit infiniment mieux avec sa clientèle que les supermarchés !

« Les trafics sur les étiquettes et les dates limites de vente se pratiquent encore trop souvent dans les moyennes et grandes surfaces. *Des employés de supermarchés ont révélé que certains produits alimentaires périmés étaient réemballés et réétiquetés.* Ces infractions et les "coup de pouce" donnés aux dates limites de vente ont été relevés par un jugement du tribunal de Paris comme *« des faits graves, pouvant mettre en cause la santé du public, et trop répandus notamment dans les grandes surfaces ayant un large éventail de clientèle.* »

« Par ailleurs, les hausses de prix trop rapidement et illégalement répercutés aux produits en stock ou même en rayons se pratiquent toujours. »

La revue de l'*U.F.C.* donnait cette précision :

« Dans un hypermarché de l'Essonne, les seize personnes de l'équipe de nuit qui font le marquage des prix sur les emballages et approvisionnent les rayons, sont également chargées — au prix d'un surcroît de travail — d'enlever les étiquettes de prix de certains produits en rayons ou en stock et d'en remettre d'autres, majorées ! »

Il faut obliger le consommateur à dépenser toujours davantage. Tous les moyens sont bons pour ralentir la marche de la ménagère : présentoirs à contournes, rayons en chicanes, caisses encombrées. Plus elle passera de temps dans le supermarché, plus elle sera tentée de se livrer à un « achat d'impulsion ». Par exemple, elle mettra dans son chariot un produit qu'elle n'avait pas l'intention d'acheter et qu'elle a saisi par pure curiosité : ce yaourt aux fruits qu'elle emportera à la place du yaourt nature qui coûte le double, ou ce fruit exotique, assez cher, qu'elle prendra en plus des bananes ou des oranges qu'elle était venue chercher.

Pour gêner la vente des produits relativement bon marché et taxés, on les place au ras du sol, pour obliger l'acheteur à se baisser, ou sur des rayons supérieurs, pour le contraindre à se hisser sur la pointe des pieds ; cet

effort, pénible pour les personnes âgées, facilite la vente des articles plus chers, qui se trouvent au niveau des mains. On usera de tous les moyens psychologiques pour amoindrir les possibilités de jugement, de réflexion du client et pour l'inciter à multiplier les « achats d'impulsion ».

Les grandes entreprises commerciales, indique encore *Que Choisir ?* (3), ont dépensé 460 millions de F., soit 46 milliards d'anciens francs en publicité — c'était il y a deux ans — ce qui les place au premier rang des annonceurs français. Vous pensez bien que tout sera mis en œuvre pour récupérer ces investissements considérables : ce sont les consommateurs qui, en fin de compte, paieront la note. Ce qui explique les demandes d'augmentations de salaires des moins favorisés.

Finalement, donc, les grandes surfaces sont un facteur de vie chère puisqu'elles font dépenser aux ménages plus qu'ils ne le peuvent.

(3) *Que Choisir ?* est une revue mensuelle, sérieuse et documentée, qui fait preuve d'une grande indépendance. Elle est l'organe de liaison des groupes locaux de l'Union Fédérale des Consommateurs (7, rue Léonce-Reynaud, 75781 Paris Cedex 16). Outre *Que Choisir ?*, l'U.F.C. édite également : *Que Savoir ?* et *Que Choisir ? Budget.*

CHAPITRE VIII

Un géant du commerce : Carrefour

C'EST, semble-t-il, sous le règne éphémère de M. Pierre Mendès-France, en 1954-1955, que prit un tour dangereux la concentration des entreprises commerciales. L'un des slogans magiques lancés par le brain trust trust de P.M.F., comme on disait alors, celui qui fut sans doute le mieux accueilli dans les milieux d'affaires, était « reconversion ». Le commerce extérieur faiblissait-il ? « Reconversion ». Les salaires s'annonçaient-ils insuffisants ? « Reconversion ».

L'objectif réel de la politique de « reconversion » du gouvernement Mendès-France était la mise en œuvre d'un ensemble de mesures administratives, d'avantages fiscaux, de subventions et de facilités de crédit capables de précipiter le rythme de la concentration capitaliste. Il s'agissait, autrement dit, de permettre aux entreprises les plus puissantes, d'éliminer promptement les plus faibles. La reconversion était, en somme, une mesure élastique renforçant les monopoles et débarrassant les trusts de la concurrence des petits industriels, des petits producteurs, des commerçants et des artisans. Comme si le super-capitalisme avait eu besoin de la « reconversion » pour étrangler des milliers d'entreprises familiales au cours du XIXe siècle et dans la première moitié du XXe ! Il n'empêche que l'intervention de l'Etat et l'application discriminatoire des mesures mises au point par les conseillers de M. Mendès-France, notamment MM. Boris et Nora, ne devaient pas manquer de provoquer la disparition de

ceux qui échappaient encore à l'emprise tentaculaire des géants du commerce.

Les 200 Familles, embusquées derrière les banques et les grandes affaires, n'avaient pas attendu M. Mendès-France pour opérer. Elles ont continué après lui. Faut-il ajouter que depuis la Libération, les mesures fiscales y ont puissamment aidé ? Proportionnellement, les petites entreprises paient beaucoup plus d'impôts que les grandes. La pression fiscale s'exerce d'autant plus fortement que l'entreprise est faible. Les technocrates de la rue de Rivoli se font ainsi les complices de la Haute Finance en précipitant le mouvement de concentration. Voulez-vous un exemple de cette inégalité fiscale qui joue en faveur des trusts, au détriment des petits ? La réfection de locaux, le remplacement d'une machine ou d'une voiture utilitaire sont des dépenses qui justifient un accroissement de l'amortissement. Pour les grandes entreprises, le Fisc l'admet ; pour les petits, qui sont soumis au « régime du forfait », ces dépenses sont considérées comme un enrichissement.

On objectera que les grandes affaires ne peuvent frauder, en raison des indiscrétions probables du personnel chargé de leur comptabilité, tandis que le petit commerçant, lui, peut dissimuler aisément une partie de ses profits. Ce n'est pas exact : nombre de sociétés importantes gonflent leurs dépenses pour déclarer moins de bénéfices. Il y a aussi celles qui vendent sans factures : le scandale *Astra*, jadis, a révélé que cette filiale française du trust international Unilever avait pratiqué très souvent cette fraude. Les contrôleurs des impôts, s'ils pouvaient parler, vous citeraient beaucoup d'autres scandales du même genre.

Quand les « gros » se font prendre, les amis qu'ils comptent dans les hautes sphères gouvernementales, au parlement et dans les administrations, réduisent la casse au minimum. Le petit, lui, n'a personne pour le défendre : « il trinque » à cent pour cent. C'est contre lui que se déchaîne le Fisc. Là encore, discrimination : des égards pour les trusts, aucun pour les petites entreprises familiales.

Ce douloureux état de choses favorise la concentration

de la production et de la distribution entre les mains des oligarchies financières.

— Et pourtant, direz-vous, j'ai voté pour Giscard parce qu'il promettait de sauvegarder les petites entreprises ! J'ai eu tort de le croire...

« Est-ce la fin de l'entreprise individuelle en France ? Ma réponse est : Non !... Je considère comme l'une des responsabilités de l'Etat de permettre aux entreprises individuelles de lutter à armes égales avec les autres formes d'organisations économiques (1). »

Cette déclaration, le candidat Giscard d'Estaing l'a faite et le président de la République l'a oubliée... avec beaucoup d'autres promesses, d'ailleurs. Pouvait-il en être autrement ? Ceux qui connaissaient les liens de V.G.E. avec la Haute Finance ne pouvaient avoir d'illusions. N'appartient-il pas, lui-même, aux 200 Familles ?

A la politique de « reconversion » de M. Mendès-France, poursuivie au temps du général De Gaulle, a succédé la politique de « restructuration » de l'économie, qui facilite l'encerclement de la distribution par les trusts que favorise l'Etat. Aujourd'hui la presse écrite et parlée s'alarme de l'envahissement des firmes étrangères. Les lecteurs de « *La France à l'encan* » savent que, dès 1965, j'ai mis en garde mes concitoyens contre l'emprise des trusts internationaux sur l'industrie et le commerce français. Le domaine de la distribution des produits alimentaires et agricoles est l'un de ceux qui mettent en évidence les manœuvres du *Big Business* cosmopolite pour évincer, avec l'appui de l'Administration, les petites et moyennes entreprises françaises.

Il y a une dizaine d'années, le Commissariat au Plan notait que le chiffre d'affaires global des industries alimentaires et agricoles s'élevait à 50 772 millions de F. Ce secteur occupait la deuxième place dans notre économie. A la même époque, la consommation des ménages s'élevait à 76 805 millions de F. (2). Vous vous doutez que cela ne laissait pas les trusts indifférents. Pour accaparer cet énorme marché, ils mettaient tout en œuvre afin

(1) Cité dans *Economie et Politique*, n° 259, février 1976, p. 117.
(2) Cf. *International Marketing*, n° 157, mars-avril 1968.

d'éliminer la concurrence du petit commerce et d'aiguiller la clientèle vers les établissements intégrés qu'ils contrôlent. D'après les chiffres d'*AFRESCO* (Association Française de Recherches et d'Etudes Statistiques Commerciales), les résultats étaient les suivants en 1974 :

DISPARITIONS ET FERMETURES DE MAGASINS

	Gros	*Détail*	*Total*
Commerce agricole	254	77	331
Denrées périssables	165	2 170	2 335
Farines, sucres	12	1 226	1 238
Alimentation générale	182	4 676	4 858
Total commerce agricole et alimentaire	613	8 149	8 762

En un an, 8 762 magasins du commerce agricole et alimentaire ont donc disparu. (Si l'on ajoute les fermetures des années 1970, 1971, 1972 et 1973, on arrive à un total de 39 041 disparitions de magasins du commerce agricole et alimentaire.) L'alimentation générale, autrement dit les petites épiceries de quartier ou de village, a perdu 4 676 points de vente. Mais la dégradation atteint tous les types de petits commerces indépendants, alimentaires ou agricoles. La boucherie, elle-même, qui avait échappé jusqu'ici aux difficultés des autres commerces d'alimentation, est touchée à son tour : 1 200 bouchers ont dû fermer leur boutique en 1974. L'activité de l'épicerie et de la boucherie (3) est intégrée par le grand commerce, en particulier les supermarchés. Une statistique du *Bulletin Officiel des Annonces Commerciales* (B.O.D.A.C.) souligne l'accélération du mouvement des faillites dans le commerce : 4 105 en 1974 et 4 504 en 1975, tandis que progressait le nombre des hypermarchés et des supermarchés et que grossissait le chiffre d'affaires du

(3) Rien que pour la viande fraîche, en 1976, les grandes et moyennes surfaces ont vendu 27,8 % de la consommation totale.

grand commerce. C'est que j'ai montré dans le chapitre précédent.

La prolifération des grandes surfaces est grandement facilitée par des organismes bancaires spéciaux qui disposent de capitaux énormes. J'en citerai un, à titre d'exemple : l'*Union pour le financement d'immeubles de sociétés* (*U.I.S.*).

Fondée en 1960, cette colossale entreprise au capital de 171 millions de F. — plus de 17 milliards d'A.F. — s'appelait à l'origine l'*Union Immobilière de Supermarchés et Centres Commerciaux* (elle a pris sa dénomination actuelle en 1972). De 1962 à octobre 1975, elle a financé la construction de 173 immeubles destinés à des hypermarchés, des supermarchés, des supérettes, des succursales de grands magasins, de centres commerciaux, des entrepôts et des bureaux dans toute la France, notamment pour *Prisunic, Suma, Casino, Corsaire, Monoprix, Félix Potin, Unico, Radar, Mammouth, Migros, Euromarché, Continent*, etc.

Ces 173 immeubles déjà construits, les dizaines en chantier chaque année, cela représente des centaines de milliards. Où l'*Union pour le financement d'immeubles de sociétés* les prend-elle ? Dans quelles caisses puise-t-elle ces capitaux énormes sans lesquels les supermarchés et les hypermarchés ne pourraient s'établir ? Certes, les municipalités prennent, le plus souvent sinon toujours, à leur charge une partie des travaux exécutés autour des grandes surfaces pour en faciliter l'accès aux véhicules et aux piétons. Parfois même, le terrain est fourni à très bon compte par les autorités municipales. Mais la construction elle-même coûte fort cher et exige un financement important.

C'est là qu'intervient le savoir-faire des astucieux promoteurs : ils puisent les milliards dont ils ont besoin dans les réserves prodigieusement abondantes des grandes banques et des compagnies d'assurances nationalisées. Autrement dit les petits commerçants, clients de la *Société Générale* ou du *Crédit Lyonnais*, auxquels ils confient leurs fonds, ou assurés auprès des grandes compagnies comme les *Assurances générales de France*, ou le *G.A.N.* qui capitalisent leurs versements, fournissent à leurs concurrents les capitaux dont ils ont besoin. Pour l'année 1975 (cf. le bilan au 31 décembre 1975) ces ponctions atteignaient 363 millions de francs, soit plus de 36 milliards d'anciens francs !

— Ainsi, diront les petits commerçants et les artisans, c'est avec notre propre argent que sont financées les constructions des géants qui veulent nous écraser ?

— Oui, c'est bien cela : comme déposants de votre banque, comme assurés (incendie, vie, etc.), vous participez à cette remarquable opération commerciale. Les artifices des manieurs d'argent et leur roublardise n'ont pas fini de vous surprendre...

A la tête de ladite Union se trouvent, d'ailleurs, les représentants de ces banques et de ces compagnies :

M. Papaz siège au conseil d'administration pour le compte des *Assurances Générales de France-Vie* ; M. Giraud y figure pour les *Assurances Nationales-Vie* ; M. Gontard représente l'*U.A.P.-Vie* ; MM. Vizioz, Bouruet-Aubertot, Axelroud, également administrateurs, siègent pour le compte (respectivement) de la *Banque Nationale de Paris*, du *Crédit Lyonnais* et de la *Société Générale* ; M. Hollard représente la *Banque de l'Union Européenne*, du groupe *Empain-Schneider* (dont il est parlé dans ce livre à propos de Mme Giscard d'Estaing, petite-fille d'une Schneider).

La banque *de Neuflize, Schumberger, Mallet S.A.* a, elle, deux représentants au conseil de l'*U.I.S.* : M. René Fleury, vice-président, et M. Ponnier. Le premier, un Lyonnais, est directeur général-adjoint de la banque, en même temps qu'administrateur de *Cofradel* ; au conseil de cette société, il retrouve un autre Lyonnais, ancien député du Rhône, qui défraya la chronique au pays de Guignol et de Gnafron il y a quelques années : M. Joseph Charvet, également administrateur de l'*U.I.S.*, ancien P.D.G. de l'*Economique* et, actuellement P.D.G. de *Paridoc*. M. Sieben siège au conseil de *U.I.S.* en qualité de délégué de la *General Shopping S.A.*

L'Union pour le financement d'immeubles (U.I.S.) a pour président un ancien ingénieur-conseil de l'*Union Européenne industrielle et financière* (groupe Schneider), M. Gérard Chauchat, P.D.G. des *Chantiers de France-Dunkerque*, administrateur de plusieurs autres sociétés et

membre du Conseil de Surveillance de l'*Entreprise Jean Lefebvre*, où il côtoie M. François Giscard d'Estaing, cousin germain du président de la République.

Les hypermarchés *Mammouth* sont les plus nombreux : 48 ; mais leur surface totale est inférieure à celle des 37 hypermarchés *Carrefour* : 236 520 m² contre 352 800. Viennent ensuite : *Euromarché*, avec 31 (201 769 m²), *Rond-Point*, avec 30 (127 890 m²), *Auchan*, avec 15 (122 549 m²) et *Cora*, avec 13 (107 899 m²).

C'est donc *Carrefour* qui est en tête. Les plus grands hypermarchés appartiennent à son groupe : Portet-sur-Garonne (25 000 m², soit 2 hectares et demi), Vitrolles Marignane (21 000 m²), Aulnay-sous-Bois (19 355 m²), Mérignac, près de Bordeaux (16 215 m²), Villiers-en-Bière (14 000 m²), Marseille 4ᵉ (13 000 m²). *Carrefour* et ses associés comptent une quarantaine de grandes surfaces en France et quatorze à l'étranger (Belgique, Suisse, Grande-Bretagne, Italie, Espagne, Brésil et Autriche), totalisant plus de 493 000 m² (4). La société contrôle de nombreuses société d'alimentation. *Carrefour* s'est, en outre, associé à des groupes étrangers pour étendre son influence. C'est ainsi qu'il est lié, depuis trois ans, aux coopératives socialistes belges et à *Delhaize-le-Lion*, dans l'exploitation de *Distrimas* qui a ouvert deux hypermarchés à l'enseigne de *Carrefour*, l'un à Hornu, près de Mons, et l'autre à Rocourt, près de Liège. Le groupe *Carrefour* est devenu l'une des plus grandes affaires françaises de distribution.

Son histoire commence en 1959, lorsque des « succursalistes », MM. Jacques et Denis Defforey, installés dans l'Ain, ouvrent un libre service alimentaire de 100 m² au sous-sol du magasin de nouveautés de M. Marcel Fournier, à Annecy. Ce premier *Carrefour* obtient un franc succès : on y vend au rabais des marchandises que l'on trouve partout ailleurs, mais plus cher. Les astucieux commerçants que sont les Defforey ne placent sur leurs rayons que les marchandises très rentables : aux petites commerçants de vendre les produits indispensables aux ménagères mais qui ne laissent pas une marge suffisante.

---

(4) Rapport du Conseil d'administration à l'assemblée générale des actionnaires de 1976.

Sans doute estiment-ils, cependant, manquer d'expérience, car ils vont aux Etats-Unis pour suivre les cours de M. Bernard Trujillo, l'un des « oracles de la distribution », qui recommande à ses élèves :

— « laissez vos consommateurs faire le travail »,

— « créez des îlots de perte dans un océan de profit »,

— « faites du cirque en permanence » (5).

Enthousiasmés par les méthodes de ce maître, MM. Defforey, rentrés en France, sont bien décidés à les mettre en pratique.

Associés avec M. Marcel Fournier, ils ouvrent le supermarché de Parmelan (Annecy) en 1960. Pour la première fois, un établissement commercial dispose d'un parking pour les voitures, dont la surface est cinq fois supérieure à celle du magasin lui-même. La politique de *Carrefour* est tout entière axée sur les propriétaires de voitures :

« L'automobiliste, déclare M. Fournier, est le meilleur client qui soit. D'abord parce que son pouvoir d'achat est plus élevé que celui du piéton, ensuite parce qu'il vient moins souvent, mais qu'il achète quatre fois plus. »

En 1963, un autre magasin est ouvert, toujours à Annecy, et un troisième à Sainte-Geneviève-des-Bois, dans la région parisienne. En deux ans, le *Carrefour* de Sainte-Geneviève-des-Bois obtient des résultats inespérés : son chiffre d'affaires annuel s'élève à 65 millions, soit six ou sept fois plus qu'un *Prisunic* ou un *Monoprix* du centre de Paris ; quatre ans après, le chiffre d'affaires dépasse 100 millions, soit 10 milliards d'A.F.

Peu à peu, *Carrefour* étend son implantation. Pour réduire les frais d'installation au maximum, les dirigeants de *Carrefour* dépensent le moins possible dans le bâtiment lui-même. « Nous ne construisons pas pour vingt ans », déclare M. Jacques Defforey. Le fait est que les magasins *Carrefour* sont construits d'une manière très économique ; le prix de revient du m² est inférieur de moitié à celui

---

(5) Cité par *Que Choisir ?*

des autres magasins, en général. On pourra ainsi aller s'installer ailleurs plus aisément : « Le développement des villes est tel que dans quelques années nos magasins se trouveront au milieu de zones entièrement urbanisées. Nous aurons intérêt à vendre notre terrain dont la valeur aura doublé pour nous installer 10 ou 15 km plus loin. »

Au conseil d'administration de *Carrefour*, que préside M. Marcel Fournier, siègent MM. Denis Defforey, directeur général, Jacques Defforey, également directeur général, René Bouchet, Georges Brière, Maurice Déchery, Bernard Fournier et Raymond Gouloumès.

M. Marcel, Marie, Jean Fournier est né à Annecy, le 2 mars 1914, au foyer d'un ménage de merciers. Au cours de la Deuxième Guerre mondiale, il prit la direction de la mercerie paternelle : nous avons vu qu'il participa à la création de *Carrefour* en 1960. Il est aujourd'hui administrateur des *Hypermarchés S.A. de Participation* (Suisse), de la *Cegos* et des *Comptoirs modernes*, ainsi que membre du conseil de surveillance de la *Banque Hervet* et de *Hanus et Cie*. Bernard Fournier, également administrateur de *Carrefour*, est son fils ; il siège dans diverses sociétés du groupe ou liées à lui.

MM. Jacques et Denis Defforey sont, eux aussi, administrateurs de diverses filiales de *Carrefour*. Les Defforey sont avec MM. Fournier, les principaux actionnaires du groupe, mais ils sont loin d'être majoritaires. Ils déclarent détenir, à eux quatre, 48 % des actions nominatives. Quels sont les groupes bancaires qui possèdent les autres actions ? Quand on sait que le service financier de *Carrefour* est assuré à la fois par des banques nationalisées (c mme la *B.N.P.*, le *Crédit Lyonnais* et la *Société Générale*) et des banques privées (parmi lesquelles la *Banque Rothschild* et la banque *de Neuflize, Schlumberger, Mallet*) on devine que les grands intérêts supercapitalistes ont la part belle. La présence au conseil d'administration de *Carrefour*, de M. Maurice Dechery confirme cette hypothèse : ce personnage est non seulement directeur adjoint du *Crédit Lyonnais*, mais aussi P.D.G. de *Noyange* et de la *Sté lyonnaise d'investiss ment, de développement et d'expansion*, administrateur directeur général de la *Sté financière et industrielle pour l'expansion des entreprises* et fidéicommissaire de la *Société de Banque et de Crédit* dans diverses affaires.

Carrefour a bénéficié d'appuis importants en haut lieu. Lors de l'incendie du supermarché de Venissieux — qui flamba d'autant mieux qu'il était construit très légèrement, selon les principes de la maison — la presse fit allusion aux intérêts que la famille du président Pompidou aurait dans l'affaire, ce qui ne semble pas exact. Mais l'Elysée portait alors intérêt à *Carrefour* en raison des liens d'amitié qui unissaient le ménage Pompidou et Mme Françoise Quoirez dite Sagan. Celle-ci est, en effet, la belle-sœur de M. Jacques Defforey, administrateur-directeur général de *Carrefour*, qui a épousé Mlle Suzanne Quoirez, sœur de l'auteur de « *Bonjour tristesse* ». Les Defforey appartenaient au petit groupe très fermé des amis personnels des Pompidou, notamment à Cajarc, où est née Françoise ; on a dit que l'ancien directeur général de la banque de *Rothschild Frères*, devenu président de la République, ne dédaignait pas de donner ses conseils au « patron » de *Carrefour*.

Un autre personnage a joué un rôle très important dans la société : feu René Dijoud (1913-1976). Sur le plan des relations politiques ou avec la haute administration, cet ancien préfet a été fort utile aux dirigeants de *Carrefour*. Originaire de la Savoie, il fut secrétaire général du département du Lot sous l'Occupation, puis sous-préfet et finalement préfet (Lozère, Haute-Marne, Aisne). Il se fit mettre en congé spécial pour pouvoir « pantoufler » et devenir conseiller administratif de *Carrefour*.

Tel un paratonnerre, l'ancien préfet protégea l'entreprise qui se l'était attaché. Mais tout son savoir-faire fut impuissant, parfois, à étouffer les plaintes des victimes. C'est ainsi qu'en octobre 1975, la 7[e] Chambre de la Cour d'Appel de Paris a condamné *Carrefour* à verser 3 millions d'A.F. de dommages et intérêts pour nuisance, à plusieurs voisins ainsi qu'une somme de 9 millions d'A.F. à chacun d'eux pour dépréciation de leur demeure. Mais qu'est-ce que 36 anciens millions pour une entreprise qui réalise 1 milliard 10 millions d'A.F. de bénéfices pour 500 milliards d'A.F. de chiffre d'affaires par an ! Broutilles que tout cela.

Ce n'est pas ce qui peut arrêter le N° 1 des hypermarchés dans sa marche en avant...

Il fut un temps où les ménagères, soucieuses de la qualité des produits qu'elles achetaient, refusaient ceux dont elles ne connaissaient pas la marque. Une maison qui se respectait était tenue de surveiller la valeur réelle des marchandises qu'elle vendait sous sa marque sous peine d'avoir mauvaise réputation. Pour cette raison, les firmes dont la production avait une renommée douteuse éprouvaient des difficultés à l'écouler. C'est ainsi que, dans ma jeunesse, une conserverie de Lot-et-Garonne ne vendait guère dans la région et devait chercher sa clientèle au loin tant était critiquée la qualité de ses produits. Ses cassoulets toulousains ne pouvaient guère trouver preneurs que dans les banlieues pauvres des grandes cités.

De nos jours, grâce aux magasins populaires et aux supermarchés, les sous-marques et les marques peu prisées des consommateurs ont trouvé un débouché important. De moins en moins nombreux sont les acheteurs qui, dans l'alimentation notamment, sont attachés à un produit de marque. Il en reste cependant et ceux-là doivent être découragés : on doit leur faire abandonner au plus tôt des préjugés gênants.

C'est à quoi les dirigeants de *Carrefour* s'emploient depuis un an. Ils ont lancé l'opération « produits libres » qui consiste à faire adopter par les clients des articles sans marque portant seulement une étiquette au nom de *Carrefour* et vendus à des prix inférieurs à ceux des produits de bonne marque. On voit l'intérêt de l'opération : la clientèle y trouve un bénéfice financier certain pour peu qu'elle ne soit pas trop difficile et le *leader* européen des hypermarchés peut obtenir des conditions exceptionnelles des fabricants contraints de passer sous les fourches caudines du distributeur. Que de petits et moyens producteurs ont été ainsi pris à la gorge. Désormais, ce n'est plus le consommateur qui sera roi, mais le distributeur, la grande surface, qui fait son prix à l'achat comme à la vente.

Le 31 mars 1976, une page entière de publicité dans la grande presse annonça l'opération « produits libres » (coût de la campagne : 2 milliards et demi d'A.F.).

Invoquant la liberté — celle du « renard libre dans le poulailler libre », sans doute ? — le géant de la distribution annonçait avec aplomb :

« Pour retrouver cette liberté d'origine, *Carrefour* propose les produits libres. Avec les produits libres, on est libre de choisir les produits pour eux-mêmes. »

Du shampooing au pain grillé, en passant par le chocolat, le riz, les pâtes alimentaires, *Carrefour* offrait une bonne trentaine de produits.

Le Bureau de vérification de la publicité, dont la tâche est de surveiller les annonces, ne tarda pas à réagir. Le 5 mai 1976, M. Philippe Renaudin, qui préside le B.V.P. entouré de ses quatre vice-présidents et d'un représentant de l'Institut national de la consommation, lança un avertissement. Les reproches qu'il faisait à la publicité de *Carrefour* étaient de quatre ordres : dénigrement des produits de marque, infraction aux dispositions actuelles relatives à la publicité comparative, inexactitude et référence abusive à la notion de liberté.

De son côté, l'Institut national de la consommation jugeait sévèrement la campagne de *Carrefour*, et certains journaux, tout en ménageant l'annonceur, le client de publicité, notaient que l'opération allait permettre à la grande distribution de faire passer les fabricants sous son contrôle. *L'Express*, de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, n'était pas du nombre des publications critiques, bien au contraire : il tira, au printemps 1976, un numéro spécial à 3 millions d'exemplaires pour vanter les mérites de *Carrefour*. (Un an plus tard, 45 % du capital de *L'Express* étaient rachetés par le groupe britannique Goldsmith, qui contrôle la *Générale Alimentaire*, le N° 3 des trusts européens de l'alimentation.)

Notons pour terminer que *Carrefour* se vante de faire contrôler ses produits sans marque par un laboratoire officiel, dépendant du ministère de l'Agriculture. Cette collusion d'un organisme chargé de la protection des consommateurs avec l'un des grands trusts de la distribution n'est pas normale. On comprendra que beaucoup la considèrent comme un *flirt* contre nature.

CHAPITRE IX

Blanc bonnet et bonnet blanc

« L'HYPERMARCHÉ n'étonne plus, écrivait un journal financier commentant l'opération *Carrefour.* Il est devenu banal... Toutes les études, tous les sondages le montrent : dans l'esprit de la clientèle, *Carrefour, Euromarché, Continent, Auchan, Mammouth,* c'est blanc bonnet et bonnet blanc. »

Qu'y a-t-il d'étonnant à ce que les consommateurs les confondent : ils pratiquent tous les mêmes méthodes et, pour les petites et moyennes entreprises, le résultat est identique. (Pour les clients aussi d'ailleurs, ainsi que nous le verrons lorsqu'il sera question de l'alimentation sophistiquée que les grandes surfaces nous imposent).

En m'étendant un peu longuement sur le cas de *Carrefour,* j'ai voulu expliquer le mécanisme de l'opération qui consiste à provoquer l'élimination des petites et moyennes entreprises en fournissant à des prix « compétitifs » une alimentation de plus en plus sophistiquée pour clientèle populaire subjuguée par une publicité obsédante et trompeuse. Mais naturellement *Carrefour* n'est pas le seul grand de la distribution.

Par le nombre, *Mammouth* occupe la première place, mais la surface de vente de ses 48 supermarchés n'est que de 236 520 m² au lieu de 352 800 m² pour *Carrefour.* Il vient tout de suite après ce dernier et avant *Euromarché,* quant à son importance. *Mammouth* appartient au groupe *Paridoc,* dont il sera parlé plus loin.

Euromarché mérite une attention particulière. Avec ses

31 hypermarchés, cette « nouvelle race de magasins » est présente dans presque toutes les régions de France.

A la tête d'*Euromarché* se trouve un homme d'affaires avisé, M. Raymond Berthault, le grand patron de *Viniprix.* Le capital de la firme est détenu par trois sociétés d'alimentation : *La Beaujolaise-Vegaprix* (15 %), *Berthier-Saveco* (40 %) et *Viniprix* (45 %).

Le deuxième associé d'*Euromarché, Berthier-Saveco,* est présidé par M. Jean Hass, un ingénieur agricole de l'école de Grignon, qui fut maraîcher avant d'entrer comme ingénieur conseil chez *Berthier-Saveco.* C'est un technicien. Les maîtres véritables de la firme sont liés à la banque *Lazard* dont, au moins, trois représentants figurent au conseil de *Berthier-Saveco* : MM. Antoine Bernheim, Michel David-Weill et Jacques Sourd de Villodon.

Au conseil d'administration de *Berthier-Saveco* siège un autre banquier, M. André Wormser, P.D.G. de *Wormser frères* et directeur général de CAVIA. Il est le fils du banquier Georges Wormser, ancien chef de cabinet de Georges Clemenceau et de Georges Mandel.

La famille Berthault, 3ᵉ associé d'*Euromarché,* a su se tailler un véritable empire dans l'alimentation en moins d'un demi-siècle. Les Berthault sont des commerçants avisés et novateurs. M. Raymond Berthault, qui préside *Euromarché* et *Viniprix,* débuta dans l'immobilier et le tourisme : à vingt-deux ans, il fonda une agence qui s'occupait aussi de voyages. C'est en 1934, qu'il créa *Vibon* devenu *Viniprix* après avoir absorbé, en 1942, les *Docks Vini-Prix* ; le groupe absorbera ensuite *Les Bons vins en cuve.* Il est secondé par MM. Guy Berthault et Christian Berthault, tous deux administrateurs directeurs généraux adjoints de *Viniprix.*

Dans un entretien avec le journaliste financier Gérard Vidalenche, de *La Vie Française,* le P.D.G. d'*Euromarché* reconnaissait qu'il suivait les traces de *Carrefour* :

« Quand en 1958, les dirigeants de *Carrefour* ont frappé leur premier coup, je ne croyais pas, je l'avoue, aux hypermarchés. Je me suis recyclé et nous avons tenté notre propre expérience dans la région parisienne. Nous n'y avons pas trop mal réussi puisque le groupe *Printemps*

nous a demandé de reprendre en main ses grandes surfaces à l'enseigne *Escale*.

«... C'est à l'instigation de M. Antoine Bernheim, l'un des animateurs de *Berthier-Saveco* et associé-gérant de la banque *Lazard*, que nous avons été mis en rapport avec M. Bertrand Maus, le nouveau patron du groupe *Printemps*. 14 hypermarchés de ce groupe pourraient être, dans un premier stade, exploités par nous (1). »

C'est ainsi que naquit la *Sté Euro-Expansion* créée entre *Euromarché* (50 %) et *Au Printemps* (50 %) et que furent absorbés les magasins *Escale*. Autre société créée par les deux groupes : *Euro-vente*, chargée de la gestion des magasins *Euromarché* dans lesquels *Au Printemps* a des intérêts ; et *Euro-Achats*, centrale d'achats des hypermarchés dépendant des deux groupes. Le groupe *Fisuma* est lié aux précédents.

Il faudrait tout un annuaire pour pouvoir énumérer les grands de la distribution, ces firmes qui règnent sur le commerce français grâce aux milliers de grandes surfaces et de magasins populaires établis à travers le pays. Ce n'est pas mon propos.

Je me bornerai donc à citer certaines de ces grandes sociétés, parmi les plus connues, les plus puissantes et les plus riches. Ces exemples donneront une idée des ramifications financières du commerce dit « intégré ».

COFRADEL, qui exploite 23 supermarchés d'une superficie totale de 21 101 m², possède des intérêts importants dans diverses entreprises. Il participe, en outre, au réseau *Suma* et *Mammouth*. Lié à d'autres grands magasins et succursalistes au sein de *Paridoc* (voir plus loin), *COFRADEL* a pour président d'honneur M. Joseph Charvet, président de *Paridoc* ; administrateur de l'*U.I.S.*, de *La Ruche Picarde* et de *Cedipam-Cogedis*. Son P.D.G., M. Maurice Pangaud, préside les *Docks méridionaux d'alimentation* et administre *Manufrance*, la *Sté générale de magasins*, etc.

Le N° 1 du succursalisme alimentaire, *Casino* — ou plus exactement : les *Etablissements économiques du Casino* — doit sa notoriété et sa réussite à un modeste épicier, Geoffroy Guichard, qui prit la direction de l'entreprise en 1892. Le magasin était alors installé dans la salle de l'ancien casino de Saint-Etienne, fermé par ordre de la municipalité en raison des « spectacles licencieux » qu'il présentait. Les danseuses en tenue légère avaient été remplacées par des vendeuses en blouses blanches.

(1) *La Vie Française*, 27 juillet 1972.

Par la suite, l'épicerie du *Casino* eut des succursales dans la région : elle en compte plus de deux mille aujourd'hui, à l'enseigne de *Casino* ou de l'*Epargne*, sa filiale depuis cinq ans, et aussi 58 supermarchés totalisant une superficie de 59 000 m².

Société en commandite par actions depuis 1898, *Casino* est dirigé par un conseil de gérance composé des descendants de fils et de gendres de Geoffroy Guichard.

Constituée en 1936, la Sté *Docks du Nord les ECO* rayonne sur les départements du Nord et du Pas-de-Calais, où elle possède 187 succursales, 26 superettes et 22 supermarchés. Avec *Sadal Sunac* (18 supermarchés), *B. Mielle* (8), les *Docks Lyonnais* (1) et *Sanal Eco* (17), elle constitue un groupe dont les grandes surfaces ont une superficie totale de 58 900 m². Les Bouriez et les Delhaize occupent une position dominante dans le groupe.

Aujourd'hui alliés aux *Docks du Nord* et au groupe *Mielle*, les *Docks Lyonnais*, fondés en 1904, avaient encore plus de 450 succursales il y a une dizaine d'années : ils n'en avaient plus que 257 le 31 décembre 1975, fonctionnant à l'enseigne *Docks Lyonnais* ou *Mini gro* ; mais ils comptent, en plus, 34 supermarchés *Mini gro* et disposent de 30 dépôts. Parallèlement à son activité succursaliste traditionnelle, la société, emboîtant le pas aux créateurs de supermarchés, a créé un ensemble de libres-services et de discount sous la marque *Gro*. Les *Docks Lyonnais* ont racheté en 1975, 17 magasins de la *Sté Guérin*, mais fermé 37 succursales et, surtout, ce qui est grave, supprimé 7 tournées de campagne.

Ce dernier point mérite attention : les succursalistes ont provoqué la disparition des petites épiceries rurales dont les propriétaires, en voiture à cheval, puis en camionnette, allaient ravitailler à domicile les fermes isolées et les petites agglomérations. Aujourd'hui qu'ils estiment peu

rentables ces opérations, ils les suppriment. Véritable service public, la « tournée » n'est plus assurée ; il s'ensuit une accélération de la désertion des campagnes, fléau de la société moderne. Au moment où l'on parle tant d'écologie et de défense de la nature...

La famille Gontard est à la tête de cette entreprise : M. Jacques Gontard est P.D.G., M. Jean Gontard, directeur général, MM. André et Michel Gontard, administrateurs.

Un mot également de *Paridoc* : c'est un groupement d'achats que préside l'ancien député lyonnais Joseph Charvet et auquel adhèrent des maisons à succursales, gérant des magasins populaires par milliers ainsi que 358 supermarchés et 69 hypermarchés (chiffres de fin 1976). Parmi ces succursalistes membres de *Paridoc* figurent : *Cem, Cedis,* l'*Economie bretonne,* l'*Alsacienne de Supermarchés,* les *Comptoirs modernes,* l'*Etoile de l'Ouest, La Ruche méridionale,* l'*Union,* les *Economiques troyens et Docks réunis, Goulet-Turpin,* la *Sté économique de Rennes,* l'*Aquitaine,* la *Ruche picarde, Guyenne et Gascogne,* les *Docks ardennais, Cofradel,* l'*Union commerciale, Seric, Superest, SAMGS,* les *Docks de France,* les *Economats du Centre.*

Les *Docks de France,* appelés communément « *DOC* », sont nés en 1931 du regroupement des *Docks du Centre,* fondés en 1904, et de *L'Epargne de l'Ouest,* née en 1909. Cette société dispose d'une chaîne de magasins d'alimentation de petite surface, exploités directement ou par ses filiales. Depuis une dizaine d'années, elle suit le mouvement et a créé des magasins de grande surface et de très grande surface : les supermarchés *Suma* et *Doc* et les hypermarchés *Mammouth* et *Record.* Elle a aussi, en association avec *Trigano,* les « grands magasins des loisirs » et elle s'est rapprochée de la *Samaritaine* pour la création de magasins de nouveautés à proximité de supermarchés. Selon le rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale de 1976, elle exploite : 27 *Suma,* 11 *Mammouth,* 13 *Doc,* 2 *Record,* 1 *Ambiance* et 5 *Sabeco.*

A la tête des *Docks de France,* qui contrôlent les *Supermarchés Doc* et les magasins *Doc François,* se trouvent notamment M. Robert Toulouse, le P.D.G., qui est le fils du fondateur, Ernest Toulouse. Son frère, Bernard Toulouse, président d'honneur de la société, est également administrateur des *Supermarchés Doc.* Un autre frère, Henry Toulouse, également président d'honneur de la société, administre plusieurs filiales des *Docks de France* ; il est membre du comité des prêts du *Crédit National,* président-fondateur de l'Association internationale de la distribution des produits alimentaires et du Comité international des Entreprises à succursales et il appartient à la Commission de politique économique du C.N.P.F. M. Michel Deroy est vice-président-directeur général de la société ; il est le fils de M. Henri Deroy, ancien président de la *Banque de Paris et des Pays-Bas* ; c'est un neveu des frères Toulouse.

Parmi les autres administrateurs des *Docks de France,* figurent MM. Yvon Decré et Didier Pfeiffer, représentants officiels de deux groupes : la *Société d'études Decré,* pour l'un, et l'*Union des Assurances de Paris,* pour l'autre. La présence de cette dernière dans cette énorme entreprise confirme ce qui est dit des compagnies d'assurances et des banques, pourvoyeurs de fonds des hypermarchés.

Liés aux *Docks de France* au sein de *Paridoc,* les *Economats du Centre* ont 32 supermarchés *Suma* (d'une superficie totale de 22 156 m²), 6 hypermarchés *Mammouth* (34 270 m²), 206 superettes *Economia,* 872 succursales classiques *Economats* et 136 *Monopoles.* Au cours de 1975, ils ont acheté 113 succursales *Docks de Nevers* et 3 supermarchés ainsi que 5 supérettes *Gros-Rhône.* M. Léon Jardat, administrateur de *Chic Service,* de la *Cie Hydro-Thermale* et des *Etablissements Mizoule,* est le président d'honneur de la société ; son fils, Jacques Jardat en est le directeur général. Tous deux siègent au conseil d'administration que préside M. Jean Izambard, administrateur de *Paridoc* et de *Chic Service.* La *Banque Nuger* a délégué son gérant-associé M. Pierre Nuger, qui occupe le fauteuil de vice-président. Egalement administrateur, M. Roger Lebon représente les intérêts de l'*Union de banques à Paris,* dont il est le président et qui contrôle financièrement l'entreprise.

Les *Economiques troyens et Docks réunis,* fondés en 1898, disposent de 344 succursales, de 25 supérettes et de 9 supermarchés ; ils contrôlent en outre 2 *Mammouth.*

Cette affaire champenoise est administrée notamment par MM. Henri Poron, administrateur de *Vitos*, de la *S.B.E.M.* belge et d'une société établie au Liechtenstein ; et Maurice Bellot, vice-président, gérant des *Transports régionaux de l'Est et du Centre*, administrateur de la *Sté de tricotage Aube et Marne.*

Egalement lié à *Paridoc*, le plus important à plusieurs points de vue, voici *Goulet-Turpin*, établissements qui furent à l'avant-garde du libre-service en France, dès 1948. C'est en 1874, que Modeste Goulet, qui n'avait que vingt-trois ans, ouvrit sa première épicerie. Il le fit avec le concours de sa jeune épouse, née Eugénie Angélique Turpin. Le succès de l'entreprise fut tel que le 1[er] juillet 1900, la maison se transformait en société anonyme des *Etablissements Goulet-Turpin*, au capital de 1 million de francs-or. La firme *Goulet-Turpin* possède dans le département du Nord-Est et dans la région parisienne 682 magasins, 23 supermarchés et 16 supérettes exploités par une filiale et 5 hypermarchés appartenant à une filiale, les *G.E.M.*

Les descendants et héritiers du ménage Goulet-Turpin sont à la tête du directoire de l'entreprise. Le président, M. Pierre Goulet, est le fils d'Eugène Goulet (1876-1961), ancien P.D.G. des établissements, lui-même fils des fondateurs. M. Georges Goulet, son cousin, est directeur général de la société. MM. Jean et Daniel Goulet, respectivement fils de Pierre et de Georges, siègent au directoire comme directeurs. Auprès d'eux, M. Pierre Chameroy administre *Saigmag* et *Gem*, et M. Jean *Kauffmann* préside plusieurs filiales du groupe, dont *Bricogem*, qui exploite 10 centres de bricolage, et *Restaurap*, autre filiale du groupe possédant une cafétéria, un bowling et 6 restaurants *fast food* (où l'on mange rapidement).

Parmi les grands succursalistes, il faut citer aussi : *Primistères*, qui occupe une place de choix. Cette firme créée en 1903, possède en propre 455 succursales, 56 supérettes, 40 « shoppings » ou supermarchés et 4 hypermarchés ; ses filiales ont 509 magasins, 15 supérettes, 9 supermarchés et 6 hypermarchés. En septembre 1975, *Primistères* a pris le contrôle des *Comptoirs français* et de la *Société marnaise* qui exploitaient 509 « magasins de proximité », 15 supérettes, 6 supermarchés et 1 hypermarché.

La société a repris le cirque *Medrano*, au pied de la butte Montmartre, pour en faire un supermarché de 1 014 m². Le groupe possède plusieurs filiales et contrôle diverses sociétés : *Montréal* (supermarchés), *Parhymag*, *Agora* (*Magasins Henri Bardou*), *Comepar*, *Niprim* et a des intérêts dans les *Vins Nicolas* et les *Produits alimentaires et conserves du Landy*. Au 31 janvier 1976, *Primistères* exploitaient ou contrôlaient 1 094 magasins. 505 d'entre eux étaient à l'enseigne *Félix Potin*, ce qui explique la présence, au conseil d'administration de la société, de MM. Gilbert Cahen d'Anvers et André Mentzelopoulos, de Mme Armande Mentzelopoulos et de la Sté *Félix Potin*. Les Mentzelopoulos sont, en effet, les dirigeants de vieille maison *Potin*. Ancien collaborateur du trust *Bunge* (céréales) au Pakistan, président d'*Andrew and C° Ltd* à Karachi, depuis 1948, M. André Mentzelopoulos, né à Patras (Grèce) en 1915, administre diverses affaires méditerranéennes et représente son pays à la Chambre de commerce internationale depuis une douzaine d'années. Le comte Cahen d'Anvers appartient à une famille de financiers originaires de Bonn (Allemagne) qui furent anoblis à la fin du XIX[e] siècle par le Pape. M. Gilbert Cahen d'Anvers a présidé pendant seize ans environ la *Sté Félix Potin*. Parmi les autres administrateurs, deux noms retiennent l'attention : celui de M. Pierre Louis Sénéclauze, un grand marchand de vins d'Oran, qui quitta l'Algérie et s'établit dans le midi de la France ; et celui de M. Marc Henrion, beau-frère du président de la République. Cet homme d'affaires a, en effet, épousé en 1955, Mlle Rosamée de Brantes, sœur de Mme Valéry Giscard d'Estaing, ce qui l'apparente aux Schneider, les magnats du Creusot, donc aux 200 Familles. Par sa mère, née Chantal Charles-Heidsieck, il appartient à la riche famille des marchands de champagne. Il fut, en outre, l'un des collaborateurs du baron Edmond de Rothschild à la *Compagnie financière* en 1970-1972.

Mais l'une des plus grandes enseignes des hypermarchés, c'est évidemment *Radar*, l'avatar récent d'une très ancienne maison créée en 1887 sous le nom de *Docks rémois*. Cette firme naquit au moment où commençait à se développer en France le « succursalisme alimentaire » qui devait rayer de la profession des dizaines de milliers

de petits épiciers des villes et des campagnes. Les *Docks rémois* ravitaillaient, au début, les boutiques des *Familistères rémois* qui devinrent les succursales de l'entreprise appelée un peu plus tard : *Docks Rémois-Familistère.*

A partir de 1958, la société adopta, elle aussi, les méthodes américaines et ouvrit des supermarchés, le premier à Poissy. Avec un associé américain, qui s'en retira plus tard, elle prit des intérêts dans la *Sté française des supermarchés,* puis le contrôle total pour mieux participer à l'offensive commerciale des grandes surfaces. En 1973, le groupe prit le nom, plus moderne, de *Radar* et, dès lors, développa son réseau de grandes surfaces. A la date du 1er octobre 1975, il possédait 15 hypermarchés, 111 supermarchés, 241 supérettes et 1 809 succursales traditionnelles, soit 2 176 magasins représentant une surface totale de vente de 316 488 m².

Radar, c'est aujourd'hui un groupe de 11 sociétés : *Sté française de Supermarchés, Camas* (une centrale d'achats), *Sifa, Nord-Est alimentation, Docks de Blois, Docks de l'Ouest, Economiques de Normandie, Cie Financière Rémoise, Sté Lorraine d'approvisionnement des 3 vallées, Supermarchés C.I.P., Magasins Bon Débit,* auxquelles s'ajoutent 5 autres sociétés contrôlées en partie ou associées, dont la *Cie européenne des vins Janiprix, Paris-France* et *Grogedis.*

La direction est assurée par le conseil d'administration où siègent :

Président d'honneur : M. André Boussac, cousin de l'ex-roi des cotonnades et toujours « patron » de *L'Aurore* ; P.D.G. : M. François Thiault, que l'on retrouve au conseil des *Trois Quartiers,* de *Paris-France,* de *Lemaître et Cie* et de la grande banque d'affaires, le *Crédit Commercial de France* ; vice-président : M. Jacques Merlin, autre représentant du *Crédit Commercial de France,* également président de la *Sté française de Réassurances,* membre du conseil de surveillance de l'*Entreprise Jean Lefebvre* et de *Roussel-Uclaf,* administrateur de *Pechiney-Ugine-Kuhlmann* et de la *Banque Rivaud* ; et parmi les administrateurs : M. Pierre-André Boussac, fils d'André (déjà cité), administrateur du *Crédit Commercial de France* (en Suisse), des *Grands Moulins de Paris* ; M. André Forgeot, fils du député républicain-socialiste Pierre Forgeot (qui fut ministre des Travaux publics de Poincaré et de Briand), P.D.G. de *Finandal,* directeur général adjoint de la *Cie Commerciale marseillaise* ; M. Geraud de Labeau, fidéicommissaire du *Crédit Commercial de France* ; Eric Merlin, administrateur-directeur général de la *Sté française d'assurances pour favoriser le crédit,* administrateur de la *Banque de financement immobilier* et de plusieurs autres entreprises de crédit et de prêt ; Robert Théron, administrateur de la Centrale d'achats pour maisons à succursales multiples et supermarchés *CAMAS* ; M. Dominique Leca, que l'on retrouve dans les groupes d'assurances, à la *Banque de Paris et des Pays-Bas,* chez *Hachette,* etc. ; M. Jacques-Henri Gougenheim, qui représente l'*Union des Assurances de Paris* ; et M. Robert Marcy. Ce dernier est l'un des très hauts personnages des grands magasins et des maisons à succursales. Né à Paris en 1911, M. Robert Marcy, est le fils d'un négociant, Léon Marx, et de son épouse, née Jeanne Bloch ; il a été autorisé à troquer son nom d'origine (Marx) contre celui qu'il porte, par décret du 24 août 1948. D'abord avocat à Paris, il entra dans les affaires après la guerre et devint le président des *Dames de France,* puis le vice-président directeur général de *Paris-France,* fleuron de la couronne de son beau-père M. Roger Gompel, l'un des magnats des magasins populaires. M. Marcy est aujourd'hui président de la Chambre syndical des Magasins populaires, vice-président de la Fédération nationale des entreprises à commerces multiples, président de *Madelios,* le grand magasin de luxe des boulevards, vice-président directeur général de *Paris-France,* P.D.G. de la *Sté française des grandes entreprises de distribution,* administrateur-directeur général de la *Sté générale des grands magasins* et dirigeant de diverses autres sociétés du même genre (*Trois Quartiers, Magmod, Parunis, Grand Bazar de Toulouse,* etc.).

CHAPITRE X

Ce « Bonheur des Dames » est surtout celui des gens d'affaires

ECOUTEZ Emile Zola vous conter, dans « *Au bonheur des Dames* », la naissance des grands magasins. Le personnage central de son roman explique le mécanisme du commerce de la nouveauté avant tout basé sur l'excitation et la convoitise :

« Mouret avait l'unique passion de vaincre la femme. Il la voulait reine dans sa maison, il lui avait bâti ce temple, pour l'y tenir à sa merci. C'était toute sa tactique, la griser d'attentions galantes et trafiquer de ses désirs, exploiter sa fièvre...

« La grande puissance était surtout la publicité... Il professait que la femme est sans force contre la réclame, qu'elle finit fatalement par aller au bruit. Du reste, il lui tendait des pièges plus savants, il l'analysait en grand moraliste. Aussi il avait découvert qu'elle ne résistait pas au bon marché, qu'elle achetait sans besoin, quand elle croyait conclure une affaire avantageuse ; et, sur cette observation, il basait son système de diminution de prix, il baissait progressivement les articles non vendus, préférant les vendre à perte, fidèle au principe du renouvellement rapide des marchandises. »

En quelques phrases dites à l'oreille d'un baron de finance qui commanditera ses opérations commerciales, le « héros » de Zola expliquait comment il fallait s'y prendre pour piéger la clientèle féminine.

« Tout y aboutissait, le capital sans cesse renouvelé,

le système de l'entassement des marchandises, le bon marché qui attire, la marque en chiffres connus qui tranquillise. C'était la femme que les magasins se disputaient par la concurrence, la femme qu'ils prenaient au continuel piège de leurs occasions, après l'avoir étourdie devant leurs étalages. Ils avaient éveillé dans sa chair de nouveaux désirs, ils étaient une tentation immense, où elle succombait fatalement, cédant d'abord à des achats de bonne ménagère, puis gagnée par la coquetterie, puis dévorée. En décuplant la vente, en démocratisant le luxe, ils devenaient un terrible agent de dépense, ravageaient les ménages, travaillaient au coup de folie de la mode, toujours plus chère. Et si, chez eux, la femme était reine, adulée et flattée dans ses faiblesses, entourée de prévenances, elle y régnait en reine amoureuse, dont les sujets trafiquent, et qui paie d'une goutte de son sang chacun de ses caprices. Sous la grâce même de sa galanterie, Mouret laissait ainsi passer la brutalité d'un juif vendant de la femme à la livre : il lui élevait un temple, la faisait encenser par une légion de commis, créait le rite d'un culte nouveau ; il ne pensait qu'à elle, cherchait sans relâche à imaginer des séductions plus grandes ; et, derrière elle, quand il lui avait vidé la poche et détraqué les nerfs, il était plein du secret mépris de l'homme auquel une maîtresse vient de faire la bêtise de se donner.

— Ayez donc les femmes, dit-il tout bas au baron, en riant d'un rire hardi, vous vendrez le monde ! »

C'était à l'époque où, commandité par un Fould, un Pereire ou un Rothschild, l'un de ces barons de finance que Zola appelait Hertmann, se créaient ici et là les grands magasins. Si le supermarché nous vient d'Amérique, le grand magasin, lui, est une invention du vieux monde. New York et Philadelphie n'ont fait qu'imiter Paris en reprenant et en développant les idées de Boucicaut, de Jaluzot, de Chauchard, de Cognacq ou de Bader.

Les premiers grands magasins à Paris ont pris la suite des magasins de nouveautés et c'est la vente de l'habillement qui est à l'origine du commerce sur une grande échelle.

La Belle Jardinière, le premier de tous ces grands magasins puisqu'il fut créé en 1824, a repris et déve-

loppé la formule de *Pygmalion*, de *Mademoiselle Bertin* et du *Diable Boiteux*. A l'origine, *La Belle Jardinière* ne vendait que des tissus. Le magasin était installé sur l'emplacement actuel du Marché aux Fleurs. Il acquit bientôt une certaine célébrité dans le commerce du vêtement,

Né beaucoup plus tard, le *Bon Marché* est probablement plus près de nos grands magasins actuels : *La Belle Jardinière* ne vendait que des vêtements, tandis que les magasins rachetés par les Boucicaut et agrandis par eux au point de leur donner tout un îlot compris entre les rues de Sèvres, du Bac, de Babylone et Velpeau en 1869, proposaient de tout à leur clientèle. C'est *Au Bon Marché* qui lança la vente par correspondance en expédiant à des provinciaux des catalogues et des échantillons.

Le Louvre, aujourd'hui disparu, datait de l'exposition de 1855. Il avait été fondé par un modeste employé du *Pauvre Diable* ayant réussi à intéresser le financier Pereire (qui construisait l'Hôtel du Louvre) à un projet de magasin installé à proximité.

C'est un chef de rayon du *Bon Marché*, Jules Jaluzot, venant de quitter la maison des Boucicaut, qui ouvrit, en 1865, le *Printemps* dans les étages inférieurs d'une maison de rapport du boulevard Haussmann. Un incendie détruisit l'immeuble en 1881, mais Jaluzot, qui voyait grand, fonda une société pour rebâtir la maison et exploiter le *Printemps*. Au cours de l'été 1905, Jaluzot, qui s'était fait élire député de la Nièvre, quitta la direction de l'entreprise, et Gustave Laguionie, naguère petit employé au *Printemps*, fut élu gérant statutaire par l'assemblée générale de la société fortement éprouvée par la crise financière. Trois ans plus tard, son fils, Pierre Laguionie, devint cogérant.

La Samaritaine date de 1870. Elle a été fondée rue du Pont-Neuf par un ancien élève du Petit Séminaire de Pons (Charente-Inférieure), Ernest Cognacq. Celui-ci vendait des étoffes sur le Pont Neuf, à l'endroit où Henri IV a fait construire un château d'eau sur la fontaine duquel figure une Samaritaine du puits de Jacob s'entretenant avec Jésus. Lorsqu'il voulut s'établir dans une boutique, il appela tout naturellement sa maison : *La Samaritaine* en souvenir de la pécheresse de Samarie.

Vinrent ensuite les autres magasins, dont plusieurs à succursales, comme le *Bazar de l'Hôtel de Ville* et les *Galeries Lafayette*, la *Grande Maison de Blanc* et les *Nouvelles Galeries*... Tous ont contribué à l'évolution du commerce et, surtout, à sa concentration entre les mains de quelques personnages liés à la haute finance. Nous allons les examiner ensemble, sans trop nous attarder sur chacun d'eux.

Depuis que les quatre frères Willot se sont emparés de la vieille maison Aristide Boucicaut, il ne semble pas que le personnel de l'entreprise ait été beaucoup plus heureux que les actionnaires. La chronique judiciaire a rendu compte des incidents qu'ont provoqué les méthodes très personnelles des nouveaux maîtres du BON MARCHE. Les procédés des frères Willot ont été sévèrement jugés, surtout en ce qui concerne la prise de contrôle des Grands Magasins. A quoi bon y revenir... d'autant plus que la justice n'a probablement pas dit son dernier mot dans cette affaire dont les rebondissements sont imprévisibles. Il faut seulement rappeler que les quatre frères, héritiers d'une petite affaire familiale fabriquant non pas la bande Velpeau, comme on l'a prétendu, mais un article lui ressemblant un peu, avaient gagné beaucoup d'argent. Ces millions, ils les employèrent à racheter de vieilles entreprises industrielles de textile en difficultés. Toutes les firmes ainsi acquises par les frères Willot avaient un point commun : leurs richesses cachées. Elles possédaient toutes des biens immobiliers dont la valeur dépassait très largement le prix que les vendeurs en avaient reçu. Les naïfs qui croyaient que les Willot rachetaient les firmes moribondes pour les remettre en route, donner du travail à ces milliers d'ouvriers qui chômaient, développer ainsi le commerce intérieur et extérieur, participer à la prospérité générale, s'aperçurent que le premier soin des acheteurs était de liquider l'affaire, de réaliser les actifs, c'est-à-dire de vendre les terrains aux uns, les machines aux autres, sans se soucier autrement des conséquences sociales et économiques de leurs agissements. Plus marchands de biens et hommes d'affaires qu'industriels et

commerçants, ils se constituèrent ainsi une masse de manœuvre, un véritable trésor de guerre qui leur permettra, au cours des années 60, de s'emparer d'un nombre impressionnant de grandes entreprises : leur empire, dont le centre est constitué par la firme *Agache-Willot*, s'étend sur *Saint Frères, Au Bon Marché, La Belle Jardinière*, et, à travers elles, sur la *Cie Industrielle de la Corderie, Van den Driessche et fils, Tapis et couvertures*, la *Cie industrielle de textiles et d'emballage plastique*, la *Sté parisienne de grands bazars économiques* ainsi que sur la *Foncière du Nord et de l'Est*, le *Consortium général textile* et *Soparfitex* et plus récemment *Conforama*.

De M. Pierre Laguionie, « tsar du commerce intégré » de naguère, les magasins AU PRINTEMPS, sont passés au groupe *Maus*. Pour combien de temps ? Je l'ignore, car la situation de l'entreprise laisse, paraît-il, à désirer. Mais depuis que la banque *Lazard frères et Cie* a mis son nez dans les affaires Laguionie, les héritiers du successeur de Jules Jaluzot sont pratiquement écartés. Le vieux monsieur Laguionie est président d'honneur, son neveu, M. Jean Vigneras, préside le conseil d'administration, mais le pouvoir est aux mains des Maus, des Nordmann, des Lévy et des Valensi.

Suisse de nationalité, personnalité marquante de la bourgeoisie israélite de Genève comme les Cognacq étaient, chez nous, de grands bourgeois catholiques, M. Bertrand William Maus est l'un des patrons du trust *Maus*, le second groupe des grands magasins de la confédération helvétique, mais probablement le plus riche grâce au *Rheinbrucke* de Bâle : une soixantaine de magasins répartis sur le territoire de notre voisin, plus trois ou quatre grands magasins aux U.S.A.. Le trust *Maus frères* de Genève contrôle, en association avec M. Pierre Lévy (voir plus loin), le capital de la *Sté Alsacienne de magasins*. Né à Genève en 1932, M. Bertrand Maus a succédé à son père, feu André Maus, à la tête du groupe où il est entré à l'âge de vingt-cinq ans et dont il devint administrateur à vingt-neuf. Il fut, quelques années durant, administrateur d'*Uniprix*, des *Nouvelles Galeries* et du *Bazar de l'Hôtel de Ville*. Il est, aujourd'hui, P.D.G. de la *Sté Alsacienne de magasins*, des *Magasins populaires* (*SOFRAMAP*), administrateur des *Magasins Prisunic*, d'*Euro-Achats*, d'*Euro-Expansion*, d'*Euro-Ventes*, de *France-Printemps*, de *Rheinbrucke SA* (Bâle) et vice-président des magasins *Au Printemps*.

MM. Bertrand et Jacques Maus, tout comme MM. Gérard et Robert Nordmann, sont aussi dirigeants de la Sté helvétique *Maus frères*.

M. Pierre Lévy, qui vient d'avoir soixante-dix ans, occupe une fonction dominante dans le secteur du textile troyen. Patron des *Ets Devanlay et Recoing* depuis 1931, il est actuellement P.D.G. de la *Sté anonyme financière et auxiliaire du textile* et de la Sté *Timwear*, en même temps qu'administrateur des *Magasins Uniprix*, de *Sogegarde*, des *Nouvelles Galeries*, de la *Seda* (Barcelone), de l'*ICOTAL* (Bougie), du *Printemps* comme le précédent.

Quant à M. Christian Valensi, né à Marseille en 1907, maire de Sainte-Gemme, près de Dreux, il administre plusieurs sociétés contrôlées ou surveillées par *Lazard frères*. Il est le représentant de cette banque cosmopolite dans les affaires du *Printemps* depuis que ces magasins sont passés sous les fourches caudines de *Lazard*. Associé-gérant de ladite banque, vice-président de *Locatel* et du *Crédit Mobilier Industriel SOVAC*, il administre une quinzaine de riches sociétés.

Gabriel Cognacq, fils d'Ernest Cognacq (1839-1928) et de son épouse Marie-Louise Jay, dirigea longtemps LA SAMARITAINE. Catholique et conservateur, il subventionnait le *Centre de Propagande des Républicains Nationaux*, de Henri de Kérillis, entre les deux guerres. Sous l'Etat Français, décoré de l'Ordre de la Francisque par le maréchal Pétain, il présida le Secours National-Entraide d'Hiver du Maréchal qui était installé dans les locaux de la banque *de Rothschild frères* placée sous séquestre. Après sa mort (1951), *La Samaritaine* passa sous la direction effective de M. Georges Renand (1879-1968), un ancien haut employé du *Crédit Lyonnais* qu'avait connu Gabriel Cognacq pendant la guerre de 1914-1918. C'est aujourd'hui son fils, M. Maurice Renand, nommé inspecteur des Finances par le gouvernement de Vichy, révoqué à la Libération et réintégré peu après, qui dirige la société en qualité de P.D.G. Est-ce pour faire oublier un passé catholi-

que conservateur ? La Samaritaine est aujourd'hui le plus fidèle annonceur de la presse communiste, notamment de *L'Humanité*...

Installé rue de Rivoli, comme *Le Louvre* (disparu) et *La Samaritaine*, le *Bazar de l'Hôtel de Ville* — le *B.H.V.* pour ses fournisseurs et ses clients — est connu pour certaines spécialités, comme la quincaillerie, les batteries de cuisine, les appareils de chauffage, les articles ménagers en général et toutes sortes de matériels parfois les plus techniques. Mais il compte aussi de nombreuses succursales dans la région parisienne (Flandre, Montlhéry, Garches-les-Gonesse, Parly II, Belle-Epine, Rosny II, Créteil) et à Vénissieux, près de Lyon. Il contrôle *Eurogros*, la *F.I.A.C.M.I.*, la *Sté nouvelle et commerciale d'achalandage*, la *Sté de gestion et d'études financières (FIGEST)*, etc. et possède des intérêts dans les magasins *A la Place Clichy* et dans le *Groupement des grands magasins et magasins populaires.*

L'état-major de l'entreprise est principalement composé de : M. Jean-Paul Piedelièvre, P.D.G., ancien haut employé de la *Société Générale*, devenu administrateur de la *Cie Financière des Nouvelles Galeries* et d'*Unicofra* ; M. Gérard Boulot (1), qui a fait toute sa carrière au *B.H.V.* depuis plus de quarante ans — il en a soixante-cinq — P.D.G. des *Nouvelles Galeries réunies* et de la *Sté Parisienne de Tapis et Nouveautés*, administrateur d'*Uniprix* et des *Comptoirs des Tapis d'Orient*, où il siège avec son parent, Jean-Pierre Boulot, également administrateur du *B.H.V.* (tous deux administrateurs aussi de diverses filiales de la rue de Rivoli) ; M. Jean Demogé, haut employé des *Nouvelles Galeries*, dont il sera parlé plus loin ; M. Alfred Lombard, gendre de M. Pierre Lévy, directeur des *Galeries Modernes* et administrateur de diverses sociétés dépendant des *Nouvelles Galeries réunies* ; M. Georges Salomon, administrateur de la Sté suisse *Spira*, d'*Uniprix*, des *Nouvelles Galeries réunies* et P.D.G. de *Développement et Gestion hôtelière*, de *Holiday In Management*, de *Baze et Cie*, etc. Le *B.H.V.* est contrôlé par les *Nouvelles Galeries.*

(1) Sa fille Christine, comtesse de Chavagnac, est apparentée à l'écrivain Michel de Saint-Pierre et au ministre Michel Poniatowski.

Dirigées à la fin du XIX[e] siècle par deux astucieux commerçants de nouveautés, Bader et Kahn, les GALERIES LAFAYETTE sont connues pour leurs rayons consacrés à la toilette de la femme, à la mode, aux articles de Paris : robes, manteaux, franfreluches ont donné à ces grands magasins leur physionomie particulière. Entre 1954 et 1964, le chiffre d'affaires des *Galeries* a quadruplé. Mais après la période des vaches grasses, vint celle des vaches maigres, et l'expérience *Inno-France* fut désastreuse pour la trésorerie de la vieille maison qui subit le contrecoup d'un échec cuisant. (Au bilan des *Galeries Lafayette* présenté à l'assemblée générale du 25 juin 1976, les 221 332 actions d'*Inno-France* possédées par elles sont portées pour une valeur symbolique de 1 F !)

Les *Galeries Lafayette* ont des succursales ou des filiales à Nice, Lyon (*Aux Cordeliers*, Lyon), Nantes, Montpellier, Belle-Epine, Châlons-sur-Marne (*Galfa*) et des participations dans les *Monoprix*, les magasins *Jones*, les *Galeries de la Croisette, les Grands magasins et magasins populaires*, la *Société Parisienne de Confection*, les *Magasins urbains à grande surface*, etc.

M. Raoul Meyer (1892-1970) fut longtemps le « patron » des *Galeries Lafayette.* Il était entré dans la maison en 1919 lorsqu'il épousa Yvonne Bader, fille de l'un des fondateurs. Il était également le *chairman* des *Galeries Lafayette Ltd* de Londres. Propriétaire d'une écurie de courses, il avait une grande notoriété sur les hippodromes. Le mari de sa fille Noëlle, M. Georges Meyer, est vice-président de l'entreprise, mais c'est M. Etienne Moulin qui en est le P.D.G. Ce dernier est le gendre du président d'honneur, M. Max Heilbronn, mari de Paulette Bader et beau-frère de feu Raoul Meyer. Le gendre de M. Moulin, M. Philippe Houzé, appartient au conseil d'administration des *Galeries Lafayette*, auquel siège également l'ancien préfet de Police Roger Genebrier qui a « pantouflé » à cinquante-cinq ans pour devenir président de l'*Ouenza*, et administrateur de la *Sté Centrale de banque* et de diverses autres firmes.

Les *Galeries Lafayette* sont contrôlées par le *Crédit Commercial de France* qui a délégué au conseil d'administration deux de ses fidéicommissaires : M. Jean-Maurice Lévêque, inspecteur des Finances devenu vice-président du

Crédit Commercial de France après sa mise à la retraite à l'âge de quarante-trois ans, et M. Robert O'Neill, officier de Marine reconverti dans les affaires en 1944, ancien directeur du *Crédit Commercial de France* et administrateur de sociétés liées à cette banque.

Certains de ces grands magasins, nous l'avons vu, possèdent des succursales nombreuses, en province principalement, quadrillant ainsi la France d'un réseau de vente qui draine vers les mastodontes du commerce concentré la clientèle jadis servie par le commerce traditionnel. Pour renforcer encore leur pouvoir d'attraction, trois « gros » contrôlent, en plus, des chaînes de magasins populaires, d'ordinaire fort bien situés géographiquement parlant et très attractifs. Les *Galeries Lafayette* dominent les *Monoprix*, fort nombreux sur tout le territoire, et *Au Printemps* contrôle les *Prisunic*, parfois en accord avec un autre succursaliste. C'est ainsi que *L'Allobroge* exploite, en liaison avec la centrale d'achats du *Printemps*, la SAPAC, les *Prisunic* installés dans la région Rhône-Alpes. Fondée en 1919, cette société de Chambéry, qui contrôle diverses entreprises de la région, dont la *Chocolaterie Confiserie d'Annecy, Le Comte vert*, les *Galeries suisses, Dussange* et *EGE*, qui possède 12 supermarchés, autant de supérettes, une vingtaine de *Printa Star*, plus de deux cents succursales, a pour P.D.G. M. François Lansard, administrateur de la *Banque de Savoie*, frère de M. Ernest Lansard, également administrateur d'*Allobroge*.

Les magasins *Uniprix*, eux, dépendent des *Nouvelles Galeries réunies* ; à leur conseil siègent des dirigeants de ce trust succursaliste. Ils ont également des administrateurs communs avec les *Galeries Modernes*, notamment M. Bernard d'Anglejan-Chatillon (2), et même avec les *Galeries Lafayette*.

Intimement liées au *B.H.V.*, dont elles détiennent 45 % du capital, les NOUVELLES GALERIES REUNIES sont une colossale entreprise qui gère en propre ou approvisionne 296 magasins, dont 160 à l'enseigne « Nouvelles Galeries » et une cinquantaine de magasins populaires *Uniprix*. Des modifications importantes sont intervenues au cours des dernières années dans l'état-major de l'entreprise. MM. Georges et Jean Maus, G. et A. Nordmann, ont cédé la place à de nouveaux venus, mais certains anciens sont toujours administrateurs, tels MM. Pierre de Bénouville, bras droit de l'avionneur Marcel Dassault, Jacques Canlorbe, Jean et Charles Demogé, Jean-Jacques et Pierre Lévy.

(2) Ancien inspecteur de la *B.N.C.I.* nationalisée, M. d'Anglejean-Chatillon (1926) a « pantouflé » en 1953 pour devenir directeur financier des *Nouvelles Galeries*, puis administrateur directeur général de la *Cie financière des Nouvelles Galeries* en 1969. Il est directeur général d'*Unincofra* et P.D.G. d'*Uniprix*.

D'autres hommes d'affaires sont entrés au conseil d'administration, comme M. Léon Cligman, fils d'un confectionneur de Tighina (U.R.S.S.), où il est né en 1920, gendre de M. Pierre Lévy (ci-dessous), « patron » de la *Manuture tourangelle de confection* et animateur des *Ets Lemmel* et la S.A. *Cidel*, ainsi que des *Ets Labrosse et fils*, de la *Confection de l'Indre*, des *Ets Devanlay et Recoing*, administrateur de *Prisunic* ; M. Jean Lévy, gros industriel du textile à Troyes ; M. Alfred Marchal, président de la *Sté nouvelle Omnium Minier* et de la Sté *Dumar*, administrateur de sucreries et de textiles ; M. Georges Salomon (déjà vu au *B.H.V.*) ; M. Jacques-Pierre Vizioz, fidéicommissaire de la *Banque Nationale de Paris* pour laquelle il administre de nombreuses sociétés industrielles et commerciales ; et M. Daniel Hua, autre fidéicommissaire de banque, de la *Société Générale*, cette fois, administrateur de l'*Europear Banking C°*, de *Cofimeg*, de *Codetel* et censeur de *Finextel*.

Autre groupe important, le groupe GOMPEL, du nom de son fondateur à la fin du siècle dernier, Alfred Gompel :

Véritable empire, il s'étend sur un très large secteur des grands magasins. La société *Paris-France*, devenue la société holding du groupe, date de 1898. Elle possède en tout 59 magasins implantés dans 41 départements ainsi que 22 magasins populaires. *Aux Dames de France, A la Riviera, Aux Trois Quartiers, Madelios, Au Capitole* sont les plus connues de ses enseignes, mais il y en a une trentaine d'autres. *Paris-France* contrôle à 100 % la Centrale d'Achat qui porte son nom, à laquelle sont reliés *Magmod*, de Strasbourg (28 % du capital social sont propriété de *Paris-France*) et des magasins filiales ou affiliés, et à

50 % la centrale d'achats *Parunis* qui détient 50 % du capital des *Magasins Réunis* et auquel est lié *Radar*.

La couronne impériale a été très longtemps portée par M. Roger Gompel, fils d'Alfred et de son épouse née Katz. De son mariage avec Mlle Jacqueline Strauss, il eut trois filles (3) et un fils, prénommé Gilbert : c'est ce dernier qui est aujourd'hui le P.D.G. de *Paris-France* et le chef du groupe. Né à Paris en 1916, il préside les *Trois Quartiers* et administre plusieurs sociétés filiales. C'est lui qui a la responsabilité des 36 filiales de *Paris-France*, assez souvent avec son beau-frère, M. Robert Marcy (que nous avons vu à *Radar*). Un autre membre de la famille, M. Jean Gompel, siège au conseil de *Paris-France* et dans quelques sociétés du groupe. M. Didier Waller, également administrateur, se retrouve avec d'autres membres du conseil à *SOFRAGED* ; il est, en outre, co-gérant de 33 filiales de *Paris-France*.

Les fonds de roulement et les crédits de cette énorme entreprise commerciale sont naturellement fournis par des banques et compagnies d'assurances. Il s'agit, en l'occurrence, surtout du *Crédit Commercial de France* et de l'*Union des Assurances de Paris* (*U.A.P.*) qui ont délégué à eux deux quatre de leurs représentants au conseil d'administration de *Paris-France* : M. Géraud Jalenques de Labeau, Denis Riant, François Thiault, tous hauts employés du C.C.F. (certains vus à *Radar*), et M. Jacques-Henri Gougenheim qui représente, lui, l'*Union des Assurances de Paris*, compagnie siégeant au conseil d'administration des *Trois Quartiers*, du *Club Méditerranée*, de *Jacques Borel International* et d'une foule d'autres sociétés de toutes sortes.

Avec 195 milliards d'A.F. de chiffre d'affaires réalisé en 1975, *Paris-France* se trouve dans le peloton de tête des grands du commerce intégré.

A cet ensemble de grandes sociétés commerciales, il faut ajouter, pour être complet :

La SADAL (275 succursales classiques, 16 supérettes,

(3) L'une d'elles, Mlle Solange Gompel, est indiquée comme comtesse de Lalène-Laprade dans le « *Who's who* » (1975-1976, p. 792), mais ne figure pas dans l'« *Annuaire de la Noblesse* ».

autant de supermarchés et 1 cafeteria en Alsace et en Lorraine), dirigée et administrée par les Bouriez, des *Docks du Nord*, et leur associé M. G. Delhaize ;

L'ALSACIENNE DES SUPERMARCHES S.A.S.M., qui possède de nombreuses filiales et des participations dans l'Est de la France, présidée par M. Robert Jung, P.D.G. des *Grandes Galeries* de Strasbourg ;

Les COMPTOIRS MODERNES, dont le siège social est au Mans, présidés par M. Raymond Gouloumès, administrateur de plusieurs autres firmes (*Carrefour*, *Paridoc*, etc.) ainsi que d'une compagnie *L'Alliance internationale d'assurances et de commerce* ;

L'EPARGNE, de Toulouse, qui exploite 400 succursales classiques, 13 supermarchés et 2 hypermarchés, principalement au sud de la Loire ; présidée par M. Frédéric Pinoncely, l'un des « patrons » du *Casino*, elle a également pour administrateurs les Guichard, déjà vus au groupe *Casino* ;

Les ETABLISSEMENTS B. MIELLE, de Châlons-sur-Marne, ensemble de 234 succursales et de 14 supermarchés ayant des intérêts dans *Sadal*, dirigés par les Bouriez et les Delhaize (souvent cités) ;

La RUCHE MERIDIONALE, d'Agen, qui possède des magasins en Lot-et-Garonne notamment (et des intérêts dans la *Sté albigeoise de Cafeteria*) animée par les Guichard ;

SANAL-ECO, de Nancy, dont les 600 succursales, les 11 supérettes et les 19 supermarchés cadrillent l'Est et le Nord de la France, dirigé et administré par les Bouriez et les Delhaize, en association avec de gros marchands de vins du midi et d'Algérie.

Il existe d'autres firmes commerciales de ce genre qui, dans une sphère particulière ou dans une région, occupent une position parfois dominante. On aura remarqué que les colosses examinés sont tous liés à des banques, à des compagnies d'assurances, nationalisées ou non, ou à d'autres trusts commerciaux.

L'énumération, parfois fastidieuse, des administrateurs de ces entreprises a montré qu'ils sont, pour la plupart, liés eux-mêmes à des groupes financiers puissants. Hormis quelques réussites sociales exceptionnelles, les dirigeants

de ces mastodontes du commerce populaire sont associés, parfois apparentés, aux grandes dynasties bourgeoises dont j'ai souvent parlé dans mes livres (4) et qui dominent la politique et l'économie de notre pays. Certains de ces personnages sont d'anciens hauts fonctionnaires qui ont « pantouflé » et que les oligarchies financières utilisent au mieux de leurs intérêts ; naturellement, ces anciens serviteurs de l'Etat ne représentent pas leurs propres capitaux, mais ceux des groupes financiers qui les ont placés aux rouages essentiels de l'économie. Il en va de même pour les ingénieurs, les techniciens que l'on a vus (ou que l'on verra) parmi les administrateurs.

Les 200 Familles s'attachent ainsi de brillants sujets de l'Ecole polytechnique et des autres grandes écoles. Ils resteront des employés jusqu'au jour où, soit eux-mêmes, soit leurs enfants, entreront par mariage dans le monde fermé des grands féodaux de la banque et des affaires.

(4) Notamment dans le « *Dictionnaire des Dynasties bourgeoises et du monde des affaires.* »

CHAPITRE XI

L'industrie de la grande bouffe

Hormis *Carrefour*, qui se met, depuis un an, à vendre des produits sans marque, fabriqués « en sous-traitance » par des maisons plus modestes auxquelles le trust dicte ses conditions, les magasins populaires, les super et hypermarchés cités dans les chapitres précédents sont les distributeurs des grandes marques alimentaires. Le commerce traditionnel fournit encore — pas assez, à mon avis — des produits d'entreprises artisanales (surtout charcuteries, fromages, confitures et conserves), mais le commerce intégré se borne à mettre en vente ce qu'il achète par quantité et à bas prix, aux industriels de la « bouffe ». Les prix de revient n'étant pas les mêmes pour des produits de grande consommation que pour les autres, il s'ensuit que les épiceries locales, qui s'obstinent à vendre à leurs clients de l'*Olida* ou de l'*Amora*, par exemple, que l'on trouve dans les grandes surfaces, ne peuvent que très rarement les offrir à meilleur prix que leurs grands concurrents.

Le Pouvoir, là encore, intervient en faveur de la grande industrie et du commerce « intégré ». Il a, certes, un argument de poids : pour enrayer l'inflation, il lui faut maintenir au plus bas les prix des marchandises qui permettent de fixer le SMIC. Mais seuls les naïfs croiront que c'est là le seul souci des « princes qui nous gouvernent ».

Parlant au nom du ministère, M. Jean Tibéri, secrétaire d'Etat chargé des industries alimentaires, déclarait le 8 juillet 1976, qu'il entendait « faire en sorte que

les produits des industries alimentaires rejoignent progressivement les autres produits industriels dans le mouvement de libération des prix ».

Et de présenter à la presse le programme de développement de ces industries tel qu'il a été adopté la veille par le conseil des ministres.

Il ressort de son exposé que le gouvernement souhaite la « restructuration de l'industrie alimentaire » autour de quelques grands groupes. Des « programmes sectoriels d'orientation » seront établis en collaboration avec les dirigeants des trusts, qualifiés ici de « professionnels », « pour les secteurs qui justifient des interventions importantes et répétées des pouvoirs publics » — il est surtout question de la brasserie, de la transformation industrielle de la viande et de la biscuiterie-biscotterie —. M. Tibéri a promis que « la moitié environ des aides financières, dont il dispose, pourront être affectées aux investissements ainsi programmés ». De même, une aide sera accordée aux regroupements d'entreprises et les moyens des organismes de financement seront accrus. Le gouvernement, assure le secrétaire d'Etat, encouragera enfin le rapprochement entre les industriels et le secteur de la distribution, afin d'aboutir, dit-il, « à une rationalisation des conditions de commercialisation ».

Autrement dit le gouvernement entend favoriser par tous les moyens en son pouvoir la concentration des entreprises alimentaires entre elles d'abord et avec les magasins populaires et les grandes surfaces ensuite. Et pourtant, nous allons le voir, l'industrie alimentaire est déjà très concentrée. Nous sommes loin de l'entreprise familiale soucieuse de conserver cette image de marque qui faisait sa renommée. Il y a une dizaine d'années, 1 000 entreprises se partageaient 50 % du chiffre d'affaires du secteur de l'industrie alimentaire. Aujourd'hui, 80 % de ce chiffre d'affaires, d'ailleurs très fortement grossi, est réalisé par les dix gros de l'Association nationale des industries agricoles et alimentaires et les 395 sociétés qu'ils contrôlent. Les trusts *Nestlé* et *Unilever* occupent, dans ce peloton de tête, une place privilégiée. Par le canal de toutes ces sociétés, les firmes étrangères, les « multinationales » ont accaparé des branches entières de l'alimentation. Savez-vous, par exemple, qu'en 1976, 90 % des bouillons et potages, 80 % du café soluble et du lait concentré, 70 % des condiments étaient produits ou fournis par des trusts cosmopolites ?

La concentration par fusion ou absorption a touché, de 1966 à 1976 plus de 940 sociétés de l'industrie alimentaire. Pour réaliser ces objectifs, les gros de l'Association nationale des industries alimentaires et agricoles ont bénéficié de l'aide de l'Etat : en 1974, le montant des sommes allouées a dépassé 16 milliards de F. au titre d'aide aux investissements de restructuration et d'aide à l'exportation.

Les contribuables versent ainsi des milliards aux trusts pour qu'ils étranglent plus aisément les petites et moyennes entreprises et ferment les usines de leurs concurrents. On comprend pourquoi le nombre des salariés dans ce secteur est passé de plus de 500 000 il y a dix ans, à 450 000 aujourd'hui, tout en accroissant les productions alimentaires de 60 %. La disparition de ces entreprises engendre le chômage sans faire baisser les prix à la consommation.

L'absence d'un pouvoir fort et indépendant se fait, là encore, cruellement sentir. Je n'incrimine pas les « patrons » de ces géants de l'alimentation, ils ne sont pas des philanthropes. Ces hommes d'affaires « font de l'argent » : en « rationalisant », comme disent les technocrates, la production et la distribution pour gagner toujours davantage, ils sont dans leur rôle. Ceux qui ne sont pas dans le leur, ce sont nos hommes d'Etat qui font passer les intérêts du Grand Capital avant celui de l'ensemble des Français. Dans un Etat qui ne serait plus dominé par les 200 Familles, leurs agents et leurs complices, les grandes affaires françaises cesseraient d'agir pour le seul profit de leurs dirigeants. Mettez un Richelieu à la place d'un Barre et vous verrez comment se comporteront les grands féodaux de l'industrie et de la banque. Leur puissance est faite de la faiblesse du gouvernement.

Laissons *Nestlé* et *Unilever* — dont le centre, en Suisse et en Hollande, est hors de notre portée, mais dont nous découvrons les tentacules dans les affaires françaises — pour ne nous occuper que des trusts établis chez nous.

A tout seigneur... Commençons par *B.S.N.* Très importante fabrique de glaces et de verrerie, la Société *Boussois-Souchon-Neuvesel,* née en 1966 de la fusion des *Glaces de Boussois* et de *Souchon-Neuvesel,* spécialisé dans le verre de table et d'emballage, est, depuis plusieurs années, l'un des grands de l'industrie alimentaire. Le groupe *Boussois* était lui-même issu de la fusion, en 1908, de la *Cie des glaces et verres spéciaux du Nord de la France* et de la *Cie des glaces et verres spéciaux de France* ; en 1937, il absorba les *Verreries mécaniques franco-belges,* en 1950, la *Sté franco-belge pour la fabrication mécanique du verre* et il prit le contrôle, en 1961, de *Mécaniver.* Quant à *Souchon-Neuvesel,* entreprise familiale à l'origine, elle devait absorber *Nord-Verre,* la *Verrerie de Vals* et les *Verreries mécaniques de Bretagne* au cours des années 60.

En 1967 et 1968, *B.S.N.* mit la main sur les verreries *Hamain frères* et la *Verrerie de Gironcourt,* puis les fusionnait avec lui en même temps qu'une de ses filiales, la *Sté auxiliaire de façonnage sur glaces.*

C'est alors que le P.D.G. du groupe annonça (1) son intention de faire une percée dans le secteur alimentaire. *B.S.N.* venait d'absorber les *Eaux minérales d'Evian,* la *Brasserie de Kronenbourg* et de conclure un accord avec la *Sté européenne de Brasseries* et la Sté *Bébé-Confort.* Certes, le trust avait déjà une branche alimentaire : l'un des fondateurs, M. Eugène Souchon, avait eu « le génie de créer une complémentarité entre l'eau minérale et la fabrication des bouteilles ». Mais l'appétit — la voracité — du « patron » actuel de *B.S.N.,* qui faillit coiffer *Saint-Gobain* il y a quelques années, l'incitait à aller beaucoup plus loin. 1973 vit un progrès sensible dans cette voie : *B.S.N.* devint *B.S.N.-Gervais-Danone* en fusionnant avec le groupe alimentaire qui contrôlait des aliments pour bébés, des fromageries, des fabriques de pâtes alimentaires, de rillettes et de conserves. Si bien qu'à la dernière assemblée de *B.S.N.-Gervais-Danone,* le conseil d'administration pouvait annoncer que le trust occupait une position de premier ordre, non seulement dans le secteur

(1) *Le Figaro,* 3 juillet 1970.

de la verrerie et de l'emballage (2), mais aussi dans ceux des eaux minérales (*Evian, Badoit*), des boissons sucrées (*Gini, Eva, Bali, Canada Dry*), de la bière (*Kronenbourg, Kanterbraü*), des fromages frais (*Gervais, Danone, Gervillage, Danerolles, Amour de Fruits*), des aliments infantiles (*Jacquemaire, Gallia*), des pâtes alimentaires (*Milliat, Panzani*), des plats cuisinés (*Petitjean, Garbit*). Ses filiales à l'étranger lui assurent des débouchés importants en Espagne, en Allemagne, en Belgique, en Italie, au Brésil et au Mexique.

Le « patron » de cette gigantesque entreprise (2) est un personnage qui aurait inspiré Balzac. Né en 1918, d'un père banquier à Lyon, M. Antoine Riboud, c'est son nom, débuta dans l'industrie du verre en 1941. Entré aux *Verreries Souchon-Neuvesel,* il en fut successivement secrétaire général, administrateur et P.D.G.

Parallèlement à ses activités d'homme d'affaires, il mène une action politique discrète, mais efficace. On le trouve aux côtés du trust *Schneider* (Le Creusot) parmi les commanditaires de *L'Express,* quotidien éphémère du Front Républicain en 1955, conseiller de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber en 1970, soutien financier de M. Mitter-

(2) *B.S.N.-Gervais-Danone* est le roi de la bouteille plastique, ce fameux « emballage perdu : ni retour, ni consigne » qui simplifie la vie quotidienne des ménagères, mais complique dangereusement le travail des services de la voirie et du ramassage et de la destruction des ordures ménagères. Ceux-ci sont submergés de récipients et de bouteilles, trouvés dans les poubelles. Les frais qu'occasionnent leur broyage sont élevés (ce sont les contribuables qui paient !) et leur disparition totale pose des problèmes, comme on dit. Les ingénieurs constatent qu'il s'agit de « matières totalement indestructibles biologiquement » ce qui veut dire que, contrairement aux matières végétales (bois, papier, etc.) qui s'éliminent d'elles-mêmes, sous l'effet de l'humidité ou par pourrissement, les objets en matières plastiques restent indéfiniment dans le même état. Si l'on doit les détruire par le feu, il faut compter que 10 kilos de ces matières plastiques dégagent plus de 300 litres de chlore, gaz asphyxiant très dangereux pour l'organisme humain. Les débris calcinés et fondus répandus sur un terrain le stérilisent pour toujours, rendant tout ce qui entoure ce dépôt impropre à la culture. Quand on sait que les sociétés d'eau minérale utilisent des dizaines de millions de bouteilles de plastique, on tremble à l'idée qu'il faudra les faire absorber par la terre de France. L'UNESCO se préoccupe de ce problème, mais avant qu'une solution soit prise, songez aux tonnes d'acide chlorhydrique qui ont pollué nos champs.

rand à l'élection présidentielle de 1974. Ses idées sont assez connues dans les milieux industriels pour qu'il ait été publiquement traité de « maoïste » à une réunion du C.N.P.F. (3).

Il siège non seulement aux conseils de quelques-unes des sociétés de son groupe, mais il administre également des entreprises qui n'ont qu'un rapport lointain avec les activités industrielles de *B.S.N.-Gervais-Danone*, comme *Rhône-Poulenc, Pricel, Philips, Eurofrance*, ce qui montre une fois de plus la solidarité du monde capitaliste et les imbrications des différentes branches de la féodalité financière. Les liens de M. Riboud avec les grandes banques ne sont pas moins significatifs, notamment lorsqu'il s'agit de la *Cie financière de Paris et des Pays-Bas*, dont il est administrateur, et de la *Banque Lazard*, avec laquelle il est associé (voir plus loin), ou encore du *Crédit Lyonnais* nationalisé qui lui a ouvert les portes de son conseil d'administration.

Au groupe *B.S.N.-Gervais-Danone*, siègent auprès de M. Riboud, comme vice-présidents : le baron belge Charles Emmanuel Janssen, président de trois sociétés du Bénélux, vice-président de la *Sté générale de banque*, administrateur de cinq autres sociétés européennes ; MM. Philippe Daublain, Francis Gautier et Jacques Corbière, qui siègent au conseil de plusieurs filiales du groupe ; et Jérôme Hatt, président de l'Union générale nationale des Syndicats de la Brasserie française, des *Brasseries Kronenbourg* et *Dumesnil*, administrateur de sociétés liées à *B.S.N.-Gervais-Danone*.

Quatorze autres personnalités du monde des affaires complètent le conseil d'administration :

M. Edouard Bemberg, héritier d'une grande dynastie financière qui s'est taillé la part du lion dans les affaires argentines, principalement les brasseries (*Quilmès*), apparentée aux Hély d'Oissel, aux Montalembert, aux Ganay ; M. Yves Boël, personnage important de la finance belge, président de la *Société internationale d'énergie électrique*, vice-président d'*Electrobel*, administrateur de *Sofina*, de la *Sté générale de banque*, de *Solvay*, d'*Inno-Bon Marché*

(3) *France-Soir*, 10 avril 1973.

(Bruxelles) et d'une dizaine d'autres très grandes entreprises ; M. Michel David-Weill, banquier, chef de file de la banque *Lazard* ; M. Hans Feith, homme d'affaires allemand lié à la *Deutsch Bank* dont il est membre du conseil de direction, président ou administrateur de diverses grandes firmes de la République Fédérale ; M. Paul Lepercq, banquier, P.D.G. de la banque franco-américaine *Lepercq, de Neuflize and C°*, de New York, ancien président d'*American Saint Gobain*, administrateur de la Sté nouvelle des *Ets Gaumont* ; M. Jacques de Fouchier, « patron » du groupe *Paribas* (*Banque* et *Cie financière de Paris et des Pays-Bas*), que nous avons vu à la Trilatérale ; M. Renaud Gillet, de la puissante famille lyonnaise, président de *Rhône-Poulenc*, que l'on retrouve à *Pricel* et à la *Banque de Paris et des Pays-Bas* (sans parler d'autres sociétés) ; M. Daniel Jubert, administrateur de la *Banque Morin-Pons*, qui représente le groupe dans diverses verreries françaises ou étrangères ; M. Jérôme Seydoux, comme M. Riboud très favorable à l'union de la Gauche, directeur général de *Schlumberger Ltd*, administrateur de la *Cie des Compteurs* et de diverses autres firmes ; M. François Thienot, P.D.G. des *Produits diététiques Falières*, administrateur de la Sté d'alimentation *L'Aquitaine* et de *Nord-Ouest d'Alimentation* ; lord Anthony Pilkington, administrateur de la *Banque d'Angleterre*, représentant le groupe britannique *Pilkington*, gros actionnaire de *B.S.N.* ; et deux autres collaborateurs de M. Riboud : MM. Paul Foriers et Bertrand Roque.

La personnalité, le « poids » financier de ce brillant état-major donne une idée de la puissance du groupe.

Agissant dans un autre secteur, la GENERALE ALIMENTAIRE mérite une attention particulière en raison de ses liens avec la City et, aussi, de la personnalité de son animateur. Sir James Goldsmith, le « patron » du groupe, est sujet de Sa Gracieuse Majesté, mais aussi l'un des « hommes qui comptent » de l'économie anglaise. Il règne sur le trust alimentaire britannique *Cavenham* ainsi que sur l'un des groupes les plus puissants de Grande-Bretagne, *Slater-Walker Securities*, au conseil d'administration duquel siègent, avec lui, Lord Rothschild, de la banque *Rothschild and Sons*, M. Charles Hambro, autre

personnalité marquante de la communauté juive de Londres, qui préside la *Hambros Bank*, et M. Dominique Leca, ancien président de l'*Union des Assurances de Paris*.

M. James Goldsmith a pris le contrôle de la *Générale Alimentaire* en mai 1973, lorsque le groupe Rothschild de Paris se fut engagé à lui céder au moins 30 % des actions de la société sur les 38 % qu'il détenait. Cette entreprise énorme contrôle en Grande-Bretagne la société holding *Anglo-continental*. Toutes les deux sont ensemble maîtresses de *Cavenham* qui comprend, lui-même, des dizaines de sociétés de la branche alimentaire, depuis *Bovril* jusqu'à *Lipton* en passant par une chaîne de supermarchés des U.S.A. et par les *Foies gras de Strasbourg*. Sir Goldsmith a racheté, il y a quelques années, le tiers des actions du groupe de presse *Beaverbrook*, qui édite des journaux aussi prestigieux et importants que le *Daily Express*, le *Sunday Express* et l'*Evening Standard*. L'*Observer*, de Londres, le présente comme un grand ambitieux : « He wants power », a-t-il dit de sir Goldsmith, « il veut le pouvoir ». Et il ajoute qu'il passe pour le rénovateur possible de l'industrie alimentaire et de l'agriculture françaises. Ce qui est tout de même cocasse de la part d'un homme qui ne distinguerait pas un grain de blé d'un grain d'orge !

Ce James Goldsmith, qui est-ce ? Né voilà quarante-quatre ans à Paris, il a fait une étonnante carrière. Si l'on en croit la revue économique de M. Jean-Louis Servan-Schreiber (4), son père (5) était d'origine allemande. Il servit comme officier dans l'armée britannique, fut conseiller municipal de Londres et député, puis, tenté par les affaires, il devint le président d'une chaîne d'hôtels français (*Scribe* et *Loti*, à Paris, *Carlton*, à Cannes) que sir James administre aujourd'hui. Mme Goldsmith mère était française, ce qui vaut au fils de posséder la double nationalité. Ses amis disent qu'il est assez habile pour servir trois patries à la fois...

Elevé à Eton, le jeune Jimmy s'y est surtout signalé par sa passion des courses de chevaux. Il n'en perdait pas

(4) *L'Expansion*, décembre 1975, p. 91.
(5) Frank Goldschmidt, devenu Goldsmith, né en 1878, est décédé en 1967.

pour autant le sens des réalités, ce qui explique son mariage avec la fille du roi de l'étain, Isabel Patino, dont il est veuf. Après avoir racheté *Cavenham*, au bord de la faillite et, un peu plus tard, *Bovril*, qui marchait très bien, il est à la tête d'un empire industriel et financier considéré comme le 2ᵉ d'Europe (6).

Créée en 1936, la *Générale Alimentaire* était une entreprise strictement française jusqu'au jour où les Rothschild, qui en avaient le contrôle, furent amenés à en laisser la direction à sir Goldsmith. En 1969, le conseil d'administration se composait essentiellement de MM. Raymond Sachot, de la *Banque des produits alimentaires*, Charles Bernard, un vinaigrier de Bourgogne, Robert Dessaux, P.D.G. de la *Sté Dessaux et fils*, une très vieille maison dont le « patron », avant la guerre, feu Paul Dessaux, était actionnaire de *La Libre Parole*, Pierre Cornillot, administrateur de *La Pie qui chante*, auxquels s'étaient joints deux représentants de très grands intérêts capitalistes : M. Yves Coudry, directeur de la *Cie financière de Paris et des Pays-Bas*, et François Thienot, que nous avons vu à *B.S.N.-Gervais-Danone*. La *Générale Alimentaire* était le résultat de fusions et d'absorptions de firmes françaises comme *Brochet frères, Rical, Unimel, Drouet et Cordier, Elesca* (1963), *Sopralim, Fabrique jurassienne de vinaigres* (1964), *Catelain, Grande Vinaigrerie chalonnaise, Ribourg, Magnier, Baussart et Verge, Confiserie Closse, Landrieux, Dessaux fils, Exaltier, Confiserie Femina, Confiserie Lillosa, Delespaul et Havez, Ladner, Paindor* (1965), *Dessaux-Duquesne et Cie, Grande Vinaigrerie stéphanoise, Grande Vinaigrerie marseillaise, Chistil, Vinaigrerie Moderne, Grande Vinaigrerie d'Auvergne, Vinaigrerie normande* (1966), *Foie gras Edouard Artzner* (1967).

Aux grandes marques exploitées alors par la *Générale Alimentaire* vinrent s'en ajouter d'autres, à la suite de l'absorption de plusieurs entreprises (*Klapisch, Leymarie, Doyen*, etc.), dans les années qui ont suivi, si bien que

(6) Il a cédé la *Discount Bank*, banque parisienne liée à l'Etat d'Israël, contre une participation de 7 % dans la *Banque Rothschild* et une somme de 50 millions de F. (cf. *L'Expansion*, décembre 1975).

le trust exploite aujourd'hui : les bonbons et sucreries *Croq'andise* et *La Pie qui chante*, les sucettes *Sus*, les chocolats *Corona* et *Laitta*, la moutarde, les autres produits *Amora*, le condiment *Savora*, la moutarde *Louit*, les vinaigres *Dessaux*, les entremets, crèmes et glaces *Franco-russe*, *Sumatra*, *Madrilène* et *Murcier*, le pain d'épices *Unimel*, le petit déjeuner *Elesca*, les foies gras *Artzner*, *Louis-Henry*, *Doyen* et *Leymarie*, *Durocher*, *Marie*, le saumon fumé *Deska* ou *Klapisch*, les desserts à glacer *Skizz*, les gâteaux *Vandamme*, leader sur le marché de la pâtisserie de conservation, les rillettes *Lhuissier* et les salaisons *Bordeau-Chesnel*, les aliments *Sanders*, les produits vétérinaires *Thespos* et *France Hybrides*, etc.

En perte sensible pour les exercices 1971 et 1972, le trust a enregistré des gains dans les années qui ont suivi (plus d'un milliard 418 millions d'A.F. pour 1975).

Autour de sir James Goldsmith siègent au conseil d'administration : son bras droit, Mme Gilberte Baux, femme d'affaires entreprenante, toute dévouée aux intérêts Goldsmith, vice-présidente ; M. André Jean Jouillié, également vice-président, qui administre des filiales du groupe ; M. Marcel Goblet, un fidéicommissaire de la *Société Générale de Belgique*, de la *Générale de Banque* et d'*Arthur Martin* ; M. Thomas T. Sebestyen, président de l'*Union de Participations immobilières*, administrateur de *Hausmann Bureaux*, de la *Sté européenne de Grands restaurants*, etc., qui est directeur général ; le chevalier Gérard Thys, d'une famille belge fort connue ; et M. Maurice Lignon, P.D.G. des *Laboratoires Grémy-Longuet* et d'*Agrifurane*, MM. Brian Callaway, Ian Duncan et Jack Greenhalgh, représentant des intérêts britanniques.

Agrifurane, étant une filiale française de la *Générale Alimentaire*, cela permit à sir Goldsmith de tourner la loi française qui interdit à un groupe étranger de contrôler un journal français. Pendant de longs mois, le rachat par le baronnet britannique de 45 % des actions de la société éditrice de *L'Express* à M. Jean-Jacques Servan-Schreiber se heurtait à l'opposition du ministère des Finances. C'est alors qu'on eut, à l'Elysée, où le fondateur de l'*Express* est persona grata, l'idée de faire racheter lesdites actions par *Agrifurane*, société française. Bien sûr, cela n'est pas tout à fait légal puisque 95 % du capital d'*Agrifurane* sont détenus par la *Générale Alimentaire* qui est, elle-même, plus anglaise que française, mais la fiction remplaçant la réalité, l'homme d'affaires de la City, qui a déjà un pied dans la presse britannique, est désormais le « patron » du grand hebdomadaire français en attendant de l'être d'un quotidien français, genre *Financial Times*, qui doit être lancé prochainement. Homme avisé, sir Jimmy Goldsmith connaît la puissance de la presse.

Parmi les « gros » de l'industrie alimentaire, il faut encore citer quelques firmes françaises :

DAMOY, maison rendue célèbre par Julien Damoy, dont les boutiques répandues dans la région parisienne étaient bien connues de nos mères et de nos grand-mères, est aujourd'hui, surtout grand fournisseur de vins de table et de vins fins (*Damoy-Vins*, anciennnement *Primior*, vins *Agap*), de café (*Excella*). Il y a dix ans, M. Félix Damoy présidait aux destinées de la firme. Aujourd'hui, le P.D.G. est M. Emmanuel Jean Ducas, ancien fonctionnaire de la Préfecture de la Seine, entré à la Société *Primior* après la Libération et, aujourd'hui, à la tête d'une dizaine de sociétés du groupe *Damoy*, en même temps qu'administrateur de la *Banque régionale d'escompte et de dépôts*. Il est entouré de diverses personnalités du monde des affaires, certaines de nationalité suisse comme MM. Marcel Hebeisen, Pierre Aepli et Pierre Schenk, d'autres liées aux grandes entreprises comme M. Frédéric Cruse, d'une riche famille protestante, P.D.G. de deux compagnies d'assurances *La Nationale Suisse* (*France*) et le *Travail-Vie*, administrateur de la banque *de Neuflize, Schlumberger Mallet* et de plusieurs autres sociétés.

FELIX POTIN est animé par M. André Mentzelopoulos (dont il est parlé dans un précédent chapitre à propos de *Primistère*), assisté de sa femme, née Laura Montaner. Au conseil d'administration siègent également deux hommes d'affaires importants : MM. Jacques-Paul Vincent, un ancien ingénieur de *Schneider-Westinghouse* qui présida la *Centrale commerciale d'achat et de répartition*, en 1961-1971 et est, à la tête de la *Comepar* (magasins populaires) depuis 1972, administrateur de plusieurs sociétés d'alimentation (*Primistères*, Pacy) et autres ; et M. Edouard-

Richard Lyon, fils de banquier, banquier lui-même, puisqu'il anime la *Banque nordique du Commerce* (ex-banque *Joseph Danon*) et l'*Union intercontinentale de banques* et a dirigé la *Banque Leumi Le Israël* (France). Après la prise de contrôle des *Comptoirs Français* et de la *Marnaise d'exploitation de magasins de grande surface* et les prises de participation dans *Genvrain, Montréal, Parhymag, Bardou* et *Agora,* le secteur distribution, concentré dans la région parisienne, représente un réseau de 1 600 magasins et un chiffre d'affaires approchant 300 milliards d'anciens francs. Il possède en outre, des actifs immobiliers assez considérables (habitations, commerces, bureaux, entrepôts, magasins). En décembre 1976, la société *Félix Potin* a acquis le fameux château Margaux, ses 65 hectares de cépages et ses 250 000 bouteilles, pour une somme de 75 millions de F., soit 7 milliards et demi d'A.F., plus que n'offrait le *Crédit Agricole,* mais infiniment moins que le groupe américain *National Distillers* qui proposait 82 millions.

Olida-Caby domine le secteur de la charcuterie, *Saupiquet* celui de la conserve, *Béghin* celui du sucre, *L'Aliment essentiel,* occupe une situation importante dans le secteur de la biscuiterie, M. Crémieux et les *Etablissements Nicolas* se partagent avec quelques firmes déjà examinées comme *Damoy,* la distribution du vin, *Genvain* et les fromageries *Bel,* le domaine des laitages et dérivés, *Lesieur* et *Unipol* celui des huiles et du savon. En dehors d'eux, ont survécu des entreprises d'importance moindre qui tentent d'échapper à la boulimie des mastodontes.

OLIDA-CABY, c'est, naturellement, *Olida et Caby,* mais aussi *Fleury-Michon, Albania, Raspail-Porcs, Mochel-Viandes, Elven S.A,* l'*Association des Bouchers en gros* (7),

(7) Dans le secteur de la boucherie, le commerçant-détaillant conserve sa place. Mais l'arrivée, sur le marché, des surgelés vendus à bas pris par les grandes surfaces a fortement réduit la clientèle du boucher traditionnel. D'autre part, se sont créées, dans les grandes villes, notamment à Paris, des chaînes de boucheries, aidées par des banques ou financées par des trusts étrangers, qui menacent plus directement les petites entreprises familiales. La plus importante et la plus connue de ces chaînes est celle des *Boucheries Bernard* (magasins dans Paris, à Chatou, à Rouen, etc.).

c'est également *Praga* (produits alimentaires), *Gorcy* (surgelés), *S.O.D.I.* (produits de régime et « naturels ») et *Feyel* (foie gras). A la tête du trust, M. Maurice Fournier, un commerçant adroit et circonspect, entouré de membres de sa famille : la comtesse du Verne d'Orcet, née Simonne Fournier, et ses deux filles, les comtesses Ch. de Pierre de Bernis et Roland d'Aramon, puis le comte Pierre de Toulgoët, M. Jacques Chartier, P.D.G. de la *Sté d'Alimentation parisienne* et administrateur du Domaine de l'Etang, de la *Sté industrielle et commerciale du Ster-Goz* ; les Vancoillie, Gustave et René, le premier P.D.G. de la Sté *A.B.G.* de Strasbourg et de *Mochel-Viandes* ; et, avec quelques administrateurs inconnus dans le monde des affaires, un représentant important de la *Banque Nationale de Paris,* dont il est directeur, M. Jacques P. Vizioz (déjà vu aux *Nouvelles Galeries,* président du conseil de surveillance de *Moulinex,* président de *Banexi,* la branche « affaires » de la *B.N.P.,* vice-président d'*Interfinexa,* administrateur de nombreuses sociétés d'alimentation,

La vieille maison SAUPIQUET, de réputation mondiale, fondée à Nantes en 1891, est étroitement tenue en laisse par de grands intérêts financiers. La banque *Worms* a délégué à son conseil d'administration M. Hubert Dumont, P.D.G. de la *Sté parisienne de placement et de participation.* L'*UNIFAL* — c'est-à-dire l'*Union financière pour le*

Jusqu'au 10 mars 1977, il existait trois entreprises distinctes aujourd'hui fusionnées : les *Boucheries Bernard-Louis Dubois successeur,* fondées en 1947, les *Nouvelles Boucheries Bernard,* qui datent de 1967, et les *Boucheries Bernard,* créées en 1971. A l'origine, ce sont les Bernard et les Dubois qui dirigeaient l'ensemble : MM. Lucien Bernard, Louis Dubois, Gérard Dubois, Mme Lafaye, née Bernard, Mme Guillemet, née Jeanine Bernard étaient parmi les fondateurs de la plus ancienne de ces sociétés, les Dubois étant les créateurs des deux autres, mais cette fois avec deux confrères : M. Charles Bourratière, pour la deuxième, et M. Philippe Lemaire-Audoire, de la famille des bouchers en gros, pour la troisième. Depuis 1972, le trust anglais de la viande *Matthews Holding Ltd* (200 boucheries à Londres et les environs) a pris le contrôle de la chaîne *Bernard* et placé à sa tête MM. Raymond E. Bloye, Norman Buddery, Christopher Latham, tous trois Britanniques, le conseil étant complété par MM. Yves Amiot et Charles Bourratière, l'ancien acheteur du groupe, qui remplace M. Gérard Dubois décédé. C'est M. Bourratière qui dirige la chaîne française du trust britannique. Le 10e magasin, ouvert à Montparnasse, est la plus grande boucherie du monde.

développement de l'industrie alimentaire, du groupe *Schneider-Le Creusot,* est présente au conseil par le truchement de son fidéicommissaire le baron Jean de Varine-Bohan, administrateur de *Lesieur-SODEVA* et des Champagnes *Vve Clicquot-Ponsardin,* la grande firme dont Mme Michel Poniatowski est la principale actionnaire — son mari, l'ancien ministre, ayant été lui-même administrateur de la maison.

Au conseil de *Saupiquet* siègent également divers actionnaires ou héritiers des fondateurs qui habitent la contrée de Nantes, ainsi que des personnalités du commerce régional comme M. Edmond Breton, président d'honneur et administrateur des *Docks de l'Ouest,* et M. Jean-Baptiste Delpierre, qui préside la *Cie générale des grandes pêches.* Remarquons enfin deux autres administrateurs de *Saupiquet,* qui, avec le président, M. Marcel Raynaud, de la *S.A.P.A.L.* de Dakar, complètent le conseil : M. Raymond Lusinchi, directeur général de la *Cie de Navigation mixte,* dont il représente les intérêts dans une dizaine de sociétés, président des *Chantiers maritimes de Paimpol,* de la *Cie hôtelière du Midi,* administrateur de *Cotelle et Foucher* (Javel *La Croix*), et M. Emmanuel Gautier, autre fidéicommissaire de la *Cie de Navigation mixte,* dont il est directeur général adjoint, également administrateur de *Cotelle et Foucher* et président de la *Sté d'exploitation de cadres maritimes (SECAM).*

Bien qu'il y ait de nombreuses autres grandes firmes dominant divers secteurs alimentaires, je terminerai ce chapitre sur l'une des plus importantes, le trust BEGHIN-SAY. Depuis la disparition de la *Raffinerie Lebaudy-Sommier,* dont *La Générale Sucrière* a repris une partie du patrimoine en 1973, tandis que les *Raffineries de sucre de Saint-Louis* absorbaient ce qui restait de l'une de nos plus anciennes entreprises sucrières (8), le groupe *Beghin-Say* règne sur le marché. C'est en 1973, également, que la société

(8) Les Lebaudy ont joué un rôle important dans les affaires et la politique au XIX[e] siècle. Gustave Lebaudy (1827-1889), qui dirigeait la raffinerie, fut député de Mantes et siégea au centre gauche. Son fils Paul fut également député de Seine-et-Oise de 1890 à 1910. Les Lebaudy sont alliés aux Ganay, vieille famille noble de Bourgogne apparentée à la famille Schneider (Le Creusot).

F. Béghin absorba la firme *Say,* fondée au début du XIX[e] siècle par Louis Say, laquelle venait elle-même de fusionner avec la *Sté sucrière Chevières.* Le groupe *Beghin* était déjà dans la place et l'opération se fit aisément.

Entreprise au capital de 334 millions de F. — près de 33 milliards et demi d'A.F. — le trust comprend deux divisions principales : celle du sucre et celle du papier-carton. C'est parce que le sucrier Ferdinand Béghin, le patron du groupe, était aussi un fabricant de papier-journal, qu'il fut, si longtemps, dans les affaires de presse (*Paris-Soir,* avant la guerre, et *Le Figaro,* depuis), en association avec l'industriel lainier Jean Prouvost. Le groupe possède des papeteries et cartonneries à Corbehem, à Kunheim, à Hondouville et à Saint-Just. Il contrôle les *Papeteries de Kayserberg,* une cartonnerie à Kénitra, au Maroc, la *S.A. du Carton ondulé cuirassé,* la *Société de récupération des papiers,* dans la branche papier-carton, et la *Sucrerie centrale de Cambrai, Unisuc, Europar, Cornic, Lemaître, Schroeder,* la *Distillerie de Châlons, Fransucre,* etc., dans la branche alimentaire, sans parler des intérêts qu'il possède dans les *Laboratoires Celphar-Wuhrlin* 50 %), la *Sté de développement financier* (19 %), la *Sté de participations financières et bancaires* (10 %), *SODEPADOM* (19 %), la *Raffinerie de Bresle* (5 %), la *Sucrerie de Wavignies* (10 %), la *Société parisienne de Gestion* (99 %), le *Crédit sucrier et alimentaire* (1 %) et le *Groupement des industries agricoles alimentaires et de grande consommation* (15 %).

M. Ferdinand Béghin est le P.D.G. du trust. Descendant de Ferdinand Béghin et de Joseph Béghin, qui ont fondé ou développé l'entreprise au XIX[e] siècle, ce grand industriel est originaire de Thumeries, où il est né en 1902. De son mariage avec Mlle Simone de Lenzbourg, il a trois filles, dont l'une a épousé le comte Charles de Ganay, d'une famille apparentée aux Lebaudy (sucre) et aux Bemberg (bière) et une autre, la deuxième, le comte Jean Lefèvre d'Ormesson, académicien et directeur du *Figaro.* M. Béghin est, en outre, administrateur de diverses sociétés de son groupe et de la *Banque Vernes et Commerciale de Paris,* dont un des dirigeants, M. Jean-Marc Vernes, siège au conseil d'administration de la société *Béghin-*

Say, dont il est vice-président. M. Vernes, le P.D.G. de la banque, est administrateur de nombreuses sociétés industrielles et financières (*Banque de Suez et de l'Union des Mines, Sté parisienne de participations bancaires et financières, Banque Cantrade* de Genève, *American Swiss Credit, Roux-Combaluzier-Schinder, Gazocéan, Air liquide,* Cie *Abeille et Paix*, etc.).

Le second vice-président de *Béghin-Say*, M. Jean Bernard est un ancien haut fonctionnaire du ministère de l'Industrie, collaborateur de M. Edgar Faure il y a dix ans, qui a pantouflé chez *Say* en 1967.

Les capitaux étrangers sont très largement représentés à la tête du trust, par un homme d'affaires génois, M. G. de André, roi italien du sucre, dont le domaine s'étend du Maroc à la Belgique en passant, naturellement par la France et M. Br. Riffeser, originaire du Sud-Tyrol (Trentin), où il est né en 1926, également un financier italien important, président de cinq sociétés italiennes, d'une firme financière luxembourgeoise et d'une société suisse, vice-président de six autres affaires italiennes et d'une suisse, administrateur d'une vingtaine de compagnies d'assurances, pétrolières ou sucrières en Italie, en Angleterre, au Maroc et en France.

M. Gordon Shemilt, également administrateur de *Béghin-Say*, représente, lui, les milieux de la City. Ce financier anglais est administrateur de firmes établies dans l'ancien empire de Sa Majesté ainsi que dans les pays où les intérêts britanniques sont restés puissants, notamment au Nigeria ; il est l'un des « patrons » d'*European Sugars (France) S.A.* et administrateur de la *Cie européenne de l'industrie sucrière.*

Deux administrateurs représentent des milieux d'affaires de Belgique, M. Marcel Kilfiger, président de l'*European Time Manufacturing*, de *Sodepadom* et d'*Ecklo* (Belgique) et administrateur des *Laboratoires Celphar-Wuhrlin*, et M. Guy Ullens de Schooten, l'animateur des *Raffineries Tirlemontoises* de Belgique. Un gendre de M. Béghin occupe un siège au conseil d'administration du trust : le baron Bertrand Pernot du Breuil, époux de la première fille du « patron » et fils d'un général dont la famille, d'origine bourgeoise, fut anoblie sous la Restauration. Trois autres administrateurs complètent le conseil, dont M. Philippe Malet, un personnage important du groupe *Suez*, administrateur de *Saint-Gobain, Pont-à-Mousson, Lyonnaise des Eaux, Bouygues, Cie française de Raffinage, Comptoir Lyon-Alemand* et *Cie française d'entreprises.*

Enfin, le trust *Béghin-Say* est lié au *Groupement des industries agricoles alimentaires et de grande consommation*, dont il détient 34 377 actions — soit 15,15 % du capital, organisme financier qui relie entre elles les plus grandes firmes alimentaires. Au conseil du *G.I.A.C* figurent, en effet, les représentants de l'*Alsacienne de Biscuits* (M. Gilbert Imhaus), du *Groupement pour l'équipement de l'industrie sucrière française* (M. Pierre Malle, actionnaire de *Darty*, beau-frère de M. Ferdinand Béghin, beau-père du comte Yann de Lesguern (directeur de *Spéciale Dernière*, administrateur de *Marie-Claire, Week-End, Télé 7 Jours*), époux de Mlle Simone Prouvost, directrice de *Hit magazine* et frère du cinéaste Louis Malle), d'*Olida-Caby* (M. Charles de Bernis, déjà nommé) ; des *Fromageries Bel-La Vache qui rit* (M. Philippe Deloffre), de *B.S.N.-Gervais-Danone* (M. Francis Gautier, voir plus haut) ; du groupe *C.D.C. Dubonnet, Cinzano, Byrrh* (M. Rodolphe Joël) ; de l'*Oréal* (M. Jean-Pierre Lagrange) ; du groupe Leven (*Source Perrier*) ; des *Grands moulins de Paris* (M. Eugène Wattinne) et de quelques autres, tandis que six censeurs surveillent les activités du groupement, dont M. Lionel Gosse, P.D.G. de la *Biscuiterie nantaise*, et M. Frédéric Cruse, le financier que nous avons vu au conseil de *Damoy*.

Ces précisions, qu'il fallait bien donner au risque d'ennuyer le lecteur, montrent que l'alimentation, comme d'ailleurs l'ensemble de l'économie française, est aux mains des féodaux de la finance et des trusts. Bien qu'ils ne soient pas les véritables propriétaires, ils en disposent comme bon leur semble, agissant au mieux de leurs intérêts propres. Un exemple de cette manière d'agir nous est donné — et il y en a bien d'autres — par la *Cie de Suez* : ayant été créée pour exploiter un canal maritime, elle aurait dû être dissoute, ses liquidateurs répartissant ses biens entre les actionnaires après la nationalisation ordonnée

par Nasser. Il n'en fut rien : les dirigeants de l'entreprise, après une assemblée générale dont on connaît trop bien le mécanisme, décidèrent de transformer la compagnie en banque pour conserver leur sinécure en même temps que la haute main sur les capitaux énormes que la société avait amassés (les indemnités versées par l'Egypte furent cependant, en partie, versées aux actionnaires, c'était la moindre des choses).

On aura pu faire une autre constatation : nombre de sociétés d'alimentation remontent au XIX[e] siècle. Leurs fondateurs ou leurs premiers dirigeants étaient, le plus souvent, de petits bourgeois avisés et travailleurs, habiles en affaires, ayant su conduire leur barque, comme disent les bonnes gens. Grâce à leurs efforts, ces maisons sont nées et se sont développées souvent au détriment du petit commerce certes, mais avec l'excuse de répondre à l'intérêt des consommateurs. Que sont-elles devenues aujourd'hui ? Où sont les descendants de ceux qui les ont construites et façonnées de leurs mains ? Par le jeu habituel du capitalisme, ces vieilles maisons françaises sont passées sous le contrôle des groupes financiers qui n'ont même pas laissé des strapontins aux petits-enfants des fondateurs. Souvenez-vous de la maison *Félix Potin* : elle ne compte plus un Potin dans son état-major ; le dernier des membres de la famille, M. Philippe Potin, dut un beau jour — c'était en 1959 — s'effacer devant le financier Cahen d'Anvers, qui n'avait eu aucun rôle dans le lancement de l'affaire, mais seulement le mal de s'asseoir dans le fauteuil du vieil épicier mort à la tâche (9).

Enfin, le lecteur attentif aura probablement remarqué que les fameuses 200 Familles sont rarement en nom dans les grandes affaires commerciales. Elles sont partout présentes, elles perçoivent au passage la dîme, mais elles demeurent dans la coulisse. L'enchevêtrement des groupes d'affaires et une savante superposition de sociétés leur permettent d'exercer le commandement sans être contraintes de se manifester en personne. Elles règnent par per-

(9) J'ai conté, dans le « *Dictionnaire des Dynasties bourgeoises* », l'histoire de Félix Potin, mort prématurément, victime de son honnêteté, épuisé par un dur labeur.

sonnes interposées : ce sont des fidéicommissaires qui siègent pour elles dans les conseils d'administration ou de surveillance des sociétés. Les pouvoirs en blanc, signés par les naïfs actionnaires et remis aux banques, rendent aisée leur nomination ; même les 10 ou 50 actions que l'administrateur doit statutairement déposer dans les coffres de la société à titre de garantie sont fréquemment fournies par leurs commettants.

Les fidéicommissaires sont d'autant plus abondants que le nombre des maîtres est réduit. Il y en a près de 10 000 à l'« *Annuaire Defossés.* », rien que pour les sociétés cotées en bourse. Tout le système capitaliste repose sur cette fiction d'entreprises gérées pour le compte des légitimes propriétaires alors qu'elles le sont par une poignée de malins qui se servent du mécanisme de la société anonyme pour les tromper et les gruger.

Ajouté sous presse :

Conformément aux intentions gouvernementales annoncées par M. Jean Tibéri, alors secrétaire d'Etat chargé des industries alimentaires (voir pages 155 et 156), un délégué aux industries agricoles et alimentaires a été nommé le 4 mai, en la personne de M. J. Wahl.

Né à Paris le 4 juin 1922, M. Jean Wahl est le fils d'un directeur commercial, M. Lucien Wahl, et de son épouse, née Hélène Bloch. Sorti de l'E.N.A. en 1947, il fut nommé administrateur civil au ministère des Finances la même année. Le président du Conseil René Mayer, ancien directeur de la banque *de Rothschild frères*, l'appela auprès de lui (1953). Il occupa ensuite divers postes dans le domaine du commerce extérieur, notamment en Grande-Bretagne, puis il présida le Conseil international du café (1966-1967). Nommé ministre plénipotentiaire en 1967, il enseigne à l'Institut d'études politiques depuis 1970, tout en conservant ses fonctions à l'Institut du commerce international et à l'E.N.A., où il est professeur depuis de longues années.

CHAPITRE XII

Deux exemples : Borel et Trigano

L'« INDUSTRIE DE LA BOUFFE » ne se cantonne évidemment pas aux industriels de l'alimentation. Il y a aussi tous ceux qui exploitent ces chaînes de restaurants et d'hôtels dont il serait trop long de dresser ici l'inventaire, mais qui sont assez bien représentés par les entreprises que je vais maintenant examiner avec vous.

L'auberge classique, l'hôtel de famille connaissent les pires difficultés, en raison du manque de personnel, des exigences administratives et de la pression fiscale. Beaucoup de « petits » ont renoncé à lutter et disparaissent. Par contre, les « gros » ont beaucoup construit. Cette croissance inouïe de chaînes d'hôtels s'accompagne aujourd'hui d'une crise grave. Tel établissement qui refusait du monde il y a trois ou quatre ans et affichait « complet », attend désespérément le client. « Le personnel bâille d'ennui dans des halls à demi déserts », rapporte un témoin.

Pour passer le cap difficile, les grandes chaînes espèrent des appuis financiers ; mais elles semblent compter aussi sur le concours des professionnels du tourisme. A ce propos, et sans que l'on puisse, naturellement, lier leurs activités, il n'est pas sans intérêt de noter l'influence qu'exerce, dans les milieux professionnels de l'hôtellerie et de la restauration, une société fort discrète, le *Groupement Interprofessionnel du Tourisme Européen* (G.I.T.E.). Cette organisation est composée exclusivement de francs-maçons actifs des deux sexes, affiliés aux obédiences reconnues par le Grand Orient et la Grande Loge. L'an-

nuaire du *G.I.T.E.* — « confidentiel et personnel » indique-t-on dans le préambule, qui précise qu'il ne faut « jamais s'en dessaisir, ni le transmettre » — est publié sous l'égide du comité, présidé par M. Michel Malapris, vice-président de l'Union des Restaurateurs, que secondent notamment : MM. Jean Gillet, directeur de l'*Hôtel Maurice*, et Jacques Badinier, « patron » du Cercle Républicain, tous trois maçons actifs, naturellement. Ce petit annuaire recommande, en quelque sorte, les établissements tenus par des adeptes de la Maçonnerie comme MM. Gomez-Gayoso, directeur du Restaurant du Cercle Républicain, Claude Decobert, chef barman de l'*Hôtel Ritz*, Paul Corcellet, de la maison bien connue qui porte son nom, J.-J. Buisson, du *Cochon de Lait*, Mme Raymond Coutin, de la *Rôtisserie de l'Abbaye* (St-Germain-des-Prés), MM. Francis Boudet, président de l'Association Mutualiste de l'Industrie Hôtelière, directeur général des *Restaurants et Bars de la Tour Eiffel*, Pierre Androuet, fromager et restaurateur, Marcel Bourseau, président de la Fédération Nationale de l'Hôtellerie française, administrateur de la *Caisse Centrale de Crédit Hôtelier Commercial et Industriel*, Pierre Fontaine, de la *Rôtisserie du Manoir Normand*, André Perrault, P.D.G. du cabaret *Le Sexy*, Marcel Trompier, du restaurant *La Marée*, René Valadou, du restaurant-salon de thé *Lady Hamilton-Le Grand Pub*, Serge Boutevillain, directeur général de l'*Hôtel Commodore*, Christian Cornic, de *Charlot, le roi des Coquillages*, Roger Geeraerdt, président du conseil de surveillance de la *Rôtisserie du Plateau de Gravelle*, Roger et Raymond Kérob, du *Chalet des Iles* (lac du Bois de Boulogne), Raymond Cart, directeur du *Cochon d'Or* (La Villette), Gérard Charmes, de *Dagorno* (La Villette), Jean Letrone, de l'auberge *Chez Sam* (Pontchartrain) et beaucoup d'autres, dont MM. Jean Burca, directeur général de l'*Hôtel P.L.M.-St-Jacques*, et Claude Larée, directeur de gestion du personnel des relations humaines et sociales dudit hôtel (c'est d'ailleurs à l'Hôtel *P.L.M.-Saint-Jacques* qu'ont lieu les grands dîners politiques du groupe maçonnique *Le Carrefour de l'Amitié*, auxquels ont assisté notamment MM. Chirac et Poniatowski, non *initiés*, mais sympathisants).

Cet hôtel appartient au groupe *P.L.M.*, issu de l'ancienne compagnie de chemins de fer nationalisée sous le Front Populaire, fief des Rothschild, qui possèdent eux aussi des intérêts dans les téléphériques (région de Chamonix), des agences de voyages, les casinos de Chamonix et de Divonne (le premier de France, dit-on), ainsi que dans les restaurants des autoroutes. Les puissants banquiers contrôlent les sociétés suivantes : *Société Hôtelière et Touristique du réseau du P.L.M., Société hôtelière P.L.M.-Saint-Jacques, Société touristique du Mont-Blanc, Immobilière du Casino de Chamonix-Mont-Blanc, Sotexco, Carrier-Khéops S.A., Sté de gérance d'immeubles municipaux, Garage Mogador, Sté française de promotion touristique et hôtelière, P.L.M.-Motel, Sté bourguignonne de restauration et d'hôtellerie, Société d'exploitation de l'aire de service de Montélimar*, etc. auxquelles s'ajoutent *Vacances 2000* et la *Sté financière pour les industries du tourisme*, etc. où *P.L.M.* possède une participation importante.

Les hôtels de la chaîne de la *Sté du Louvre* sont également de premier ordre : *Crillon, Hôtel du Louvre, Lutetia, Terminus, Concorde-La Fayette*, à Paris, et d'autres grands hôtels en province : Angers, Metz, Le Mans (et aussi des intérêts dans des magasins *Panorama* et l'*Hôtel Méridien*) ; la chaîne appartient, partie à des épargnants isolés, partie à la famille Taittinger, partie de la banque *Worms*, dont l'un des Taittinger, vice-président de la *Sté du Louvre*, est associé-gérant. *Frantel* résiste, grâce à ses liens avec la *Cie Internationale des Wagons-Lits* et la *Cie générale transatlantique*, mais *Sofitel* s'est fait absorber par le groupe *Borel. Novotel* est soutenu par ses gros actionnaires, la *Banque Louis-Dreyfus*, la banque *Worms*, le groupe de *Suez* et quelques autres. La *Cie internationale des Wagons-Lits*, intéressée dans plusieurs des affaires nommées, possède ses chaînes : *Etap-hôtel* et *Euromotel*.

Les trusts étrangers ont pris pied dans l'hôtellerie française, principalement des groupes américains et britanniques. En 1966, déjà, le groupe hôtelier anglais animé par M. Joseph Maxwell (*Grand Monopolitan Hôtels*) a acquis 52 % du capital de la *Société des hôtels réunis* qui possède les hôtels *Scribe* et *Lotti*, à Paris, et *Carlton*, à Cannes — où M. James Goldsmith, dont il est parlé dans un précédent chapitre, occupe une place importante — puis est devenu propriétaire du *Métropole*, à Monte-Carlo. Le groupe britannique *Forte* a mis la main sur le *Grand Hôtel*, l'hôtel *Meurice* et le *Prince de Galles*. L'hôtel *Saint-James d'Albany*, du faubourg Saint-Honoré, a été acheté par le groupe américain *Openroad*, qui a des activités en Angleterre et en Italie, où il a acquis l'hôtel *Augustus*, de Rome.

Le groupe hôtelier britannique *Savoy*, propriétaire de l'hôtel du même nom à Londres, et de trois autres établissements outre-Manche, a racheté le *Lancaster*, rue de Berri. Et cela n'est pas fini.

Le groupe français JACQUES BOREL tient contre vents et marées, grâce à l'appui de financiers internationaux, tantôt américains, tantôt arabes — « l'argent n'a pas d'odeur » dit son animateur. Il annonçait, un jour, sur toute une page du *Monde* : « Jacques Borel international passe le cap des 300 000 clients par jour. » A la même époque, au cours d'une conférence de presse, M. Borel annonçait qu'il aurait, en 1980, cent hôtels. (Il n'empêche que, pour l'exercice 1975, les résultats financiers ont été piètres.) Démolisseur exceptionnel de l'hôtellerie traditionnelle, mais bâtisseur et commerçant dynamique, M. Jacques Borel est soutenu — comme la corde soutient le pendu — par des groupes financiers français : la *Banque de Paris et des Pays-Bas* et l'*Union des Assurances de Paris* ont délégué au conseil d'administration de *Jacques Borel international* leurs représentants.

Né à Courbevoie, près de Paris, en 1927, M. Jacques Borel fut ingénieur commercial à *I.B.M.* avant de prendre la tête de la *Société française de distribution de produits alimentaires*, en 1957, devenue trois ans plus tard la *Cie des Restaurants Jacques Borel*, puis, en 1970, la société *Jacques Borel international*. Il préside et administre plusieurs filiales de son groupe et est, en outre, président du Syndicat national de chaînes d'hôtels et de restaurants de tourisme et d'entreprise. L'empire *Borel* contrôle 28 sociétés de restaurants, dont la *Société française des Drugstores* (qu'il ne faut pas confondre avec l'autre chaîne de drugstores, celle de M. Marcel Bleustein-Blanchet), 4 sociétés de promotion (autoroutes), 33 sociétés hôtelières, dont

Sofitel et le centre de thalassothérapie (fondé par le coureur cycliste Louison Bobet, qui en fut expulsé par M. Borel), un groupe d'achats (*Société Centrale d'achats et Produits alimentaires*), 3 sociétés immobilières et 23 filiales étrangères (Allemagne, Hollande, Belgique, Italie, Portugal, Espagne, etc.).

Lorsqu'il donna de l'extension à ses restaurants et que, pour ce faire, il procéda à une augmentation de capital de la *Cie des Restaurants Jacques Borel* — c'était en 1960 — le grand patron du futur trust eut comme soutiens une douzaine d'amis, dont M. Philippe Cambessedes, un homme d'affaires important que l'on retrouva, en 1965, actionnaire du *Nouvel Observateur*. Par la suite, parmi les souscripteurs à diverses augmentations de capital, on remarquait M. Félix Gaillard, ancien président du conseil de la IVe République, les financiers Zarifi, de Marseille, la *Sté des Banques Suisses*, à Bâle, les barons Edmond et Philippe de Rothschild, pour des sommes d'ailleurs très variables.

Grâce aux fonds ainsi recueillis, M. Borel mit la main sur de nombreux bars et restaurants, notamment ceux de la vieille maison *Biard*, reprise entre les deux guerres par M. Alexandre Valette, des *Etablissements Valette*. Ces derniers exploitaient les *Vins Rémillons* et ils absorbèrent, en 1954, la chaîne *Paris-Médoc*. Au moment où le trust naissant de M. Borel racheta *Biard*, cette société possédait vingt bars ou grands cafés (*Acropole, Orangerie, Capoulade, La Régence, Le Marignan*, etc.). Ce fut ensuite la création des *Wimpy*.

Pour le dernier exercice connu (assemblée générale de 1976) le trust Borel annonce 852 restaurants et hôtels avec 501 750 clients par jour servis par 14 597 employés, compte tenu des sept hôtels 4 étoiles ouverts en 1975 à Nîmes, Bordeaux, Nantes, Mulhouse, Nancy, Toulouse et Grenoble, des trois hôtels 4 étoiles pris en charge à Anvers, Bruxelles et Namur, la chaîne *Sofitel* — qui a permis à *Jacques Borel international* d'occuper la place de N° 2 dans l'hôtellerie en Europe continentale et la place de N° 1 dans l'hôtellerie 4 étoiles — des nouveaux restaurants ou libres-services d'autoroute (Orléans, Montpellier, Chartres, etc.), des pizzeria, *Quick-West, Grillwest, Drugwest*, bars, brasseries, crêperies dans les centres commerciaux, des restaurants de ville (*La Régence*, le *Ciel de Paris*, etc.). A cela s'ajoutent les cantines servies par la *Générale de Restauration*, filiale du trust, qui se place au 1er rang de sa spécialité avec 359 000 repas par jour.

La *S.C.A.P.A.* a créé des entrepôts à Rungis et à Salon-de-Provence, premier maillon d'une chaîne européenne d'entrepôts qui sera constituée d'ici à 1978 et qui englobera Barcelone, Bruxelles, Düsseldorf et Milan. Elle sera dès lors, la première centrale d'achats internationale de produits alimentaires.

Les projets à l'étranger sont grandioses. Par sa filiale, la *Sté d'étude, d'organisation et de réalisation des infrastructures modernes*, le trust *Borel* a des visées internationales précises en Italie, en Egypte, en Iran et même en U.R.S.S., où un hôtel de 1 892 chambres est prévu pour accueillir les visiteurs des prochains Jeux Olympiques de Moscou.

Ce qu'il a gagné en puissance, M. Borel risque de le perdre en prestige. Les reproches ne manquent pas sur ce que les esprits malveillants ou seulement critiques appellent ses « gargotes ». D'autant plus que des accidents de parcours peuvent encore ternir son image de marque. Qu'on se souvienne de cette malheureuse histoire de viande « attendrie » qui provoqua, naguère, l'inculpation d'un des dirigeants locaux de la S.C.A.P.A. Qui trop embrasse...

Dans ce domaine de la restauration collective — les fameuses cantines — le trust *Borel* a quelques concurrents : *Orly Restauration, S.H.R., C 2 R, Sogères, C.F.R.*, mais surtout *Sodexho* (créée par les Bellon, de la Sté *Félix Bellon*, liés à la *Sté Marseillaise de Crédit*), *Eurest*, filiale de la *Cie des Wagons-lits* et de *Nestlé*, et *Interco* (une filiale de la *Cie Européenne de distribution*, contrôlée par le « milliardaire "rouge" », le célèbre Jean Doumenc) qui bénéficie de la clientèle des collectivités où règnent de puissants comités d'entreprises : *Air France, Renault-Rueil, Aérospatiale Suresnes, Chausson*, et bien entendu, la Sécurité Sociale. C'est cependant *Jacques Borel international* qui tient la tête.

Pour diriger cette colossale entreprise, M. Jacques Borel est secondé par un brillant état-major dont le vice-

président de *Sofitel*, M. Benjamin Cohen, est le chef. Ce que le « patron » décide, c'est le collaborateur qui l'exécute. Peu à peu, M. Cohen est devenu l'ombre de M. Borel, certains disent son éminence grise. Il est secondé par MM. Patrick Mordacq, G. Garcin et Bernard Westercamp.

Au fur et à mesure que le trust grossit et s'étend, des groupes financiers viennent l'épauler et, naturellement, le contrôler. Au trust américain *W.R. Grace and C°*, représenté au conseil d'administration de *Jacques Borel International* par M. J. Peter Grace et M. James F. Fracborn, se sont ajoutés : l'*Union des Assurances de Paris*, le N° 1 des assurances françaises (représenté par M. Didier Pfeiffer), le groupe bancaire *Paribas* (représenté par M. Yves Coudry, d'*OPFI*), la *Caisse centrale des mutuelles agricoles* (M. André Colnel), le *Crédit du Nord et Union Parisienne* (M. Jean Lamson), le groupe de l'*Union Européenne*, filiale bancaire du trust *Schneider-Empain* (M. Jean-Claude Wagner, de l'*Omnium de l'Union Européenne*), la banque allemande *Westdeutsche Landesbank Girozentral* (M. Eberhard Eschenbach) et même la Caisse des dépôts et consignations, cet immense réservoir de capitaux que l'Etat met ainsi à la disposition des hommes d'affaires. Mme Jacques Borel, née Christiane Roubit, représente au conseil la *Fondation Jacques Borel*. Parmi les censeurs figurent, outre M. Benjamin Cohen et trois hauts employés du groupe : M. Guy Panon Desbassayns de Richemont, ancien élève de l'Ecole Polytechnique, P.D.G. de *W.R. Grace (France)* et administrateur de diverses sociétés, notamment minières (Togo) ; M. Roger de Bonadona, fils d'un éditeur, issu d'une vieille famille du Comtat-Venaissin connue en Avignon dès le XVII[e] siècle, haut employé d'*I.B.M. France*, administrateur de la *S.C.A.P.A.* et vice-président du Syndicat National des Fabricants d'ensembles d'informatique et de machines de bureau ; M. Roger Papaz, autre haut employé de l'*Union des Assurances de Paris*, président d'*AGFIMO* et administrateur d'*America Valor*, de la *Banque Générale du Phénix* et de la *Française de Réassurances* ; M. Raymond Boon, représentant les *Brasseries d'Artois*, administrateur de la *Brasserie Motte-Cordonnier* (Lille) et membre du conseil de surveillance des *Brasseries Lorraines* (St-Nicolas-de-Port) ; et M. Michel Godret, banquier et homme d'affaires, représentant permanent de la *Sté de Banque et de Crédit*, banque privée, présidée par M. J. Saint-Geours que l'on retrouve notamment au *Club Méditerranée*, au groupe *Fenwick*, dans *Le Jouet Français*, les *Jouets Heller*, *Solijouets*, etc., ainsi qu'au conseil de l'*Internationale touristique hôtelière*, *Trigano Vacances* et le *Club Méditerranée*. Les rapports de Borel avec ces deux dernières sociétés ne sont probablement pas fortuits. Ils exploitent le même filon, si l'on me permet l'expression, et ils s'adressent à la même clientèle, celle de tous les jours se confondant, à certaines époques de l'année en tout cas, avec celle des vacances et des loisirs. Cela m'amène à vous parler du *Club Méditerranée*.

Contrairement à ce que l'on croit généralement, le *Club* n'a pas été fondé par les Trigano ; ceux-ci sont arrivés plus tard. C'est en 1950 que le fils d'un diamantaire d'Anvers, venu chercher fortune à Paris, créa le *Club Méditerranée* sous la forme d'une association régie par la loi de 1901. M. Gérard Blitz, c'est son nom, exploitait ainsi des villages de vacances ; il était secondé par M. Antoine Hatot, qui a disparu des affaires depuis. En 1957, l'entreprise devint une société anonyme et trois ans plus tard, M. Gilbert Trigano (1), dont la société était devenue le principal fournisseur du *Club*, accédait à la direction générale de la société. C'est en 1962 que le groupe Edmond de Rothschild entra dans l'affaire. Ce dernier ne fut naturellement pas le seul à participer financièrement au développement de l'entreprise. La *Banque Seligman-Louis Hirsch*, représenté par le baron Alain de Gunzbourg, la *Banque Louis-Dreyfus*, l'*American Express*, la *Banque de Paris et des Pays-Bas*, furent parmi ses actionnaires, ainsi que le groupe Leven (*Eaux Perrier* et *Vichy*, chocolats *Menier*, *Rozan*, *Lombard*, bonbons *Dupont d'Isigny*, *UFIMA*, *Sté de participation dans l'industrie alimentaire*, etc.) et M. Jean Frydman, président de *Régie N° 1* (filiale com-

(1) Le rabbin Eisenbeth indique dans son ouvrage « *Les Juifs d'Afrique du Nord* » que les Trigano sont des *sephardim* dont le patronyme est tiré du nom de Trigas, une petite ville de la province de Huesca, en Espagne.

mune d'*Europe 1* de M. Sylvain Floirat, et de *Publicis*, de M. Bleustein-Blanchet).

Etroitement liés entre eux, le *Club Méditerranée* et la *Sté Trigano* exploitent chacun un secteur déterminé des organisations de loisirs, le premier comme producteur, la seconde surtout comme marchand de matériel de camping. Grâce aux fonds du baron Edmond de Rothschild, ces faiseurs de vacances ont pu surmonter les difficultés de passer du stade quasi artisanal au stade réellement industriel. A l'origine, il s'agissait de « vendre du soleil » aux Français anémiés par l'atmosphère empuantie des grandes cités et de gérer des « villages de toile » pour une clientèle populaire, peu fortunée et point trop exigeante ; aujourd'hui, on organise des voyages de masse, par charters, des croisières dans les pays lointains, et on fait venir les étrangers en France. La fusion, en 1970 du *Club Méditerranée* (200 000 clients à l'époque et aujourd'hui 300 000) avec son principal concurrent, le *Club européen du tourisme* (85 000 clients) a fait de l'entreprise des Trigano la deuxième organisation touristique européenne. Le *Club Méditerranée* contrôle tout un réseau de filiales, d'alliés, depuis la *Sté des villages de vacances* en Guadeloupe jusqu'au *Travel Counsellors Ltd* de Londres, en passant par le *Grand Hôtel Parisien* du Val-d'Isère, la *Sté Hellas*, les *Editions du Trident*, *Le Chablais* (hôtel), *Croisières et Tourisme*, *Holidays Hôtel*, *Sodecotour*, *Sogesval*, etc.

Le conseil d'administration compte dix membres : MM. Gilbert Trigano, P.D.G. ; Gérard Blitz, vice-président ; C. Francis-Fabre, une huile des transports aériens et maritimes, président d'*U.T.A.* et des *Chargeurs Réunis*, vice-président des *Chargeurs Delmas-Vieljeux*, administrateur d'*Esso*, de la *Banque de Paris et des Pays-Bas*, de *Fiat*, d'*Eurofrance* et d'une demi-douzaine d'autres grandes firmes ; Pierre Moussa, l'un des hauts patrons de la *Banque de Paris et des Pays-Bas*, administrateur de la *Cie Internationale des Wagons-Lits*, du *Crédit du Nord et Union Parisienne*, du trust *Hachette*, de *Nestlé France*, et de beaucoup d'autres ; les barons Alain de Gunzbourg et Edmond de Rothschild, les richissimes banquiers ; J. Saint-Geours, déjà nommé ; Giovanni Agnelli, le roi italien de l'automobile, « patron » de *Fiat* et du quotidien *La Stampa*, président de la Confindustria (le C.N.P.F. italien) ; et M. Dominique Leca, qui représente les intérêts de l'*Union des Assurances de Paris*, dont il a été président.

Un groupe de cinq censeurs surveille l'ensemble ; il est composé de MM. Jean Bollack, collaborateur du baron Edmond de Rothschild, administrateur d'une douzaine de sociétés françaises et étrangères, dont la *Cie Générale du Jouet*, la *Cie du Froid alimentaire*, *Israël European C°*, *Israël general Bank Ltd* et *Croisière et Tourisme* ; Gianluigi Gabetti, collaborateur de M. Agneli (*Fiat*) ; le banquier Michel Godret, déjà nommé (voir : *Jacques Borel International*) ; M. Yves Coudry, haut employé de la *Banque de Paris et des Pays-Bas* et administrateur d'une dizaine de sociétés qui en dépendent ; et M. Jacques-Henri Gougenheim, fidéicommissaire de l'*Union des Assurances de Paris*, déjà vu dans maintes grandes affaires industrielles et commerciales.

La Société *Trigano* (articles et matériel de camping) est étroitement liée au groupe *Club Méditerranée*. C'est le propre frère du P.D.G. de ce dernier qui l'anime. Tous les deux ont fondé, il y a une vingtaine d'années la Sté *Blitz Trigano et Cie*, qui fut absorbée plus tard par le *Club Méditerranée*. M. André Trigano était administrateur du *Club* jusqu'en 1969. Depuis, il s'occupe principalement de la Sté *Trigano-Vacances*, dont il est P.D.G. Il préside également trois filiales du groupe : la *Cie internationale André Trigano*, *Triginter-Belgium* et la *S.E.M.M. Caravelair*. Il est également vice-président de la société holding luxembourgeoise *Triginter*, ainsi que membre du conseil d'administration de *Promo-Vacances*, *de Promotion de Porquerolles* et de *Blitz international*. Il est enfin membre du conseil de surveillance de la*Compagnie Financière*, le groupe de M. Edmond de Rothschild ; il est d'ailleurs membre du conseil d'administration de la Chambre de Commerce France-Israël, qui siège dans les locaux du baron. En 1969, en association avec le groupe *Docks de France* et le groupe Edmond de Rothschild, il créa une *Sté de grands magasins des loisirs*, dont il prit la présidence-direction générale.

Mais le grand homme de la famille et le grand patron du *Club Méditerranée*, c'est évidemment M. Gilbert Trigano. Né à Saint-Maurice, près de Paris, en 1920 — son

frère André a cinq ans de moins que lui — il est P.D.G. du *Club* en même temps que celui de la *Sté des Villages de vacances* et de la *Sté navale Victoria* (Suisse) ainsi qu'administrateur de deux douzaines de sociétés filiales ou alliées au groupe, dont *Trigano-Vacances*, où il retrouve son frère André Trigano. L'une des filles de M. Gilbert Trigano, Sylvie, est mariée avec M. Jean-François Dayan, le fils de M. Georges Dayan, ancien député, conseiller municipal de Paris et homme de confiance de M. François Mitterrand. M. Gilbert Trigano a d'ailleurs soutenu publiquement le *leader* de l'Union de la Gauche à l'élection présidentielle de 1974. Nouvelle preuve que politique et finances font toujours bon ménage.

N'en concluez pas hâtivement que le *Club Méditerranée* n'a d'accointances qu'avec la gauche. Lorsque M. Michel Debré était ministre des Finances, certains journaux se firent l'écho d'informations concernant la Réunion, son fief électoral, et le *Club Méditerranée.* C'était l'époque où l'île de la Réunion préparait un plan de développement touristique auquel le ministre des Finances, député du lieu, s'intéressait beaucoup. *La Lettre d'information de l'Océan Indien* (2) insistait sur les espoirs que l'homme politique plaçait dans l'avenir du tourisme :

« Peut-être un peu trop ; des vacances à 12 000 kilomètres, c'est séduisant, mais onéreux ! Un homme cependant ne désespère pas de faire connaître l'ancienne île Bourbon à beaucoup de Français : M. Trigano. Président du *Club Méditerranée,* cet ami du ministre des Finances (et du régime) se propose de monter une vaste opération qui bénéficiera du soutien financier des Pouvoirs publics (c'est-à-dire des contribuables).

L'opération envisagée par M. Trigano sera une « réalisation française dans l'Océan Indien » ; elle comprendra :

— une île de vacances : Juan de Nova, située au large de Madagascar ;

— un tourisme itinérant basé à la Réunion. »

La clientèle attendue devait, naturellement, se composer des clients traditionnels du *Club Méditerranée* qui

(2) Citée par *Politique-Eclair,* 7 mai 1968.

pouvait compter sur l'O.R.T.F. d'alors pour lancer la nouvelle entreprise. L'estimation des travaux d'infrastructure (routes, équipements divers) étaient, bien sûr, à la charge de l'Etat ; le devis primitivement établi s'élevait à 2 800 000 F. pour Juan de Nova et 2 700 000 F. pour la Réunion, en tout 550 millions d'A.F. versés par les contribuables pour permettre au *Club* d'accueillir des touristes. Pour M. Gilbert Trigano, « la France peut et doit prendre, en matière de tourisme dans l'Océan Indien, la place qu'elle a prise il y a quinze ans dans le Pacifique. Notre métier, ajoute-t-il, est avant tout d'organiser les vacances de nos adhérents. Nous fabriquons du bonheur. Mais nous ne pouvons le faire seuls. Il faut que la population des pays où nous nous implantons soit complice. »

Un « bonheur » qui peut rapporter beaucoup d'argent, certes. Mais il arrive que des parlementaires, même gaullistes ou apparentés, se refusent à servir les intérêts de MM. Gilbert Trigano et de Rothschild. C'était le cas de M. Marcel Cerneau, conseiller général et député (apparenté U.D.-V^{e} — groupe gaulliste) qui annonça qu'il refusait de se faire le « complice » de cette opération commerciale. Déjà, au conseil général, en décembre 1967, il avait attiré l'attention de ses collègues sur le peu de rentabilité de l'opération pour les finances départementales et pour le marché de l'emploi. « Ces sommes, soulignait-il, seront prélevées sur les crédits destinés à la Réunion ; elles seront investies en dehors de l'île. »

L'opération était d'autant plus choquante qu'elle allait se faire avec l'accord de M. Debré, qui a une réputation d'honnête homme sans tache. La politique a ses raisons que la raison ne connaît pas...

CHAPITRE XIII

Ces foires du monde moderne

La nécessité — en tout cas pour leurs promoteurs — des grands centres commerciaux n'est apparue qu'autour de 1960. Auparavant, on se contentait de groupes commerciaux de dimensions relativement modestes.

L'augmentation de la population dans certaines villes nouvelles, le développement de ce que les technocrates appellent « l'habitat » urbain, et l'élévation du niveau de vie des Français qui s'accompagne d'une utilisation immodérée de l'automobile, tout un ensemble de facteurs qui favorisent la grande distribution au détriment du véritable commerce a permis le succès d'une formule que M. de Balkany fut le premier à réaliser, sinon à concevoir.

C'est, en effet, ce roi de l'immobilier qui lança Elysée 2 et Parly 2. Au moment où Paris perdait plus du vingtième de sa population, le département des Yvelines en gagnait près d'un quart : Le Chesnay était donc l'endroit rêvé pour tenter une expérience que le *Business* américain, ce modèle de nos hommes d'affaires, avait parfaitement réussie.

A 21 km de Paris, tout près de Versailles et de Saint-Germain, Parly 2 apparut comme l'endroit idéal pour drainer vers un centre commercial les habitants aisés de l'Ouest et une grande partie des banlieusards motorisés du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Aux termes d'une étude faite par des spécialistes américains, *Larry Smith and C°*, qui fit ressortir tout le profit qu'il y avait à tirer d'une population éprise de nouveauté et très sensible au barnum publicitaire, le centre commercial régional de Parly 2

fut créé : il allait devenir, aux dires des collaborateurs de M. de Balkany, « la rue principale de l'ouest parisien », c'est-à-dire un lieu où l'on fait ses achats, mais aussi un lieu de détente et de rencontre, un peu comme l'était, naguère, le centre d'une ville de province, avec ses boutiques, ses cafés et ses cinémas.

Le centre commercial de Parly 2 couvre une surface totale de 85 000 m², soit près du dixième de la surface totale de l'ensemble immobilier construit au Chesnay-Trianon par M. de Balkany. Les grands de la distribution, notamment les grands magasins *Au Printemps* et *B.H.V.*, les meubles *Levitan*, les vêtements *Esders*, le trust pétrolier *B.P.*, ont acquis dès le début des intérêts dans la société de promotion, tandis que les commerçants dits « indépendants » s'engageaient à payer un loyer « à l'américaine », c'est-à-dire basé sur le chiffre d'affaires réalisé, avec un minimum calculé en fonction de la surface occupée.

Le promoteur de l'ensemble immobilier de Parly 2 était, je l'ai dit, M. de Balkany. Né en 1900 au Sud des Carpates, l'entreprenant promoteur est issu de modestes sujets de l'Empereur d'Autriche-Hongrie, les époux Zélinger. Leur fils Aladar, tour à tour sujet austro-hongrois, puis roumain après le traité de Trianon et, finalement citoyen français, débuta dans les affaires au cours des années 50 ; il animait alors une petite entreprise de tissage à Ste-Mesme, en Seine-et-Oise, où il habitait. On le trouvait aussi, à l'époque, actionnaire ou associé des *Ets d'Avenières*, à Calais, et de la *Sté des Alliages*, métaux et matières premières, devenue depuis la *Sté Jean de Bonnot* (1).

En 1957, il fut nommé à la tête d'une société immobilière de l'avenue Gabriel et, sept ans plus tard, il devint le P.D.G. des *Magasins Elysées*. Entre temps, il s'était intéressé à la *Sté de gestion industrielle et minière*, dont il prit la tête en juillet 1963, remplaçant M. Jules Raoul Dijoud, le père de l'actuel député giscardien des Hautes-Alpes. La société avait eu des intérêts dans les Balkans

(1) Personne ne s'appelle Jean de Bonnot. Les hommes d'affaires qui ont transformé la firme de récupération de métaux en maison d'édition et de reliure, ont adopté ce nom pour « personnaliser » la maison.

et s'occupait de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières. Transformée en *Sté de gestion immobilière et mobilière* en 1969, elle devint l'un des piliers de l'édifice Balkany.

Le fils de M. Aladar Zélinger de Balkany, Robert, figure célèbre de la *jet society,* qui joue volontiers les dandies devant les photographes de presse, a longtemps secondé le fondateur de la dynastie. Comme lui, né dans la partie aujourd'hui roumaine de l'ancien Empire des Habsbourg, mais en 1931, il a terminé ses études supérieures à l'université de Yale. A la fois homme du monde et homme d'affaires, il reçoit avec faste ses amis dans les *barbecues* monstres qu'il organise, ou bien dans son château d'Eze, au nord de Nice, racheté à l'héritière des Vanderbilt, sans pour autant abandonner la direction de son royaume immobilier à la tête duquel son père l'a peu à peu installé. Il est administrateur de la *Sté du Centre commercial des résidences Elysée et Parly 2* dont il est, avec son père, le promoteur. On le trouve également à l'origine des ensembles immobiliers *Parc Saint-Cyr, Parc Montaigne* et *Grigny 2,* financés par la banque protestante *Vernes.* D'abord marié avec la sœur de M. Jean François-Poncet, ancien P.D.G. des *Ets J.-J. Carnaud et Forges de Basse-Indre,* aujourd'hui secrétaire général de la Présidence de la République (où il a remplacé M. Claude Pierre-Brossolette, gendre du pétrolier Goldet), M. Robert de Balkany est devenu, après divorce, l'époux de la fille de l'ex-roi d'Italie, Umberto II.

En novembre 1976, la majorité de la société holding du groupe de Balkany : la *Société de gestion immobilière et mobilière* (*S.G.I.M.*), a été cédée à l'*Union internationale immobilière* (*U.I.I.*), dont le promoteur immobilier Jean-Claude Aaron est le P.D.G. Celui-ci en a pris le contrôle, aidé par la *Société privée de gestion financière* (*S.P.G.F.*) que préside M. Jean-Luc Gendry. Les Balkany et l'*Union des banques suisses,* associée à leurs affaires, ont cédé 109 360 actions de la *S.G.I.M.* pour une somme globale de 333 millions de F.

C'est donc l'*U.I.I.* qui détient désormais 49 % du capital, la *S.P.G.F.*, de son côté, en ayant 37 %. Comme la *Société de gestion immobilière et mobilière* a le contrôle absolu de la *Société des Centres commerciaux,* c'est désormais M. Aaron — « le roi Jean-Claude » comme on l'appelle dans l'immobilier — qui devient le « patron » des Shoping Centers créés par les Balkany. D'autant plus que son groupe domine aussi les sociétés d'ingénierie, de développement foncier et urbain qui assurent la promotion des centres commerciaux.

Né à Marseille en 1916, M. Jean-Claude Aaron a grandi au foyer d'une famille juive très aisée. Son père était le président du Syndicat des courtiers en valeurs. Réfugié dans sa ville natale pendant l'occupation, il entra dans le réseau de résistance Massena et, sous le nom de « Capitaine Emmanuel », lui servit d'agent de liaison. A la Libération, il rejoignit les F.F.I., puis entra au D.G.E.R., ancêtre de notre actuel centre de renseignements et de contre-espionnage.

La paix revenue, « il m'a bien fallu, dit-il, me réhabituer à la vie civile. Pendant deux ou trois ans, j'ai traîné. J'ai monté une affaire de courtage de papier avec mon père, je m'occupais d'import-export, un peu de trafic ; j'ai bien dû commettre quelques bétises » (2). Il fut quelque temps conseiller financier de M. Devinat, le chef de cabinet du ministre Queuille, ce qui lui permit de prendre contact avec l'ambassade des Etats-Unis à Paris. Après un séjour en Amérique, on le vit disparaître en 1954 avec, dans sa serviette, un contrat pour la construction de logements pour les familles des officiers et soldats des bases de l'OTAN. Il devint ainsi promoteur immobilier, et, grâce à l'appui de compagnies d'assurances, il put financer ses constructions. Dès lors, il eut le pied à l'étrier : en quelques années, il deviendra l'un des grands promoteurs français, P.D.G. de l'*Union commerciale pour l'Immobilier et la Promotion* et sera, par la suite, le responsable de la Tour Maine-Montparnasse, où il logera le comité électoral de M. François Mitterrand en 1974 (3). Devenu

(2) Cité par Philippe Madelin dans « *Dossier I... comme immobilier* », Paris 1974.

(3) Au mieux avec le leader socialiste, M. Aaron n'est pas mal vu de la majorité. On sait que c'est également à la tour Maine-Montparnasse qu'est installé le R.P.R. de M. Jacques Chirac. Ce qu'on sait moins, c'est qu'il prit comme « conseil technique »,

l'ami de l'ambassadeur soviétique Abrassimov, il reçut mission de construire la nouvelle ambassade de l'U.R.S.S. à Paris et fut consulté pour la création d'une chaîne d'hôtels en Russie. Personnage de dimension internationale — les Américains d'un côté, les Soviétiques de l'autre — l'habile homme d'affaires transféra le siège de la société d'investissement qu'il anime, l'*U.I.I.*, à Luxembourg — qui est, comme le Liechtenstein, les Bahamas, Panama et quelques autres, un « paradis fiscal » fort commode pour les « capitaux flottants ».

Mais revenons, voulez-vous, aux Centres commerciaux. C'est par le truchement du *Consortium Parisien de l'Habitation* que fut construit le Centre Commercial de Parly 2, comme d'ailleurs tout l'ensemble immobilier de cette « ville-dortoir ». Présentant le dirigeant de l'entreprise, un quotidien parisien écrivait en 1969 :

« Jean-Louis Solal, quarante et un ans, président directeur général du *Consortium Parisien de l'Habitation*, est le spécialiste des problèmes commerciaux du groupe d'affaires animé par M. de Balkany. Il a créé le Centre commercial d'Elysée 2 ; le 4 novembre prochain, il lancera le plus grand complexe commercial d'Europe à Parly 2. C'est le premier des 15 centres commerciaux régionaux inscrits au schéma directeur (4). »

Les liens de M. Robert de Balkany avec M. Solal datent de plusieurs lustres. Les deux hommes se sont connus aux Etats-Unis lorsque le premier faisait des études d'architecture à Yale. Il aurait rencontré sur le campus de la célèbre université le jeune Solal qui, lui, étudiait le droit international.

Né en 1928 à Alger où son père occupait une position dominante dans la meunerie, issu par sa mère de la richissime famille Stora, M. Jean-Louis Solal est l'une des personnalités les plus considérables de l'immobilier commercial. Il dirige ou administre la *Sté française de Drugstores-Drugwest*, la *Sté des Centres Commerciaux*, filiale

---

dans sa société de promotion, M. Jacques Maziol, ancien ministre de la Construction et ancien député U.D.R. de la Haute-Garonne, battu en 1967.

(4) *Paris-Presse*, 25 septembre 1969..

à la fois de la *Cie financière de Suez* et de la *S.G.I.M.* (Balkany), la *Sté d'études et promotions des centres commerciaux*, le *Centre commercial de Vélizy 2*, la *Société du Centre d'activités tertiaires de Rosny 2*. Reconnaissant son importance, ses pairs l'ont porté à la tête de l'Association européenne des promoteurs des Centres commerciaux ; il est, également, l'une des vedettes de l'*International Councils of Shopping Centers* qui se réunit fréquemment (l'an dernier à Paris, en mars).

« Voilà quinze ans que le nom de Jean-Louis Solal est associé à celui de Shopping Center, pardon, de Centre commercial, note le rédacteur d'une revue professionnelle (5). Depuis *Elysée 2*, "pour se faire la main", les murs de son bureau se sont couverts de luxueuses photos aériennes en couleurs de *Parly 2, Vélizy 2, Rosny 2, Bobigny 2, Les Ulis 2, Evry 2* et la Part-Dieu qui lui permettent de survoler le chemin parcouru ces dix dernières années. »

Expliquant que désormais les Centres commerciaux régionaux « c'est fini », M. Solal déclare au rédacteur du *Commerce moderne* :

« Par conséquent, il s'agit de penser plus petit, de faire de plus petits centres avec des magasins plus petits qui pourront être rentables plus rapidement et qui peuvent donner de meilleurs résultats. ... Nous devons jouer au caméléon. Il n'y a pas de vérité unique. »

« Le grand défi que nous avons à relever, c'est que le coût des terrains augmente, le coût de la construction augmente, les normes de sécurité augmentent, les urbanistes, suite à la révolution écologique désirent faire autre chose, bref, en additionnant tout cela, on a un prix de revient très élevé et un hiatus entre ce prix de revient et la capacité des commerçants de payer.

« *Parly 2* avait sa justification en tant que *Parly 2*, comme *Vélizy* ou *Rosny* et les autres à leur époque.

« J'aime ce que je fais et quand je ferai un centre commercial de 2 000 m² je serai content d'avoir fait un centre de 2 000 m² s'il a sa justification et sa raison d'être. Il faut être assez imaginatif pour trouver et mettre au point de nouvelles formules. »

---

(5) *Le Commerce Moderne*, 31 mars 1976, p. 5.

Après *Parly 2*, il y eut beaucoup d'autres centres commerciaux :

Cap 3000 à Nice (59 500 m², parking compris), *Belle-Epine* à Thiais (91 000 m²), *Vélizy 2*, le monstre de Vélizy (559 500 m²), *Les Flanades* à Sarcelles (63 500 m²) (6), *Trois Fontaines*, à Cergy-Pontoise (53 500 m²), centres de Créteil (95 000 m²), d'Evry (75 000 m²), de la Part-Dieu, près de Lyon (114 000 m²), du Polygone de Montpellier (39 500 m²), de Noisy-le-Grand (85 700 m²), de Marseille-Bourse (38 000 m²), de Saint-Sever, près de Rouen.

Les promoteurs des centres commerciaux savaient bien qu'en créant des foires permanentes, ils attireraient toute une population d'implantation récente, donc sans racines, pour qui le « shopping center » deviendrait le lieu de rassemblement habituel. A l'église où l'on priait ensemble, aux allées ombragées où l'on aimait à se promener en famille après le dîner, à la salle de café où l'on se retrouvait entre amis, a succédé la foire permanente du centre commercial, avec son tintamare, son agitation et ses lumières.

La société de consommation a désormais son temple où les dévots de l'Argent-Roi vont faire leurs dévotions. Je sais bien que le commerce moderne exige une transformation, et l'union, la réunion de petites et moyennes entreprises en un lieu déterminé peut apporter une solution aux problèmes posés par l'apparition des Goliath de la distribution. Il n'empêche que ces gigantesques miroirs aux alouettes que sont, pour la plupart, les centres commerciaux, ont un côté déprimant, décourageant, qui ne plaide pas en leur faveur. Et c'est pourtant ce que certains appellent améliorer la qualité de la vie...

---

(6) *Les Flanades* se terminent par un scandale financier peu commun. Au moment du tirage de ce livre (9 avril 1977), la presse fait état de la découverte d'une escroquerie s'élevant à plusieurs milliards d'anciens francs, quatre ou huit, on ne sait encore, aux dépens de la Caisse des dépôts et consignations. Ce qui prouve bien que cet immense réservoir de liquidités, participe aux opérations de ce genre, les finance largement, favorisant ainsi l'implantation de ces monstres. Sans l'aide que des compagnies d'assurances, des banques et des organismes publics comme la Caisse des dépôts et consignations apportent aux créateurs de grandes surfaces, la situation serait plus normale.

Au nombre des firmes qui utilisent volontiers les centres commerciaux, outre les grands magasins présents, nous l'avons vu, à l'origine même de ces « Shopping Centers », *Darty* occupe une place de choix. Il est présent aux centres commerciaux de la Gaité-Montparnasse, des Trois-Fontaines à Gergy-Pontoise, de la Belle-Epine, d'Orgeval, de Créteil, de Parly 2, dans la région parisienne, et au centre commercial de la Part-Dieu, près de Lyon. Ce spécialiste du *discount* vend des appareils de télévision, des transistors, des magnétophones, des chaînes radiophoniques « Haute Fidélité », des machines à laver le linge ou la vaisselle, des réfrigérateurs, des congélateurs, des appareils ménagers de toute sorte, de grandes ou de petites marques suivant le cas — certaines refusent d'accepter les conditions exigées par *Darty* —. Il possède, grâce à ses liens avec *Réal*, une vingtaine de points de vente : ceux que nous venons d'indiquer dans les centres commerciaux et plusieurs autres à Paris, Bagnolet, Asnières, Bondy, Champigny, Châtillon, Pierrefitte, Rouen, Limonest.

« Quand les prix montent, descendez ! » clame *Darty-sous-la-Madeleine*, l'une des grandes succursales créées à Paris, en sous-sol, place de la Madeleine.

Inconnu il y a vingt ans, *Darty* occupe des pages entières dans la grande presse. Il vient d'être accueilli à la Bourse de Paris où ses titres sont désormais cotés. Le chiffre d'affaires de la société qui atteignait 480 millions de F. — 48 milliards anciens ! — en 1974, a dépassé 780 millions en 1975, avec 24 millions de bénéfices (selon *Le Point*).

Ces 780 millions soustraits au commerce traditionnel manquent dans la caisse des petites entreprises.

Qui est *Darty* ? Un ingénieur spécialisé dans la T.V. ? Vous n'y êtes pas. C'est « un peu par hasard » que les frères Darty — ils sont trois, « les trois mousquetaires de l'électroménager », comme disent leur thuriféraires — se sont lancés dans cette branche. Et c'est pour allécher leurs clients qu'ils ont fait porter leur publicité sur le « service après vente », un peu négligé dans les autres magasins de *discount*. La revue *Tribune juive*, fière de leur réussite, décrit l'«irrésistible ascension d'un tailleur de Pologne » père des trois « patrons » de *Darty* :

« En vingt-huit ans, de la porte de Montreuil aux majestueuses colonnes du Palais de la Bourse, les Frères Darty ont fait du chemin.

Au départ, leur histoire ressemble à tant d'autres... De sa Pologne natale, un ouvrier tailleur arrive à Paris où il a un oncle dans le métier ; il trouve du travail, s'installe et trois ans plus tard, en 1931, fait venir sa femme et son fils Natan dans le quartier de Charonne. La famille s'agrandit ; deux autres fils, Marcel et Bernard, deux filles. La guerre, la mère est déportée, les garçons en nourrice, les filles cachées dans un couvent.

En 1947, après la tourmente, on se remet au travail. Dans le sous-sol de leur pavillon de Bagnolet les frères s'associent, l'un fabrique les vêtements, l'autre les vend. En 1950, ils prennent un petit magasin à Montreuil, les affaires marchent gentiment, ils aimeraient bien étendre leur commerce. Or, le magasin mitoyen au leur va être libre, car leur voisin qui vend des téléviseurs s'en va. La Ville de Paris, propriétaire des lieux, ne leur consent le bail qu'à la condition de continuer le même commerce. Soit. Et c'est ainsi qu'avec l'aide d'un dépanneur à mi-temps, la famille Darty se lance dans l'électro-ménager, appliquant d'instinct l'idée encore neuve dans les années 60, que le service après vente constitue un véritable engagement moral vis-à-vis de la clientèle (7). »

Prévoyant l'ouverture de six à dix nouveaux magasins par an, les Darty comptent avoir un réseau de plusieurs centaines de points de vente à travers la France dans les années qui vont suivre. Un client sur cinq, affirme leur service de publicité, achète chez Darty. « Notre objectif est qu'il en soit de même partout en France » déclarait M. Bernard Darty à un rédacteur du *Point*. Pour contrôler l'entreprise, les Darty l'ont dotée d'un ensemble complet comprenant deux grands ordinateurs 370 I.B.M., soixante-dix terminaux à écran et six imprimantes. Ils peuvent ainsi contrôler au jour le jour l'état de leurs stocks, les ventes, les interventions du service après vente.

Pour savoir ce que font les confrères, « des brigades de contrôleurs vont "espionner" les concurrents, expli-

(7) *Tribune Juive*, 26 septembre 1976, p. 19.

que un rédacteur du *Monde* (8), pour vérifier les prix et permettre à *Darty* de justifier son slogan. Face à ce client important, les fournisseurs lui font les yeux doux et offrent quelques ristournes. »

Comme la rotation des marchandises est rapide, une partie des fonds nécessaires est donc procurée par les fournisseurs eux-mêmes. L'autre partie est apportée par la *Banque de Paris et des Pays-Bas* et l'*Union des Assurances de Paris*.

« Le succès est réel, l'entreprise paraît saine, son marché solide. D'où vient alors cet imperceptible sentiment de malaise que l'on sent sourdre dans certains milieux financiers ? Sans doute faut-il y voir d'abord une réaction de rejet — inconsciente ? — contre la publicité massive de *Darty*, qui y a consacré ces trois dernières années 32 millions de francs. Est-ce une méfiance à l'égard des promesses et du fameux « contrat de confiance » qui ne fait, soit dit en passant, que reprendre pour l'essentiel les obligations prévues par la loi ? Apparemment, la clientèle à quelques exceptions près, est satisfaite. En fait, Darty « joue sur du velours » et se rattrape grâce à la loi des grands nombres. Sur un million de clients, il n'y a eu qu'environ dix mille demandes de remboursement de personnes qui avaient trouvé le même matériel à un prix plus bas chez le concurrent (9). »

Pour étendre son rayon d'action, la firme s'est associée avec *Réal*. Cinq points de vente sont communs aux deux marques.

« Mais, précise M. Bernard Darty, il n'y a aucun lien financier entre les deux entreprises. Notre famille est majoritaire dans le capital de *Réal*. Mais il s'agit d'une diversification qui regarde notre patrimoine et non celui des *Etablissements Darty* (10). »

L'introduction des actions *Darty* en bourse sera, probablement, suivie d'un appel à l'épargne. Les ambitions du groupe exigent des capitaux très importants, qu'il ne trouvera pas toujours auprès des banquiers et des compagnies d'assurances. M. Gogo, qui a si souvent donné ses

(8) (9) (10) *Le Monde*, 19 octobre 1976.

économies à des entreprises moins tapageuses que celle-ci, se laissera-t-il convaincre ?

Tant pour soigner leur image de marque que pour attirer la clientèle, les astucieux distributeurs submergent auditeurs de radios périphériques, lecteurs de quotidiens, voire même usagers de la R.A.T.P. qui lisent les panneaux de *Darty* sur les flancs des autobus, des slogans publicitaires de plus en plus agressifs. Les Darty promettent, au client qui trouve ailleurs que chez eux un appareil à un prix inférieur à celui qu'ils pratiquent, de lui rembourser la différence, et ils le font. Ils lui offrent même, de surcroît, une bouteille de champagne livrée à domicile. Le secret du succès commercial des Darty réside dans ces petites choses, souvent insignifiantes, qui impressionnent la clientèle à bon compte.

La direction de la firme est assurée par le plus jeune des frères, M. Bernard Darty, P.D.G. de la *S.A. Etablissements Darty,* au capital de 30 millions de F. Les autres administrateurs sont : MM. Nachman Bencyon dit Nathan Darty, Mordka dit Marcel Darty — tous deux nés à Plonsk, en Pologne, comme leur père, M. Icek Hersz Darty, fondateur de l'entreprise, — Alain Grunberg, époux de Mlle Mindla dite Madeleine Darty, Jacques Lesigne, le comte Thierry de Vogüé et Didier Pfeiffer, tous deux administrateurs de *Prénatal* et représentant les groupes financiers soutenant Darty : *Paribas* et l'*Union des Assurances de Paris.*

Parmi les actionnaires, outre la famille Darty, figurent : MM. Pierre Malle (époux de Mme née Françoise Béghin, fille du fameux sucrier) et ses enfants : Mme de Nervo, Mme Robert Chatin et M. Jean-François Malle ; MM. Jean-Jacques et Yves Pollet ; François Dalle, P.D.G. de l'*Oréal,* que nous avons vu à la direction du groupe capitaliste de gauche *Entreprise* et *Progrès* ; l'*O.P.F.I.,* filiale de la *Banque de Paris et des Pays-Bas, Kléber Investissement* et l'*U.A.P.*

Dans un autre domaine que celui des centres commerciaux, examinés plus haut, ou de *Darty,* mention doit être faite d'un secteur particulier, déjà important dans les grandes villes, celui des drugstores.

Le mot *drugstore,* d'origine américaine, signifie droguerie. M. Marcel Bleustein-Blanchet, le « roi de la publicité », fut séduit par cette formule de magasin ouvert à toute heure du jour et de la nuit, où se vendent des produits courants de toute sorte. Le drugstore tel que l'a conçu M. Bleustein-Blanchet fonctionne 18 heures sur 24, 365 jours par an ; il tient à la fois de la pharmacie et du bazar, de la « librairie-papeterie-journaux » et de la brasserie. C'est un lieu de rencontre, un centre commercial en réduction. En publicitaire avisé, le promoteur de drugstore soigne le décor et l'ambiance. Au bar, les cuivres et l'acajou, le velours et la soie (artificielle), les fenêtres en vitrail, les magnifiques poignées des robinets à bière, tout est là pour créer le dépaysement. Les jeunes générations y sont sensibles qui forment l'essentiel de la clientèle. Ouvert à une heure tardive, le drugstore sert au « dépannage », ce qui explique que la moitié des ventes sont faites après 7 heures du soir.

« Qu'il s'agisse du *Drugstore Publicis,* le plus ancien, ou du dernier né de l'avenue George-V, *The Village,* écrivait un journaliste, tous les drugstores présentent des points communs dans la façon dont ils sont conçus, gérés et organisés : les cuisines sont le plus souvent apparentes et petites (9 m^2 chez *Publicis* pour 2 000 repas par jour) ; le bar-glacier doit être apparent pour attirer les gourmands ; les « coins » doivent être nombreux pour provoquer la curiosité ; la circulation doit être intense, grâce à des différences de niveaux renvoyant les visiteurs de boutiques en services, de comptoirs « accrocheurs » (journaux, tabac) en stands rentables (cadeaux, parfumerie) ; les journaux et le tabac doivent se trouver près de la porte d'entrée, le restaurant beaucoup plus en retrait ; l'affaire doit tourner vite, présenter un choix de produits originaux et de qualité, constamment renouvelés ; les vendeuses doivent être vives, de présentation agréable et parler anglais (11). »

Le premier drugstore français a été ouvert dans l'immeuble de *Publicis,* sur les Champs-Elysées, le 16 octobre 1958. Sont nés, sept ans plus tard : le *Drugstore Saint-*

(11) *La Vie française,* 17 octobre 1969.

Germain, et, en 1970, le *Drugstore Hachette-Publicis* de la Défense, le *Drugstore Matignon, le Pub Renault* (dépendant tous de la *Sté des Drugstores Publicis*, fondée par M. Bleustein-Blanchet).

Mais d'autres groupes ont imité les Américains ; en mai 1962, aux Champs-Elysées également, fut créé un autre drugstore. L'année 1965 est marquée par l'ouverture du *Drug-west* d'Elysée 2 à La Celle-St-Cloud, dépendant de la *Sté Française des Drugstores* du groupe Balkany. Un an plus tard, furent inaugurés les *Drugstores Opéra* et *Drug-west* de Parly 2 au Chesnay, créé par la *Sté Française des Drugstores* (Balkany).

Par la suite, nombre d'autres drugstores ont vu le jour dans la région parisienne et en province. *Le Village* (Danon), *Belline Shop, New Store, Mini-Store, Mini-Drugstore, Drug-Sud, Nice-Drugstore, Drugstore* de Monaco, *Drugstore Canebière*, etc. Après Paris, plusieurs villes eurent leur drugstore : Puteaux, Choisy-le-Roi, Nice, Toulouse, Marseille, Cannes, Lille, Tours, Nantes, Angoulême, que sais-je encore.

Outre le groupe Bleustein-Blanchet et le groupe Balkany, secondé par M. Solal, il existe d'autres sociétés qui exploitent des drugstores à Paris ou en province, comme la *Sté générale d'exploitation de drugstores*, qui possède le *Drugstore Opéra*, implanté dans les anciens locaux de la *Grande Maison de Blanc*, dont les fondateurs sont : cette société (50 %), la *Cie des Wagons-Lits* (45 %) et l'*Omnium de participations financières et industrielles*, du groupe *Paribas* (5 %) ; et comme la *Sté Inter-Drugstores*, qui exploite notamment *la Drug Station* de la gare Saint-Lazare, fondée par *Ufitour* (filiale de la *Banque de l'Union Européenne*, du groupe *Schneider*), la *C.E.C.L.A.*, *Cofinindus* (de la Banque de Bruxelles), et les « patrons » du *Club Méditerranée*, MM. Gilbert Trigano et Gérard Blitz.

A mi-chemin entre le petit commerce et la grande surface, le drugstore semble avoir été inventé pour attirer ceux qui, ne pouvant fréquenter le centre commercial trop éloigné, se contentaient du café, du restaurant, de la charcuterie, de la parfumerie ou de la librairie traditionnels, tous ces flâneurs qui se laissent volontiers séduire, comme les papillons, par le clinquant et les lumières. C'est, à n'en pas douter, l'une des plus belles trouvailles de la société de consommation si profitable aux malins.

CHAPITRE XIV

Une « pilule » qui rapporte

La Vie Claire (1) de M. H.-Ch. Geffroy et *Clarté sur le Monde* (2) de M. et Mme Pierre Thurotte, ont attiré bien souvent l'attention de leurs lecteurs sur les dangers de la vaccination antivariolique. Ils ne sont pas les seuls, d'ailleurs, puisqu'il existe une ligue contre les vaccinations et que nombreux sont les pères de famille qui n'acceptent pas l'obligation de faire vacciner leurs enfants. Je ne suis pas suffisamment instruit de la question pour prendre parti. Aussi bien ne vais-je aborder la question que sous l'angle de mes études habituelles, celui du profit et des complicités politiques.

Au cours de ces dernières années, le Canada, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'Allemagne fédérale ont aboli la vaccination systématique. La France et la Belgique font, sur ce problème, résolument bande à part. La vaccination est obligatoire chez nous sous peine d'une amende de 600 F pour les parents et, pour l'enfant, de persécutions désolantes comme l'interdiction d'accès aux écoles, aux crèches, aux piscines. En Belgique, le Conseil supérieur de l'Hygiène a proposé, en 1976, au gouvernement de suspendre l'obligation pendant deux ans, mais en France, Mme Veil, ministre de la Santé, a déclaré que la décision finale ne serait prise qu'après la disparition totale de la

(1) Journal mensuel publié par C.E.V.I.C., 4 pl. du Général-de Gaulle, 94520 Périgny-sur-Yerres.

(2) Bulletin de l'*Agence de Presse, d'Information et de Documentation*, 1, rue Saulpic, 94300 Vincennes.

variole dans le monde. Néanmoins, annonce-t-elle, une commission étudierait les conséquences d'une éventuelle abrogation... Dans le domaine de la contraception, sa décision aura été plus rapide. Passons...

La production du vaccin antivariolique est, vous vous en doutez, une excellente affaire. Elle l'est d'autant plus pour l'*Institut Mérieux* que ce dernier en est, avec *l'Institut Pasteur,* dont les conditions de vente découragent souvent les pharmaciens (3), le principal producteur.

Selon la définition du dictionnaire, un « institut » est une société savante, une réunion d'académiciens. En l'occurence, l'*Institut Mérieux* s'apparente aux « instituts de beauté », car il est, comme eux, malgré son nom pompeux, une entreprise purement industrielle et commerciale. Et une entreprise qui rapporte gros :

« Le chiffre d'affaires aura doublé en sept ans et triplé si l'on tient compte des filiales », déclarait avec satisfaction le Dr Ch. Mérieux à l'assemblée générale des actionnaires le 15 mars 1974.

L'année suivante, un hebdomadaire financier notait que le chiffre d'affaires de l'*Institut Mérieux* « a marqué une progression constante depuis cinq ans (14 % par an en moyenne) qui s'est accéléré depuis 1972... » (4). Les profits sont en rapport.

Ces bénéfices — 28 930 000 F. en 1974, 46 549 000 F. en 1976, soit plus de 4 milliards 600 millions d'A.F. — l'*Ins-*

(3) *Les Petites Affiches* (17 mai 1972) indique que la société *Institut Pasteur Production,* chargée de la préparation et de la vente des « produits chimiques, biologiques, pharmaceutiques, vétérinaires, hygiéniques, désinfectants, diététiques et alimentaires, simples et composés », compte dans son conseil d'administration : M. Claude Lasry, conseiller d'Etat, président du C.A. de l'Institut Pasteur, membre par sa mère de la richissime famille Darmon, d'Oran ; M. François Dalle, P.D.G. de l'*Oréal,* président de l'Union syndicale des fournisseurs de parfumerie, membre du conseil exécutif du C.N.P.F., administrateur de la *B.N.P.,* de *B.S.N.-Gervais-Danone,* de *Philips,* etc. ; M. André Wolf, cousin du professeur « gauchiste » Laurent Schwartz et de M. Michel Debré ; M. Maurice Ponte, président d'honneur du trust *Thomson C.S.F.* ; M. Pierre Louis-Dreyfus « patron » de la *Banque Louis-Dreyfus et Cie,* de la *Bank Lemi Le Israël* (*France*), vice-président du Comité Central des Armateurs de France, etc. Là aussi le monde des affaires ne perd pas ses intérêts de vue...

(4) *La Vie Française-L'Opinion,* 28 août 1975.

titut Mérieux les tire en grande partie de la vente des vaccins obligatoires en France, de leur exportation — notamment au Brésil où le ministère de la Santé publique a décidé en 1974 de faire vacciner toute la population après une forte épidémie de méningite, — mais aussi de l'exploitation des ses filiales et du produit de ses participations : *Institut Français d'Immunologie* (151 700 F. de bénéfices), *Institut Mérieux International-Mérial S.A.* (5 534 850 F de bénéfices, dont 2 500 000 F. distribués aux actionnaires, qui sont des membres de la famille Mérieux et leurs proches collaborateurs). *Iffa-Credo* (24 550 F.), *Institut de séropathie de Toulouse* (1 333 860 F.), *Laboratoire des Stallergènes* (5 773 000 F.), *S.A. Studler, Institut Mérieux* (Bénélux), *Mérieux-Rentschler* (R.F.A.), *Deutsche Mérieux* (R.F.A.), *Recherches hématologiques S.A.* (Suisse), *Mérieux Institute Inc.* (U.S.A.), *Estrella Mérieux* (société argentine à laquelle la maison mère fait de grosses avances d'argent, bien qu'elle réalise 11 678 800 pesos de bénéfices), *Rhodia-Mérieux* (Chili), *Interifa* (Uruguay), *Rhodia-Mérieux* (Brésil).

Que l'*Institut Mérieux* rende d'éminents services, c'est évident. Il faut même reconnaître que les découvertes de ses chercheurs sont une contribution extraordinaire à la lutte contre la maladie (5). Mais un organisme qui assume, somme toute, un véritable service public... et obligatoire — du moins pour le client ! — devrait-il réaliser de tels bénéfices ?

Et ces profits énormes, démesurés, anormaux, à qui vont-ils ? Le petit actionnaire de l'*Institut Mérieux* a reçu 8 F. de dividente net en 1974 et 8,50 F. en 1975 (pour une action qui était cotée en bourse de 481 à 775 F. en 1974, de

(5) Le compte rendu publié par le conseil d'administration de l'*Institut Mérieux* en 1976 indique les secteurs intéressés :
— *méningite* : création à l'Institut Mérieux de la Bactériologie industrielle ;
— *tétanos* : vaccin tétanos-rougeole-méningite ;
— *rage* : vaccin franco-américain, vaccin mixte rage-fièvre aphteuse ;
— *rougeole* : exploitation internationale du vaccin Schwartz ;
— *coqueluche* : sérum humain contre la coqueluche ;
— *poliomyélite* : vaccin buvable diplovax et nouveau vaccin Salk.

627 à 1 008 F. en 1975 et 300 F. en mars 1977). Il est évident que les dirigeants de la société ne se contentent pas d'un aussi piètre revenu...

L'assemblée générale du 21 juin 1976 a entériné quelques décisions du conseil d'administration qui indiquent où passent les bénéfices de la société : 750 000 F. ont été virés à la réserve légale ; 100 000 F. ont été mis à la disposition des administrateurs ; 4 000 000 de F. ont été « reporté à nouveau » et 28 929 376,96 F. ont été versés à la « réserve générale ».

Auparavant, plusieurs opérations avaient « dégraissé » largement la société. Ceci pour un total de 18 141 700 F., soit 1 milliard 814 millions d'A.F.

Etant donné que les bénéficiaires de ces largesses sont, le plus souvent, des sociétés administrées par... des administrateurs de l'*Institut Mérieux*, on comprend que, au vu et au su de tous, ces derniers se contentent de 10 millions d'A.F. : ils reçoivent beaucoup plus comme membres du conseil d'administration de ces autres sociétés, des filiales.

A la tête de l'*Institut Mérieux* se trouvent naturellement des membres de la famille : d'abord, M. Alain Mérieux, trente-neuf ans, P.D.G. de la société, gendre de l'industriel Paul Berliet (*Automobiles Berliet*), administrateur des *Laboratoires Robert et Carrière*, des *Laboratoires Aguittant* et de diverses filiales du groupe ; ensuite, son père, le Dr Charles Mérieux, P.D.G. de l'*Institut Mérieux international* devenu *Mérial*, administrateur de la *Sté Lyonnaise de dépôts et de crédit industriel*, de *Plastic Omnium* et de la *Sté lyonnaise de restauration*, vice-président de l'Office international de standardisation biologique et consul d'Autriche à Lyon ; enfin Mme David de Beublain, fille de ce dernier, P.D.G. des *Laboratoires de Stallergères* et administrateur de l'*Institut Français de Virologie*.

Siègent également au conseil d'administration : M. Georges Bost, administrateur de *Théraplix*, de la Sté *Lautier fils*, de *Lacto-Labo*, de la *Sté de chimie organique* et de la *S.F.E.C.* ; M. Charles René Recordon, qui représente le groupe *Rhône-Poulenc* (ce trust posséderait 51 % des actions de l'*Institut Mérieux*), administrateur d'une

bonne douzaine de filiales de ce trust ou de sociétés alliées comme *La Cellophane*, le *Laboratoire Roger Bellon*, la Sté *Lautier fils* (déjà citée), etc.

Le directeur général, M. Guy Malher, fils d'un agent d'affaires de l'Est, est un ancien vétérinaire sanitaire d'Etat au ministère de l'Agriculture, qui a pantouflé et est devenu l'un des dirigeants de l'*Institut Mérieux* en même temps que le président de l'*Institut de sérothérapie* de Toulouse et l'administrateur de la *Cie lyonnaise du cinéma*, de l'établissement financier *Claude Guillot*, de la *Cie lyonnaise de restauration*, de *Sorotour*, etc.

●

C'est une loi qui a rendu obligatoire plusieurs vaccinations ; c'est aussi une loi qui a autorisé l'usage de la fameuse pilule contraceptive. Les unes et l'autre sont remboursées par la Sécurité sociale : pour la seule « pilule », cela représente au bas mot 400 millions de F (6).

Dans les deux cas, l'intervention du politique dans le domaine de la santé a été déterminant. Et dans les deux cas, aux dépenses de la Sécurité sociale correspondent les recettes des fournisseurs : le déficit de l'une n'empêche pas, au contraire, les profits des autres. Cela me conduit à examiner rapidement le secteur des laboratoires et plus précisément celui des fabricants de produits contraceptifs.

En France, l'industrie pharmaceutique est concentrée autour de quelques groupes puissants, les autres laboratoires n'ayant guère que des miettes. Mais il semble que ce ne soit pas encore suffisant : les princes qui nous gouvernent souhaitent une concentration encore plus poussée, provoquée par la disparition de laboratoires indépendants des grands trusts. L'un des moyens envisagés pour y parvenir serait la suppression de quatre cents médicaments de la liste des produits pharmaceutiques remboursés par la Sécurité sociale. Sous prétexte de réduire le déficit de cet organisme, on diminuerait le nombre de produits remboursables. Comme la plupart de ces médicaments sont fabriqués par de petites ou moyennes maisons, le résultat escompté ne se ferait pas trop attendre.

(6) Selon un hebdomadaire parisien, daté du 4 août 1976, les services de M. Durafour ont calculé qu'en 1978 la dépense atteindrait un milliard. On comprend mieux le déficit énorme de la Sécurité sociale, ceci s'ajoutant à tout le reste.

M. Michel d'Ornano, alors ministre de l'Industrie et de la Recherche, a préparé en 1976 un « plan de restructuration » de l'industrie pharmaceutique comportant deux volets : concentration autour de quatre ou cinq grands trusts par le rachat des filiales étrangères et, surtout, de petits laboratoires, et libération des prix pour les grandes entreprises qui s'engageraient à respecter des normes très strictes imposées par l'Administration. Les entreprises familiales seraient les premières à supporter les conséquences des nouvelles exigences administratives qui viendraient s'ajouter aux mesures de la S.S. indiquées plus haut. La concentration se ferait dès lors sans grandes difficultés.

On n'en est pas au stade de la décision, d'autant plus que le récent remaniement ministériel a quelque peu bouleversé les plans. Mais si les ministres changent, les bureaux restent, et ce que M. d'Ornano n'a pas eu le temps de faire, son ou ses successeurs le feront sans doute.

L'idée de M. d'Ornano, c'était de concentrer toute l'industrie pharmaceutique autour de quatre ou cinq grands pôles :

SPECIA, la filiale du trust *Rhône-Poulenc* ; *SANOFI*, holding du groupe *Elf-Aquitaine* détenant de très grosses participations dans divers laboratoires ; *PHARMUKA*, filiale du trust *Pechiney-Ugine-Kuhlmann* ; *SYNTHELABO*, qui dépend de l'*Oréal* (fondé par Eugène Schueller, ancien protecteur de M. François Mitterrand et beau-père de M. André Bettencourt, ancien ministre giscardien) ; et, probablement aussi, *CLIN-MIDY*.

Pour financer le rachat de filiales de sociétés étrangères établies en France, l'Etat subventionnerait ces quatre ou cinq colosses de l'industrie pharmaceutique. En contrepartie de cette aide publique, les firmes qui en bénéficieraient seraient tenues à certaines règles et leurs super-

bénéfices seraient obligatoirement reversés à la Sécurité sociale. On sait ce que vaut l'aune de ces engagements et de ces contraintes, d'autant plus que la barre du superprofit serait bien difficile à fixer ! Quel est donc le fonctionnaire qui oserait affronter ces géants ? Par contre, on voit très bien le profit que tireraient les trusts de la faculté qu'ils auraient de déterminer librement leur prix tandis que leurs confrères et concurrents, du moins ceux qui auraient échappé à l'écrasement, devraient subir la réglementation. Les sociétés étrangères établies en France et les sociétés françaises à capitaux étrangers, comme le trust *Roussel-Uclaf*, qui accepteraient ces conditions, auraient également le droit de fixer le prix de leurs produits pharmaceutiques.

L'argument de M. d'Ornano pour juguler les petits et moyens laboratoires, c'est que l'on mettrait fin, de cette manière, aux « rentes de situation » dont profitent très largement certaines entreprises pharmaceutiques. De même que telle maison ne pourrait plus « rénover » un vieux médicament en modifiant soit la formule, soit la présentation pour pouvoir, très légalement, en augmenter le prix. Ou encore telle autre serait dans l'impossibilité de majorer certaines matières premières importées, fournies par une firme étrangère qui n'est qu'une filiale déguisée ou même une complice.

Les abus et les malhonnêtetés ne manquent pas, certes, dans cette branche, comme dans beaucoup d'autres. Mais on ne les supprimera pas en faisant disparaître 80 % des laboratoires : on les mettra simplement hors de portée d'un véritable contrôle. N'oublions pas le « pantouflage », qui récompense, si souvent, les services rendus.

Présentée comme le résultat des cogitations d'un ministre, d'ailleurs personnellement lié aux 200 Familles, cette réforme pourrait fort bien leur avoir été soufflée, comme on dit, par ceux-là mêmes qui en profiteraient.

Et ceci me ramène à mon propos : les produits contraceptifs. Je ne veux examiner ici que le côté purement financier du problème, laissant au lecteur le soin de se prononcer sur le fond. Il me semble que les intérêts particuliers ont, en l'occurrence, pris le pas sur l'intérêt général.

Je m'explique : il semble exclu que les ministres et les parlementaires qui ont imposé la légalisation de l'emploi de la pilule soient intéressés financièrement à l'opération. En tout cas, je ne l'ai jamais entendu dire. Sauf erreur de ma part, les mobiles qui les ont fait agir sont tout autres. Ni M. le député Neuwirth, qui a préparé la loi, ni le Dr Simon, conseiller du ministre de la Santé Robert Boulin, qui l'a prônée, ni Mme Simone Veil, ministre de la Santé, qui l'a fait voter par le parlement en 1974, n'est actionnaire ou associé d'un laboratoire fabriquant ce genre de produits. Tout ce que je pourrais dire de ces trois responsables de la législation adoptée, c'est qu'ils appartiennent au même milieu que celui dont parlait la revue traditionaliste *Nouvelles de Chrétienté*, dans un article sur le *Mouvement Français pour le Planning familial*. Adversaire déterminé de la « pilule », cette publication attirait « l'attention de nos compatriotes sur les agissements malthusiens » dudit mouvement qui venait d'organiser « son premier colloque sur l'information et l'éducation sexuelle, qui s'est déroulé sous la présidence du Dr Dalsace, avec une intervention remarquée de M. Natanson, maître-assistant de sociologie de la faculté des Lettres et Sciences humaines de Rouen ».

Utilisant le compte rendu de ce colloque paru dans *Le Monde* sous la signature de Mme Nicole Bernheim, *Nouvelles de Chrétienté* précisait que « l'initiatrice et ancienne présidente du M.F.P.F. est Mme Marie-Andrée Weill-Hallé, née Lagroua, veuve de M. Benjamin Weill-Hallé, professeur à la faculté de médecine de Paris, qui fut membre du Parti communiste et président de l'organisation cryptocommuniste Conseil mondial de la Paix ».

Et la revue de publier les noms des dirigeants et dirigeantes de cette organisation dont l'article premier des revendications était la légalisation de la contraception. Je cite :

« Pour le comité d'honneur : Mme Gabriel Ardant (née Louise Bernheim) ; le Dr Aron-Brunetière ; le docteur Douady ; Me Richard Dupuy, Grand-Maître de la Grande Loge de France (7) ; Mme Françoise Giroud, co-directrice de

(7) Le Dr Pierre Simon succéda à Me Richard Dupuy à la Grande

L'Express ; M. Grunebaum-Ballin, président honoraire de section au Conseil d'Etat ; M. François Jacob, prix Nobel de médecine ; M. Kahane, président de l'Union rationaliste ; le docteur S. Lebovici ; Mme Raymond Lindon ; Mme Irène de Lipkowski, ancien député ; le professeur Gérard Lyon-Caen ; M. André Lwoff, prix Nobel de médecine ; Mme Clara Malraux (née Goldschmidt) ; M. Daniel Mayer, président de la Ligue des droits de l'homme : Mme Yvonne Netter, avocate ; Mme Françoise Rosay ; Mme Salem ; Mme Schwab, déléguée de la Ligue de l'Enseignement ; Mme Daniel Schwartz ; Mme Louise Weiss.

Pour le conseil d'administration : président : le docteur Jean Dalsace, président de la Société française de gynécologie ; vice-présidents : le docteur Pierre Simon, président du Collège médical du M.F.P.F. ; Mme Catherine Valabrègue, rédactrice en chef de la revue « Planning familial » ; puis Mme Evelyne Baylet (née Isaac), directrice du journal *La Dépêche du Midi* ; M. André Cahn ; Mme Paulette Fried ; Mme Cécile Goldet ; M. Kalbacq ; M. Francis Lang ; Mme Annie Méry ; le docteur Pierre Sandler. »

Il se peut que, parmi les personnes citées, quelques-unes aient des intérêts dans l'un des laboratoires qui fabriquent les contraceptifs, mais il serait hasardeux de prétendre que ce sont des considérations de cet ordre qui les ont fait agir. Il serait non moins risqué d'affirmer que les sacro-saints intérêts du capitalisme n'ont pas eu leur part dans la préparation de la campagne qui aboutit à la loi Veil-Neuwirth et, surtout, à son financement.

L'Osservatore Romano a porté une sévère accusation contre les groupes financiers qui ont exercé une pression formidable à l'encontre de l'enseignement de l'encyclique *Humanae Vitae* :

« Ceux qui, depuis 1963, et même avant, écrit le Père Greco dans le journal du Vatican, ont eu la possibilité, soit directement, soit de quelque autre manière, de suivre les travaux relatifs à la question de la régulation des naissances, ne peuvent pas ignorer que d'authentiques groupes de pression, sensiblement influents et identifiés aujourd'hui, ont agi avec d'importants moyens financiers, aidés par l'orchestration des instruments de communication sociale, dévié en cette circonstance de leur haute finalité. C'est très souvent à des doses très fortes qu'on les a utilisés pour des campagnes d'intoxication massive dont il faudra purger l'atmosphère mondiale si l'on veut que la route de l'humanité soit celle de la vérité et de la vie (8). »

maîtrise de la Grande Loge de France (Rite Ecossais) en septembre 1969. Mais Me Dupuy est redevenu Grand Maître depuis. Le député Neuwirth, qui fut à l'origine de la loi, est également franc-maçon.

Le *Tempo* est allé plus loin encore dans ses accusations. Sur trois colonnes, il dénonça les « *Pressions des groupes financiers sur la commission pontificale pour qu'elle approuve la pilule* » (9).

A ce propos, les documents américains que le Dr Emmanuel Tremblay communiqua à ses auditeurs de la salle Wagram, à Paris, le 17 mars 1976, et qu'ont reproduits diverses publications catholiques (10), sont significatifs. Permettez-moi de les résumer (11) :

M. Nelson Rockefeller, le milliardaire (en dollars)

(8) (9) Cité par le Secrétariat d'information et d'études familiales (31, rue de l'Orangerie à Versailles), fiche n° 12, novembre 1969.

(10) Notamment *Vox Vitae* (N° 22, avril 1976 !) et, sous forme de tract, l'organisation *Pro Vita* de Bruxelles (89, rue du Trône).

(11) Sources du Dr Emmanuel Tremblay :

a) La *Revue de la Fondation Rockefeller* ;
b) Le rapport annuel de la Fondation Rockefeller 1973 (juin 1973 et août 1974) ;
c) Le discours du Dr Knowles, président de la Fondation Rockefeller, le 14 mars 1973, à New York, devant le Conseil national du Centre de développement du programme de Planning familial ;
d) Les déclarations faites par le professeur de droit Rice, devant la Commission des règlements et de l'administration du Sénat des Etats-Unis, à l'occasion de la nomination de M. Nelson Rockefeller comme vice-président des Etats-Unis le 26 septembre 1974. Le professeur Rice a emprunté sa documentation aux Publications de la Fondation Rockefeller (publiée dans *Pro-Life Reporter*, vol. 3, n° 7, summer 1974. U.S. Coalition for Life Export Pennsylvania 15632 U.S.A.) ;
e) La « balance militaire » de l'Institut international des études stratégiques de Londres, 1975-1976 et le *SIPRI Yearbook* 1975 de Stockholm.

bien connu, a dirigé aux Etats-Unis les opérations en faveur de la contraception sur le plan administratif et financier. Son action, multiforme, s'est exercée soit directement, soit par l'intermédiaire de sa famille et ses relations, soit grâce à ses fonctions de gouverneur de l'Etat de New York, puis de vice-président des Etats-Unis et par infiltration de la bureaucratie fédérale en plaçant des créatures aux rouages importants du Centre du développement du Planing familial aussi bien dans les services administratifs chargés des problèmes de population que dans les commissions ou comités s'occupant des questions démographiques. Son pouvoir sur les *mass media* a grandement facilité sa tâche.

La fondation Rockefeller est directement mêlée à cette campagne. Son président, le Dr J.-H. Knowles, a donné le ton dans un discours prononcé le 14 mars 1973 au Conseil national du Centre de développement du Planning familial : « C'est le rôle des secteurs privés comme du secteur public, a-t-il dit, d'accélérer le développement des avortements légaux afin qu'ils atteignent aux U.S.A. de 1,2 à 1,8 million par an. » Le Dr Knowles estimait que la décision de la Cour suprême impose que le gouvernement et les services de santé répondent affirmativement à cette exigence ; il ajoutait qu'une politique de laisser-faire ne permettrait pas d'atteindre le but proposé et qu'il importe donc de pratiquer une politique d'avortement de masse. Il allait jusqu'à envisager des pressions légales pour contraindre à l'avortement de masse, s'insurgeant contre les institutions offrant une alternative.

L'objectif à atteindre, c'est la croissance démographique zéro (Z.P.G.), voire la régression absolue de la population, préconisée par le professeur Ehrlich.

Connaissant les Rockefeller et leurs méthodes, je ne doute pas que ces éminents hommes d'affaires, dont le désintéressement n'a jamais été le fort, aient songé à joindre l'utile à l'agréable, comme l'on dit. Le Rapport annuel de la *Fondation Rockefeller* donne, à ce sujet, d'utiles précisions. On y relève notamment que plusieurs entreprises industrielles et commerciales, pharmaceutiques ou autres, spécialisées dans les contraceptifs et divers procédés de contraception sont contrôlés par les Rockefeller, qui en tirent de confortables bénéfices. Il s'agit de : *Upjohn, Robins, Xerox* et *Dalkon Shield.* Dans la documentation qu'il a réunie, le Dr Emmanuel Tremblay a découvert que les Rockefeller avaient des intérêts dans des cliniques spécialisées dans l'avortement, notamment dans ce qu'il appelle « le plus grand avortoir du monde », celui du Planning familial de New York, en faveur duquel la Fondation Rockefeller a investi 200 000 dollars (100 millions d'A.F.) (12).

Les bénéficiaires français de la loi Neuwirth-Veil appartiennent, eux aussi, aux milieux financiers. Ce sont les groupes qui contrôlent les laboratoires fabriquant les produits utilisés pour la contraception.

La publicité de la plupart de ces sociétés pharmaceutiques est discrète. Les laboratoires donnent très rarement, à leurs produits, le nom de « contraceptifs » (oraux) dans les dépliants et prospectus. On parle plutôt d'« œstro-progestatifs » ou d'« inhibiteurs de l'ovulation ». Et on ne manque pas d'ajouter les autres « indications » : troubles préménopausiques, cycles menstruels irréguliers, endométriose, etc. On inscrit également, parfois, les « contre-indications » : grossesse, antécédents thrombo-emboliques, hyperlipidémie, cancers génitaux, antécédents d'ictères, af-

---

(12) La Fondation Rockefeller dispose d'un avoir de 425 milliards d'A.F. Son président d'honneur est M. John D. Rockefeller III, 4 628 000 dollars en 1973, 3 728 000 en 1974. Déjà, *Life,* le Elle n'est pas la seule à soutenir les organismes œuvrant pour le développement de la contraception. La Fondation Ford, de son côté, a donné au Population Council, présidé par John Rockefeller III 4 628 000 dollars en 1973, 3 728 000 en 1974. Déjà, *Life,* le grand magazine américain, notait le 9 juin 1967, p. 66 :

« Quinze ans et 90 millions de dollars après son effort initial, la Fondation Ford peut se réjouir de voir que la contraception n'est presque plus un sujet de controverse ; *et elle peut aussi se vanter que son appui financier fut le plus puissant facteur qui a poussé les masses à l'acceptation du "Birth Control"* ». « Notre travail n'est pas de faire ce que le gouvernement fait, dit le professeur Joseph McDaniel, le secrétaire de la Fondation Ford, *notre travail est d'aider ceux qui font de l'expérimentation et de penser "en avant" du gouvernement.* Ainsi — et autant que le passé puisse être présage de l'avenir — n'importe lequel des 2 500 projets ou idées que la Fondation Ford finance actuellement, pourrait bien, un jour, *s'instaurer dans de nouvelles lois passées par des législateurs qui ne sauront jamais que la Fondation les aura poussées jusqu'à leur bureau.* » (*Life,* 9 juin 1967, p. 66.)

fections hépathiques, etc. », ce qui, nous dit un médecin « s'oppose à la réputation de bénignité faite à ces produits, d'autant plus qu'il a fallu réduire considérablement les doses pour éviter les accidents ».

Dans *Les Libertés médicales*, déjà en juin 1969, le Dr Hashagen écrivait à ce propos :

« Au physique la "pilule", par exemple devient souvent "nuisible" : nervosité, embonpoint, troubles digestifs, ictères, thrombo-phlébites, etc. Pensez aussi à ces femmes qui devront prendre, chaque jour, leur pilule jusqu'à cinquante ans !... Croyez-vous que cela se fera sans dommage pour l'ovaire stoppé dans ses fonctions ? On a même parlé de cancérisation possible. Mais, au moindre arrêt de la pilule, la grossesse sera facilitée... Bel avantage ! Les milliards gagnés par les laboratoires fabricants expliquent pas mal de choses. »

La publicité se fait donc prudente, en général. Mais il y a des exceptions. Par exemple, cette circulaire envoyée aux médecins français, il y a deux ans, par les *Laboratoires Human-Pharm S.A.*, de Levallois-Perret :

« Mon cher Confrère,

La contraception acquiert en France un droit de cité qui ne lui est plus contesté. L'importance des conseils que vous êtes amené à donner, l'orientation du couple dans le choix de sa méthode, vous destinent à connaître toute nouvelle technique. C'est la raison de cette lettre.

TA-RO offre la particularité d'être présenté sous forme de cap-soluble, se dissolvant en totalité à 37° en 3 minutes, et libérant in-situ une activité spermicide puissante, doublée d'une action antibactérienne sur la flore génitale pathogène.

Testé en Angleterre par l'International Planned Parenhood Federation (I.P.P.F.) et aux Etats-Unis par le Centre Margaret Sanger, les plus qualifiés de ces organismes dans le monde, le pouvoir spermicide est tellement intense que 1/8e seulement du contenu de chaque cap-soluble immobilise les spermatozoïdes d'une éjaculation normale de 5 ml. »

Arrêtons là cette lecture : deux autres pages vantent

les résultats extraordinaires de ce produit d'origine helvétique (13).

Les *Laboratoires Human-Pharm* sont une société anonyme au capital de 2 860 000 F. fondée en 1973. A son conseil d'administration siègent MM. Maurice Gourbault, Irwin Kleiner, Pierre Baillet dit Galbert, Claude Dubois et Jean-Michel Cazals.

Les sociétés pharmaceutiques qui fabriquent ce genre de médicaments sont assez nombreuses. Je vais en citer quelques-unes, parmi celles dont les produits sont les plus répandus :

Le *Laboratoire Cassenne*, de Paris (usine à Osny), fondé en 1957 sous la raison sociale *Union des laboratoires franco-anglo-suisses*, fabrique le *Lutestral*, utilisé couramment comme produit contraceptif. A son catalogue figurent aussi d'autres productions : la crème d'adrénaline *Cassene, Phycagel, Ph 4, Gelantigène B, Spasalam*, etc. Le *Laboratoire Cassene* est dirigé par M. Jean Hirsch, P.D.G., assisté de MM. Alain Boulloche, fils du président d'honneur de *SICOVAM*, directeur général, et Armand Guidicelli, administrateur.

---

(13) Les géants de l'industrie pharmaceutique sont étrangers : le trust *Rhône-Poulenc*, lui-même, n'arrive qu'en 19e position dans le tableau des vingt plus grandes sociétés de ce secteur. Elles sont, comme on dit aujourd'hui, multinationales. Les plus importants de ces trusts cosmopolites sont d'origine américaine, allemande ou helvétique. Voici les dix premières :

Hoffmann-La Roche (Suisse), *American Home Products* (U.S.A.), *Warner-Lambert* (U.S.A.), *Ciba-Geigy* (Suisse), *Hoechst* (Allemagne), *Pfizer* (U.S.A.), *Eli Lilly* (U.S.A.), *Sandoz* (Suisse) et *Sterling Drug* (U.S.A.).

Les sociétés françaises qui exploitent les brevets des grands trusts cosmopolites versent une redevance énorme à ceux-ci. Les multinationales de la pharmacie, c'est connu, pratiquent des prix très élevés. Un procès au Canada a révélé que le trust *Hoffmann-La Roche*, qui produit un médicament à base de valium payé 35 dollars le kilo, le revendait 4 870 dollars le kilo. Même si l'on compte la main-d'œuvre (transformation en tablettes, conditionnement) et les impôts : environ 165 dollars le kilo, c'est un profit franchement abusif.

Il est vrai que le président de *Cyanamid Canada*, filiale du trust international *American Cyanamid*, déclarait un jour, au cours d'un débat parlementaire sur le prix des produits pharmaceutiques : « Nous sommes dans les affaires pour réaliser des bénéfices » (cf. *Les trusts des médicaments*, par Charles Levinson, Paris 1974).

Depuis quelques années, le *Laboratoire Cassene* est devenu une filiale du groupe *Roussel-Uclaf*, l'un des géants de l'industrie chimique, dépendant lui-même du trust *Roussel-Nobel*. Les *Laboratoires Roussel*, qui sont une des filiales du groupe, fabriquent *Planor*, comprimés contraceptifs efficaces.

Roussel-Uclaf domine tout un secteur de l'industrie chimique et pharmaceutique : outre les *Laboratoires Cassene* et *Roussel*, il contrôle les *Laboratoires Diamant*, la *Sté d'applications scientifiques et médicales, Procida*, les *Laboratoires Lutsia, Distriphar, Usiphar, Collectorgane, Distrivet, Rilab* et même les *Grandes huileries métropolitaines*. Il possède, en outre, des participations dans l'*Union Chimique Continentale*, l'*Union technique industrielle*, les *Laboratoires Celphar-Wuhrlin*, le *Laboratoire Bristal, Instruments S.A.* et le *Groupement de l'Industrie chimique*.

M. Pierre Beytout fut longtemps l'un de ses grands « patrons » au groupe *Roussel-Uclaf* dont il était le président d'honneur. Vice-président du quotidien financier *Les Echos*, il était l'époux de Mme Jacqueline Beytout (veuve en premières noces de V.Q. Petersen, l'un des rois des oléagineux), P.D.G. en même temps que membre du conseil d'administration du trust *Petersen*. M. Beytout était à la tête d'une douzaine de grandes sociétés financières, industrielles et commerciales, dont la *Banque industrielle et mobilière privée, la S.A.T.A.M.* et *Jaz*. L'un de ses fils, M. Vincent Beytout, le remplace dans certaines affaires.

Au conseil de *Roussel-Uclaf* siègent onze autres personnalités dont : MM. Jacques Brunet, gouverneur honoraire de la *Banque de France*, qui a pantouflé dans les affaires, P.D.G. de *Roussel-Nobel*, vice-président de la *Cie Financière Chimio* et de la *Cie Bancaire*, administrateur de compagnies d'assurances, de banques et de sociétés industrielles ; Jacques Marcilhacy, administrateur de quatre autres sociétés chimiques ; Jacques Merlin, un ponte des assurances, président du *Crédit Commercial de France*, qui appartient au conseil d'une dizaine de grandes sociétés, que nous avons vu à *Radar* (grandes surfaces) ; et quatre hommes d'affaires de la République Fédérale d'Allemagne : MM. H. Gareis, W. von Polnitz, Kurt Lanz et le professeur Karl Winnacker, président du C.S. du trust *Hoechst*, qui a pris le contrôle de *Roussel-Uclaf* il y a quelques années ; Olivier Roussel, directeur de *Nobel-Bozel* ; le comte Jean Terray, du trust Schneider (Creusot), président du *Crédit Chimique* et de la *Banque Franco-Arabe d'investissements internationaux*, administrateur de deux autres sociétés financières ou industrielles ; Serge Varangot, un haut employé du groupe *Paribas* — il est directeur général adjoint de la *Banque de Paris et des Pays-Bas* — administrateur d'une quinzaine de banques et de firmes françaises et étrangères. Le professeur Pierre Lépine, membre de l'Institut, conseiller municipal de Paris (centriste giscardien), appartint longtemps au conseil de *Roussel-Uclaf*, qu'il quitta, en 1973, « atteint par la limite d'âge ».

Moins importants, mais bien introduits dans certains milieux médicaux, les *Laboratoires du Dr E. Bouchara*, fabriquent le *Gynostat* (qui provoque l'inhibition ovulaire prolongée). Fondés en 1946, par les docteurs Emile et Pierre Bouchara, ils sont administrés par Mme Boulot, née Janine Bouchara, P.D.G. MM. Abraham Benhamou, Salomon Perahia et Hubert Talabart.

Ciba, le laboratoire bien connu, fabrique *Noracycline 22*. Installée à Rueil-Malmaison, la firme dépend depuis 1972 du groupe *Ciba-Geigy*, né de la fusion des *Laboratoires Ciba*, des *Laboratoires Geigy* et des *Ets Ciba-Geigy*. En 1972, elle est devenue société anonyme — elle était précédemment une société en nom collectif — et a absorbé la *Sté poitevine de conditionnement* de Poitiers, et, en 1974, elle racheta la *Sté Aigues Vives Mas Rouvillac*, du Gard. La Sté *Ciba-Geigy* est contrôlée par le trust multinational *Ciba-Geigy*, de Bâle (Suisse), 5e grand de la pharmacie mondiale. Au directoire siègent : MM. Thomas-Vincent Cote, Samuel Koechlin, Pierre-Bernard Cousté, André Payet, Renaud Bouffe, Ernst Vischer et Milo Hans Schaub.

Le *Lyndiol*, l'*Orgulation*, l'*Ovanon*, l'*Orariostat*, produits connus, sortent des laboratoires de la Sté *Organon*. Fondée en 1936 par M. Adjutor-Bernard-Guillaume Testu, comte de Balincourt, et son fils, le vicomte Henri — dont l'ancêtre fut secrétaire du roi en 1556 — sous le nom de *Sté pour la diffusion des produits opothérapiques*, cette firme dépend de la *N.V. Organon* de Hollande. Elle est ad-

ministrée par MM. Diderik Verhagen, P.D.G., le professeur Guy Deysson, R. van der Pol, le Dr J. Texier, A.G.J. Vermeeren et la Sté *Akzo Pharma.*

Les *Laboratoires Bioseda,* de Malakoff, près de Paris, avec usine à Louviers dans l'Eure, fabriquent l'*O.V. 28,* qui agit par blocage ovulaire. Cette société date de 1965 ; elle absorba une première société créée en 1943. Dirigée et administrée, simultanément ou successivement, par M. André Cavassa dit Cavasse, Mlle Edith Boulin, MM. Gérard Despages, Kurt Binovic, Horst Pommer (de Lugwigshafen), Klaus Cantzler (de Mannheim), Gaston Borgoltz, Serge Ignace Vrancea (né à Bucarest, naturalisé en 1973), Hans Jurgen Mewis (de Hamburg), Herwig Freyschlag (R.A.F.), etc.

Les *Laboratoires Substantia* de Suresnes — qui furent d'abord une *Société immobilière Chaptal-Levallois,* n'adoptant leur raison sociale actuelle qu'en 1952 — produisent le *Revolis.* Cette entreprise pharmaceutique a absorbé la S.A. *Richard Hudnut,* qui dépend, comme elle-même d'ailleurs du puissant trust international *Warner Lambert* établi aux Etats-Unis (le 3e grand de l'industrie pharmaceutique dans le monde).

Quant aux dragées *Anovlar,* aux comprimés *Gynophase,* aux médicaments comme *Milli-Anovlar, Primosiston, Gynovlane* (formule Schering), ils sont distribués par la *Sté d'Exploitation des Produits pharmaceutiques spécialisés,* de Roubaix.

Le département *Searle* du trust *Clin Comar Byla* fournit deux médicaments actifs : *Métrulène* (contre la grossesse) et *Ovulène 50* (inhibiteur de l'ovulation). Fondée en 1950 sous le nom de *Clin Comar,* cette société faisait partie du groupe *Clin-Byla,* contrôlé par MM. Verliac, Plaix et Comar, ce qui facilita leur fusion.

Né en 1899, fils d'un industriel, pharmacien à Paris, M. Raymond Comar fut P.D.G. de *Clin-Byla* ; ils est aujourd'hui président d'honneur de *C.M. Industries,* nouvelle raison sociale de cette société, et président du conseil de surveillance de *Clin-Comar-Byla* et de *Sempa-Chimie* ; il administre, en outre, l'*Office Commercial pharmaceutique* et la *Sté des produits chimiques et matières colorantes* de Mulhouse ; il est aussi membre des conseils de surveillance de *Banania,* le grand fabricant de petits déjeuners sucrés, et de *Climiphac.* Il y a quelques années, il appartint au conseil d'administration de la *Sté française anonyme de courtages d'assurances et de crédit* et fut gérant d'*Alcasynthèse.*

Lorsqu'il démissionna de la gérance de la société mère en 1970, MM. Jean et Bertrand Comar lui succédèrent. Ce dernier est son fils ; il est co-gérant de *Clin-Comar-Byla.* M. Jean Comar, également co-gérant de cette société, est président de *Searle,* de *Précibo* et gérant de la *Sté d'Etudes et d'Applications biochimiques.* Il y a bien d'autres Comar dans les affaires pharmaceutiques, chimiques ou autres. Au cours de ces vingt dernières années, on trouve le nom de M. Pierre Comar parmi les associés des *Laboratoires Wyeth-Byla,* qui produisent le *Stédiril,* un inhibiteur de l'ovulation contre-indiqué pour la grossesse, et à la présidence de la Sté *Sempa-Chimie,* ainsi qu'au conseil de *Banania* ; celui de M. Yves Comar chez *Francopovot,* dans *Clin-Byla international* et au conseil d'administration des *Laboratoires d'endocrinologie appliquée* et de diverses autres affaires de la famille ; ceux de MM. Michel et Vincent Comar, comme associés de la *Sté pour l'Exploitation de matières premières végétales et des alcaloïdes* et d'autres affaires.

Importants concurrents du groupe *Comar,* les *Laboratoires Gremy-Longuet* fabriquent le *Norquentiel* (blocage physiologique de l'ovulation) et le *Nor 50* (inhibiteur de l'ovulation).

Créée trois mois avant la Deuxième Guerre mondiale, la société des *Laboratoires Gremy-Longuet* s'appela d'abord *Roy et Cie-Laboratoire Grémy* et était lié à l'*Omnium de marques* et à la *Sté de Fabrications chimiques et prochimiques.* Elle exploita l'affaire créée par M. Gaston Grémy qui avait fait apport de celle-ci à la société. En 1956, elle étendit ses activités en absorbant les *Laboratoires Sothèmes.* La venue de M. André Longuet coïncide avec la modification de la raison sociale. MM. André Longuet et Jacques Longuet administraient l'entreprise, le premier en étant le P.D.G. L'année 1969 fut profitable aux *Laboratoires Grémy-Longuet* qui absorbèrent trois autres sociétés : les *Laboratoires du Lanord, Ludenne* et *Gustin*

Milical (*Laboratoires du Dr Gustin*) ; mais deux membres de la famille Longuet, devenus entre temps administrateurs, quittèrent la société : Mmes Denise et Nicole Longuet, tandis que le P.D.G. André Longuet, abandonnait son poste de direction pour ne conserver qu'un siège d'administrateur. Il fut remplacé par M. Maurice Lignon, représentant un puissant groupe financier que nous allons découvrir, et la *Sté financière et industrielle des pétroles*, devenue la *Sté financière et industrielle de pétrole et de pharmacie*, fit son entrée au conseil d'administration, un membre de la famille Longuet, M. Jacques Longuet, conservant la responsabilité technique de l'entreprise avec le titre de directeur général.

Dès lors, les *Laboratoires-Grémy-Longuet* entraient dans la sphère de l'empire *Goldsmith* (voir chapitre XI). Le financier britannique James Goldsmith devenait président du conseil de surveillance des laboratoires ; ses collaborateurs M. Jack Greehalgh et Mme Gilberte Beaux, entraient également au conseil avec trois autres de ses amis : MM. Brian J. Callaway, Lionel J. Ross et le baron Alexis de Gunzburg, en même temps que le comte Thierry de Clermont-Tonnerre, ancien associé du financier Sacha Gueronik. La direction technique de l'entreprise fut alors confiée à deux pharmaciens, M. René Tarral et Mme André Bordessoule, née Francine George, et M. Maurice Lignon fut confirmé dans ses fonctions de P.D.G. Ce dernier est, d'ailleurs, l'homme de confiance du financier Goldsmith et c'est pour son compte qu'il administre une demi-douzaine de sociétés et qu'il est à la tête d'*Agrifume*, la société qui vient de racheter *L'Express*.

Comme le monde de la finance est petit ! Ce sont toujours les mêmes qu'on retrouve, aussi bien dans le secteur de l'alimentation que dans celui des produits pharmaceutiques. Partout où il y a de l'argent à gagner.

CHAPITRE XV

Le poison est dans votre assiette

OUTRE le reproche de provoquer la chute de la natalité au moment où la France et les autres pays européens risquent d'être submergés par une immigration d'allogènes, un autre grief est fait aux produits contraceptifs par leurs adversaires : celui de compromettre gravement la santé des femmes qui les emploient. Les avis, même les plus autorisés, sont sur ce point partagés et je n'ai aucune qualité pour donner le mien. Au demeurant, le lecteur doit pouvoir se faire une opinion lui-même, sans qu'on ait à lui en imposer une.

Mais il est un autre problème où l'unanimité est bien près d'être réalisée, c'est celui de la pollution, pas seulement celle de notre environnement, mais aussi celle de notre alimentation. Ne croyez pas que le terme soit trop fort lorsqu'il s'agit de notre nourriture : la santé des Français, de tous les peuples civilisés d'ailleurs, est gravement compromise par l'alimentation sophistiquée qui est, désormais, la leur. Le succès — encore limité, mais prometteur — des écologistes aux élections municipales de 1977, montre que les arguments en faveur d'une amélioration de la « qualité de la vie » portent sur le public. Je me souviens du temps où les avertissements prodigués par les hygiénistes passaient pour des divagations. Nous étions peu nombreux, il y a vingt ans, à mettre nos concitoyens en garde contre les atteintes à la Nature et à la Santé, contre le pain blanc et l'alimentation sophistiquée.

Un Geffroy eut beaucoup de mérite, il y a plus d'un

quart de siècle, à sonner le tocsin dans *La Vie Claire* et dans ses livres ; il faut rendre hommage à l'opiniâtreté et au courage de ce pionnier. De même, je dois saluer un écrivain comme M. Pierre Pellerin qui eut l'idée de grouper en une association (1), comptant aujourd'hui 280 membres, les journalistes et écrivains qui luttent pour la protection de la nature et de l'environnement. Et des écologistes, comme Brice Lalonde, Henri Fabre-Luce et Patrick Le Nestour, doivent être félicités d'avoir su mettre une sourdine à leurs opinions politiques personnelles pour lancer, dans les jambes des grands partis politiques, leur liste « Paris-Ecologie » qui a tant gêné leurs amis de l'Union de la Gauche (2).

Les lecteurs de « *La haute Banque et les trusts* », un livre que j'ai publié en 1958, savent que ce n'est pas d'aujourd'hui que je les mets en garde contre les nuisances de la vie moderne.

« Le poison est dans votre assiette ! » ai-je dit alors à mes concitoyens. Et j'ai démontré que l'alimentation moderne, trop industrialisée, le pain en premier lieu, est privée de certains corps indispensables dont l'absence peut jouer un rôle dans la genèse de certaines maladies de plus en plus fréquentes, notamment du cancer (3).

(1) M. Pierre Pellerin préside toujours l'A.J.E.P.N.E. (secrétaire générale : Mme Agnès Tanguy, 11, rue des Feuillantines, 75005 Paris).

(2) A l'origine, la défense de la nature, de même que celle de l'alimentation saine, était le domaine de ce que l'on appelle « la Droite » — tout comme d'ailleurs le régionalisme. Aujourd'hui, ce sont des gens de gauche qui, sur le plan de l'action la plus vigoureuse, ont pris la relève. Les traditionalistes, prompts à s'emporter lorsque le drapeau national est contesté, sont devenus des conservateurs, mais seulement sur le plan économique ; ils oublient trop souvent les traditions et ont laissé à leurs adversaires les arguments qui faisaient jadis la force de leur tendance. C'est désolant, la santé des Français et leur environnement étant, avant tout, une question d'intérêt national. La France n'est pas seulement une expression géographique...

(3) Depuis « *La Haute Banque et les Trusts* », que de progrès réalisé dans ce domaine : le pain complet, au levain, fabriqué avec de la farine d'un blé cultivé biologiquement, cuit dans un four sans pollution, a conquis un très large public. D'autre part, des milliers de paysans sont revenus à l'*agriculture biologique*. L'élan est donné.

J'ai aussi insisté sur les méthodes de production qui ont été si gravement perturbées depuis le début du siècle que la nature des aliments en a été changée. L'abus des engrais chimiques détruisant la population bactérienne du sol, la lutte contre les insectes par des produits de plus en plus toxiques, le forçage des bêtes d'abattoirs, la multiplication artificielle de la ponte, les nombreux procédés de récupération et de stérilisation des aliments, ont dénaturé la qualité biologique de notre alimentation.

Citant un ancien député du Loiret, je notais : « La chimie est désormais dans l'air que nous respirons ; elle est sur notre table familiale, elle passe chaque jour dans nos organes en doses légères, apparemment inoffensives, en réalité mortelles. »

Il y a quelques mois à peine, M. H.-Ch. Geffroy constatait amèrement que « la marche de cette destruction suit inexorablement le développement du "progrès" ». Depuis l'époque où il lançait son journal « il semble que rien n'ait changé, ajoutait-il. Au contraire, grâce à la pollution, la situation s'est aggravée d'année en année et l'on peut constater que toute l'activité de notre Société, dans ses moindres détails, constitue un attentat permanent contre l'Homme.

« Mais ceci n'est peut-être qu'une apparence.

« Certes, il existe toujours autant de citadelles où sont retranchés les ennemis de l'Homme : la grande Meunerie, les Laboratoires, les fabricants de Vaccins, d'Alcool, de Conserves, de Sucre blanc, d'Huile raffinée, de tous ces aliments de base sur lesquels de puissantes coalitions politico-financières étendent leurs tentacules... Sous l'œil bienveillant des Gouvernants, le Commerce, lui-même, s'est modifié. Il y a trente ans, existaient encore des commerçants fiers du service qu'ils rendaient à leurs clients, des artisans ayant le goût de la qualité, du travail bien fait. Ils ont été tués par une fiscalité imbécile et remplacés par ces souks immenses, inhumains, véritables pièges à consommateurs que sont les magasins de grande surface... »

Les années ont passé et le péril est aujourd'hui plus menaçant qu'hier. Certes, nous sommes beaucoup plus nombreux à dénoncer les méfaits de l'alimentation indus-

trielle, mais au fur et à mesure que s'organisait la résistance des hygiénistes et des consommateurs, se renforçait la pression exercée par les *lobbies* intéressés à la poursuite de l'expérience. Je n'en veux pour preuve que la publicité faite pour l'emploi de l'aluminium ou l'offensive menée, depuis peu, en faveur — je dis bien : en faveur — de l'utilisation des colorants dans l'alimentation.

Vous avez probablement remarqué les recommandations — à tant la ligne — données par certains journaux. Cette publicité savante conseille aux ménagères d'employer des feuilles d'aluminium pour conserver les aliments. Certaines cuisinières utilisent ces feuilles d'un bel aspect brillant et net pour isoler l'aliment du fond du plat, empêcher qu'il attache ou pour éviter les projections de graisse sur les parois du four, en cours de cuisson. Le Dr Raymond Lautié met en garde (4) contre l'emploi de l'aluminium dans la cuisine, qu'il s'agisse de feuilles ou d'ustensiles. Il explique qu'il est dangereux de « souiller de dérivés aluminiques » les aliments :

« L'aluminium ordinaire, dit commercial, ressemble assez peu à celui du laboratoire vraiment pur et alors beaucoup plus réactif. L'un et l'autre s'oxydent à l'air superficiellement et se laissent facilement attaquer, surtout en présence de l'air, par les acides organiques faibles des aliments, pour donner des sels instables. Cette réactivité se voit bien avec les ustensiles en aluminium courant, qui, après usage, sont recouverts d'une pellicule plus ou moins sombre de composés en grande partie aluminiques. Autrement dit, l'aliment se trouve souillé de laques alumineuses qui modifient son acidité et surtout qui enrobent et inactivent des vitamines et des oligocatalyseurs.

« Au cours des préparations culinaires, tout ce qui crée des formes d'alumine, est préjudiciable à la santé. Certes, avec le progrès, les contaminations aluminiques sont moins importantes ; mais elles restent réelles et constituent dans certaines familles, une lente intoxication quotidienne qui, au cours des années, devient très sérieuse, d'autant plus qu'elle s'ajoute trop souvent à d'autres, apportées par de mauvaises nourritures, par de mauvaises préparations culinaires ou par des digestions anormales. C'est bien l'association de ces agressions, chacune pouvant être apparemment négligeable, qui constitue vraiment le danger permanent, la toxémie envahissante et sournoise, contre quoi l'organisme neutralisé n'arrive pas à réagir avec assez d'énergie.

(4) *La Vie Claire,* mai 1968, p. 8.

« Il y a plus. Si les sels d'alumine par eux-mêmes sont des privateurs de ferments utiles, de vitamines et de divers biocatalyseurs, des neutralisants malencontreux, que dire d'eux s'ils s'associent à d'autres sels dérivés d'impuretés mal définies ? En effet, l'aluminium commercial n'est pas encore un métal pur. Eliminer ses souillures qui dépendent de ses minerais et de ses traitements métallurgiques, constitue, jusqu'à présent, une opération trop coûteuse. Par conséquent, les ustensiles d'aluminium souillent toujours nos aliments aussi bien par l'aluminium que par les impuretés que ce métal contient et dont certaines risquent d'être plus nocives, bien qu'à des doses presque homéopathiques. En conséquence, il est prudent d'éviter l'emploi de l'aluminium en cuisine, même pour recueillir des liquides comme l'huile ou le lait. *A fortiori,* on l'interdira, comme récipient pour jus de fruits acides, et dès que la cuisson interviendra. En effet, plus la température s'élève, plus les réactions corrosives s'intensifient. »

Le *lobby* de l'aluminium est trop puissant pour que les grands journaux s'aventurent à reproduire les avertissements du Dr Lautié. En France, l'aluminium c'est *P.U.K.,* c'est-à-dire le trust *Péchiney-Ugine-Kuhlmann* dont on retrouve les dirigeants autour du tapis vert des grandes affaires françaises — nous avons vu le banquier Jacques de Fouchier, membre de la fameuse Trilatérale, à *B.S.N.-Gervais-Danone,* et M. Jacques Merlin à *Radar...*

La campagne en faveur des colorants a de quoi surprendre et pourtant elle existe. Avant d'en parler, il faut dire deux mots de la mise en garde des hygiénistes et des associations de consommateurs. J'ai expliqué, en 1958, pourquoi l'emploi de ces produits chimiques est devenu si courant de nos jours :

« Les colorants sont employés pour rendre la nourriture plus attrayante. A l'origine, ils comprenaient seule-

ment des matières d'origine animale ou végétale, parfois minérale ; les trusts y ont ajouté toute une gamme de substances chimiques, 80 environ sur les 2 000 colorants synthétiques découverts (5). »

Et pourtant, la réglementation interdit ces pratiques. Le décret du 15 avril 1912, toujours en vigueur, prescrit : « Il est interdit d'ajouter aucun produit chimique aux denrées alimentaires et aux boissons. »

Malgré cette interdiction formelle, les Français consomment aujourd'hui près de 200 tonnes de colorants ajoutés à leurs aliments et plus encore de conservateurs, d'arômes « exhausteurs de goût » et autres additifs chimiques (6).

Une alimentation saine exige non seulement des qualités nutritionnelles mais aussi une absence totale de nocivité. Est-ce le cas pour les aliments vendus actuellement dans le commerce ?

La plupart des produits « de masse », ceux qui sont destinés à la clientèle populaire et que l'on trouve donc dans les grandes surfaces, devenues les fournisseurs préférés des populations laborieuses, appartiennent, hélas ! à cette catégorie d'aliments synthétiques, colorés, trafiqués, insipides, dont parle « *Que Choisir ?* » :

— des pêches au sirop épluchées à la soude,
— des petits pois reverdis ;
— des jambons aux nitrates et aux polyphosphates ;
— des vins chaptalisés et sulfités,
— des sodas à l'orange sans orange ;
— du pain au propionate de calcium (mais sans magnésium, élément pourtant indispensable) ;
— des jaunes d'œuf rendus plus jaunes grâce aux colorants ingurgités par les poules ;
— des crèmes desserts où les gélifiants, colorants et autres arômes l'emportent sur le lait et les œufs ;
— des pseudo jus de fruits à l'acide ascorbique, aux colorants et au gaz carbonique (7).

(5) Henry Coston : « *La Haute Banque et les Trusts* », Paris 1958, p. 224.

(6) *Que Choisir ?* n° 106, avril 1976, p. 15.

(7) Il faudrait ajouter aussi ces « exhausteurs de goût » — mais oui ! — comme le glutamate, que la réglementation tolère dans les aliments et « qui sont, non pas des assaisonnements mais des substances dont l'effet est de *fausser* les informations reçues au centre de la gustation, dans le cerveau ! » (*Clarté sur le monde*, n° 27, p. 6).

... Sans parler des antibiotiques utilisés dans l'alimentation du bétail, ni des insecticides employés pour la conservation des farines de pain, etc. Ce qui fait dire au professeur Keilling, directeur général de l'Ecole nationale de biologie appliquée à la nutrition et à l'alimentation :

« Tout est basé aujourd'hui sur le panier de la ménagère et son prix. On se moque de ce qui se passe ensuite dans les tubes digestifs de la famille ! C'est pourquoi tant de nos contemporains sont malades. On a modifié, on a masqué la valeur alimentaire des produits : il y a tromperie. »

Le malheur, c'est que les dirigeants des trusts alimentaires qui fabriquent ces produits ou des grandes surfaces qui les « distribuent », comme ils disent, n'ont aucune idée du mal qu'ils peuvent faire. Ce sont, pour la plupart, d'honnêtes pères de famille qui seraient horrifiés s'ils avaient conscience des dégâts que provoquent dans les organismes de leurs concitoyens les aliments sophistiqués qu'ils font manger à leurs clients, grands et petits. Mais ils sont trop absorbés par le livre de comptes et le tiroir-caisse, trop soucieux de gagner de l'argent, beaucoup d'argent, toujours plus d'argent, pour accorder quelque attention à ce que leurs usines fabriquent ou à ce que leurs magasins débitent. Comme il leur arrive souvent de consommer — et leurs enfants, donc ! — ces mêmes produits, ces mêmes boissons fabriqués pour la multitude, ils sont, eux aussi, victimes du système qui fait leur richesse.

Que l'on ne me dise pas que la technologie actuelle exige l'emploi de ces produits chimiques. Il existe encore des industriels qui produisent des conserves de légumes, de fruits, de viande et, naturellement, des confitures, sans adjonction de colorants, ni de conservateurs. Les méthodes traditionnelles, notamment la stérilisation, ou modernes, « sous vide », sont encore utilisées pour conserver sans *additifs* les produits frais.

« Elles n'ont, semble-t-il, que l'inconvénient de de-

mander plus de soins que l'emploi facile de substances chimiques » explique le journal de l'Union fédérale des consommateurs (8).

Le professeur Keilling, déjà cité, donne la raison du comportement des trusts alimentaires :

« La distribution actuelle exige des produits qu'ils soient homogènes, alors que le produit naturel, lui, ne l'est pas. La fameuse « qualité suivie », c'est tout le contraire du naturel ! Et les industriels ont été amenés à négliger ce que la distribution actuelle ne distribue pas ; le soin apporté au respect des produits d'origine (9). »

L'écrivain Michel Rémy, dont les livres (10) devraient être lus par les Français soucieux de la santé de leur famille et de l'avenir de leur peuple, a imaginé la journée alimentaire-type d'un de nos concitoyens ; il fait l'inventaire des produits chimiques dont la réglementation autorisait l'addition aux divers aliments qui composent les repas :

Matin : café au lait sucré, croissant, beurre, confiture.

Midi : apéritif, charcuterie, bifteck-frites, salade, fromage, orange, glace, café, kirsch. Pain, vin et assaisonnements des mets : sel, graisse, huile, vinaigre, moutarde.

Soir : potage, poisson, haricots verts, pâtisserie. Pain et vin.

Voyons maintenant quels sont les produits chimiques dont l'addition est autorisée dans ces aliments.

Le lait, s'il est de conserve, peut être additionné d'acide ascorbique comme antioxygène ; de phosphate disodique, de citrate trisodique et de chlorure de calcium comme stabilisants.

Le sucre blanc est azuré par le bleu anthraquinonique, qui, se combinant au jaune, couleur d'origine du sucre, lui donne la blancheur qu'apprécient certains consommateurs.

Le beurre peut être coloré avec les produits suivants : curcumine, lactoflavine, cochenille, orseille, indigotine,

(8) U.F.C., 7, rue Léonce-Reynaud, 75781 Paris Cédex 16 qui possède des unions locales dans 55 départements.

(9) *Que Choisir ? op. cit.*, p. 16.

(10) Notamment « *L'Homme en péril* », paru chez *Stock*, et « *La bataille du cancer* » édité par *C.E.V.I.C.*

chlorophylles, caramel, carbo medicinalis vegetalis, carotenoïdes, xanthophylles, rouge de betterave, anthocyanes. De plus, il peut être rénové — sic ! — par le bicarbonate de soude et additionné d'acide borique.

Le croissant, en tant que pâtisserie, a droit à être stabilisé et homogénéisé par le sorbitol à concurrence de 5 % en poids. La pâtisserie peut d'autre part être colorée, avec les mêmes produits que le beurre, auxquels il faut ajouter les suivants : tartrazine, jaune orangé S, rouge cochenille A.

Pour la confiture, on peut aider la prise en gelée par l'acide tartrique, ajouter des pectines et des acides organiques, et colorer avec les mêmes colorants que le beurre.

Le « vin doux naturel », par lequel beaucoup commencent le repas de midi en guise d'apéritif, peut être traité par l'anhydride sulfureux, à la dose de 450 mg par litre dont 100 mg libres, avec une tolérance de 10 % ; il peut être coloré à la cochenille et au caramel, et additionné de 50 cg d'acide citrique par litre.

La charcuterie a droit aux additifs suivants : sel additionné de 10 % de nitrate de sodium ou potassium ou de sel nitré : acide ascorbique et ses sels alcalins ; les mêmes colorants que le beurre ; enfin, comme homogénéisants : phosphates ou polyphosphates alcalins de sodium ou de potassium à faible teneur en arsenic, fluor, plomb, baryum.

Pour le bifteck, ceux qui le préfèrent saignant auront intérêt à méditer sur les lignes suivantes extraites du « Dehove » (pages 159, 160 et 161) :

Les viandes provenant des animaux tuberculeux, à quelque espèce qu'ils appartiennent, sont saisies et exclues en totalité de la consommation si les animaux sont atteints de tuberculose grave (miliaire ou caséeuse). (...) Les viandes et abats des animaux sacrifiés pour cause de maladie ou d'accident ne peuvent être livrées à la consommation qu'après examen par le vétérinaire inspecteur agréé, ou, à son défaut, par un vétérinaire sanitaire. (...) Les animaux abattus pour cause de maladie ou d'accident ne pourront faire l'objet de la marque de qualité. »

M. Rémy constate :

— C'est déjà quelque chose...

Et il poursuit :

« Contre la germination, on peut traiter les pommes de terre à l'alpha-naphtylacétate, et par ailleurs, à la chaux éteinte, à la fleur de soufre, et, provisoirement (?) à l'isoprophylphénylcarbamate.

Le fromage fondu peut être additionné des sels dissolvants et émulsionnants suivants : acides lactique, citrique, tartrique, maltique et leurs sels de sodium ; ortho-pyro-, et métaphosphates de sodium ; polyphosphates de sodium et de calcium.

L'orange a droit jusqu'à nouvel ordre aux traitements suivants (comme tous les agrumes) : produits boratés, orthophénylphénol, orthophénylphénate de sodium. Elle peut être emballée dans un papier traité au diphényle, à condition que l'acheteur soit informé par la mention « diphényle » inscrite sur l'emballage — et à condition qu'on lui serve l'orange dans son papier d'emballage...

Les glaces et crèmes glacées dont la consommation augmente dans les pays civilisés, peuvent être colorées avec les colorants suivants : curcumine, lactoflavine (riboflavine), tartrazine, chrysoïne S, jaune de quinoléine, jaune solide, jaune orangé S, orangé GGN, cochenille, acide carminique, orseille, orcéine, azorubine, amarante, rouge cochenille A, écarlate GN, ponceau 6R, érythrosine, bleu anthraquinonique (bleu solanthrène RS), bleu patenté V, indigotine (carmin d'indigo), chlorophylles, complexes cuivriques des chlorophylles et des chlorophyllines, caramel, noir brillant BN, noir 7984, carbo medicinalis vegetalis, caroténoïdes (a/ Alpha, beta, gamma Carothène ; b/ Bixine, Norbixine (Rocou Annatto) ; c/ Capsantéine Capsorubine ; d/ Lykopène), xanthophylles (a/ Flavoxanthine ; b/ Lutéine ; c/ Kryptoxanthine ; d/ Rubixanthine ; e/ Violoxanthine ; f/ Rodoxanthine), rouge de betterave, bétanine, anthocyanes.

Le kirsch peut contenir de l'alcool d'industrie, de l'aldéhyde benzoïque, et les colorants du beurre.

La farine, dont on fait le pain et la pâtisserie, peut contenir des traces de lindane, de malathion et de l'acide ascorbique. La levure chimique est obtenue par mélange.

— de bicarbonate de soude ou de carbonate d'ammoniaque ou d'un mélange de ces deux sels ;

— d'un produit acide comme le pyrophosphate de soude, le phosphate d'aluminium sodique, la crème de tartre ou l'acide tartrique ;
— d'un excipient ;
— accessoirement : parfums et colorants autorisés pour la pâtisserie.

Le vin peut être additionné d'anhydride sulfureux, de bisulfites alcalins, de phytate de calcium, de monosulfure de sodium, d'acide sorbique, d'acide métatartrique, de ferrocyanure de potassium.

Le sel peut être additionné de carbonate de magnésium, de monoglutamate de sodium, de manganinitrile de fer, de silicoaluminates de sodium, de phosphate tricalcique.

L'huile utilisée pour la salade et la friture, peut être colorée avec les mêmes colorants que le beurre.

Le vinaigre peut être coloré avec la cochenille, le caramel ou l'orseille.

La moutarde peut contenir du bisulfite alcalin ou de l'anhydride sulfureux. Elle peut être colorée avec la curcumine et les chlorophylles.

Enfin, au repas du soir, le potage peut être coloré avec les colorants du beurre. Le poisson peut avoir été conservé dans la glace aux antibiotiques. S'il est séché, il peut avoir été blanchi par des fumigations d'acide sulfureux, puis recoloré (! !) à la tartrazine, au jaune orangé S, à la cochenille, au rouge cochenille A, aux caroténoïdes.

Les haricots verts doivent « être exempts de tout résidu visible des produits de traitement » (si les produits sont invisibles, tout va bien...).

« Naturellement, poursuit M. Rémy, toutes ces substances autorisées ne se trouvent pas obligatoirement toutes à la fois dans les aliments que l'on consomme au restaurant ou que l'on achète sur le marché. Mais elles s'y trouvent souvent. Elles sont autorisées à cause des avantages économiques qu'elles procurent au commerçant qui vend la denrée : les colorants facilitent la vente, les conservateurs facilitent la conservation, etc. On ne voit pas pourquoi le commerçant renoncerait à utiliser un produit qui lui laisse du bénéfice, puisqu'il est autorisé par la loi.

« Quant à savoir quelle quantité de produits chimiques plus ou moins suspects le consommateur moyen absorbe ainsi sans s'en douter, des spécialistes ont fait le calcul, et avancent le chiffre de 100 kilos de produit chimique pur au cours de la vie d'un homme ! Quand on pense qu'il faut encore y ajouter tous les produits que l'on absorbe en dehors de l'alimentation, par exemple les toxiques qui polluent l'atmosphère, ou sont contenus dans certains savons avec lesquels on se frictionne, il y a de quoi être effaré... »

Il faut dire que les préparations industrielles, qui diminuent la fatigue de la maîtresse de maison et lui font gagner du temps, sont de plus en plus recherchées par la clientèle populaire : poissons surgelés, pommes de terre épluchées, purées et desserts instantanés.

En vingt ans, de 1952 à 1972, la production des conserves de légumes a été multipliée par 5 en France, et celle des pâtes cuisinées (cannelloni, ravioli) par 8. On vend 28 fois plus de cassoulets et de couscous tout prêts qu'il y a vingt-cinq ans. Le Dr Henri Dupin, qui s'en inquiète pour la santé de nos concitoyens (11), souligne que si « le profit (est) très faible pour l'agriculteur, il est "au contraire relativement élevé pour certaines opérations mineures". Quand on compare, écrit-il, le prix des sodas (de l'eau, du sucre, du gaz carbonique, quelques arômes) avec le prix du lait, on mesure combien le système est anormal. De même, le fait de mettre un peu de confiture ou quelques morceaux de fruits dans un yaourt permet d'augmenter notablement le prix. Donner à un fromage blanc l'aspect et la consistance d'une mousse légère permet d'en doubler la valeur marchande. On vend une image, on vend un slogan ».

Ces produits alimentaires industriels contiennent des produits chimiques. L'interdiction des additifs alimentaires dont on connaît si mal les effets à long terme sur la santé s'impose donc. Mais cela ne fait pas l'affaire des trusts qui les emploient et qui veulent continuer à en user largement. Profit d'abord !

Si les consommateurs et les usagers comprennent mal

(11) *Le Monde*, 14-15 novembre 1976.

l'utilité de s'unir — il existe quelques organisations sérieuses dont les effectifs sont encore, hélas ! très insuffisants — les « patrons » des trusts alimentaires, eux, n'ont pas été longs à constituer un groupement de défense : il s'agit du Centre de Recherche et d'Information sur la composition et l'élaboration des Aliments (C.R.I.A.). Cet organisme est discret : vous ne trouverez pas son nom dans l'annuaire du téléphone. C'est un véritable *lobby*, comme disent les Américains, dont le souci principal est d'empêcher les autorités de mettre un terme définitif aux pratiques actuelles de l'industrie alimentaire.

Ce *lobby* invisible est hébergé par l'Institut de liaisons et d'études de l'Industrie de Consommation (ILEC), qui siège avenue Victor-Hugo à Paris. Naturellement, j'ai cherché à savoir quels étaient les dirigeants de ce groupe de pression et j'en ai dressé la liste. Elle est éloquente : vous y trouverez des noms connus, dont plusieurs ont été cités ici même.

Président : M. Bernard Treizenem, P.D.G., vice-président administrateur directeur général ou administrateur d'une quinzaine de sociétés françaises ou étrangères dépendant du trust *BSN-Gervais-Danone*, dont il est l'un des hauts employés ; auprès de lui siègent les représentants d'une pléiade de grandes sociétés : *Olida*, *Astra-Calvé* (filiale du trust *Unilever*), *Fromageries Bel* (La Vache qui rit), *Lesieur* (huiles et savons), *Belin* (biscuits), *SOPAD*, *Buitoni*, etc.

Ont adhéré à cet organisme de nombreux syndicats, de l'Association nationale des industries agricoles et alimentaires à la Fédération nationale de l'industrie laitière, en passant par des groupements patronaux de minotiers, de chocolatiers, de confiseurs, confituriers et conserveurs, de fondeurs de fromages, de sucriers, de fabricants de boissons, d'apiculteurs, de salaisonniers, de glaciers, d'importateurs de thé, de producteurs de surgelés, de biscuitiers, etc.

Des firmes alimentaires importantes comme *Banania*, les bonbons *Becco*, la liqueur *L'Arquebuse*, *Bardinet*, *Ceraliment*, *Coca Cola Export*, *Chantovent*, *Dolfi*, *Générale Sucrière*, *Evian*, *Glace Findus*, *Fould-Springer*, *Générale Alimentaire* (Goldsmith), *Général Foods*, *Géo* (jambons),

Lenzbourg, Lustucru, Gloria, Biscuiterie Nantaise, Chocolat Poulain, Schweppes France, et des dizaines d'autres qu'il serait fastidieux de nommer, font partie de C.R.I.A., ce qui semble bien indiquer qu'ils utilisent en toute bonne foi les colorants et qu'ils n'ont pas l'intention d'en abandonner l'emploi, persuadés qu'ils sont que ces additifs sont inoffensifs.

Comme pour les mieux convaincre de la justesse de leurs vues, les dirigeants du C.R.I.A. ont édité à leur intention — et, naturellement, à l'intention de leur clientèle — une petite brochure de 16 pages, intitulée « *Ce qu'il faut savoir des colorants alimentaires* » (12), où je lis des textes du genre de celui-ci :

« Nous avons été les premiers à mettre en cause certains colorants qui ne faisaient pas la preuve de leur innocuité. Mais de là à emboîter le pas aux contestations systématiques de tout additif dans l'alimentation, non... Il serait absurde de se laisser aller à un dénigrement général, comme tend à le faire certaine presse à sensation... Dans notre alimentation moderne, des additifs sont nécessaires lorsqu'ils permettent une amélioration de la production et de la conservation, et répondent ainsi à un impératif technologique ou nutritionnel. »

(Prof. Gounelle de Pontanel, page 14.)

Clarté sur le monde, le bulletin de l'*A.P.I.D.* écologiste, qui eut également connaissance de cette curieuse plaquette, cite ces lignes qu'il fait suivre des plus expresses réserves sur « l'amélioration de la production » et « l'impératif technologique du nutritionnel ».

Ces affirmations d'un membre de l'Académie de médecine, qui est également le président de la Section d'hygiène alimentaire et de nutrition du Conseil supérieur d'hygiène, sont d'autant plus troublantes qu'elles contredisent ce que ce même professeur déclarait à Mme Pujol, rédactrice au *Figaro, quatre mois plus tôt*

Que disait en effet, le professeur Gounelle de Pontanel à la collaboratrice du *Figaro* ?

Après avoir mis en garde contre les colorants alimentaires, il déclarait : « En conclusion, l'utilisation de colorants en alimentation ne présente *ni intérêt physiologique ni technologique* ; elle répond au simple désir d'une meilleure présentation. Des interdictions devraient être édictées et un étiquetage informatique en clair rigoureusement imposé. Mais il serait encore plus simple de ne pas introduire de colorants dans les denrées alimentaires (13). »

Je suis personnellement convaincu que si le professeur avait tenu ce langage aux membres du C.R.I.A., nombre de ses membres auraient apporté depuis des modifications importantes à leur fabrication. Tous les industriels ne sont pas, loin de là, des empoisonneurs, et surtout des empoisonneurs volontaires. Mais beaucoup se laissent guider par des hommes d'affaires pour qui tous les moyens sont bons quand il s'agit de « faire de l'argent ».

(12) Imprimée par E.A.G., Issy-les-Moulineaux, décembre 1976.

(13) *Le Figaro,* 19 août 1976.

DU MEME AUTEUR :

• DICTIONNAIRE DE LA POLITIQUE FRANÇAISE

Classés dans l'ordre alphabétique, de A à Z, des milliers d'articles et de notices sur : les doctrines et les doctrinaires, les hommes et les militants politiques, les partis, les clubs, les groupes — de l'extrême-droite à la gauche révolutionnaire —, les journaux et les revues, leurs dirigeants, rédacteurs ou commanditaires, les instruments de propagande, etc., ainsi que, dans le tome II, la nomenclature complète des gouvernements français de 1789 à 1972, avec les noms de tous les présidents, ministres, sous-secrétaires d'Etat.

Un format pratique (17 × 24,5). Une reliure pleine toile luxueuse et solide. Des illustrations d'un grand intérêt.

Tome I (édition courante)	120 F
(édition numérotée sur registre)	160 F
Tome II (édition courante)	120 F
(édition numérotée sur registre)	160 F

• DICTIONNAIRE DES DYNASTIES BOURGEOISES

Ceux qui savent le rôle que jouent dans la politique française, les milieux économiques et financiers, en même temps que les alliances de familles, consulteront fréquemment un ouvrage dont la documentation très sûre complète celle de nos précédents dictionnaires de la politique française.

Le chercheur et le curieux y trouveront matière à réflexion ; ils feront aussi des découvertes. En particulier quant à l'origine de plusieurs de ces dynasties bourgeoises, paysanne pour certaines, militaire pour d'autres, étrangère pour beaucoup. Ils constateront, par exemple, qu'une bonne partie de nos grandes familles financières sont originaires d'Allemagne, que d'autres nous viennent d'Angleterre, de Russie, de Roumanie, d'Italie ou de Turquie.

Un volume (17 × 24,5), reliure toile rouge, illust.	120 F
L'un des 300 exemplaires sur beau papier, numérotés de 1 à 300	140 F

(Demandez notice à Henry Coston, B.P. 92-18, 75862 Paris Cédex 18)

CHAPITRE XVI

Les profiteurs de l'atome

LORSQUE le Chah vint en France, il y a quelques années, on annonça à son de trompe que l'industrie française trouverait son compte dans les fabuleux contrats que le souverain de l'Iran s'apprêtait à conclure avec notre pays. On apprit alors que la principale commande serait confiée à *Creusot-Loire.* Les « marchands de canons » de jadis devenaient marchands d'atome !

Le fait est qu'on trouve le trust du Creusot bien implanté dans le secteur nucléaire. Mais il n'est pas le seul : toutes les grandes affaires s'intéressent, directement ou indirectement, à l'énergie atomique. Elles n'ont d'ailleurs pas attendu la crise pétrolière pour porter leurs regards sur cette nouvelle source de profits.

Les écologistes, qui redoutent les effets des centrales nucléaires sur la santé des hommes et sur leur environnement, prônent d'autres sources d'énergie : en plus du charbon et de l'hydraulique, le gaz naturel, bien sûr, et, à long terme, la géothermie et les énergies solaire et éolienne.

Depuis que les mines ont été nationalisées, au lendemain de la Libération, l'extraction de la houille n'a cessé de diminuer. On a peu à peu abandonné le charbon, que l'on avait, pour le pétrole, que l'on n'a pas. A cela, une raison, parmi tant d'autres moins sordides : les hauts fonctionnaires des Charbonnages de France ne distribuent pas d'enveloppes à la grande prosse comme le font les « patrons » de l'or noir (parlementaires et dirigeants de jour-

naux influents sont si souvent sensibles à cette sorte d'argument).

Et pourtant, l'équilibre de la nature gagnerait à l'emploi du charbon. M. H.-Ch. Geffroy me disait un jour que la nature végète par pénurie de carbone et que la plupart des phénomènes pathologiques actuels qui compromettent la qualité naturelle de la vie en résultent.

Le professeur Birot dans son « *Cours de biogéographie* » (1) indique que la teneur en gaz carbonique de l'atmosphère est un facteur extrêmement important :

« Il est possible que la teneur en gaz carbonique ait varié au cours des âges biologiques ; et par conséquent, il y a eu des variations probablement aussi dans l'intensité de la production de matière végétale. C'est ainsi qu'on a imaginé qu'à l'époque carbonifère, cette production végétale surabondante a été réalisée à un moment où la teneur en gaz carbonique de l'atmosphère était très supérieure à la teneur actuelle, ce qui donnait des possibilités d'assimilation chlorophyllienne, pour une même température, très supérieures à celles d'aujourd'hui. »

Commentant ce texte qu'il me faisait lire, mon ami Geffroy ajoutait que nous pouvions parfaitement susciter un regain de vigueur à la nature en extrayant le carbone des mines de charbon, en le brûlant pour produire l'énergie et pour libérer du CO^2... (2).

L'énergie hydraulique n'a pas été négligée, heureusement, mais elle n'est pas suffisante. Le gaz naturel, qui n'est pas sans danger — les explosions et les incendies qu'il provoque le prouvent — apporte une aide appréciable, mais la géothermie et l'énergie solaire en sont encore à leurs balbutiements.

Lors de sa visite à Paris, en avril 1977, M. Clitton C. Garvin, président d'*Exxon*, a déclaré : « Aux Etats-Unis, nous avons 9 milliards de tonnes de charbon en réserve.

(1) Cours de Sorbonne, *Editions du Centre de documentation universitaire*, p. 13.

(2) Les mines de charbon sont loin d'être épuisées : selon les spécialistes du Groupement des scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire, elles peuvent fournir plusieurs siècles durant au rythme de la consommation actuelle (cf. *Que Choisir ?* janvier 1977, p. 22).

Nous disposons d'un procédé opérationnel pour la gazéification du charbon et faisons des recherches sur la liquéfaction. Nous avons aussi des réserves de charbon au Canada et une option en Colombie. De plus, nous avons lancé un programme de recherche en énergie solaire et pour la reconversion de l'énergie solaire en d'autres énergies. » Le fait que le dirigeant du trust N° 1 mondial, fief pétrolier des Rockefeller, songe à exploiter l'énergie solaire en dit long...

Nos gouvernants comptent, avant tout, sur les centrales au fuel et les centrales nucléaires pour faire face à la demande accrue d'énergie : 260 M/ec/an (millions de tonnes d'équivalent charbon) en 1976, et 360 et 400 en 1985. Depuis que les nationalisations dans les pays arabes ont dépossédé les grandes compagnies pétrolières internationales du monopole qu'elles détenaient, le « Gros Argent », comme disait Emmanuel Beau de Loménie, s'est résolument tourné vers le secteur nucléaire.

L'argument officiel, vous le connaissez — il a sa valeur évidemment — : c'est que les gisements de naphte s'épuisent et que le relais du pétrole doit être assuré par une autre source d'énergie. Dans l'état actuel des choses, les énergies nouvelles (géothermie, installations solaires) ne peuvent avoir d'applications domestiques. En admettant qu'on pousse un peu les investigations de ce côté-là, cela ne représenterait pas, en 1985, 2 % de l'énergie globale, assurent les spécialistes. C'est donc du côté de l'atome que les féodalités financières ont porté leurs regards et c'est l'énergie nucléaire qu'elles entendent imposer. Sans autrement se soucier des conséquences. Seules, les réactions que l'implantation de centrales nucléaires suscitent un peu partout peut retarder la réalisation du programme que M. Boiteux, directeur général d'*Electricité de France* (*E.D.F.*), est chargé de mettre en œuvre. Ce dernier reconnaissait le 22 mars 1977, lors d'une conférence de presse, que ledit programme était décalé d'un an. Il en accusait « l'allongement des procédures d'obtention des sites qui ne permettent plus d'engager en temps utile les travaux préliminaires de terrassement et d'aménagement des accès aux chantiers. C'est ainsi par exemple que le vote du conseil général du Haut-Rhin subordonnant l'ouverture de l'enquête d'uti-

lité publique pour les tranches 3 et 4 de Fessenheim a retardé celle-ci de près de deux ans » (3).

Le directeur général d'*E.D.F.* a communiqué ce tableau des centrales nucléaires en fonctionnement :

	Puissance	*Date de mise en service*	*Production cumulée au 1-12-1975 MWh*
Filière gaz graphite :			
G2-G3-Marcoule (Gard)	80	1959-1960	8 500 000
Chinon II et III (Indre-et-Loire)	690	1965-1967	25 500 000
St-Laurent-des-Eaux (Loir-et-Cher)	975	1969-1971	28 500 000
Bugey I (Ain)	540	1973	9 500 000
Filière eau légère pressurisée (PWR) :			
Chooz (Ardennes)	305	1967	11 500 000
Filière eau lourde-gaz :			
Brennilis (Finistère)	70	1967	2 500 000
Filière surrégénérateur :			
Phenix-Marcoule (Gard)	230	1973	2 500 000

(3) Cf. *Le Monde*, 28 mars 1977.

Le programme nucléaire français prévoit d'autres centrales, du type à eau légère pressurisée (PWR) dont voici le tableau :

	CENTRALES	*Puissance (MWe)*	*Date de l'ordre d'exécution de la chaudière*	*Date de mise en service (couplage)*
Programmes 1970 8 000 MW sur cinq ans	Fessenheim-1	900	11-1970	1977
	Fessenheim-2	900	11-1971	1977
	Bugey-2	900	12-1971	1977
	Bugey-3	900	12-1972	1977
	Bugey-4	900	9-1973	1978
	Bugey-5	900	5-1974	1978
Programmes 1974 - 1975 (10 000 MWe)	Tricastin-1	900	4-1974	1979
	Gravelines-1	900	6-1974	1979
	Dampierre-1	900	9-1974	1979
	Tricastin-2	900	12-1974	1979
	Gravelines-2	900	2-1975	1980
	Dampierre-2	900	5-1975	1980
	Tricastin-3	900	7-1975	1980
	Gravelines-3	900	9-1975	1980
	Dampierre-3	900	11-1975	1980
	Tricastin-4	900	1-1975	1981
	Le Blayais-1	900	4-1975	1981
Programmes 1976 - 1977 (12 000 MWe)	Saint-Laurent B-1	900	1976	1981
	Gravelines-4	900	1976	1981
	Dampierre-4	900	1976	1981
	Saint-Laurent B-2	900	1976	1981
	Chinon B-1	900	1976	1982
	1re chaudière 1300 (Palvel)	1 300	1976	1982
	2e chaudière 1300 (Palvel)	1 300	1977	1983
	Le Blayais-2	900	1977	1982
	Cruas-1 et Cruas-2	900 × 2	1977	1982
Programmes 1978 - 1980	Cattenom-1 et Cattenom-2	900 × 2	1977	1982
	Cruas-3 et Cruas-4	900 × 2	1978	1984
	Flamanville-1	1 300	1978	1984
	Flamanville-2	1 300	1979	1985
	Nogent-sur-Seine-1	1 300	1978	1984
	Nogent-sur-Seine-2	1 300	1979	1985
	Le Pellerin-1	1 300	1979	1985
	Le Pellerin-2	1 300	1980	1986

Quant au surrégénérateur de Creys-Malville — en collaboration avec l'Allemagne de l'Ouest et l'Italie —, il est prévu pour une mise en service industrielle vers 1983.

Ces précisions sont données par l'*E.D.F.* qui est, à la fois, client et maître d'œuvre pour la construction des centrales nucléaires en France : c'est, en effet, la grande société nationalisée, dirigée par M. Marcel Boiteux, qui passe les commandes aux fournisseurs de chaudières nucléaires, de pièces électromécaniques, etc. et c'est elle qui assure l'exploitation des centrales. Le *Commissariat à l'Energie Atomique* (*C.E.A.*) n'intervient que pour ce qui concerne le combustible, la sûreté des installations et les réacteurs à neutrons rapides, notamment par l'intermédiaire de *Technicatome*, sa filiale.

Avant d'en venir aux fournisseurs et principaux bénéficiaires, examinons l'*E.D.F.* et le *C.E.A.*

Service public ayant le monopole de la production, du transport et de la distribution de l'électricité en France depuis la nationalisation des compagnies d'électricité après la Libération, *E.D.F.* gère les installations de celles-ci, qui lui ont été transférées en application de la loi du 8 avril 1946, ainsi que les installations nouvelles dont elle a entrepris la réalisation. M. Paul Delouvrier en est le président.

Ce fils de banquier, entré à l'inspection des Finances au temps du gouvernement de Vichy, fut, après la Libération, à trente ans, le collaborateur du banquier Lepercq dont le général De Gaulle avait fait un ministre des Finances (1944), puis celui de M. René Pleven, également ministre des Finances (1944-1945), avant d'être nommé chef de la division française du Commissariat général au Plan, où régnait M. Jean Monnet, puis directeur de cabinet du banquier René Mayer, cousin et éminence grise des Rothschild, lui aussi ministre des Finances (1947-1948), vice-président du Conseil (1951) et président du Conseil (1953). Il occupa les plus hautes fonctions à la *C.E.C.A.* (1955-1958) avant d'être nommé, après le retour au pouvoir du général De Gaulle, délégué général du gouvernement en Algérie (1958-1960). Rentré en France, il reçut la charge du district de la Région de Paris et fut même préfet de ladite région jusqu'en 1969, date à laquelle il devint président d'*E.D.F.* Sa carte de visite comporte nombre d'autres titres qu'il est superflu de citer. C'est, on le voit, un personnage de poids, d'autant plus qu'il est affilié, nous l'avons vu (4), à la mystérieuse Trilatérale.

Son bras droit et son cadet de huit ans, M. Marcel Boiteux, est directeur général d'E.D.F. depuis dix ans. Il a débuté dans la maison comme ingénieur au service commercial en 1949 après un passage assez court au C.N.R.S. Il appartient aussi au Commissariat à l'Energie Atomique et assure ainsi la liaison entre l'E.D.F. et cet organisme.

Le très officiel C.E.A. est animé par son administrateur général délégué, M. André Giraud, un ancien collaborateur du ministre Olivier Guichard devenu président de la Sté *United Reprocessor GmbH* et du conseil d'administration de l'Ecole Polytechnique. Sa présence au conseil d'administration d'*E.D.F.* facilite les contacts entre les deux organismes.

Les fournisseurs appartiennent à l'industrie privée. Ce sont, essentiellement : le *P.U.K.*, le groupe *Rothschild*, celui de *Paribas* et le trust *Empain* pour ce qui concerne le combustible et *Creusot-Loire* et la *C.G.E.* pour la construction des chaudières nucléaires, des turbines, des alternateurs, etc. Mais, nous le verrons, il y a aussi d'autres groupes, le plus souvent associés à ceux-ci.

Le C.E.A. participe à la prospection du combustible nucléaire par l'intermédiaire de sa filiale, la *Sté d'études et de recherches d'uranium* (*SERU*), qui prend également des participations dans l'industrie nucléaire. La recherche de l'uranium, sur le plan international, fut longtemps le domaine réservé des grands trusts pétroliers internationaux. Depuis quelques années, quatre groupes français participent activement à la prospection : le *C.E.A.*, le *P.U.K.*, la *Cie française des pétroles* (*C.F.P.*) et le groupe *Rothschild*. Le gisement de Cluff, au Canada, a été découvert par une société dominée par *Rothschild-P.U.K.*-C.E.A. En Australie, c'est une association *C.F.P.-P.U.K.*- C.E.A. qui prospecte. Au Niger, le C.E.A. s'est associé à un consortium japonais et à l'Etat nigérien, d'une part, et avec les Américains et l'Etat, d'autre part.

---

(4) Voir le chapitre III.

Dans ce domaine, il y a trois groupes dominants, le C.E.A., les Rothschild, représentés par *Le Nickel*, *Penarroya* et *Mokta*, et le trust *P.U.K.* qui contrôlent l'immense majorité des gisements exploités par les Français, en France même et en Afrique. En association, ces trois groupes ont créé *Uranex* pour la commercialisation de l'uranium. Les transformations chimiques des minerais, qui contiennent de un à deux kilos d'uranium par tonne, sont assurés par deux sociétés contrôlées par *P.U.K.* : la *Société industrielle des minerais de l'Ouest* (*S.I.M.O.*), qui possède les usines de Bessines, Ecarpière et Forez, et la *Sté pour la conversion de l'uranium en métal et en hexafluorure* (*COMURHEX*), qui traite les concentrés dans ses usines de Malvési et de Pierrelatte. Un contrat lie ces sociétés au C.E.A.

La technique française concernant l'enrichissement du combustible nucléaire étant très coûteuse, les trusts laissent la charge de ces investissements considérables à l'Etat français. C'est leur vieille habitude de faire supporter aux contribuables les frais les plus lourds.

L'uranium une fois enrichi, sa forme définitive lui sera donnée dans des usines dépendant de *P.U.K.*, de *Creusot-Loire* et de *Westinghouse*, ou appartenant à la *Société industrielle des combustibles à eau légère* (*SIGREL*), créée par le C.E.A., le trust *Saint-Gobain* et la Sté *Alspi*, et bénéficiant d'une licence *General Electric*, qui fabriqueront les éléments combustibles (5).

Il faut ajouter que l'uranium appauvri est « recyclé » par *COMURHEX* (*Saint-Gobain*) à Malvési, et le transport des matières nucléaires est effectué par la firme *Transnucléaire*, société constituée par les principaux groupes industriels qui ont été nommés.

L'intérêt porté à ce secteur par les grands trusts, notamment par *P.U.K.*, géant de la chimie française, s'explique non seulement par le profit immédiat et direct, mais aussi par celui que ces groupes tirent — ou tireront par la suite — d'une expérience industrielle monnayable à l'étranger (la vente d'usines « clés en main », par exemple). Sans parler des débouchés pour la propre production de ces grandes sociétés.

(5) Le jour où la France adopterait une autre filière pour la production des combustibles, la *SHTR*, dépendant de *Creusot-Loire* et de *P.U.K.* et de la *Cie électro-mécanique*, pourrait prendre la relève.

On estime à 35 % du prix total d'une centrale nucléaire le coût de la chaudière comprenant la cuve, le pressuriseur, la tuyauterie, les pompes et les générateurs à vapeur, et à 15 % celui du groupe turbo-alternateur. Chaque fois que l'on construit une centrale atomique, dont le coût moyen est voisin de 3 milliards et demi de F., c'est-à-dire 350 milliards d'A.F., c'est donc 175 milliards d'A.F. qui vont aux fournisseurs de ces énormes machines. Les chaudières des réacteurs à eau pressurisée (PWR) sont construites par *Framatome*, et celle des réacteurs à eau bouillante (BWR)) par *SOGERCA* ; quant aux turbo-alternateurs, que construisait jusqu'en 1976 la *Cie électro-mécanique* (CEM), ils sont aujourd'hui un monopole du trust *Alsthom-Atlantique*.

Framatome, c'est-à-dire la *Sté franco-américaine de constructions atomiques*, détentrice de la licence *Westinghouse*, est une entreprise dépendant de *Creusot-Loire* (51 %), *Westinghouse* (45 %) et *Schneider* (4 %). Ses ateliers du Creusot et de Chalon-sur-Saône sont capables de fabriquer 8 cuves, autant de pressuriseurs et 18 générateurs par an.

La *Société générale pour l'entreprise de réacteurs et de centrales atomiques* est dominée par la *Cie Générale d'Electricité* (*C.G.E.*). Celle-ci détient 35 % du capital, et sa filiale *Alsthom* en a elle-même 49,75 %.

Quant à *Alsthom-Atlantique*, il est né en septembre 1976 de la fusion de la *Cie électro-mécanique* (*CEM*), qui fabriquait du gros matériel d'équipement et travaillait sous licence *Brown-Boveri* (groupe suisse), son actionnaire principal, et d'*Alsthom*, filiale de la *C.G.E.* Le capital d'*Alsthom-Atlantique* est réparti entre la *C.G.E.* (31 %), la *Cie industrielle et financière de participation Penhoët* (25 %), *la Cie industrielle et financière des ateliers et chantiers de la Loire* (11,5 %), la *Cie financière de Suez* (1,04 %) et *OPFI-Paribas* (1,9 %), le reste étant détenu par de petits actionnaires.

Creusot-Loire et la *C.G.E.* possèdent leur entreprise de génie civil : c'est *SPIE-Batignolles* pour le premier et la *Société générale d'entreprise S.G.E.* pour la seconde. Mais

d'autres grandes firmes exécutent également des travaux dans le secteur nucléaire, notamment les *Grands Travaux de Marseille, Campenon-Bernard* et *Bouygues.*

Les *Entreprises Bouygues* sont animées par un *self made man,* M. Francis Bouygues, qui a fait fortune dans la construction immobilière. Il eut longtemps auprès de lui, M. Paul Granet, devenu député de l'Aube, futur secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, et un autre parlementaire et secrétaire d'Etat, M. Maurice Herzog, gendre du duc de Brissac et de la duchesse, née Schneider (du Creusot). C'est la Sté *Bouygues* qui a réalisé Bugey 2 et 3.

Campenon-Bernard, associé à *CAPAG-CETRA* (de M. Louis Ducatel, candidat à l'élection présidentielle de 1969), a construit Fessenheim, en Alsace. Cette firme, née de la fusion de la maison *Campenon-Bernard* et des *Entreprises J. Hesbert,* est présidée par M. Raymond Guitonneau,, P.D.G. des *Autoroutes Rhône-Alpes,* assisté de MM. Jacques Burin des Rosiers, cousin de l'ancien secrétaire de la présidence de la République au temps du général De Gaulle, vice-président directeur général du *Crédit du Nord et Union Parisienne,* administrateur de la *Banque de Paris et des Pays-Bas,* de *St Gobain-Pont-à-Mousson* et président des *Papeteries Arjomari-Prioux* ; Olivier Campenon, de la famille du fondateur ; Guy Dejouany, administrateur directeur général de la *Cie générale des eaux,* administrateur d'une dizaine de filiales de cette dernière et du *Crédit du Nord et Union Parisienne* ; Jean-Pierre Fontaine, directeur de la *Banque de Paris et des Pays-Bas,* P.D.G. de *Poliet et Chausson,* administrateur de *Gazocéan,* des *Ciments Français,* etc. ; R. Gérard, président d'honneur de la *Cie générale des eaux* ; Georges Huvelin, P.D.G. de la *Cie générale des eaux,* cousin de l'ancien président du C.N.P.F. ; Emmanuel Lamy, arrière-petit-fils du fondateur des *Ets Kuhlmann,* administrateur de *Péchiney-Ugine-Kuhlman,* de *Penhoët,* de la *Cie française de pétrole,* président de la *Sté financière de l'Union Parisienne du Nord* et président d'honneur du *Crédit du Nord et Union Parisienne* ; et Alain Odier, de la banque *Odier Bungener Courvoisier,* administrateur de la *Librairie Berger-Levrault.*

Plus considérable encore que les deux précédentes, la *Société des Grands Travaux de Marseille,* fondée en 1891, intéressée dans une vingtaine de grandes entreprises (*Cofiroute, Autoroutes Paris Est Lorraine, Parking des Champs-Elysées, Parking des Invalides,* etc.), présidée par M. J. Charpentier, compte dans son conseil d'administration M. Antoine Bernheim, associé-gérant de la banque *Lazard,* P.D.G. des assurances *La France,* administrateur de la Cie *La Concorde,* que nous avons vu déjà à *Berthier-Saveco,* et M. Michel de Boissieu, l'un des hauts employés des Rothschild.

La *Banque Rothschild* est intéressée directement à l'énergie atomique. On la trouve à la *Cie française des minerais d'uranium* (*C.F.M.U.*), dont elle détient, par l'intermédiaire de ses filiales, plus de la moitié du capital, ainsi qu'à la *Sté minière Pechiney-Mokta SMPM* où les célèbres banquiers, toujours par leurs filiales, possèdent 50 % des actions — les autres 50 % étant à *P.U.K.* ; les Rothschild détiennent aussi 30 % du capital de la *Cie des mines d'uranium de Franceville* (*COMUF*), au Gabon. Leur association avec le trust *Pechiney-Ugine-Kuhlmann* (*P.U.K.*) au sein de la *C.F.M.U.* et de la *S.M.P.M.* leur assure une excellente place dans d'autres sociétés d'extraction, notamment : *FAMOK, DOMOK* (Canada), *SMUC* (Mines d'uranium du Centre), *SOMAIR* (Mines de l'Aïr, au Niger), *SIMURA* (*Sté industrielle et minière de l'uranium,* en Bretagne), *URBA* (*Mines d'uranium de Bakouma,* en République Centrafricaine) et dans les firmes spécialisées dans la vente de l'uranium, comme *URANEX.*

On peut donc dire que si le Commissariat à l'Energie Atomique (C.E.A.) occupe la première place, les Rothschild occupent la deuxième avec *P.U.K.*

Ce dernier est présent à la *CFMU,* à la *SMPM* et à certaines des sociétés citées, mais aussi à *COMUF* (Gabon) *SCUMRA* (*Sté centrale des minerais et minéraux radioactifs,* en Corrèze) et *SOGEREM.* Ceci pour les mines d'uranium. Pour le traitement du minerai, il est aussi à *SIMO* (usines à l'Ecarpière, Bessines et Le Forez) dont il possède 50 % du capital. *COMURHEX,* qui procède au raffinage, est également contrôlé par *PUK* qui est propriétaire de 51 % de ses actions par l'intermédiaire de sa filiale, la *Sté des usines chimiques de Pierrelatte* (*UCP*), laquelle fabrique de la poudre d'oxyde d'uranium. Le trust

est, avec d'autres groupes, présent à *USSI* (*Sté de constructions d'usines de séparation isotopique*), qui s'occupe de l'enrichissement de l'uranium, ainsi qu'à la *CICAF*, qui fabrique des pastilles d'oxyde, à *CERCA* et *EUROFUEL*, qui fournit du combustible (filière PWR) et à *Transnucléaire ;* il possède 20 % du capital de cette société de transport des combustibles irradiés, ses associés étant : *Paribas* (24 %), *St-Gobain* (10,10 %), *Bourgey Montreuil* (13,94 %), *Nukem*, firme allemande (13 %), *Banque Worms* (7 %), etc.

Le trust *Péchiney-Ugine-Kuhlmann* (PUK), né de l'absorption de la *Cie Péchiney* et de la *Sté Ugine-Kuhlmann* par la *Sté des métaux et alliages* en 1971, est le plus important groupe holding de France ; il contrôle des centaines de sociétés réparties dans huit branches industrielles principales : aluminium, chimie, aciers et titane, mines et électrométallurgie, cuivre, produits spéciaux, nucléaire et techniques nouvelles, recherche. Son président, M. Pierre Jouven, soixante-neuf ans, dont la fille aînée a épousé un petit-fils du général Weygand, fut adjoint au secrétaire général de l'Energie (ministère de la Production industrielle) à Vichy en 1941-1942. Entré à *Péchiney* en 1943, il en est devenu le P.D.G. en 1968. Il administre plusieurs sociétés liées à *P.U.K.* et fut, pendant sept ans, administrateur de l'E.N.A. Il est secondé par trois vice-présidents : MM. Desbrière, Jolivet et Philippe Thomas. Celui-ci, qui est aussi directeur général de *P.U.K.*, plus spécialement chargé du département atomique du groupe, est administrateur de la *Cie financière de Paris et des Pays-Bas*, de *Tréfimétaux*, de *Cégédur* et de la *Cie française des pétroles.*

Au conseil d'administration siègent les représentants des oligarchies financières :

M. Wilfrid Baumgartner — gendre de feu Ernest Mercier, le « roi de l'électricité » d'avant-guerre — ancien ministre des Finances de la Ve République, ancien gouverneur de la *Banque de France*, président d'honneur de *Rhône-Poulenc* et administrateur d'une demi-douzaine d'autres grandes affaires ;

M. François Bloch-Lainé, fils d'un associé de la banque *Lazard frères et Cie*, ancien P.D.G. du *Crédit Lyonnais* (dont il a déjà été parlé) ;

M. René Fillon, ancien sénateur, fidéicommissaire des Rothschild et administrateur de sociétés diverses ;

M. Jacques de Fouchier, « patron du groupe Paribas » (déjà cité) ;

M. Paul Huvelin, ancien président du C.N.P.F., président de l'Union des industries de la Communauté européenne, vice-président de *Thomson-Brandt*, administrateur de la *Sté générale d'entreprise*, de la *Cie financière de Suez*, de la *Cie générale d'électricité* et de beaucoup d'autres ;

M. Emmanuel Lamy, que nous avons vu au conseil de *Campenon-Bernard* ;

M. Robert Mathieu, P.D.G. des *Docks industriels*, président du Port autonome de Bordeaux, administrateur de diverses sociétés ;

M. Jacques Merlin, président de la *Sté française d'assurances*, que nous avons vu à *Radar* (grandes surfaces) ;

M. Joseph Roos, ancien P.D.G. d'*Air France*, administrateur d'*Intertechnique*, de *Jaeger*, des *Usines Chausson*, etc. ;

M. Jean Roux de Brézieux, d'une famille de la petite noblesse lyonnaise, administrateur de la *Sté lyonnaise de dépôts et de crédit industriel* et de la *Cie Lebon* ;

et M. Ambroise Roux, ancien élève de l'Ecole polytechnique, ingénieur des Ponts-et-Chaussées, qui fut le collaborateur du ministre Louvel sous la IVe République, aujourd'hui « patron » de la *Cie générale d'électricité*, partie prenante dans l'industrie nucléaire, président de la *Cie électro-financière* et de la *Cie industrielle des télécommunications*, administrateur de *Pétrogaz*, du *Crédit National*, de la *Cie financière de Paris et des Pays-Bas*, de la *Radiotechnique*, d'*Alsthom-Atlantique*, etc., figure de proue du patronat au C.N.P.F.

Ces représentants des 200 Familles, pour la plupart, ont déjà été nommés dans les précédents chapitres. Leur présence montre l'intérêt que les grands groupes économiques portent au secteur nucléaire. Celle des représentants du groupe *Schneider* n'est pas moins significative. Vous allez en juger.

J'ai dit quelle place occupe le trust du *Creusot* dans la construction des réacteurs et des centrales atomiques :

tandis que la *Cie générale d'électricité* a le monopole des turbo-alternateurs grâce à sa filiale *Alsthom-Atlantique*, le groupe *Creusot-Loire* domine dans les branches nucléaires suivantes : conception générale et cuves, avec *Framatome*, équipements internes, pompes primaires, générateurs de vapeur, pressuriseurs, transformateurs. Il intervient donc à tous les stades de la construction d'une centrale nucléaire. N'est-il pas, d'ailleurs, le premier producteur français d'aciers fins spéciaux, d'appareils de levage et de matériel ferroviaire ?

Pour quiconque ne plonge pas le regard dans la coulisse, l'importance prise par le trust du *Creusot* est stupéfiante. Certes, depuis que la gauche a mené campagne contre « les marchands de canons » au temps de Paul Faure et de Francis Delaisi, on sait la place qu'occupe la famille Schneider dans l'économie française. J'ai souligné, personnellement, l'activité considérable du trust dans plusieurs de mes livres (6). Mais depuis la commandite du *Creusot* à *L'Express*, alors organe de coalition Mollet-Mitterrand-Mendès-France (7), les militants marxistes ne faisaient plus guère allusion à la puissance des Schneider. Il s'ensuit que le trust du *Creusot*, qui a subi quelques transformations, a pu poursuivre en paix son bonhomme de chemin et reprendre la place que les événements l'avaient obligé à abandonner au cours des années 40.

En ce qui concerne l'activité nucléaire du groupe, nous avons vu qu'elle était principalement réservée à *Framatome* dont *Creusot-Loire* possède 51 % des actions et *Schneider S.A.* 4 %. Les commandes qu'il reçoit s'élèvent à plusieurs dizaines de milliards de francs lourds : pour la seule année 1974, *Framatome* a reçu 2 milliards de F. de commandes et *Creusot-Loire Entreprises* environ 4 milliards. Du fait de sa participation chez *Alan Wood Steel* et de sa prise de contrôle de *Marrel*, le trust du Creusot occupe une position dominante dans ce secteur-clé de l'équipement lourd.

La famille Schneider s'est alliée, sur le plan des affaires avec le puissant groupe *Empain*. La veuve du dernier

(6) Notamment dans « *L'Europe des banquiers* ».

(7) Cf. « *La Haute Banque et les trusts* ».

Schneider, Mme Charles Schneider, qui est, détail piquant, la petite-fille du *leader* socialiste Jules Guesde, occupe toujours un fauteuil au conseil d'administration de la maison mère, mais elle n'est que présidente d'honneur. C'est le baron belge Empain qui est le P.D.G. de *Schneider S.A.* — en même temps qu'un des administrateurs de *Creusot-Loire*, de *Marine-Schneider* et *Jeumont-Schneider*.

Né à Budapest en 1937, ce petit-fils du financier qui participa à la création du Métropolitain de Paris, est entré dans le trust du *Creusot* lorsque le ministre français des Finances de l'époque, M. Giscard d'Estaing, eut donné le feu vert. Il figure en personne au conseil d'une bonne trentaine de sociétés belges, luxembourgeoises, canadiennes, françaises. Il préside l'*Electrorail* et *ARBED*, administre *Electrobel*, la *Banque de l'Union Européenne*, la *Cie financière de l'Union européenne* et même la *Cie luxembourgeoise de télédiffusion*, c'est-à-dire le poste d'émission R.T.L. (Luxembourg).

Son père, le baron Edouard Empain, né à Bruxelles en 1914, appartient à une quinzaine de sociétés liées aux mêmes intérêts.

Outre Mme Schneider et le baron Edouard-Jean Empain, parmi ceux qui comptent au conseil de *Schneider S.A.*, on remarque :

M. Jean Forgeot, président d'honneur de *Jeumont-Schneider*, P.D.G. de *Creusot-Loire* et de la *Cie financière de l'Union Européenne* (holding du trust *Schneider*), vice-président de *Chrysler-France* et de *Schneider S.A.*, administrateur de *Marine Schneider*, d'*Esso SAF*, de *Publicis*, des *Chargeurs réunis*, etc. ;

Le général Albert Buchalet, ancien attaché à la présidence du Conseil (IVe République) — qui dirigea pendant quelque temps les applications militaires au Commissariat à l'Energie Atomique, et a pantouflé chez *Schneider* en 1960 — aujourd'hui vice-président de la *Sté pour l'industrie atomique*, P.D.G. de *Framatome*, et dirigeant du C.N.P.F. (affaires sud-américaines) ;

M. Maurice David, haut employé des *Schneider* depuis plusieurs années, administrateur de *Latil-Batignolles*, de *Creusot-Loire Entreprises* et de *Marine-Schneider* ;

M. André Harth, un gros exportateur, qui a des intérêts dans diverses sociétés minières et sucrières ;

et deux membres de la famille de Wendel, le comte Pierre Celier, gendre de M. Maurice de Wendel, et le baron Ernest-Antoine Seillière, fils d'une Dlle Renée Wendel.

Pour qui connaît les différends profonds existant pendant cent cinquante ans entre les deux familles, les Schneider et les Wendel, cette alliance autour du baron belge est révélatrice d'une impressionnante évolution sous la Vᵉ République. Les frères ennemis de l'acier se sont retrouvés dans les mêmes assemblées, dans les mêmes sphères gouvernementales :

Côté Wendel : M. François Missoffe, ancien député et ancien ministre, et son épouse, fille de Marguerite de Wendel, député de Paris ; Yves Guéna, marié à une petite-fille de Sabine de Wendel, député et ministre ; Michel Debré, beau-fils d'Elisabeth de Wendel, mère de Mme Yves Guéna, premier ministre et député ; Jean de Broglie, beau-frère d'une petite-fille de Carmen de Wendel, ministre et député ; Jean-François Poncet, marié à une descendante de Marguerite de Wendel ; la maréchale Leclerc de Hauteclocque, arrière-petite-fille de François de Wendel ; le parlementaire Geoffroy de Montalembert, époux d'une fille de Carmen de Wendel, qui, devenu veuf a épousé Odile de Wendel ;

et côté Schneider : M. Simon Nora, qui fut longtemps l'éminence grise du Premier ministre Chaban-Delmas, et M. Maurice Herzog, secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, ont été successivement les gendres de la duchesse de Brissac, née May Schneider ; le marquis de Villoutreys de Brignac, sénateur de Maine-et-Loire, est le beau-père de M. François de Durfort, petit-fils de Madeleine Schneider, mariée avec le marquis de Juigné, parlementaire de Loire-Inférieure ; la sœur de la marquise, Marguerite, qui épousa M. Paul Sauvage de Brantes, était la grand-mère de Mme Anne-Aymone Giscard d'Estaing, femme du président de la République.

Ce rapprochement Schneider-Giscard d'Estaing n'a pas que des incidences familiales ou politiques. Dans les affaires nucléaires de *Creusot-Loire* et du trust *Schneider*, on découvre un cousin germain du chef de l'Etat, dont le nom — par discrétion, sans doute — ne figure pas dans les annuaires financiers : il s'agit de M. Jacques Giscard d'Estaing. Frère d'un inspecteur des Finances, qui fut le collaborateur des ministres Sourbet et Jean Filippi, sous la IVᵉ République, et du ministre Houdet, sous la Vᵉ, M. Jacques Giscard d'Estaing fut lui-même au cabinet du Premier ministre Michel Debré et à celui du ministre Olivier Guichard. Il est aujourd'hui un personnage important du domaine nucléaire ; il administre : *Technicatome*, la *Sté d'étude et de recherches d'uranium* (*SERU*), *Intercontrôle*, la *Société franco-iranienne pour l'enrichissement de l'uranium* (*SOFIDIF*), *Novatome-Industrie*, *Novatome*, filiale de *Creusot-Loire* et de *Framatome*, au conseil d'administration duquel il retrouve un ancien député indépendant, M. Michel Junot, récemment élu conseiller de Paris sous l'étiquette chiraquienne.

Quand on sait le rôle ainsi joué dans le monde des affaires par la propre famille (8) du chef de l'Etat, on est tenté de conclure que la boucle est bouclée.

(8) J'ai montré (chapitre Iᵉʳ) que le père, le frère et les cousins du président de la République sont à la tête de très grandes entreprises financières et industrielles.

En guise de conclusion

Au terme de cette étude, une conclusion s'impose. Elle conviendra, je l'espère, au lecteur, quelles que soient ses tendances ou ses convictions :

l'omnipotence de la féodalité financière
résulte de la faiblesse de l'Etat

Le régime fort que devait être la République gaullienne s'est montré aussi veule à l'égard des féodaux de la Finance que les deux précédentes Républiques. Ce n'est pas contre eux que s'est exercée l'autorité du Général. Sous son règne, au contraire, les rênes du gouvernement ont été confiées aux suppôts des 200 Familles. La collusion est encore plus poussée sous le proconsulat giscardien. Hier, les 200 Familles avaient investi l'Etat ; aujourd'hui, elles l'ont conquis.

J'ai montré que ces féodaux — l'expression « 200 Familles » désignant, en fait, un ensemble de dynasties bourgeoises, les unes chrétiennes, les autres juives ou athées, françaises de souche ou de papier timbré, étroitement liées entre elles au point de ne former qu'une seule famille — exercent le pouvoir par l'entremise d'un certain nombre de hauts employés recrutés dans les milieux d'affaires et dans les grands corps de l'Etat. L'inspection des Finances fournit, sans doute, le plus fort contingent des fidéicommissaires de cette moderne féodalité. Mais les technocrates de la rue de Rivoli ne sont pas seuls à « pantoufler » et à se mettre ainsi au service des 200 Familles. La cohorte des conseillers d'Etat, préfets, diplomates, officiers généraux devenus P.D.G. ou administrateurs des grandes sociétés est

considérable. Ils ne sont pas plus de dix mille, et pourtant, nous les avons vus occupant les rouages essentiels de notre économie et, naturellement, de l'appareil administratif et politique du pays.

Leur règne aura une fin. Le jour est proche où, conscients du danger qu'ils leur font courir, les Français balaieront les maîtres qu'ils subissent depuis tant d'années et, avec eux, leurs valets et leurs complices.

Mais ce sursaut serait sans lendemain si l'Etat, libéré de la tutelle de l'Argent, n'était pas assez fort pour empêcher que réapparaissent d'autres maîtres et d'autres valets qui referaient demain ce que ceux-ci font aujourd'hui.

Souvenons-nous de la grande duperie de 89 et n'éliminons pas une féodalité pour en tolérer une autre. Le remède pourrait être, alors, pire que le mal.

Caen 1975 — Paris 1977.

Index des noms cités

Table des matières

Si ce livre
vous a intéressé
et que vous désiriez
être tenu au courant
des prochaines publications
de HENRY COSTON

veuillez lui envoyer ce bulletin (ou, à défaut, une copie).



Bulletin à envoyer à Henry COSTON
B.P. 92-18, 75682 Paris Cédex 18

Nom : ....

Prénoms : ....

Profession : ....

Adresse : ....

Code postal : .... Ville : ....

....

....

Veuillez de me faire parvenir les notices concernant vos livres, sans engagement de ma part.

Date et signature :



ACHEVÉ D'IMPRIMER LE 6 MARS MCMLXXVIII SUR LES PRESSES DE L'IMPRIMERIE CH. CORLET A CONDÉ-SUR-NOIREAU POUR LE COMPTE DE HENRY COSTON

Dépôt légal : 1er trimestre 1978
N° d'Imprimeur : 2349